ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

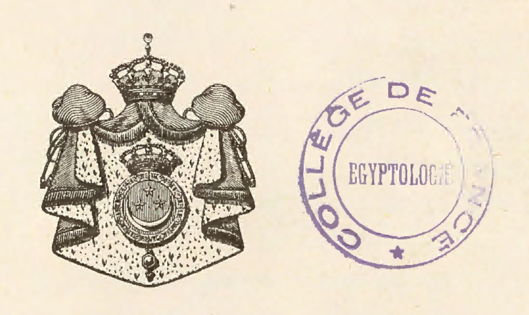
SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

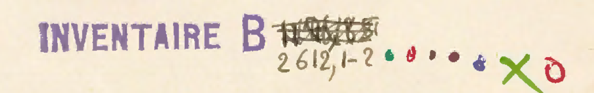
DE L'ÉGYPTE

TOME XXXV



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXV



ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE.

NOTES GRÉCO-ROMAINES

(avec deux planches)

PAR

OCTAVE GUÉRAUD.

I. — LE MONUMENT D'ΑΓΡΙΟΣ.

J. G. Milne a publié en 1901 dans le *Journal of Hellenic Studies*, t. XX, p. 286, et de nouveau en 1905, dans le *Catalogue général* du Musée du Caire[1] un très curieux monument, dont il serait long et superflu de redonner ici une description complète : chacun peut la trouver, accompagnée de planches photographiques, dans l'une ou l'autre des publications indiquées.

Le bas-relief qui occupe le panneau supérieur d'une des quatre faces est très mutilé. On admet sans peine qu'il comportait, comme les trois autres, une tête de guerrier casqué. Mais l'emblème qui figurait au-dessous de cette tête n'est pas facile à identifier. On voit seulement, dit Milne, «the legs of an animal sitting to left (a lion?)». Après avoir à maintes reprises examiné le monument, par des éclairages variés, je crois pouvoir préciser davantage la nature de cet animal. Il est accroupi sur son train de derrière, dans l'attitude d'un chien assis. A l'endroit où devrait se trouver la tête, il subsiste une grosse protubérance arrondie, qui a dû

[1] J. G. Milne, *Greek Inscriptions*, n° 9267, p. 48 et pl. VII.

en effet représenter une tête, volumineuse par rapport au corps. C'est sans doute cette grosseur de la tête qui a suggéré à Milne l'idée de voir dans l'animal un lion. Mais au-dessous et à gauche de cette tête une autre protubérance, plus mince et plus effilée, se détache de ce qui devait être le poitrail. Elle est trop mutilée pour qu'on puisse reconnaître ce qu'elle représentait; mais sa présence est incontestable et je ne crois pas qu'on puisse en donner une interprétation, s'il s'agit d'un animal ordinaire. Elle s'explique au contraire sans peine si nous admettons que l'animal représenté est le Cerbère de Sérapis, qui possède une tête de lion encadrée entre une tête de chien et une de loup. Il subsisterait, sur notre monument, la tête de lion vue de face et l'une des deux autres, de profil. L'état de la pierre ne permet pas de vérifier la présence d'une troisième tête. Sur les deux pattes de devant, qui sont tendues et presque verticales, je crois distinguer une sorte de petit bourrelet, comme un bracelet placé obliquement. Ici encore, la conservation de la pierre et sa contexture grossière ne permettent pas d'être trop affirmatif; mais on pourrait voir là des restes des serpents qui s'enroulent autour des pattes et de la poitrine de Cerbère.

Le monument est, dans son ensemble, si bizarre et si peu ordinaire qu'on ne saurait compter beaucoup sur la logique pour établir ce qu'on peut s'attendre à y trouver; mais en tout cas l'hypothèse d'un Cerbère n'a pas la logique contre elle. La face 1 porte les attributs d'Arès, lance et bouclier, et son inscription contient, outre une invocation à Arès, une allusion aux combats dans lesquels l'auteur du monument s'est vaillamment conduit. Sur la face 2, consacrée à Poseïdon, est représenté un cheval marin et l'inscription reproduit les vers d'Homère (*Iliade* XV, 187-191) dans lesquels Poseïdon raconte comment il s'est partagé avec Zeus et Hadès l'empire de l'Univers. La face 3 porte comme emblème l'aigle de Zeus, et son inscription est inspirée de l'idée de Zeus. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer, sur la face 4, Cerbère, l'animal symbolique d'Hadès. Le Cerbère auquel nous avons affaire, si je ne me trompe, est à vrai dire celui de Sérapis. Mais Sérapis, dieu des morts, s'assimile facilement à Hadès et, sur un monument d'époque romaine tardive, nul ne s'étonnera de trouver le Cerbère du premier représenté à l'intention du second.

Le vers qui devait contenir l'invocation à une divinité est malheureusement perdu sur cette 4e face. Le reste de l'inscription n'a, il faut le reconnaître, aucun rapport particulier avec Hadès. C'est une mention élogieuse du banquet offert deux fois par an au « peuple de Pan montagnard » par celui qui érigea (ou à qui fut dédié) le monument. A ce même personnage se rapporte une autre inscription, photographiée autrefois par L. Borchardt dans la boutique d'un marchand, à Aboutig, et publiée d'après cette photographie par W. Schubart[1]. Le rapprochement des deux inscriptions avait permis à U. Wilcken[2] de découvrir le nom de ce personnage dans le mot Ἄγριος, où l'on n'avait vu jusque là qu'un simple qualificatif. Et l'allusion au δῆμον ἅπαντα Πανὸς ὀρεσσινόμοιο amenait Wilcken à conclure que cet Ἄγριος avait dû être un personnage important de Panopolis. La seule difficulté que soulevât cette hypothèse résidait dans la provenance du monument du Caire : *Alexandrie,* disait Milne sur la foi d'une étiquette (maintenant disparue) que ce monument portait sans doute au Musée de Guizeh. Le numéro du monument, sous lequel il fut inscrit au *Journal d'entrée* lors de son arrivée au Musée, devait s'être déjà effacé lorsque Milne étudia la pierre. Mais j'ai eu la chance de retrouver ce monument dans le *Journal d'entrée.* Il y reçut, vers 1885, le n° 26093. Les dimensions et la description très précise de l'objet enregistré à cet endroit du *Journal* ne permettent pas de douter qu'il s'agisse bien de celui qu'a publié Milne. Mais la provenance indiquée au *Journal* n'est point Alexandrie; c'est *Akhmîm,* la Panopolis des anciens. Ainsi se trouve confirmée de façon aussi heureuse qu'imprévue l'hypothèse de Wilcken. Ainsi s'explique, en outre, plus facilement la présence de l'autre inscription chez un marchand d'Aboutig, à une distance assez faible d'Akhmîm.

Ajoutons que, dans le *Journal,* le relief de la face 4, où je crois voir un Cerbère, est interprété comme « un enfant ». Un jeu d'éclairage sur la pierre très mutilée a sans doute rendu possible cette erreur assez déconcertante.

---

[1] *Archiv für Papyrusforschung*, t. II, p. 94.

[2] Dans une note au bas de l'article de Schubart.

II. — SPHINX COMPOSITES AU MUSÉE DU CAIRE.

Dans son catalogue des terres cuites de la collection Fouquet, M. Perdrizet a publié [1] et commenté avec l'admirable érudition qui lui est propre un bas-relief trouvé à Coptos et conservé au Musée du Caire sous le numéro *Journal d'entrée* 37538 (pl. I, fig. 1). On y voit un sphinx marchant vers la gauche. Sa tête, humaine et représentée de face, est coiffée d'une perruque ronde surmontée du *klaft* royal que couronne à son tour un diadème . Cette tête est encadrée de part et d'autre par de petites têtes animales [2] qui s'étagent le long du *klaft*. Ce sont, de bas en haut, à gauche les têtes d'un lion, d'un ibis, d'un chacal, d'un taureau, à droite celles d'un faucon, d'un chien, d'un chat, d'un bélier. Le corps est celui d'un lion ailé. Du poitrail se détache une tête de crocodile. Sur le dos, l'animal porte une sorte de tapis ou de manteau; devant sa poitrine pend une espèce de tablier. Le flanc est barré de deux chaînes ou bandes qui forment une croix de Saint-André. La queue se termine en uræus dressé, et au-dessus du train de derrière est figuré un griffon ailé, la *γρύψ* de Némésis, une patte posée sur une roue [3].

---

(1) Perdrizet, *Les terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet,* p. 79 et pl. LV.

(2) «Entourées d'un nimbe radié», dit M. Perdrizet. Ce nimbe existe sur la fresque de Kom Ouchîm (cf. p. 10) et sur des reliefs qui, par la date et le style, se rapprochent de celui-ci; cf. Edgar, *Greek Sculpture,* n°s 27569, 27572. Ici je ne vois rien de pareil; mais, en polissant le fond du bas-relief, le sculpteur a donné quelques coups de ciseau qui, par leur direction, font penser à des rayons d'un nimbe.

(3) Sur Némésis et sa *γρύψ*, cf. l'étude pénétrante de P. Perdrizet, *Annales du Service,* t. XXXI, p. 27-31. On y verra comment, dans l'Égypte gréco-romaine, la *γρύψ* finit par être non plus seulement l'animal symbolique de Némésis, mais la représentation de Némésis elle-même; comment celle-ci fut identifiée avec *Néméti,* «les deux Mêt», et avec Isis; comment la *γρύψ* fut parfois représentée avec une tête humaine (parée des attributs d'Isis), parfois avec une queue en forme d'uræus : autant de traits par lesquels la *γρύψ* némésiaque se trouva véritablement naturalisée égyptienne et eut sa place toute naturelle aux côtés des sphinx composites.

La patte antérieure gauche du sphinx et ses deux pattes postérieures marchent sur un long serpent dont la tête se dresse au-dessous du tablier. A gauche du sphinx, un homme barbu est agenouillé, la tête et le haut du corps vus de face; les bras, de profil, se lèvent dans un geste de supplication ou de désespoir. Les jambes, de profil aussi, s'allongent sur le sol; la gauche est écrasée sous la patte antérieure droite du sphinx : on voit le pied humain dépasser en arrière de cette patte. La tête de l'homme a l'apparence caractéristique des têtes d'étrangers, plus particulièrement d'Asiatiques, dans les représentations égyptiennes. M. Perdrizet voit dans ce personnage un fidèle en adoration devant son dieu. J'y reconnaîtrais plutôt un de ces étrangers vaincus et terrassés que les rois, figurés sous forme de sphinx, foulent aux pieds dans nombre de représentations d'époque pharaonique, — genre de scène dans lequel nous retrouverons l'origine et l'explication de plusieurs détails de nos bas-reliefs de sphinx d'époque romaine. Celui-ci est, à ma connaissance, le seul de cette date où un ennemi *humain* soit représenté écrasé par le sphinx.

Au-dessous du bas-relief, une étroite plinthe porte l'inscription suivante : Ἡ *σύνοδος Τιθοηόυς θεοῦ μεγ[άλου θ]εῶι Ἀ[μ]μωνίῳ ἐπὶ Κομάρου ἀρχιερέως | ἐποίησεν εὐσεβείας χά[ριν Ἔτους] ιη' Θὼθ τρισκαιδεκάτῃ.* Comme le remarque M. Perdrizet, le nom de la première divinité peut se lire presque indifféremment ΤΙΘΟΗΟΥ, ΤΙΕΘΗΟΥ, ΤΙΕΟΗΟΥ. Mais ce nom reparaît dans une autre inscription provenant, elle aussi, de la région de Coptos [1]. La forme *Τιθοηόυς*, qui s'y rencontre deux fois, a donc des chances d'être exacte. Le *ς* final, presque entièrement invisible sur l'inscription de notre sphinx, a dû exister cependant : il en reste la place et un minime fragment qui porte encore une trace de peinture rouge.

Cette divinité Tithoès n'est pas attestée sur d'autres monuments que ces deux inscriptions de Coptos. Mais elle est citée dans les listes royales de Manéthon, à propos des dynasties mythologiques des premiers temps de l'histoire d'Égypte. Parmi les demi-dieux qui ont succédé aux dieux figurent, comme douzième souverain de l'Égypte, le «demi-dieu Ammon»,

---

(1) Sayce, *Revue des Études grecques,* t. VII (1894), p. 298, n° 11 = *Sammelbuch,* 305.

et comme treizième le «demi-dieu Tithoès»[1]. Si nos données sur Tithoès se réduisent à presque rien, il semble en tout cas avoir existé un lien, dans les croyances religieuses de la basse époque, entre lui et Ammon, puisque dans la liste l'un est le successeur de l'autre, tandis que dans notre inscription nous voyons la confrérie de Tithoès dédier un monument au «dieu ammonien», et que dans l'inscription *Sammelbuch* 305 le même homme est grand-prêtre des deux divinités à la fois.

Le bas-relief du Caire est daté par M. Perdrizet du IIe siècle après J.-C., comme d'ailleurs toutes les représentations analogues. Cette date est établie non seulement par le style des monuments mais encore par les monnaies[2] où est représenté un sphinx composite, surmonté dans beaucoup de cas de la *γρύψ* némésiaque qui figure aussi sur notre bas-relief. Pour ce dernier, on peut, au moins à titre d'hypothèse, envisager une date plus précise. L'inscription de sa plinthe est datée de l'an 18; nous ignorons de quel empereur. L'inscription *Sammelbuch* 305 date, elle aussi, d'un an 18, mais déterminé, lui, avec précision; c'est celui de Septime-Sévère, Caracalla et Géta. Si les deux seuls monuments connus pour mentionner le culte de Tithoès proviennent l'un et l'autre de la région de Coptos et sont datés l'un et l'autre d'un an 18, il est séduisant de supposer qu'ils ont été exécutés tous deux la même année, 209-210 après J.-C. Il a pu y avoir, cette année là et dans cette région, des solennités particulières consacrées à Tithoès, une recrudescence de dévotion en son honneur. Le nom du grand-prêtre n'est pas le même dans les deux inscriptions : mais il peut s'agir de deux confréries différentes; ou bien, comme le mois est différent aussi, le prêtre aurait pu changer entre la date de la première inscription et celle de la seconde. Enfin il reste possible que l'identité du chiffre de l'année soit une pure coïncidence, un piège tendu par le hasard à notre désir de tout connaître avec certitude et précision.

En même temps que ce bas-relief, M. Perdrizet a étudié quelques autres exemplaires, en général moins remarquables, de cette catégorie de sphinx. Ceux que possède le Musée du Caire ont fait autrefois l'objet

(1) *ιβ' Ἀμμῶν ἡμίθεος ἔτη λ', ιγ' Τιθόης ἡμίθεος ἔτη κζ'*, Syncelle, p. 18 c, dans Müller, *Frag. Hist. Graec.*, t. II, p. 531.

(2) Par exemple, Dattari, *Numi Augg. Alexandrini*, n° 2002.

d'un article du R. P. Alexis Mallon[1], auquel je renvoie le lecteur pour une description détaillée et pour la photographie de ces monuments.

Le relief n° 2 du P. Mallon (son n° 1 appartient, non pas au Musée, mais au collège de la Sainte Famille, au Caire) a été publié pour la première fois par C. C. Edgar dans le *Catalogue général* du Musée[2]. Il ressemble beaucoup à celui dont nous venons de parler; malheureusement on ignore sa provenance. La connaissance d'autres sphinx composites permet maintenant de mieux comprendre certains détails, peu distincts, de celui-ci. Il est à présent certain que les protubérances visibles sur les côtés du *klaft* sont les restes de deux rangées de têtes superposées, trop mutilées pour être identifiées. Devant chacune des pattes droites du sphinx est représenté, en faible relief, un scorpion. Celui qui est devant la patte arrière est intact, l'autre est en partie cassé. Ces deux scorpions, qui n'avaient, je crois, pas encore été remarqués, sont à rapprocher de ceux qui figurent, l'un sur une terre cuite Fouquet[3], l'autre sur le relief du Caire *Journal* 64938 (voir p. 9 et pl. I, fig. 2).

Au-dessus de la croupe du sphinx *Cat. gén.* 27574, on voit les restes d'une représentation indistincte qu'Edgar a renoncé à identifier. Le P. Mallon est porté à y voir un uræus, et je crois qu'il a raison et qu'il s'agit d'un uræus dressé dans une sorte de niche.

Le n° 3 du P. Mallon, *Journal provisoire* n° $\frac{15}{25}\big|\frac{3}{4}$, représente un sphinx à tête humaine marchant sur un serpent. Une tête de crocodile lui sort du poitrail. Sa queue se termine par un uræus dressé, couronné du disque et des deux plumes.

Le n° 4 du P. Mallon représente un sphinx debout[4], dont le corps unique porte à chaque extrémité une tête humaine, une tête de crocodile et une tête de bélier, celle-ci posée derrière la nuque de la tête humaine.

(1) A. Mallon, *Bas-reliefs de sphinx*, dans *Revue archéologique* 1905, t. I, p. 169-179. A cette époque, la plupart de ces reliefs ne portaient apparemment pas encore de numéros d'inventaire, ou n'en portaient plus. J'indique, à propos de chacun d'eux, son numéro actuel, qui est en général un «*numéro provisoire*».

(2) Edgar, *Greek Sculpture*, n° 27574 (p. 59) et pl. XXVIII.

(3) Perdrizet, *Terres cuites Fouquet*, n° 191 et pl. LIV.

(4) Le haut du relief porte une série d'autres représentations, sur lesquelles je ne m'arrête pas, n'ayant pas d'éclaircissement à apporter à leur sujet.

Le monument portait jusqu'à ces derniers temps le numéro provisoire $\frac{15}{25}\big|\frac{3}{3}$; mais j'ai retrouvé dans le *Journal d'entrée* son numéro primitif, 27097, qui s'était effacé sur la pierre. Du même coup, la provenance du monument se trouve connue aussi : c'est encore Coptos, comme dans le cas du relief *Journal* 37538.

Sur le n° 5 du P. Mallon, *Journ. prov.* n° $\frac{7}{25}\big|\frac{3}{13}$, on voit un sphinx à tête humaine, avec une tête de bélier derrière la nuque. Sa queue se termine par un uræus dressé. Sa patte antérieure gauche marche sur un serpent. Une saillie allongée et peu distincte, qui se détache de chacune des pattes postérieures, étant interprétée par le P. Mallon comme un serpent. Mais ces saillies ne partent pas de dessous la patte; elles sortent plutôt d'entre les griffes et je serais porté à y voir des couteaux, comme ceux que tient le sphinx *Journal* 64940 (pl. II, 1). Le monument porte l'indication «*I 6181 H. Eg.*». Le numéro ne se réfère ni au *Journal d'entrée* ni au *Catalogue général.* «*H. Eg.*» doit signifier «Haute Égypte», ce qui donne une vague indication sur la provenance.

Le sphinx n° 6 du P. Mallon, publié dans le *Catalogue général* par Ahmed bey Kamal[1], et son n° 7, *Journ. prov.* $\frac{7}{25}\big|\frac{3}{14}$, n'ont qu'une seule tête, humaine. Ils ne sont donc pas «composites». Le premier pose chaque patte sur un serpent; sur le second, aucun serpent n'est figuré.

Le P. Mallon n'a pas mentionné, sans doute parce que trop incomplet, le fragment de relief *Cat. gén.* 27576[2]. Dans cette tête humaine, encadrée à droite et à gauche par de petites têtes d'animaux, Edgar a vu la partie supérieure d'un sphinx composite, et il a certainement raison. Comme il l'a noté, on reconnaît encore des restes d'un tablier et de la tête de crocodile.

J'ai fait acheter récemment par le Musée du Caire trois autres reliefs de sphinx, provenant de la collection Bircher.

L'un, *Journal* n° 64940 (pl. II, fig. 1), est une stèle en calcaire, haute de 29 cm., large de 30, épaisse de 6,5. Elle représente un édicule sommairement figuré par deux colonnes qui supportent une architrave ornée du disque entre deux uræus et surmontée d'une frise d'uræus. A l'intérieur du cadre ainsi formé se tient un sphinx, dans l'attitude de la marche, debout sur une barque sacrée. De cette dernière on ne distingue guère que la poupe et la proue; et l'on pourrait méconnaître qu'il s'agit d'une barque s'il n'existait par ailleurs nombre de stèles sur lesquelles des barques sacrées sont ainsi représentées d'une façon très rudimentaire, les unes encore faciles à identifier, les autres presque méconnaissables, avec, entre ces deux extrêmes, tous les degrés de stylisation plus ou moins poussée.

(1) Ahmed bey Kamal, *Stèles hiéroglyphiques d'époque ptolémaïque et romaine,* n° 22224.

(2) Edgar, *Greek Sculpture,* p. 60.

Le sphinx a une tête humaine, vue de face, encadrée d'une perruque et coiffée du diadème . L'une des cornes de ce diadème est une restauration moderne et très mauvaise, puisque cette corne, au lieu d'être symétrique à l'autre, a été représentée pendante. Sans doute l'auteur de cette réparation, influencé par le souvenir du groupe , a-t-il cru qu'il s'agissait d'un serpent et non de cornes. La perruque, du même côté de la tête, a été refaite aussi et il est prudent de ne pas tenir compte de la façon dont elle se relie à l'espèce de tablier qui pend devant la poitrine. La queue se termine en uræus dressé. Les pattes antérieure gauche et postérieure droite reposent chacune sur un serpent. Les deux autres tiennent un couteau entre leurs griffes. C'est ce dernier détail, assez rare, qui fait l'intérêt essentiel de ce monument et m'a décidé à le mentionner ici, bien qu'il ne s'agisse pas d'un sphinx composite.

Plus important est le relief *Journal* n° 64938 (pl. I, fig. 2). Il est taillé sur une plaque de calcaire blanc, haute de 16 cm., large de 17, épaisse de 7,5. Un sphinx y est représenté, marchant vers la gauche. Sa tête, humaine et vue de profil, est coiffée du *klaft,* avec un petit uræus sur le front. Le pan visible de la coiffure descend jusqu'à la poitrine, qui est couverte d'un tablier très réduit. Sur la nuque et le dessus de la tête sont représentées, en partant du bas : une tête de bélier, une de lion et une de chien ou de chacal. Les deux dernières sont vues *de profil,* la tête de bélier est vue *de dessus.*

Au lieu d'une simple tête de crocodile se détachant du poitrail léonin, nous avons ici le corps entier du crocodile, y compris les pattes, figuré sous le ventre du sphinx. La queue de ce dernier se termine, comme d'ordinaire, par un uræus dressé. Au-dessus de cette queue et de la croupe est représentée, comme dans le relief *Journal* 37538, la *γρύψ* de Némésis,

une patte posée sur un petit disque. La patte antérieure droite du sphinx tient un grand couteau. La gauche, autour de laquelle s'enroule un petit serpent, repose sur un scorpion que foule aussi une des pattes du crocodile. La patte postérieure gauche marche sur une flèche, la droite sur une hache.

Le relief *Journal* n° 64939 (pl. II, fig. 2), incomplet dans son état actuel, est en calcaire et mesure 22 × 20 × 8 cm. Il représente un sphinx à tête humaine couronné du diadème . Une tête de bélier se détache de sa nuque. Devant le sphinx, un Bès brandit son couteau. Ce rapprochement de Bès et du sphinx se retrouve sur un relief du Musée d'Athènes mentionné par M. Perdrizet [1] et sur un bas-relief actuellement entre les mains de l'antiquaire M. Nahman. Celui-ci possède également une stèle fort intéressante en ce qu'elle marque une étape dans le syncrétisme qui aboutit aux représentations de sphinx composites. Un sphinx à tête unique et humaine y est figuré, debout. Dans l'angle supérieur gauche du relief est délimité un rectangle où sont représentées, debout et de profil à droite, une série de sept petites divinités à corps humains et à têtes animales, — les mêmes têtes qui, sur d'autres reliefs, sont comme soudées à la tête du sphinx. Chacune de ces divinités, au bout de son bras droit pendant, tient horizontalement un grand couteau.

Le Musée du Caire vient de recevoir un grand fragment d'une fresque à sujet religieux, trouvée à Kom Ouchîm, l'ancienne Karanis, dans les fouilles de l'Université de Michigan [2]. Cette fresque (*Journal d'entrée* n° 65544) décorait un grenier militaire du IIIe siècle après J.-C. A droite d'un Harpocrate assis est figuré un sphinx debout, marchant vers la gauche. Sa tête, humaine et coiffée du *klaft,* est auréolée d'un nimbe circulaire et de rayons. A l'endroit où elle se rattache au corps léonin, elle est encadrée à droite par une tête de chien, à gauche par une tête de loup ou de chacal. Par leur position comme par leur nature, ces deux têtes semblent attester un souvenir du Cerbère de Sérapis. Chacune des quatre

[1] *Terres cuites Fouquet,* p. 79.

[2] Je tiens à remercier M. E. E. Peterson, Directeur des fouilles de l'Université de Michigan en Égypte, pour avoir bien voulu me permettre de donner quelques détails sur cette fresque quoiqu'elle n'ait pas encore été publiée de façon complète.

pattes du sphinx est entourée d'un petit serpent et tient entre ses griffes un couteau dressé. La queue a la forme d'un uræus.

Dans l'ensemble, les bas-reliefs qui nous occupent sont d'une exécution artistique plus que médiocre; et la fresque de Kom Ouchîm n'est pas meilleure. Les sphinx composites ont la raideur, la gaucherie, l'absence du sens des proportions, ce je ne sais quoi de piteux et de lamentable qui nous frappe souvent dans ces productions tardives où l'art grec et l'art égyptien semblent s'être mutuellement abâtardis, privés de leurs moyens d'expression propres et de leur puissance. On n'y retrouve plus trace de l'habileté avec laquelle l'ancienne Égypte savait amalgamer des membres disparates et composer un ensemble absurde mais harmonieux avec des éléments humains et des éléments animaux, représentés partie de face, partie de profil. Du point de vue religieux, ces monstres semblent déconcertants et l'on hésite à leur faire place parmi les bonnes vieilles divinités du Panthéon égyptien [1].

Pourtant il n'est guère en eux de détails dant on ne puisse retrouver l'origine jusqu'au cœur de la période pharaonique. Sans prétendre aucunement retracer l'évolution historique des divers types de sphinx, je voudrais souligner cette origine égyptienne classique par quelques rapprochements qui permettront de mieux comprendre certains détails de nos sphinx d'époque romaine, détails difficilement reconnaissables sous la gaucherie de l'exécution et parfois mal interprétés par les auteurs mêmes des bas-reliefs.

Le sphinx debout dans l'attitude de la marche est trop fréquent sur les monuments de l'ancienne Égypte pour qu'il faille nous y arrêter [2]. Le sphinx *ailé,* comme le sont certains des nôtres, est beaucoup moins courant. On en rencontre cependant des exemples dès l'Ancien empire [3]. Mais ce qui nous intéresse surtout, ce sont certains félins ailés qu'on voit représentés au Moyen empire sur les bâtons magiques. Ce ne sont pas à proprement parler des *sphinx,* car leur tête n'est pas humaine et leur corps n'est pas exactement celui d'un lion. Je laisse les spécialistes décider

[1] Cf. A. Erman, *Die Religion der Ägypter,* 3e éd., p. 393 et note.

[2] Cf. Roeder, article *Sphinx,* dans Roscher, *Lexicon der griech. und röm. Mythologie,* p. 1322.

[3] Roeder, *Ibid.,* p. 1307; 1322.

si ce sont des léopards, des guépards, des jaguards, des panthères ou d'autres espèces de fauves. La ressemblance générale est suffisante pour qu'on puisse reconnaître dans ces animaux fabuleux de lointains ancêtres de nos sphinx d'époque romaine; et, dans les deux cas, l'intention magi-

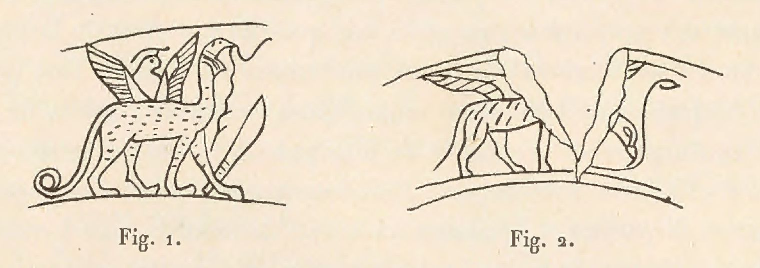


Fig. 1. Fig. 2.

co-religieuse est la même. Le griffon reproduit fig. 1 est gravé sur un bâton magique du Musée du Caire, n° *Cat. gén.* 9434 [1]. Sur son dos, entre les ailes, apparaît une tête qu'on prendrait volontiers pour celle d'un faucon, mais qui est en réalité humaine, comme on le voit plus nettement sur d'autres représentations [2]. La patte antérieure gauche de l'animal tient (ou plutôt est supposée tenir) un grand couteau, le même que nous avons trouvé à la patte du sphinx romain *Journ.* 64938 (pl. I, fig. 2). Ce couteau, nous le voyons encore aux griffes d'un animal fabuleux formé, comme *Journ.* 27097, de deux avant-trains de sphinx à tête humaine, mais couché dans l'attitude familière des sphinx [3]. Sur le bâton magique du Caire, n° *Cat. gén.* 9437, reproduit fig. 2, un griffon ailé marche, comme beaucoup de nos sphinx d'époque romaine, sur un long serpent dont la tête et le cou se dressent devant sa poitrine. Le motif du sphinx marchant sur un serpent est d'ailleurs, lui aussi, des plus courants et nous en noterons incidemment quelques exemples.

[1] G. Daressy, *Textes et dessins magiques*, p. 44 et pl. XI.

[2] Par exemple Caire *Cat. gén.* 9435, Daressy, *Ibid.*, p. 45 et pl. XII. Le même animal, avec les ailes et la tête humaine, apparaît sur un grand nombre des bâtons magiques publiés par F. Legge, *Proceedings Soc. Bibl. Arch.*, 1905, p. 130-152 (par exemple pl. I, 1; pl. VIII, 22; pl. X 12; pl. XI, 20).

[3] Par exemple Caire *Cat. gén.* 9436, Daressy, *Ibid.*, p. 45 et pl. XII; — Legge, *loc. cit.*, pl. III, 3 obverse; pl. X, 18.

Un superbe sphinx ailé, mais femelle (fig. 3), est dessiné sur un ostracon du Nouvel empire, trouvé à la Vallée des rois et publié dans le *Cat. gén.* du Musée du Caire, n° 25090 [1]. Un autre, à peu près identique, est représenté sur un carquois de la même époque [2].

Ainsi, bien que le sphinx ailé apparaisse plus fréquemment dans d'autres pays que l'Égypte, il est inutile de chercher ailleurs que dans une tradition proprement égyptienne l'origine des ailes dont sont parfois pourvus nos sphinx composites.



Fig. 3.

Un autre détail dont l'origine est intéressante à retracer, c'est le curieux vêtement dont sont affublés certains de ces sphinx. Dans les exemples les plus complets, tels que *Journal* 37538 et *Cat. gén.* 27574, ce vêtement comprend : 1° un manteau qui couvre le dos, semble se nouer sous le cou, et descend sur la cuisse arrière en une sorte d'appendice allongé; 2° un tablier qui pend devant le poitrail; 3° deux bandes en croix sur le flanc de l'animal. Dans beaucoup de cas le tablier seul existe, parfois sous une forme très rudimentaire, se confondant avec le pan du *klaft* ou de la perruque. Puisqu'ils peuvent apparaître l'un sans l'autre, le tablier et le manteau doivent former deux pièces indépendantes.

Tel est bien le cas, en effet. Nous trouvons un prototype, très clair et caractéristique, de cet ensemble vestimentaire, sur le coffret de Toutankhamon reproduit dans l'ouvrage de Carter et Mace, t. I, pl. IV (*Journal d'entrée* n° 61467; *Guide du visiteur* n° 324). Sur chacun des petits côtés de ce coffret sont peints deux sphinx qui représentent le roi foulant aux pieds des ennemis terrassés [3]. Ces quatre sphinx ont le dos couvert du même vêtement que portent nos sphinx romains, avec le même appendice

[1] Daressy, *Ostraca*, p. 18 et pl. XVIII.

[2] L. Borchardt, *Allerhand Kleinigkeiten*, p. 36-38 et pl. 13. Borchardt fait observer qu'il s'agit là d'un *griffon* de reine et non d'un *sphinx* de reine. Mais cette distinction, dont je ne conteste pas l'exactitude, est sans importance du point de vue des «sphinx» romains.

[3] Sur l'évolution de ce type, cf. Roeder, *loc. cit.*, p. 1308; 1320 et suiv.

descendant en biais sur la cuisse arrière. Cette espèce de manteau, décoré de rayures, est tenu en place par une ceinture qui encercle le flanc de l'animal. Par devant le poitrail, les deux sphinx de l'une des extrémités portent le tablier triangulaire, décoré de la même façon que le manteau. Les deux autres n'ont pas ce tablier, mais seulement une manière d'écharpe étroite, de double ruban, qui leur pend du cou et flotte devant les pattes. Les quatre sphinx portent en outre l'ample collier *ousekh* qui, trop difficile à représenter de profil, est posé de façon illogique, à plat sur l'épaule.

Sur le carquois de Toutankhamon [1] on voit encore deux sphinx royaux piétinant des ennemis et revêtus du manteau et du tablier.

Les figures 4 et 5 donnent aussi une idée assez claire de ce vêtement [2].

L'exemple du coffret de Toutankhamon montre bien que, dès le Nouvel empire, le tablier et le manteau constituent deux pièces séparées, non solidaires l'une de l'autre, et dont l'origine peut être toute différente. Celle du manteau peut se déterminer avec une certitude assez grande. Qu'il s'agisse bien d'un vêtement, sur les sphinx du coffret, c'est ce que prouve la ceinture qui l'attache autour du corps de l'animal. Mais quelques années plus tôt, ce que portent au dos les sphinx royaux de Thoutmès IV, par exemple sur son char (fig. 6) [3], c'est un plumage d'oiseau : ailes repliées contre le corps du sphinx et plumes de la queue descendant obliquement le long de la cuisse arrière. C'est évidemment ce plumage que nous retrouvons, interprété comme un vêtement, sur les sphinx du coffret de Toutankhamon. Ainsi s'explique la forme particulière de ce manteau, et même le détail de sa décoration dont les stries rappellent des plumes d'oiseau. Notons en passant que les sphinx de Thoutmès IV ne portent pas la ceinture, qui chez eux n'aurait pas de raison d'être puisque les ailes font partie du corps même de l'animal.

En remontant plus haut encore, on trouverait sans doute que ces sphinx aux ailes rabattues sont une variante de ces êtres fabuleux, —

(1) *Journal* n° 61502; *Guide du visiteur* 441; Carter-Mace, *The Tomb of Tut-ankh-Amon*, III, p. 94 et pl. XXVIII A; le sphinx se voit très mal sur la planche.

(2) D'après Prisse d'Avennes, *Histoire de l'art égyptien*, t. II, pl. 35, n° 6 et 7.

(3) D'après Carter-Newberry, *The Tomb of Thoutmôsis IV*, pl. XII.

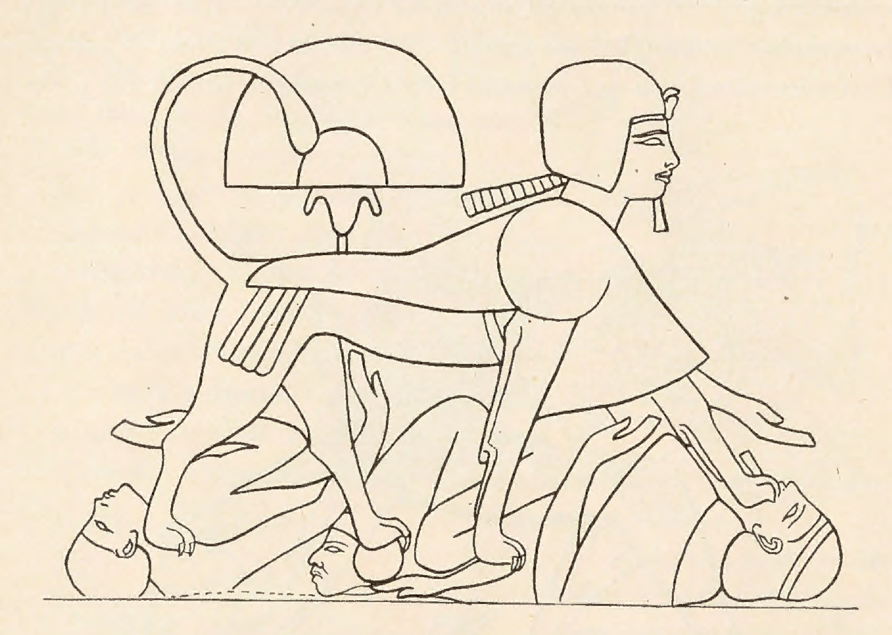


Fig. 4.

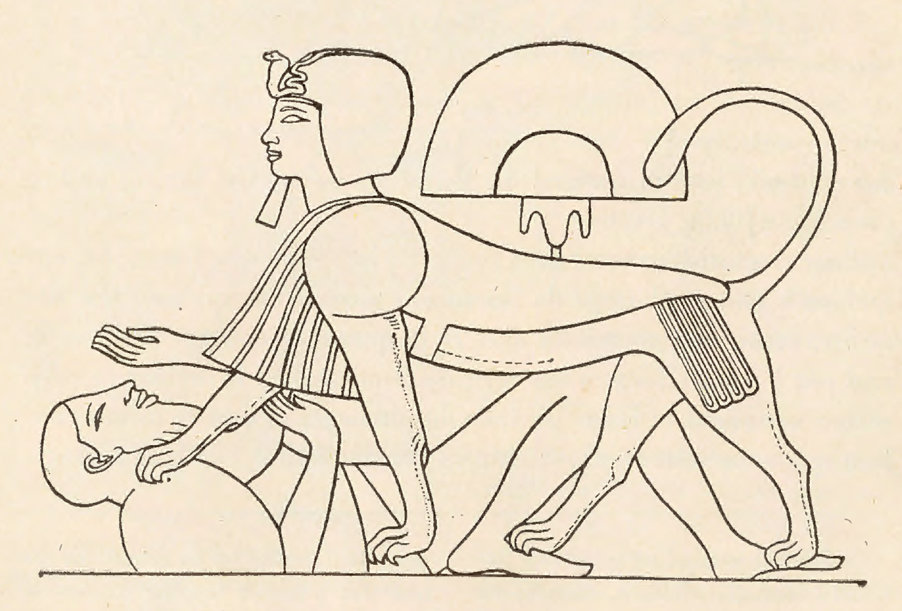


Fig. 5.

sphinx ou griffons, comme on voudra les appeler, — chez lesquels un corps de lion est complété par une tête, des ailes et une queue de faucon. C'est sous cette forme que Sésostris III est représenté foulant aux pieds



Fig. 6.

des ennemis, sur un pectoral du Musée du Caire, *Cat. gén.* n° 52002 (voir fig. 7)[1].

Pour résumer les choses dans l'ordre de leur évolution historique, aux griffons à tête et plumage de faucon ont succédé des sphinx à tête humaine, conservant encore les ailes et la queue de l'oiseau. Celles-ci se sont peu à peu stylisées en une sorte de manteau dont le contour rappelle encore nettement la forme générale du plumage; et c'est ce même manteau que nous retrouvons, facilement reconnaissable, sur le dos de cer-

[1] Sur le bas-relief du temple de Sahourê (Borchardt, *Sahure,* Blatt 8) on ne peut reconnaître si le lion ailé qui figure le roi écrasant ses ennemis avait une tête d'homme ou de faucon. Ce qui reste du plumage rappelle exactement les sphinx de Thoutmès IV.

tains sphinx composites d'époque romaine : de sorte qu'en dotant ces derniers de deux ailes éployées, les auteurs des bas-reliefs leurs donnaient en réalité deux paires d'ailes; mais l'une des deux était depuis longtemps méconnue et oubliée, transformée en vêtement.



Fig. 7.

Pour le *tablier,* cet accessoire qui contribue si largement à l'aspect ridicule de nos sphinx d'époque romaine, nous en avons déjà rencontré des exemples, au Nouvel empire, à propos du manteau. On pourrait multiplier ces exemples à volonté. Les sphinx qui, perchés au-dessus d'un lion, ornent les faces latérales des trônes royaux (fig. 8)[1] ou divins[2] sont souvent revêtus de ce tablier.

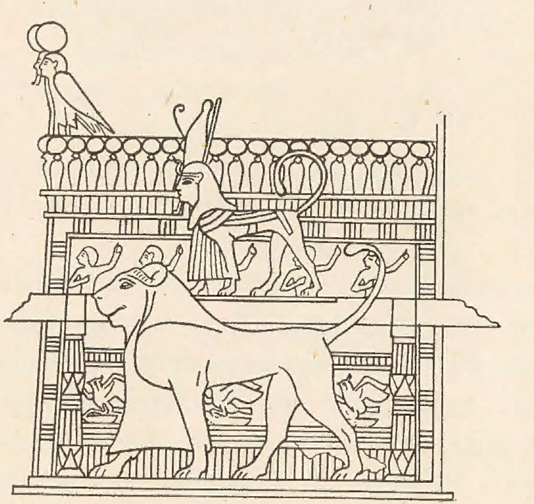


Fig. 8.

C'est donc, au moins depuis le Nouvel empire, un des ornements favoris des sphinx debout. Il est curieux de constater qu'à l'étranger les représentations *égyptisantes* de sphinx en sont fréquemment pourvues, comme d'un attribut essentiel et caractéristique. On en trouvera de nombreux exemples dans les illustrations du livre de

[1] D'après Prisse d'Avennes, *Histoire de l'art,* t. II, pl. 88.

[2] Par exemple sur les «trônes d'Amon» tels que Caire *Journ.* 38171 (Daressy, *Annales du Service des Antiquités,* t. IX, p. 64 et suiv.; pl. I) d'époque perse ou ptolémaïque, et sur les représentations de ces trônes sur les miroirs *Journal prov.* $\frac{27}{26}\big|\frac{11}{3}$ et $\frac{27}{26}\big|\frac{11}{4}$ (Daressy, *Annales,* t. III, p. 143-145; pl. II, 1). Sur l'un de ces miroirs (n° $\frac{27}{26}\big|\frac{11}{3}$) le sphinx porte le tablier, et sur les deux il écrase un serpent.

Poulsen, *Der Orient und die fruhgriechische Kunst*[1]; et l'on s'apercevra que, hors d'Égypte, ce vêtement fut très vite aussi déformé et aussi ridicule qu'il l'est sur les sphinx égyptiens d'époque romaine. Sur la figure 9[2] il

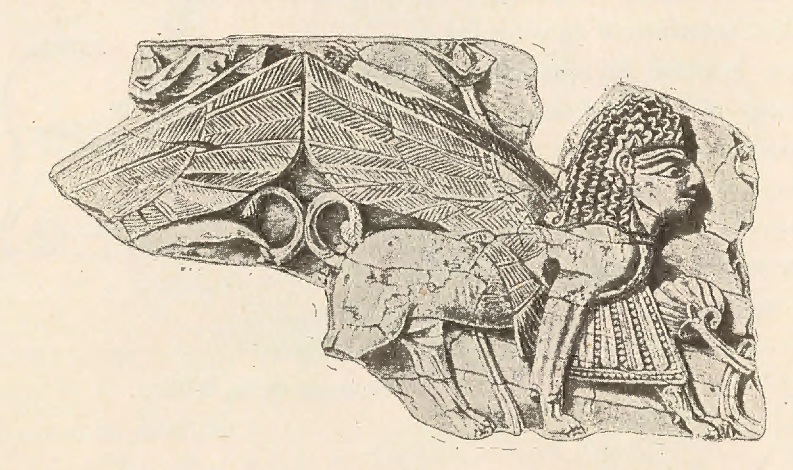


Fig. 9.

semble se rattacher aux ailes et sur la figure 10[3] il prend la forme des plumes d'une queue d'oiseau.

Ce tablier triangulaire tire probablement son origine du vêtement de même forme que portent parfois les rois ou les grands personnages. Mais dans certains cas on serait tenté d'y voir une stylisation de la crinière du lion, qui pend devant le poitrail. Assez souvent, en effet, chez des animaux qui sont des *lions* et non des *sphinx*, et qui manifestement ne portent aucun vêtement, la crinière a été traitée par l'artiste à la manière d'un tablier. Si l'on compare, par exemple, sur la figure 8, la crinière du lion et le tablier du sphinx, on aura peine à trouver entre eux une différence de forme. Il n'est pas interdit de supposer que ces deux origines possibles du tablier des sphinx, — vêtement royal ou stylisation de la crinière du

(1) Par exemple fig. 2, 11, 12, 24, 123.

(2) D'après Layard, *Monuments of Niniveh*, I, pl. 89 = Poulsen, *op. cit.*, fig. 24.

(3) D'après Layard, *Monuments of Niniveh*, II, pl. 68 = Poulsen, *op. cit.*, fig. 2.

lion, — se soient en réalité combinées en une seule : le sphinx, lion à tête humaine représentant le roi, aurait été doté d'un vêtement royal d'autant plus facilement que la crinière du lion rappelait un peu la forme de ce vêtement et qu'il suffisait d'une stylisation ingénieuse pour accentuer, par ce détail, l'assimilation du roi et du lion. Mais il se peut bien aussi qu'on ait d'abord, sans arrière-pensée, pourvu le sphinx du tablier royal, et que la silhouette résultant de cette addition ait incité ensuite certains artistes à traiter dans le même esprit la crinière des véritables lions.

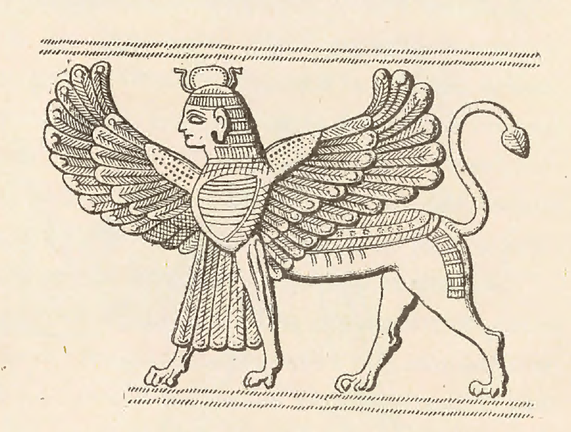


Fig. 10.

En somme les artistes d'époque romaine sont excusables s'ils n'ont pas toujours interprété de façon très heureuse le vêtement de leurs sphinx : bien avant eux on s'y embrouillait déjà et l'on confondait plumage et manteau, crinière et tablier. Loin de trop les blâmer, on peut admirer la constance avec laquelle ils essayaient de reproduire ces accessoires auxquels ils ne comprenaient plus rien.

Il en allait sans doute de même pour le «sautoir» en croix que leurs sphinx portent parfois autour des flancs. M. Perdrizet le rapproche de celui que l'on voit souvent sur des Isis-Aphrodites en terre cuite; et je croirais volontiers que ce rapprochement existait dans l'esprit des auteurs de nos bas-reliefs. Mais l'origine historique de ce sautoir doit être différente. J'y verrais un souvenir du large ruban qui, dès une époque bien antérieure, est souvent représenté noué autour de la poitrine des lions et dessinant une croix de Saint-André. La figure 11[1] en donne un très bon exemple. On en pourrait citer dès l'Ancien empire[2]. Les lions qui portent

(1) D'après Prisse d'Avennes, *Histoire de l'art*, t. II, pl. 13, n° 3.

(2) G. Jéquier, *Les pyramides des reines Neit et Apouit*, p. 6-7 et pl. IV-V.

sur leur dos certaines déesses syriennes sont parfois munis du même ornement[1]. Je ne connais pas de *sphinx* qui en soit pourvu. Ceux du Nouvel empire chez lesquels le plumage du dos s'est transformé en manteau ont, nous l'avons vu, une ceinture qui attache ce manteau autour

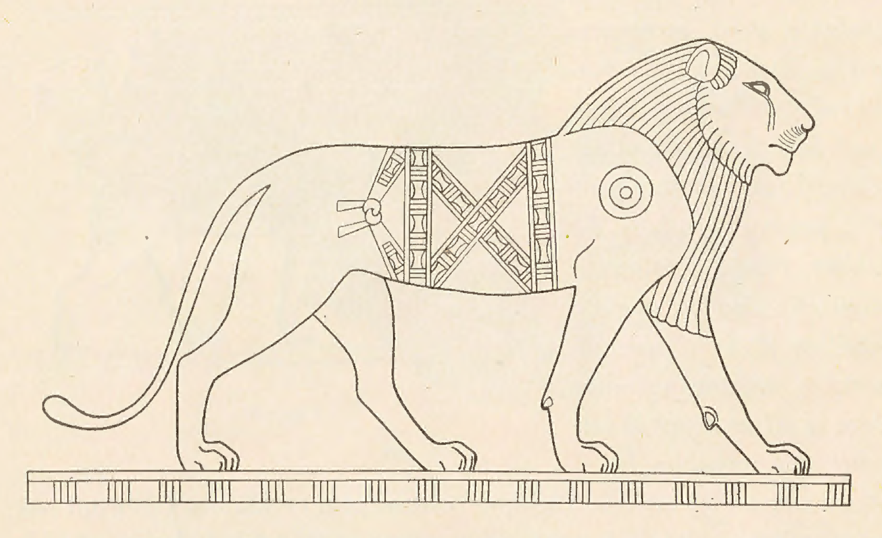


Fig. 11.

de la poitrine (fig. 4, 5, 8). Il me paraît probable que le sautoir des sphinx d'époque romaine devait, à l'origine, jouer le même rôle, mais qu'on avait modifié sa forme à l'imitation des rubans en croix représentés noués aux flancs des lions.

La coiffure de nos sphinx ne comporte que des éléments traditionnels : perruque, *klaft* royal et diadème, soit soit . La coiffure du sphinx de Thoutmès IV (fig. 6) peut rivaliser avec les plus compliquées parmi les coiffures de sphinx d'époque romaine. Celles-ci paraissent seulement

On peut observer sur ces mêmes lions combien, dès cette époque, la stylisation de la crinière est déjà avancée; il aurait suffi de peu de chose, si l'artiste y avait songé, pour donner à cette crinière la forme d'un tablier.

[1] Par exemple H. Bonnet, *Aegyptische Religion*, dans *Bilderatlas zu Religionsgeschichte von* D. Hans Haas (1924), n° 55.

plus ridicules par la gaucherie de l'exécution et la perte du sens des proportions. La tête de ces sphinx tardifs produit aussi une impression particulière du fait qu'elle est souvent représentée de face, et non plus de profil, comme elle l'est sur les sphinx plus anciens et comme semble l'exiger toute l'attitude du corps. Ce changement s'explique peut-être par le désir d'amalgamer diverses petites têtes d'animaux à la tête du sphinx. Lorsque cette dernière est de profil, elle peut assez facilement recevoir une tête de bélier, soudée à la nuque. Mais si l'on veut augmenter le nombre de ces têtes supplémentaires, l'effet produit devient pénible, comme dans le cas de *Journ.* 64938 (Pl. I, fig. 2). La position de face se prête mieux à ces additions, outre qu'elle permet d'en doubler le nombre.

Avec ce caractère *composite*, nous touchons à l'un des aspects originaux de nos sphinx de basse époque. Nous trouvons en eux une manifestation nouvelle de cette tendance au syncrétisme qui va en s'exagérant de plus en plus depuis le Nouvel empire et surtout dans les derniers siècles de la religion égyptienne. Pour s'assurer une protection plus efficace, on combine avec l'image d'une divinité principale certains éléments, de préférence les têtes, d'autres divinités. Dans le cas de nos sphinx, une place spéciale est souvent faite à l'une de ces têtes additionnelles, celle de crocodile. Généralement plus grosse que les autres, elle se rattache au poitrail du sphinx, ce qui la met presque sur le même plan d'importance que la tête humaine; au lieu que les autres sont comme des protubérances de cette dernière. Peut-être faut-il expliquer cette primauté accordée au crocodile par l'importance que prit, à l'époque gréco-romaine, le Fayoum, domaine propre du dieu Sobek.

Nous avons observé la présence sur certaines stèles (pl. II, fig. 2; p. 10) d'un Bès qui se tient debout devant le sphinx et brandit son couteau. C'est que Bès est, lui aussi, un dieu secourable et protecteur. Il figure souvent sur les bâtons magiques du Moyen empire[1], aux côtés de ces griffons ailés qui, à beaucoup d'égards, ressemblent à nos sphinx. Et, en même temps que ces derniers, Bès devient lui aussi « composite », et de la même façon. On connaît ces Bès-panthées qui, à droite et à

[1] Par exemple Caire *Cat. gén.* 9434 (Daressy, *Textes et dessins magiques*, p. 44 et pl. XI).

gauche de leur coiffure de palmes, portent étagées les mêmes petites têtes animales que nous retrouvons sur les côtés du *klaft* de nos sphinx[1].

S'ils sont en relation avec Bès, nos sphinx doivent avoir des liens de parenté encore plus étroite avec Amon, puisque le relief *Journ.* 37538 est dédié «au dieu ammonien». Cette parenté n'est pas une chose absolument nouvelle. Sur un sceau du Nouvel empire[2], un sphinx est représenté et appelé *Amon-Râ*. Le sphinx de Thoutmès IV foulant aux pieds des ennemis (fig. 6), outre son diadème et son *klaft*, porte sur le côté de la tête une corne de bélier, attribut ammonien, de forme exactement semblable aux cornes des Zeus-Ammons. D'ailleurs les sphinx à tête de bélier, tels ceux de Karnak, sont eux-mêmes un témoignage du lien qui existait, dans l'esprit des Égyptiens, entre Amon et le sphinx. Nous avons vu que l'une des formes les plus simples des sphinx composites d'époque romaine comporte seulement une tête humaine et une tête de bélier, soudées dos à dos. Ce type se rencontre non seulement sur des bas-reliefs, mais assez souvent aussi sous forme de petites statuettes, généralement en stéatite ou autre pierre tendre.

D'autre part, le caractère composite des sphinx a pu être, en lui-même, une raison supplémentaire de voir en eux des représentations d'Amon. Celui-ci étant, d'après la théologie du Nouvel empire, un dieu suprême, qui domine et absorbe plus ou moins tous les autres, il est normal d'ap-

[1] Daressy, *Textes et dessins magiques*, n°s 9428, 9429 (pl. X). Ici les têtes additionnelles sont sur les côtés de celle de Bès. La coiffure ordinaire de celui-ci est remplacée par un diadème compliqué rappelant celui de nos sphinx. — Daressy, *Statues de divinités*, n°s 38846, 38848, 38849, 38851 (pl. XLIII). Dans la collection Bircher est en vente un beau bas-relief en calcaire (62×80×12 cm.) représentant Bès debout, sa coiffure encadrée à droite et à gauche par quatre petites têtes d'animaux (on reconnaît bélier, taureau, ibis, faucon, chacal?, lion?). A droite de sa tête, un ibis est assis sur le signe —, à gauche un cynocéphale dans la même position. Bès est doté de quatre bras et de quatre ailes éployées. A ses pieds sont étendus deux prisonniers, bras liés derrière le dos. Au-dessous, dans un registre distinct, figurent, de gauche à droite, trois prisonniers, un lion, deux scorpions, trois prisonniers. — Un autre beau Bès composite est dessiné sur le papyrus magique *Brit. Mus.* 1834 (reproduit dans Hopfner, *Offenbarungszauber*, t. I, p. 213, fig. 10; cf. fig. 22).

[2] Musée de Berlin, n° 3640; Roeder, *loc. cit.*, p. 1303.

peler Amon un être qui réunit en lui-même des attributs du plus grand nombre possible de dieux. C'est ainsi que l'on rencontre, à une époque tardive, ces «Amon-Râ panthées» aussi composites et monstrueux que nos sphinx ou que les Bès panthées.

Un exemple excellent est fourni par une statuette en bronze du Musée du Caire, *Cat. gén.* n° 38696[1]. Le corps est celui d'un homme aux jambes courtes et légèrement fléchies, rappelant celles de Bès. Les genoux et le phallus ont la forme inattendue d'une tête de lion. Le ventre est constitué par un énorme scarabée muni d'ailes d'oiseau qui entourent les reins de la statue et enserrent, par derrière, le corps d'un épervier. Les bras sont humains, pliés aux coudes, et tenaient des attributs maintenant perdus. La tête, coiffée du *klaft* et couronnée du diadème *atef*, est double : par devant, c'est celle d'un bélier à longues cornes recourbées, par derrière celle d'un chacal. En dépit de la tête de bélier, on pourrait hésiter sur l'identité du dieu ainsi figuré, si l'inscription démotique gravée sur le socle ne disait expressément qu'il s'agit d'Amon-Râ. Son caractère composite est sans aucun doute son principal titre à cette appellation. Il doit en être de même, dans quelque mesure, pour nos sphinx, quoique leur parenté avec Amon soit, nous l'avons vu, plus ancienne et mieux établie.

Essayons de résumer les remarques qui précèdent. Il apparaît que les scènes où le roi est représenté en sphinx foulant aux pieds ses ennemis ont dû avoir une part importante dans la constitution du type de bas-relief qui nous occupe. Le relief *Journ.* 57538, où figure encore un de ces ennemis, est caractéristique à cet égard; et c'est sur de telles scènes que nous avons trouvé l'origine du vêtement de nos sphinx.

Mais, pour le simple particulier, Sémites et Nègres ne sont pas les ennemis les plus à redouter. Dans la vie quotidienne, d'autres dangers l'entourent d'une menace plus fréquente et plus immédiate : les serpents et les scorpions, par exemple. C'est pourquoi les prisonniers disparaissent et le sphinx prend le caractère de ces félins ailés qui, de leur bouche ou de leur couteau, protégeaient les dévots possesseurs des bâtons magiques. Par leur but, nos bas-reliefs s'apparentent évidemment à ceux-ci, de

[1] Daressy, *Statues de divinités*, p. 178 et pl. XXXVII.

même qu'aux cippes d'Horus sur les crocodiles. Bès, qui .est souvent représenté sur ces cippes et sur les bâtons magiques, est aussi en relation avec nos sphinx, tantôt par sa présence effective à leurs côtés, plus encore par le parallélisme que nous avons constaté dans la constitution des types Bès-panthée et sphinx composite : on amalgame au corps du sphinx, ou à celui de Bès, des attributs de divinités multiples qui assureront une protection plus complète et plus efficace. Et ce syncrétisme contribue à faire assimiler les sphinx composites avec Amon, assimilation facilitée par les affinités existant déjà entre eux dans la tradition religieuse.

O. Guéraud.

DÉCOUVERTE À SAQQARAH

D'UNE

PARTIE DE LA MOMIE DU ROI ZOSER

(avec une planche)

PAR

J.-P. LAUER ET D[R] D. E. DERRY.

A la fin de mai 1934, voulant contrôler les mesures du caveau de granit de la Pyramide à degrés données par J. S. Perring sur ses plans [1], je résolus de m'introduire moi-même dans ce caveau, malgré l'exiguïté extrême de son accès actuel. L'énorme bouchon de granit [2] pesant près de 4 tonnes, qui obturait l'orifice d'accès normal, n'a en effet pu être enlevé par les voleurs qui durent se contenter de le déplacer légèrement et d'en casser une petite partie. Un homme peut ainsi, à condition d'être assez mince, se laisser glisser, en levant les bras verticalement, jusqu'au sol à l'intérieur du caveau à une profondeur de 2 m. 70.

En remuant un peu le résidu poussiéreux qui recouvrait ce sol, je trouvai, à mon grand étonnement, plusieurs ossements humains, parmi lesquels je remarquai en particulier un pied momifié bien conservé (voir planche). Comme la saison des fouilles était achevée, je laissai ces ossements en place, et c'est seulement au début de la campagne nouvelle, en novembre 1934, que je les fis rechercher et envoyer à M. le D[r] Derry, professeur d'anatomie au Caire.

Cette découverte était assez étrange, car la Pyramide avait été visitée plusieurs fois au cours du siècle dernier par des explorateurs qui disaient n'avoir rien trouvé dans le caveau de granit.

Von Minutoli et Segato, qui furent les premiers à pénétrer dans la Pyramide à l'époque moderne, en 1821, avaient recueilli cependant dans

---

[1] *The Pyramids of Gizeh*, Part III, pl. XII.

[2] Lauer, *La Pyramide à degrés, l'Architecture*, fig. 16 et pl. XVII et XVIII, 2.

un des passages et non dans le caveau même les restes d'une précieuse momie abandonnée par les voleurs[1]. Von Minutoli écrit à ce propos[2] : « . . . Mir wurden blos die Bruchstücke einer kostbaren Mumie zu Theil, ohne Zweifel die Reste des hier beigesetzten Fürsten. Sie bestanden in einem stark vergoldeten Schädel und zweien ebenfalls vergoldeten Fussohlen; aber auch diese in ihrer Art einzigen Stücke wurden ein Raub der Wellen. . . ».

H. Vyse, à la suite des remarquables travaux effectués par son collaborateur Perring sous la Pyramide en 1837, écrit[3] : « . . . At all events, it did not appear to have been used as a tomb, for, had a body been placed within it, some remains would probably have been found, as it could not have been conveyed away through the present forced entrance, unless it had been broken into small pieces. . . ».

Comment donc expliquer que ni Von Minutoli et Segato, ni Vyse et Perring n'aient rien trouvé dans le caveau, alors qu'un siècle après nous y avons recueilli une série d'ossements? La seule raison plausible semble être qu'aucun d'eux n'avait dû y pénétrer en personne. Ils se fièrent vraisemblablement à leurs ouvriers qui, ne voyant ni cercueil ni momie, en auront conclu qu'il n'y avait rien.

Perring, par contre, avait trouvé une trentaine de momies[4] de basse époque dans la grande galerie probablement *saïte,* qui, partant de la face sud de la Pyramide, débouche au sommet du grand puits central.

Depuis les travaux de Perring on avait donc admis que le caveau de granit était vide et que les divers restes humains retrouvés dans des couloirs de la Pyramide provenaient d'enterrements de basse époque.

Récemment pourtant, en 1926, M. Battiscombe Gunn avait réussi à pénétrer dans le caveau de la Pyramide pour y relever les signes gravés sur les blocs de granit. Il avait recueilli alors une partie de colonne vertébrale ainsi qu'un morceau d'os iliaque et s'était demandé si ces ossements n'auraient pas pu appartenir à Zoser. C. M. Firth, pensant au

(1) Voir D. Valeriani, *Nuova illustrazione istorico-monumentale del Basso e dell'Alto Egitto,* t. I, p. 387.

(2) *Reise zum Tempel des Jupiter Ammon,* chap. xiv, p. 298-299.

(3) *The Pyramids of Gizeh,* vol. III, p. 45-46.

(4) *Ibidem,* vol. III, p. 44-45.

contraire qu'ils devaient provenir d'une des momies de la galerie sud, qui serait tombée en se brisant dans le puits, et qu'ils auraient été introduits ainsi fortuitement dans le caveau au cours des nombreux travaux de déblaiement, n'y avait guère prêté attention. Il les avait déposés avec une fiche dans un coin de nos magasins où ils ont été retrouvés cet hiver par M. Quibell qui les a remis à M. le Dr Derry.

Ce dernier expose ci-après en détail les observations extrêmement importantes et intéressantes qu'il a pu faire sur ces ossements retrouvés par M. B. Gunn et par moi-même dans le caveau de la Pyramide, en particulier sur le pied momifié (voir planche), qui est vraisemblablement le plus ancien spécimen connu de momification.

De ces observations, il résulte que ces divers ossements proviennent d'un seul corps et datent certainement de l'Ancien Empire. Ils n'ont ainsi pas pu appartenir à l'une des momies de basse époque de la galerie sud, et sont par conséquent, selon toutes probabilités, les restes de Zoser lui-même. Outre, en effet, l'impossibilité matérielle de rouvrir suffisamment le caveau pour un nouvel enterrement après le blocage de son orifice d'accès par le bouchon de granit, sans de graves dommages, on concevrait bien difficilement qu'un personnage quelconque ait pu, dès l'Ancien Empire, usurper le tombeau d'un monarque aussi fameux.

Il est enfin fort possible que les restes de la précieuse momie, brièvement décrite par Von Minutoli et malheureusement perdue depuis dans un naufrage, aient appartenu également à Zoser. Les voleurs auraient en partie brisé sa momie pour la sortir du caveau, et l'auraient ensuite abandonnée dans un coin de la Pyramide, après l'avoir dépouillée de ses bijoux.

J.-P. Lauer.

REPORT ON HUMAN REMAINS

FROM THE GRANITE SARCOPHAGUS CHAMBER

IN THE PYRAMID OF ZOSER.

During the recent work undertaken in the Pyramid of Zoser by Mr. J. E. Quibell and M. J.-P. Lauer, some fragments of a human body were discovered in the granite chamber by M. Lauer, which were submitted to me for examination on November 15th, 1934. They consisted of :

1. *The upper half of the right humerus* with the skin and tissues covering the shoulder. Concealed by these tissues were found the acromion process and part of the spine of the scapula as well as the terminal part of the acromial end of the clavicle still in articulation; the skin is black and extremely tough and where it covered the head of the humerus it has preserved the form given to it by the underlying bone.

2. *The first left rib* with the cartilage which attached it to the manubrium sterni as well as the articular disk of fibro-cartilage and the remains of the costo-clavicular ligament.

3. *The manubrium sterni* with the first and a fragment of the second pieces of the body of the sternum. The joint between the manubrium and body has become completely ossified and there is no sign whatever of the original line of union. The cartilage which attached the first and second right ribs to the sternum is still present.

4. *A fragment* of one of the ribs of the right side.

5. *The left foot* complete anterior to the joints between talus and navicular bone and calcaneus and cuboid. All the parts posterior to the navicular and cuboid bones have disappeared. The foot was still partially wrapped in linen including all the toes and a part of the metatarsal region. The linen had been soaked in some adhesive material, possibly resinous, which had rendered it hard and practically imperishable. On removal of some of the upper layers of linen it was found that an effigy of the tendons on the dorsum of the toes had been modelled in linen so that they overlay the actual structures which are intact beneath.

In order to produce this appearance of the tendons in relief, the linen employed for the purpose must have been soaked in some substance and while still moist have been moulded into shape by pressing it down at intervals. When dry the whole foot including the modelled part was completely enswathed in further bandages.

The particular interest of this in the present instance is that such methods seem to have been employed only in the time of the Ancient Empire. In 1908 Professor Sir Grafton Elliot Smith examined a mummy which had been presented to the Museum of the Royal College of Surgeons in London by Sir Flinders Petrie. This was said to be the mummy of a certain Ranefer and had been found in a tomb in the neighbourhood of the pyramid of Meydûm. On examination it was found that the mummy «was encased in a hard and thick carapace of resinous paste, which had been moulded when soft into the form of the body. The head and face had been particularly well modelled : the wig was faithfully represented and coloured brown with a resinous paste painted on the surface of the mask : the features (nose now destroyed) were carefully fashioned. . . ». The genital organs were likewise represented in the same materials. This mummy was referred to the time of the Vth dynasty.

Two other cases, both examined by the present writer, exhibited similar methods. One was that of a man known as Setka, a Judge of the Vth dynasty discovered by Professor H. Junker in a tomb near the Great Pyramid at Giza. In this mummy the head had already been destroyed, so that it is not possible to say whether the face had been represented in the linen wrappings, but the external genitals were so perfectly reproduced entirely in linen that in the photograph of the mummy they appear to be the actual organs.

The second case was that of a woman of the VIth dynasty discovered in a tomb opened by Dr. G. A. Reisner in the great necropolis to the west of the pyramid of Cheops. In this case the nose and lips were so perfectly represented in linen that the onlookers believed them to be the actual features. The eyes and eyebrows were outlined in paint and the head was bandaged in the form of the conventional wig. The breasts, including the nipples, had also been moulded in linen so that seen through the thin linen garment in which the mummy was clad they had

all the appearance of the original organs. They were removed intact and beneath them were further layers of linen. The actual tissues were only seen with difficulty and were represented by little more than fragments of skin. It should be noted that in all these cases the representations of features or organs were produced not by moulding over the actual structures but were separately modelled in linen in the course of wrapping the mummy, and that in every case layers of linen wrappings separate the effigy from the structure it is intended to represent.

As already mentioned, all these cases belonged to the Ancient Empire at a time when the Egyptians had not perfected the embalming technique which at a later date was so perfect that the face and entire body were preserved. There was therefore no longer any necessity for effigies and they are not found after the period of the Old Empire.

Now in the case to which this note specially refers, the foot was removed from the sarcophagus chamber in the Pyramid of Zoser and as it is impossible that any other body could have been introduced through the only means of ingress which is a narrow hole made by tomb robbers, it is practically certain that it belonged to the man whose body was originally placed in the tomb; and as the method of representing the principal features of the man or woman as has been described was only practised in the Ancient Empire, then the foot and other parts must have been those of the original occupant, who could have been none other than the King Zoser himself.

After the discovery by M. Lauer of the parts of the mummy described above, Mr. Quibell found a part of the thoracic vertebral column consisting of six vertebrae, probably the fourth to the ninth inclusive, still joined together by the intervertebral discs of fibro-cartilage, and also a portion of a right hip bone of a man. These two parts had been brought out of the sarcophagus chamber by Mr. Battiscombe Gunn in the spring of 1926, and he had labelled them accordingly. There is no reason to doubt but that they are further portions of the original mummy. Zoser was of advanced age at the time of his death as is evidenced by the condition of the sternum, which, with the hip bone, suggests that he was strongly built.

D. E. Derry.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

SUR LES

TRAVAUX EXÉCUTÉS EN 1934-1935

DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE

DE LA NÉCROPOLE MEMPHITE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

La découverte d'un monument important entraîne, après la fouille et le déblaiement, une série de travaux plus modestes en apparence, travaux qui n'ont plus rien de sensationnel, mais qui donnent en réalité à la trouvaille toute sa valeur. La recherche des moindres vestiges du plan, l'étude minutieuse de tous les fragments recueillis et des rapports qu'ils peuvent avoir entre eux, la reconstitution des tableaux et parfois même des parois entières, sont œuvre de longue haleine qui absorbe toute l'activité d'un archéologue et ne lui permet pas d'entreprendre à côté de cela des fouilles importantes.

Les choses en sont là au temple funéraire de Pepi II, dont le relevé complet est en bonne voie d'exécution. Le dessinateur auquel a été confiée cette tâche, Ahmed Eff. Youssef, a acquis maintenant une grande habileté dans ce travail de reconstitution autant que de copie, et grâce à son concours j'ai pu arriver à des résultats très satisfaisants pour la mise en état de certaines parties du temple qui paraissaient complètement perdues. Les efforts ont été cet hiver en grande partie consacrés aux restes du sanctuaire, et surtout aux grands tableaux d'offrandes alimentaires, qui devaient originairement couvrir une cinquantaine de mètres carrés; de très grands panneaux de ces parois qui ont pu être reconstitués et remontés dans un magasin construit à cet effet donnent une idée de la richesse et de la perfection de ce décor.

Dans le tombeau du roi je n'avais pu, au cours de la saison précédente, m'occuper que de la petite antichambre et de l'entrée du couloir dont beaucoup de fragments, gisant sur place, m'avaient permis de reconstituer une partie des inscriptions qui décoraient primitivement les parois démolies. Dès le début de l'hiver, j'entrepris le déblaiement des deux grandes salles qui constituent le tombeau proprement dit et qui se trouvaient encore encombrées d'une masse énorme de débris provenant de l'activité des voleurs d'autrefois; ceux-ci avaient non seulement bouleversé le *serdab* jusqu'à n'en plus laisser la moindre trace, mais aussi démoli des parois entières, fouillé derrière celles-ci dans les matériaux de remplissage de la fosse et défoncé le dallage, par places jusqu'à 2 mètres de profondeur. Il faut, pour qu'ils se soient livrés à un travail aussi considérable dans les conditions les plus difficiles, qu'ils aient connu l'existence de cachettes à objets précieux, dissimulées dans l'épaisseur des murailles ou sous le dallage.

Malgré ces démolitions, les couvertures étaient restées en place, mais dans un équilibre si menaçant que la première chose à faire, avant de déblayer les salles, était de soutenir les énormes dalles de toiture par des étais puis par des murs remplaçant les parois disparues. Cela fait, grâce au concours de M. E. Baraize, les tas de débris furent enlevés et tous les morceaux portant des inscriptions, transportés à l'extérieur pour être plus facilement étudiés, triés et groupés. Le résultat de ce travail fut assez satisfaisant pour me permettre d'entreprendre la reconstruction des parties détruites.

Dans la salle du sarcophage, le bloc énorme qui constituait à lui seul la majeure partie de la paroi nord était encore en place, mais l'assise supérieure avait été démolie; un certain nombre de morceaux ont pu maintenant retrouver leur place primitive. La paroi sud de la salle était complètement détruite, à part un grand triangle resté en place dans l'un des coins; une série de fragments avaient cependant été copiés et reconnus dans les précédentes publications comme se raccordant et ayant dû occuper le centre du panneau. La découverte, dans les déblais qui encombraient la pièce, d'un grand nombre d'autres morceaux d'inscriptions m'a permis de reconstruire le mur, sinon dans sa totalité, du moins de façon à réduire les lacunes à un minimum que nul n'eût osé espérer.

La situation se présentait plus mal encore dans l'antichambre, où la paroi sud avait disparu tandis que de celle de l'est il ne restait que la pointe du tympan triangulaire, entre les deux grandes dalles de la couverture. J'eus l'heureuse surprise de découvrir dans les décombres, au-dessous de ce fragment suspendu dans le vide, la grande pierre qui formait la deuxième assise de la muraille et constituait en même temps le linteau de la porte du *serdab;* les lignes d'inscriptions qui couvrent ce bloc occupent donc toute la largeur de la paroi et se complètent, en dessus et en dessous, au moyen de quelques fragments de beaucoup plus petites dimensions. Ici encore, bien que réduites d'une partie de leur longueur, les lignes donnent une série importante de formules funéraires, dont plusieurs sont nouvelles.

J'ai également retrouvé et remis en place un certain nombre de fragments à l'angle de la paroi nord, à côté de la porte du couloir; par contre j'ai dû renoncer à l'espoir de reconstituer, même partiellement, le panneau de la paroi sud de cette salle, le nombre des morceaux retrouvé étant trop minime.

Tous les textes récupérés cette année, joints à ceux recueillis au cours de la saison précédente, forment ainsi une collection considérable qui a été copiée entièrement et donnera lieu à une publication faisant suite à celles des inscriptions d'Oudjebten, de Neit et d'Aba.

Un petit travail de nettoyage du terrain, exécuté à l'angle sud-est de l'enceinte de la pyramide de Neit, a amené la découverte d'un deuxième mur d'enceinte, en briques, élevé si près de la grande muraille de Pepi, qu'il ne reste entre les deux constructions qu'un espace à peine assez large pour pouvoir s'y glisser. La porte du nouveau mur de brique, placée dans l'axe de celle du mur de pierre, et s'ouvrant ainsi en face d'une paroi pleine, était donc pratiquement inaccessible de l'extérieur, fait inadmissible pour l'unique entrée d'un monument important. Il faut en conclure que les tombeaux de Neit et d'Apouit, qui forment un seul groupe, datent d'une époque antérieure au remaniement du plan de la pyramide de Pepi et au déplacement du grand mur à 4 mètres environ au delà de son tracé primitif. C'est une confirmation de la théorie émise précédemment, que les deux reines en question ont précédé Oudjebten dont

la pyramide fut construite, en l'an 33, à une distance suffisante du gros mur de Pepi pour être facilement accessible.

Au début de la saison, de petites fouilles ont été pratiquées sur deux points de la nécropole qui paraissaient présenter un intérêt particulier et la possibilité de compléter les travaux antérieurs. A côté des tombeaux des vizirs, un petit coin de terrain était resté inexploré parce que recouvert d'une masse de déblais qui, à juger d'après leur nature, devaient provenir du travail de Mariette au Mastabat Faraoun. Sous ces débris se trouvait un tombeau du type ordinaire de la région, avec un grand puits aboutissant à une chambre très bien conservée dont les trois parois en pierre sont couvertes de sculptures peintes. A part de menus détails, ces reliefs n'ont rien qui les distingue des autres tombeaux de particuliers du voisinage; les inscriptions nous apprennent qu'ils ont été faits pour le châtelain *Sebekhotep*, donc un fonctionnaire de rang moyen, attaché à la cour. Aucun objet n'a été recueilli au cours de cette fouille et d'ailleurs la place qu'occupe au fond du puits, en position d'attente, le grand couvercle de la fosse-sarcophage, paraît indiquer que la tombe n'a pas été occupée.

En bordure de la nécropole, vers le nord-est, un monticule isolé contrastait avec tous les autres par ses grandes dimensions et paraissait devoir recouvrir un monument important; des sondages pratiqués en divers points montrèrent qu'il n'en était rien et qu'il s'agissait, en réalité, d'un enchevêtrement de tombeaux, en majorité assez modestes. Les quelques puits vidés aboutissent à des chambres du type ordinaire, en briques ou en pierre, mais sans décor et sans aucun reste du mobilier funéraire. Une seule de ces tombes est décorée de peintures d'une exécution soignée et en bon état de conservation, disposées sur les trois parois suivant le schéma usuel, au nom d'un appelé généralement *Khetou*, abréviation de *Nekht-Noferkara*.

Gustave Jéquier.

BLOCS DÉCORÉS
PROVENANT DU TEMPLE DE LOUXOR

(avec 6 planches)

(*suite*)[1].

BAS-RELIEFS D'AKHENATON

PAR

AHMED FAKHRY.

I

Nombreux sont les égyptologues qui se sont intéressés à la vie d'Akhenaton. Ils ont travaillé surtout à El-ʿAmarneh, et peu d'entre eux ont consacré une partie de leurs études aux cinq ou six premières années de son règne passées à Thèbes. C'est à Thèbes, pourtant, que nous devons chercher les premières étapes de l'évolution de ses idées sur l'art et la religion. Il semble que dans les premiers temps de son règne Amenophis IV n'avait pas l'intention d'effectuer un changement quelconque dans le culte d'Amon. Au temps de ses prédécesseurs, on pratiquait à Thèbes le culte solaire, et Aton même y avait son temple avant le règne d'Amenophis IV. Celui-ci devait être, ce me semble, adonné au culte solaire dès sa jeunesse.

A son avènement au trône il voulut, en signe de piété, construire à Thèbes, tout près de celui d'Amon, un grand temple pour Aton. Jusqu'à ce moment, le jeune roi avait sûrement gardé, à l'instar de ses ascendants, tout son respect au dieu Amon. L'existence de son nom Amenḥotep sur

[1] Voir *Annales du Service*, XXXIV, p. 88-93.

les stèles de Silsileh[1] et de Zernikh[2], et même sur les murs de son temple consacré à Aton, nous en fournit une preuve.

Nous ignorons jusqu'ici les raisons pour lesquelles Akhenaton a livré une guerre sans répit aux autres dieux et plus particulièrement à Amon. Sa préférence pour le dieu Ḥorakhti aux dépens du «Roi des dieux» a dû provoquer la jalousie des prêtres. Le clergé, qui était certainement riche et très puissant, avait sans doute inquiété le roi à cause de sa puissance même. C'est peut-être pour échapper à ce clergé qu'il décida de quitter Thèbes et d'établir une autre capitale en Moyenne-Égypte. Il abandonna, pour ainsi dire, le champ de bataille pour aller adorer son dieu et vivre tranquillement loin de ses ennemis.

II

M. N. de Garis Davies, dans son excellent article *Akhenaten in Thebes* (dans *J. E. A.*, vol. IX, p. 132-152), a traité de tous les monuments de la nécropole thébaine qui datent en général du commencement de ce règne.

Le but de cet article est la publication de quelques bas-reliefs du commencement de ce règne qui ont été retrouvés aux alentours du temple de Louxor. Ces blocs, d'où proviennent-ils? Sont-ils les restes d'un temple que le roi avait élevé à Louxor ou bien ont-ils été apportés de son temple de Karnak? M. Daressy, en 1893, dans sa *Notice explicative du Temple de Louxor*, p. 4, dit : «Une chapelle dédiée à Aten (représenté par un disque solaire émettant des rayons terminés par des mains) fut élevée à côté du temple. Elle ne subsista pas longtemps, car, détruite après la mort des rois hérétiques, les matériaux dont elle était construite furent employés dans les murailles de diverses parties du grand édifice.» Mais Legrain dit[3] : «Je ne crois pas, comme M. Daressy, qu'une chapelle d'Aten ait été

(1) L., *D.*, III, 110 *i*; Legrain, *Ann. du Service*, III, p. 262-264.

(2) La stèle de Zernikh date d'avant la révolution religieuse. Le nom d'Aton n'était pas encore entouré d'un cartouche, et le nom du roi était écrit Amenḥotep (voir Legrain, *Ann. du Service*, III, p. 259-262).

(3) Legrain, *Ann. du Service*, IV, p. 147.

élevée à Louxor. Les matériaux qui en proviennent sont absolument semblables en dimensions (et ces dimensions sont spéciales au temple d'Aten de Karnak) à ceux qui remplissent le IXe pylône»[1].

Des blocs semblables, ornés de bas-reliefs d'Akhenaton, ne se trouvent pas seulement à Louxor, mais aussi à Médamoud, à Qous et à Armant[2].

Viennent-ils de Karnak? Mais pourquoi ce transport, puisque dans ces localités on avait des matériaux tout transportés provenant des temples antérieurs? N'est-il pas plus probable qu'Akhenaton, après sa révolte contre Amon, a construit, dans les environs de chaque grand temple, une chapelle, qu'il consacra à son dieu? Toutes ces chapelles ayant été construites simultanément par le même roi et pour le même dieu, la ressemblance entre les blocs et leurs décors serait toute naturelle. On trouve le nom du temple *Gem-pa-Aton-m-per-Aton* sur quelques-uns des blocs de Louxor, mais cela n'implique pas nécessairement que lesdits blocs proviennent de Karnak, car peut-être Amenophis IV, en construisant lesdites chapelles, a-t-il voulu les considérer comme faisant parties intégrantes du grand temple de Karnak et, pour cette raison, leur a-t-il donné le même nom[3]. Il faut espérer que les fouilles de M. Chevrier au temple d'Aton à Karnak donneront, après la publication de tous les blocs, une solution définitive à cette question. Si, par exemple, les blocs de Louxor et de Médamoud venaient se raccorder avec les blocs du temple de Karnak, on serait définitivement fixé sur leur provenance.

III

Je donne ici les références que je connais relativement aux bas-reliefs de l'époque d'Amenophis IV que l'on a rencontrés à Thèbes et ses alentours[4].

(1) Ces blocs ne mesurent, en effet, que 0 m. 520 × 0 m. 215 × 0 m. 215, soit une coudée royale de 7 palmes (28 doigts) de longueur sur 3 palmes (12 doigts) pour les autres dimensions (cf. Pillet, *Revue de l'Égypte ancienne*, II, p. 141, et aussi Breasted, *Ancient Records*, II, p. 382, note *c* et p. 383, note *a*).

(2) Voir plus bas, p. 39.

(3) Pour les temples d'Aton, voir Breasted, *Ä. Z.*, 40, p. 110 ff.

(4) Les monuments de ce roi à Thèbes qui datent d'avant sa révolution contre

1. — KARNAK.

A. IXe pylône. — Après la mort d'Akhenaton, les prêtres d'Amon reprirent leur pouvoir. Son beau-fils Tout-ʿankh-amon ressuscita le culte d'Amon. Quand Ḥoremḥeb prit le trône, il commença à démolir tous les monuments de la famille hérétique. Il substitua son nom à celui de Tout-ʿankh-amon sur tous les monuments de Karnak, Louxor et de la rive gauche. Le temple d'Aton fut démoli et employé comme carrière pour remplir les flancs du IXe pylône de Karnak. C'est dans ce pylône que les premiers égyptologues virent les blocs d'Amenophis IV qui ont prouvé l'existence de son temple à Karnak. Lepsius, Prisse d'Avennes, Brugsch, Wiedemann, Bouriant et d'autres ont examiné ces pierres [1]. Legrain retira du même IXe pylône un grand nombre de blocs, dont 67 sont exposés au Musée du Caire [2]. En restaurant ce pylône, M. Pillet a extrait près de 300 blocs ayant les mêmes dimensions que les autres [3].

B. Salle Hypostyle. — Un bloc portant le cartouche de ce roi a été retrouvé par M. Wiedemann dans le mur nord au haut de l'escalier

---

Amon et le changement de son nom sont uniquement les tombeaux de certains fonctionnaires, quelques fragments de statues trouvés par Legrain (*Ann. du Serv.*, VII, p. 228-229) et les bas-reliefs que je vais énumérer. Au Musée de Florence, il y a un fragment de statue originaire de Thèbes, publié par Schiaparelli, *Museo archeologico di Firenze*, p. 464 (cf. Gauthier, *Livre des Rois*, p. 352, note 2). Fl. Petrie (*Historical Scarabs*) donne trois scarabées, n°s 1310, 1311 et 1312, avec le nom «Amenophis», mais sans indication d'origine. Au Musée de Berlin (Erman, *Ä. Z.*, 38, p. 114) existe un gros scarabée qui ressemble aux scarabées commémoratifs d'Amenophis III sans allusion à la chasse. M. Daressy a publié dans les *Annales du Service*, XVI, p. 178, une note sur un autre scarabée de même type acheté par un officier anglais à Louxor; les inscriptions y sont plus nombreuses, et il est mieux conservé que celui de Berlin.

(1) Pour la bibliographie de ces pierres, voir Maspero, *Histoire de l'Orient*, II (*The struggle of the Nations*), p. 317 (cf. Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 349).

(2) Pillet, *Revue de l'Égypte ancienne*, II, p. 141.

(3) Voir les rapports de M. Pillet dans les *Annales du Service*, t. XXII, p. 249-251, t. XXIII, p. 129 et t. XXIV, p. 81.

(cf. Wiedemann, *Geschichte*, p. 399). MM. Pillet et Chevrier ont trouvé beaucoup de ces blocs formant les fondations des colonnes [1].

C. Temple d'Amenophis II (entre le IXe et le Xe pylônes). — Wiedemann a retrouvé un bloc bâti dans le mur sud du temple (Wiedemann, *Geschichte*, p. 399). Lepsius a signalé aussi et publié quelques autres blocs (cf. *Denkm.*, Text, III, p. 49-51 [2]).

D. Temple de Khonsou. — M. Borchardt (*Ä. Z.*, 61, p. 37 ff.), dans son article *Verbaute Blöcke aus dem Khons-Tempel in Karnak*, fait mention de quelques blocs du temps d'Amenophis IV (voir *ibid.*, p. 40, bloc n° 12; p. 43, blocs n°s 21 et 22; p. 48, bloc n° 47).

E. M. Wiedemann a retrouvé à l'ouest du Temple de Ramsès III, dans la grande cour, un fragment de granit du style d'Amenophis IV (Wiedemann, *Geschichte*, p. 400).

F. Temple d'Amenophis IV. — Les fouilles de M. Chevrier dans ce temple ne sont pas terminées. Les rapports annuels font mention de ses travaux dans ce temple [3].

2. — QOUS.

Wilkinson a vu un bloc de ce roi à Qous (cf. *Ancient Egyptians*, vol. 3, p. 52, note 3).

3. — ARMANT.

A. Wiedemann, *Geschichte*, p. 400.

B. Naville avait déjà rencontré à Armant un fragment d'inscription indiquant l'existence d'un temple d'Aton à Hermonthis (cf. Legrain, *Rec. de trav.*, XXIII, p. 62).

---

(1) Voir Pillet, *Annales du Service*, XXIII, p. 110, et XXIV, p. 7-8. Voir aussi Chevrier, *Annales du Service*, XXVI, p. 129, XXVII, p. 150, et XXVIII, p. 123.

(2) D'après un renseignement verbal de M. Chevrier, quelques bas-reliefs de ce roi ont été trouvés cette année au Xe pylône. M. Pillet en avait également retiré plusieurs.

(3) Voir *Annales du Service*, XXVI, p. 121-127; XXVII, p. 143-147; XXIX, p. 144-145; XXX, p. 168-169; XXXII, p. 112; XXXIII, p. 176-177.

C. Legrain a retrouvé à Mulgatta, dans un mur, un fragment du pyramidion d'un petit obélisque de granit rose (*Annales du Service,* IV, p. 147).

4. — MÉDAMOUD.

Pendant les fouilles de M. Bisson de la Roque à Médamoud, un grand nombre de blocs de cette époque ont été retrouvés. Les dimensions, ainsi que les inscriptions et représentations, sont semblables à celles de Karnak et de Louxor. Dans son premier Rapport [1] il mentionne quelques blocs mais il hésite à décider si ces pierres du style d'Amenophis IV proviennent de Médamoud ou si elles furent empruntées à Karnak. Dans son second Rapport (1927), il a trouvé encore trois de ces pierres dans les constructions coptes de la partie sud de la cour ouest du temple ptolémaïque et romaine [2]. Dans le Rapport de 1929, les photographies d'une douzaine de blocs sont données aux pages 40-45, fig. 27-38, et il ajoute : «Mais il est de plus en plus certain qu'il y a eu sur ce site un monument important élevé par Amenophis IV, de même qu'à Karnak» [3].

Encore dans le Rapport de 1930 (p. 65 et pl. XXII), un graffito au nom de la reine Nefertiti est publié.

Enfin dans son dernier Rapport (1931 et 1932), l'auteur mentionne d'autres blocs.

5. — LOUXOR.

A. Lepsius a vu quelques blocs à Louxor (*Denkm.,* Text, III, p. 89).

B. Dans le quai de Louxor, un bloc du style de ce roi a été signalé par M. Wiedemann (*Geschichte,* p. 399).

---

(1) Bisson de la Roque, *Rapport sur les fouilles de Médamoud* (*1926*), p. 69 et 70.

(2) Voir p. 49 et p. 66 et 67.

(3) Tous les fragments publiés par M. de la Roque sont semblables comme dimensions et style à ceux de Karnak et de Louxor. Il ne me semble pas certain qu'un monument important ait été élevé par Amenophis IV sur le site de Médamoud. Il est probable que ces blocs ont été transportés de Karnak (voir plus haut, p. 37).

C. M. Breasted a fait allusion aux blocs susmentionnés dans ses *Ancient Records,* vol. II, p. 382, note *c*.

D. Voir aussi Daressy, *Annales du Service,* II, p. 2-4.

E. Le Dr Campbell a publié dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* (vol. XXVIII, 1906, p. 156) un bloc avec la tête et les épaules d'Akhenaton. Il en a donné la photographie, mais sans dimensions. Ce fragment n'existe plus maintenant dans le temple. Il raconte qu'il a vu avec ce bloc d'autres petits fragments donnant les noms du roi dans des cartouches.

F. M. Daressy, en parlant des constructions postérieures qui étaient dans la cour de Ramsès II, a dit : «Dans l'angle sud-ouest existait un édifice dont il ne restait que deux ou trois assises, construit en partie avec des pierres portant des fragments de sculptures de Khou-n-aten» [1].

G. Dans les constructions romaines à l'ouest du temple, on trouve quelques blocs de cette époque; mais ils n'offrent aucun intérêt spécial.

IV

BLOCS PROVENANT DU TEMPLE DE LOUXOR [2].

Les blocs publiés dans cet article ne sont pas seulement ceux qui ont été trouvés pendant le dégagement de 1934. J'y ai joint tous ceux qui proviennent des travaux de la municipalité de Louxor en 1932 et 1933 et ceux qui se trouvaient emmagasinés dans le temple depuis les travaux du Service des Antiquités [3].

Les blocs publiés ici sont choisis parmi une centaine de blocs. Tous

---

(1) *Annales du Service,* XIX, p. 170.

(2) Tous les dessins ont été exécutés par Youssef eff. Khafagui, dessinateur au Service des Antiquités.

(3) Voir *Annales du Service,* XXXIV, p. 87. Pendant les restaurations modernes dans ce temple, quelques blocs d'Amenophis IV ont été remployés dans les constructions. On voit, par exemple, à la base d'une colonne du côté nord-est de la première cour d'Amenophis III, un bloc portant les noms d'Aton dans des cartouches. La petitesse de ces blocs rendait leur remploi facile aux différentes époques dans des travaux de maçonnerie.

sont de même provenance et sont en grès : 29 sont publiés ci-après en dessins, et 6 en phototypie sur la planche VI.

Bloc n° 1. — Dimensions : 0 m. 520 × 0 m. 215 × 0 m. 260.

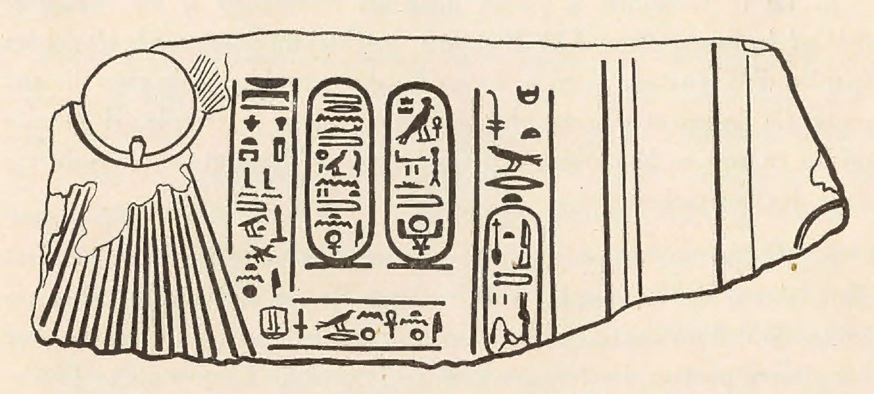


Fig. 1.

Les deux cartouches du dieu et le nom du temple sont donnés sur ce bloc. Mention est faite aussi du que nous trouvons sur la stèle de Silsileh :

.... (Lepsius, *Denkm.*, III, 110 *i*). Legrain, dans sa publication de cette stèle, a donné pour le déterminatif du mot *bnbn* une forme ▲, contrairement à ce qui avait été fait par Lepsius. Sur notre bas-relief le est bien conservé. Ce bloc vient donc du bâtiment de *bnbn* dans le temple. Amenophis IV élève donc un bâtiment pour son obélisque solaire (imitant ainsi les temples solaires de la Ve dynastie), non seulement à Thèbes, mais encore à El-ʿAmarneh. Dans le tombeau de Meryreʿ (Davies, *The Rock Tombs of El-Amarna,* I, pl. XXX), nous lisons la mention d'un .

Bloc n° 2. — Dimensions : 0 m. 520 × 0 m. 215 × 0 m. 260.

Les épithètes d'Aton sont exactement comme dans le tombeau de Ramôsé (n° 55 à Thèbes) : «Vive Aton, le grand, celui qui est dans le jubilé, maître du ciel et de la terre, qui est dans Gem-pa-Aton, qui est dans Per-Aton». Cf. aussi le texte donné par Bouriant dans la *Revue Archéologique,* XLIII, p. 283.

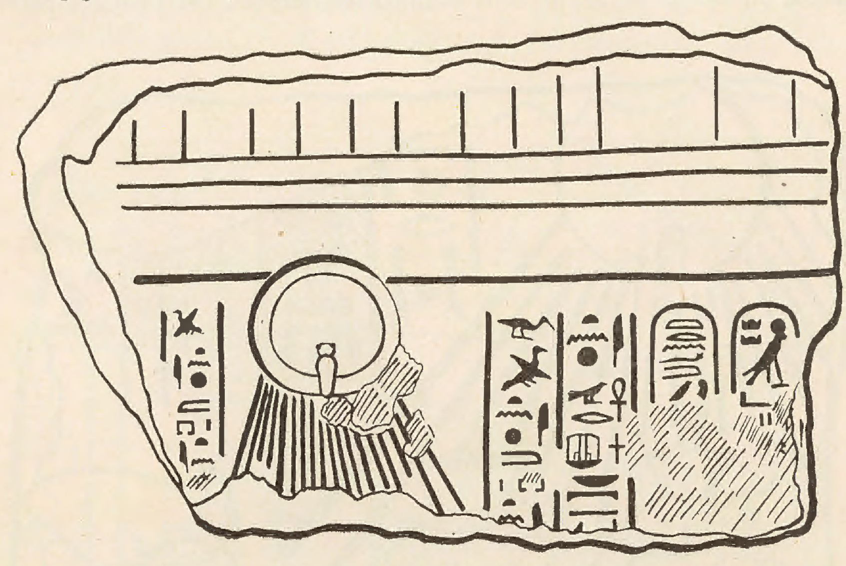


Fig. 2.

Bloc n° 3. — Dimensions : 0 m. 520 × 0 m. 215 × 0 m. 260.

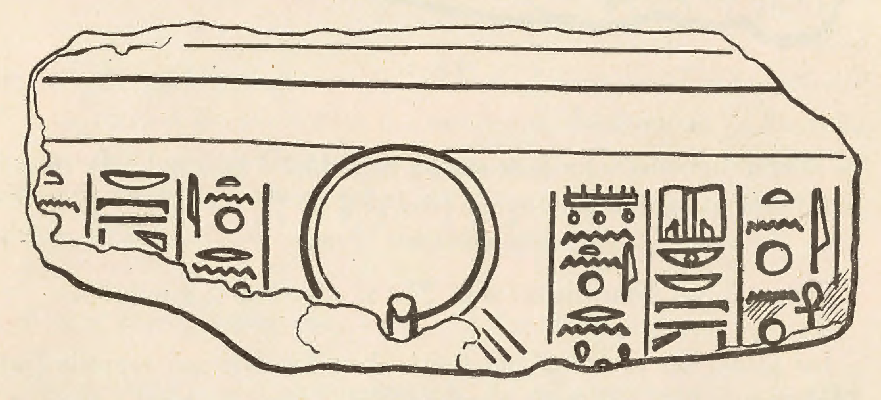


Fig. 3.

L'épithète d'Aton est modifiée sur ce bloc. Legrain a publié (*Annales du Service,* IV, p. 147) un bloc qui vient du IXe pylône : .

BLOC N° 4. — Dimensions : 0 m. 330 × 215 × 0 m. 260.

Sur ce bloc, le roi fait des offrandes au disque solaire. Les inscriptions tracées au-dessus de lui ne sont pas bien conservées. On peut comparer

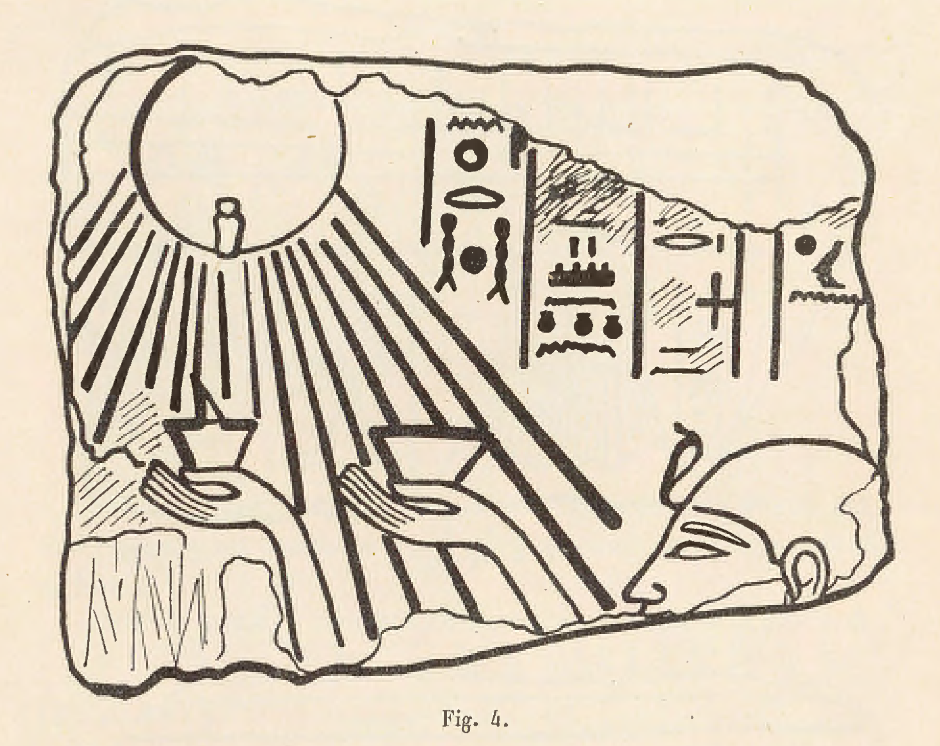


Fig. 4.

les 3[e] et 4[e] lignes avec un texte sur un autre bloc d'Amenophis IV trouvé au IX[e] pylône et publié par Legrain (*ibid.*) : .

BLOC N° 5. — Dimensions : 0 m. 340 × 0 m. 200 × 0 m. 180.

Les pieds, sur ce bloc, sont traités dans un style qui rappelle l'art d'Akhenaton. Bien que nous n'ayons pas de preuve évidente à ce sujet, on peut, très probablement, le lui attribuer. Sur le bloc, nous avons deux titres : «*Ami-khent d'Amon*» et «*Grand prêtre de. . . . .*». Le premier titre serait très intéressant s'il avait été réellement porté par Akhenaton. Le deuxième n'est malheureusement pas complet. Sur les stèles de Zernikh

et de Silsileh, ainsi que sur un cynocéphale debout, en grès, trouvé à Karnak (LEGRAIN, *Annales du Service,* VIII, p. 228), nous voyons qu'Amenophis IV était un de son dieu. Dans les trois cas, les noms d'Aton ne sont pas écrits dans des cartouches : (Silsileh, le est prononcé *ḥꜥj* : cf. la variante sur le cyno-

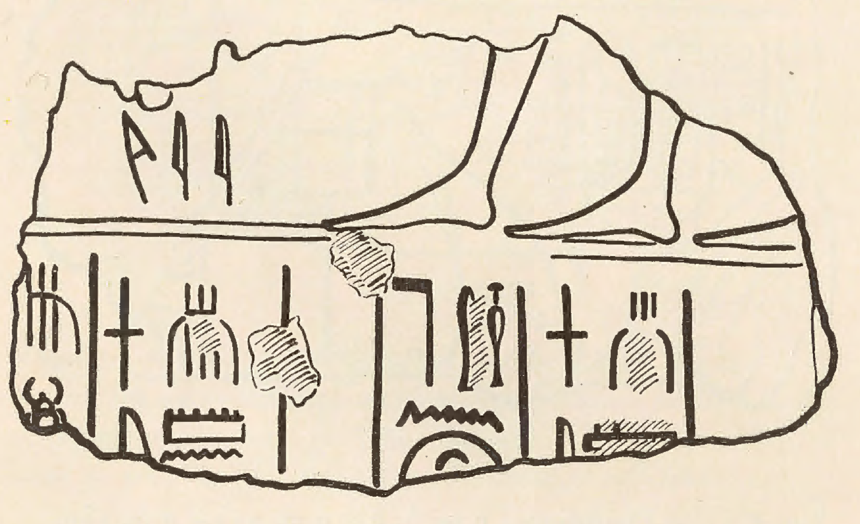


Fig. 5.

céphale). Avant le changement de son nom, Amenophis IV a honoré son dieu en mettant ses noms dans des cartouches. Au tombeau de Ramôsé, et aussi sur beaucoup de nos bas-reliefs, nous trouvons le nom du roi écrit Amenḥotep à côté des cartouches d'Aton. Il est donc probable que le nom d'Aton était écrit dans le cartouche gravé sur ce bas-relief.

BLOC N° 6. — Dimensions : 0 m. 300 × 0 m. 21,5 × 0 m. 260.

Ce bloc est l'un des plus importants. Le roi y est représenté sous les rayons du disque et porte la couronne de la Haute-Égypte. Derrière lui se trouve l'entrée d'un temple et au milieu on voit les restes d'une inscription. La présence du mot au-dessus de l'uræus est intéressante. Griffith a publié (*J. E. A.*, vol. V, p. 61-63) un bloc de ce roi dont

l'origine est incertaine. Par son style, ce bloc est très semblable aux nôtres et je pense qu'il provient de Thèbes.

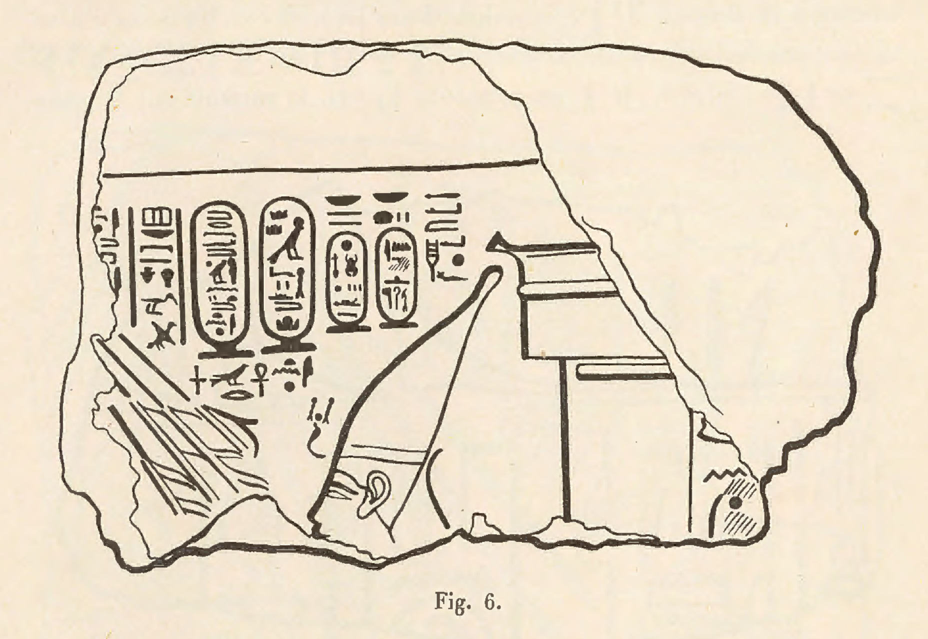


Fig. 6.

Bloc n° 7. — Dimensions : 0 m. 410 × 0 m. 215 — 0 m. 150.

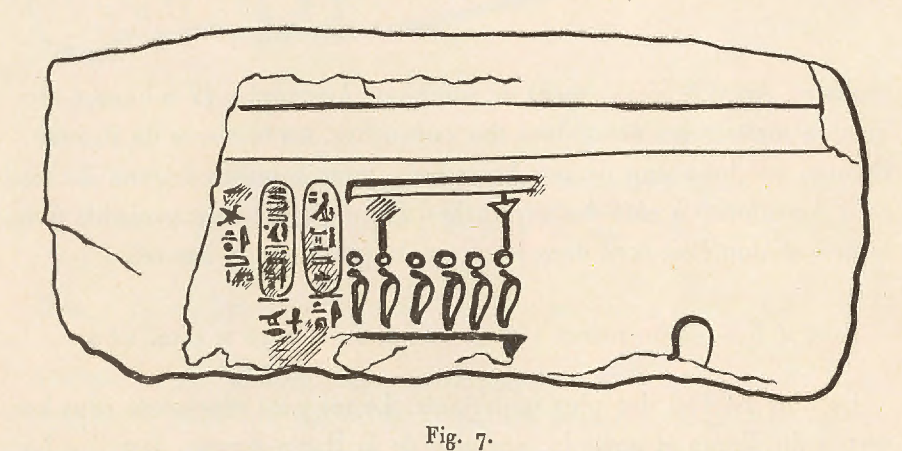


Fig. 7.

La facture de ce bas-relief est très pauvre. Il représente peut-être une partie de la façade du temple ou le palais.

Bloc n° 8. — Dimensions : 0 m. 400 × 0 m. 21.5 × 0 m. 260.

Ce fragment comporte une partie d'une scène représentant la reine Nefertiti, suivie par sa fille et adorant le disque solaire. On peut affirmer

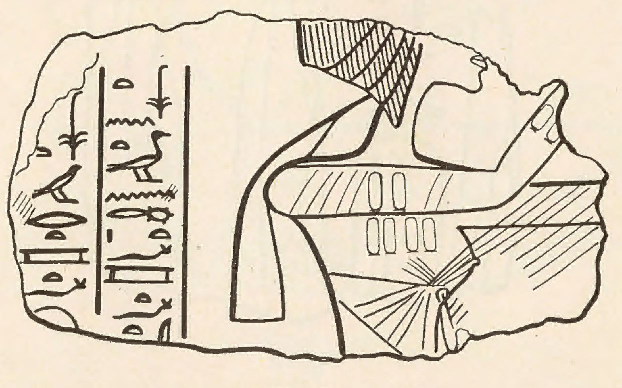


Fig. 8.

avec presque certitude que cette fille doit être Merit-Aton. Elle était la plus âgée; c'est elle qui était née quand ses parents résidaient encore à Thèbes. Sur les bras et la poitrine de Nefertiti étaient gravés les noms d'Aton; mais on ne peut rien voir de plus que les contours des cartouches.

Bloc n° 9. — Dimensions : 0 m. 520 × 0 m. 215 × 0 m. 260.

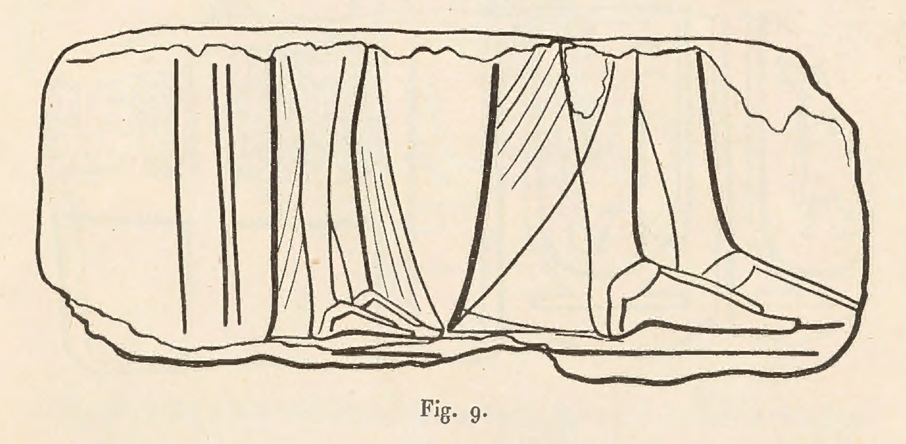


Fig. 9.

Suivant toute probabilité, ce bloc appartient à la même scène que le précédent; il manque seulement un bloc entre les deux.

BLOC N° 10. — Dimensions o m. 260 × o m. 215 × o m. 520.

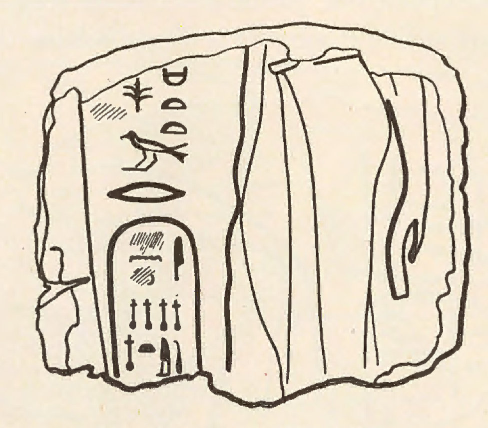


Fig. 10.

La grande reine Nefer-nefrou-Aton-Nefertiti « . . . . ». Pour les variantes du nom, voir GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 356. Pour l'addition de voir *ibid.*, note 2, et BISSON DE LA ROQUE, *Rapport sur les fouilles de Médamoud* (1930), p. 65 et pl. XXII.

BLOC N° 11. — Dimensions o m. 520 × o m. 215 × o m. 215.

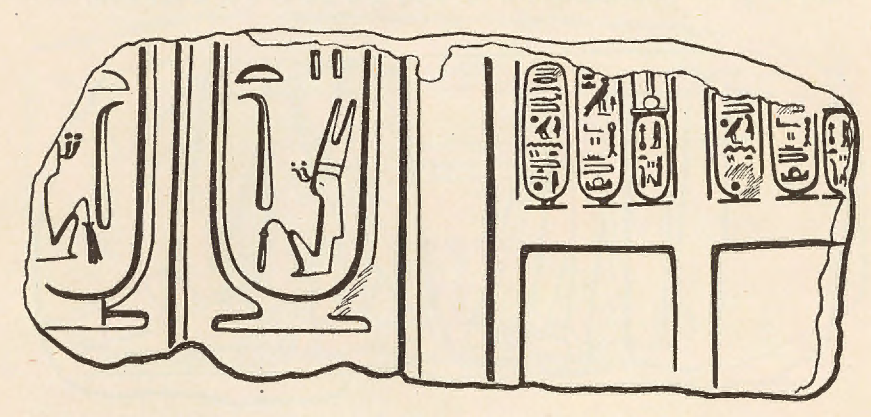


Fig. 11.

Ce bas-relief nous donne un bon exemple des cartouches de la reine Nefertiti.

BLOC N° 12. — Dimensions : o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.

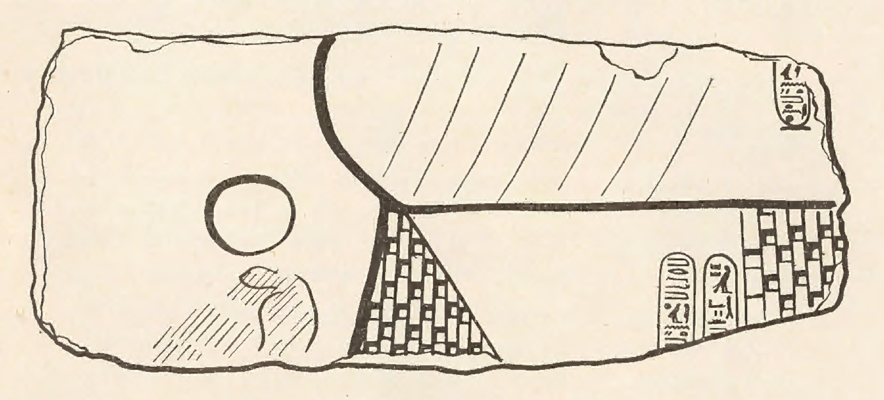


Fig. 12.

Il fait partie d'une grande représentation d'Amenophis IV. Les noms d'Aton sur les bras et la poitrine sont bien visibles.

BLOC N° 13. — Dimensions : o m. 300 × o m. 215 × o m. 260.

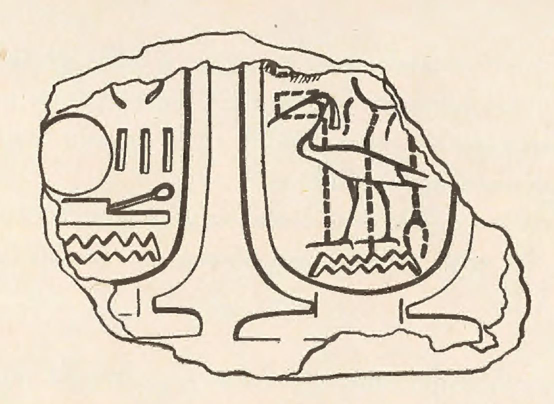


Fig. 13.

Sur tous les bas-reliefs publiés jusqu'ici dans cet article nous avons rencontré le nom du roi écrit , et il n'avait jamais été martelé. C'est seulement sur le présent bas-relief que nous voyons que le roi a changé son cartouche Amenḥotep en celui d'Akhenaton (cf. le bloc publié par

Lepsius, *Denkmäler,* III, 110 *c*). On peut voir les deux noms; le commencement de [hieroglyphs] et les signes [hieroglyphs] sont encore visibles.

Les blocs suivants, n[os] 14 à 29, sont reproduits sur les planches I-V :

Bloc n° 14.....	Dimensions :	o m. 520 × o m. 190 × o m. 260.
Bloc n° 15.....	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.
Bloc n° 16.....	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.
Bloc n° 17.....	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.
Bloc n° 18.....	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 160.
Bloc n° 19.....	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 380.
Bloc n° 20.....	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.
Bloc n° 21.....	—	o m. 260 × o m. 215 × o m. 260.
Bloc n° 22.....	—	o m. 480 × o m. 215 × o m. 260.
Bloc n° 23.....	—	o m. 240 × o m. 215 × o m. 520.
Bloc n° 24.....	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.
Bloc n° 25.....	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 215.
Bloc n° 26.....	—	o m. 520 × o m. 190 × o m. 260.
Bloc n° 27.....	—	o m. 260 × o m. 180 × o m. 520.
Bloc n° 28.....	—	o m. 460 × o m. 180 × o m. 260.
Bloc n° 29.....	—	o m. 520 × o m. 130 × o m. 260.

Toutes ces représentations sont analogues à celles qui se trouvent dans les tombeaux d'El-ʿAmarneh. Sur le n° 18 nous trouvons un Nègre et un Syrien des deux côtés du trône. Les n[os] 19 et 20 sont très intéressants à cause des représentations de Hittites.

Sur le n° 21 on voit la représentation d'un grand taureau (pour un bon exemple de cette espèce, voir Frankfort, *Mural Paintings of El-Amarna,* pl. XIII).

Les six bas-reliefs qui sont reproduits en phototypie sur la planche VI ont respectivement les dimensions suivantes :

N° 1....................	o m. 520 × o m. 180 × o m. 260.
2....................	o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.
3....................	o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.
4....................	o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.
5....................	o m. 330 × o m. 215 × o m. 260.
6....................	o m. 250 × o m. 215 × o m. 520.

Le n° 1 est très curieux. Une femme est assise entre deux portes; elle tire deux objets ronds, deux fils (?), avec ses deux mains. A gauche, on voit peut-être deux branches coupées tombant d'un arbre. Mais on ne peut établir aucune relation entre les deux scènes[1].

Ahmed Fakhry.

---

[1] Les bas-reliefs publiés dans le présent article sont donc au nombre de 35, dont 18 seulement sont complets. Les dimensions de ces 18 blocs sont les suivantes :

13	mesurant	o m. 520 × o m. 215 × o m. 260.
2	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 215.
1	—	o m. 520 × o m. 215 × o m. 380.
1	—	o m. 260 × o m. 215 × o m. 520.
1	—	o m. 260 × o m. 215 × o m. 260.

THE

TOMB OF NAKHT-MIN AT DEHMÎT[1]

(with one plate)

BY

AHMED FAKHRY.

This tomb was known to some of the early travellers in Nubia and also to some Egyptologists and is mentioned in several works[2]. No one, however, seems to have had sufficient interest to publish it before the destruction of many of the walls by the inhabitants of the village in which the tomb is situated. Most unfortunately, owing to the second heightening of the Aswân dam, it will be flooded this year and consequently ruined. When inspecting the temples of Nubia in October 1934 as a member of the committee sent by the Department of Antiquities to study the effects on the monuments likely to be occasioned by the heightening of the dam, it was obvious that good photographs of all the scenes and a complete description were badly needed before the 15th of November of the same year. On our return journey, I was able to arrange to stop four hours at the place. Unfortunately, I had not with me the means necessary for photographing such scenes in a dark place; further I had no tracing paper. All that I could therefore do in this very short time was to examine the tomb and to describe in this note the important scenes and their positions on the walls. If I had tried to copy the texts minutely, I should have been able to finish only one or two walls in the time I had at my disposal. I am quite certain that, under other circumstances, with sufficient light and time, much more material, especially inspirations, could

(1) This tomb is at Nagʿ Bogʿ, a small village in the Dehmît district, about 35 kilometers south of Philae.

(2) For the bibliography of this tomb, see Roeder, *Debod bis Bab Kalabsche,* I, p. 111.

have been obtained. I have to express my heartiest thanks to my friend Wahba Eff. Mosaʿad Khalîl, the engineer in the Aswân Dam Heightening

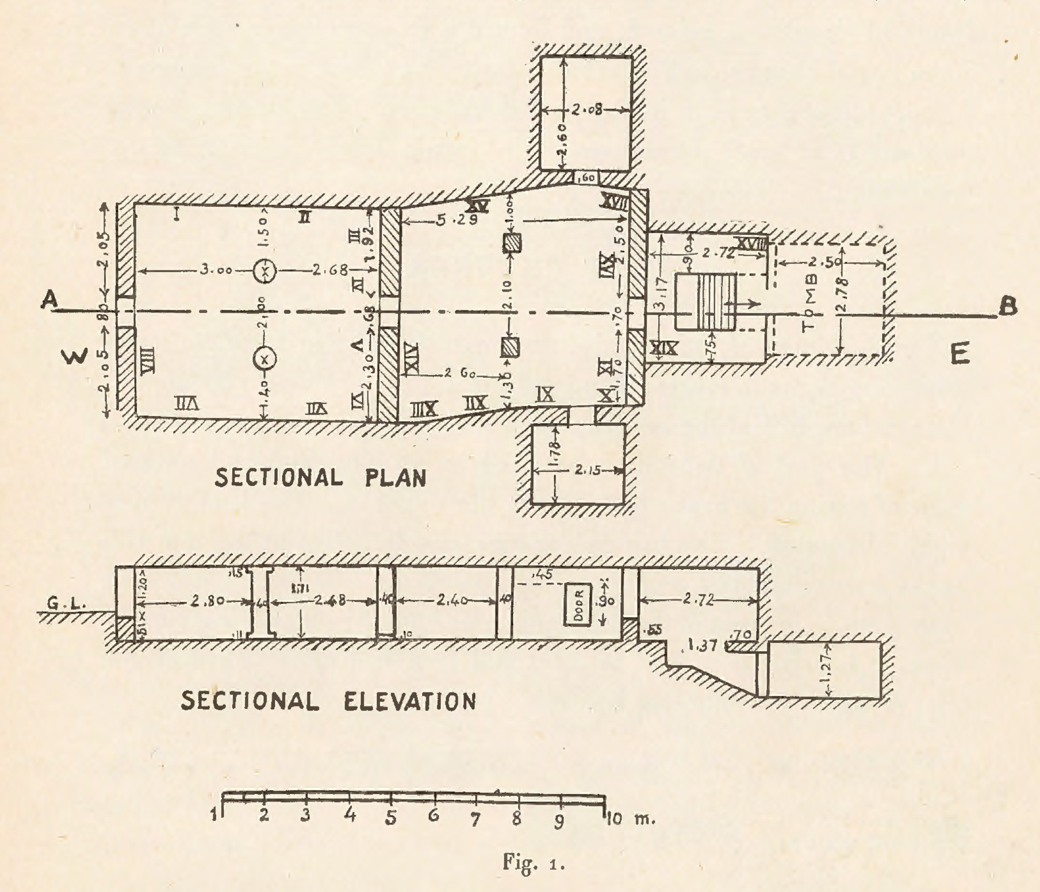


Fig. 1.

Department, for drawing, in spite of the dirt and heat, the plan and elevation published with this note.

This tomb dates most probably between the end of the eighteenth dynasty and the first half of the nineteenth[1]. It is cut in the rock; the walls and ceiling being coated with a layer of white plaster upon which the scenes were painted. It is a spacious tomb consisting of three large and two small chambers besides the burial-chamber. Its plan and elevation are shown in fig. 1.

(1) See below, p. 57.

Two circular columns have been left to support the roof in the first chamber, and two square pillars in the second for the same purpose. The third chamber is painted, and from it a sloping passage leads down to the burial-chamber. Two small rooms, which were never decorated, lie opposite one another in the second chamber. The entrance opens west and is of small dimensions. The façade has no inscriptions nor decorations.

FIRST CHAMBER.

The decoration of this chamber was never finished in some parts and never even begun in others, though all the walls are covered with plaster. The southern half of the eastern wall is plastered but not decorated.

I. This part of the wall is occupied by an important and unusual scene of towing the boat which carries the mummy. The boat is very highly decorated. The two rudder-oars are decorated at the top with hawks' heads, and two pennants, one red and the other dark blue, hang from them. In front of the palanquin are three priests, the foremost of whom is burning incense. In front and over them is a very damaged text, of which the following is visible : [hieroglyphs]

1 [hieroglyphs] 2 [hieroglyphs] 3 [hieroglyphs] 4 [hieroglyphs] 5 [hieroglyphs] 6 [hieroglyphs] 7 [hieroglyphs] 8 [hieroglyphs]

The large boat is towed by two small ones as shown in the accompanying sketch (fig. 2). Such a Nile scene is out of the ordinary, for as a rule we see the boat either rowed or dragged by men or boats in the same stream [1]. At the extreme left of the scene, two men and two women stand on the shore, the foremost of whom is raising her hand to her

(1) The explanation of this scene is somewhat difficult. The main stream and the curve of the water suggest an island. Mr. R. Engelbach has suggested «that the scene represents the funerary barge about to turn up a narrow side stream, the tow-boat on the main channel is keeping the funerary barge from bumping the bank while on the turn».

head, a sign of mourning. Sections II and III are occupied by the scene of the Hall of Truth interrupted by a break in the wall at III which must have contained the figure of Osiris.

At II, are Anubis and Thoth performing the 'weighing of the heart'.

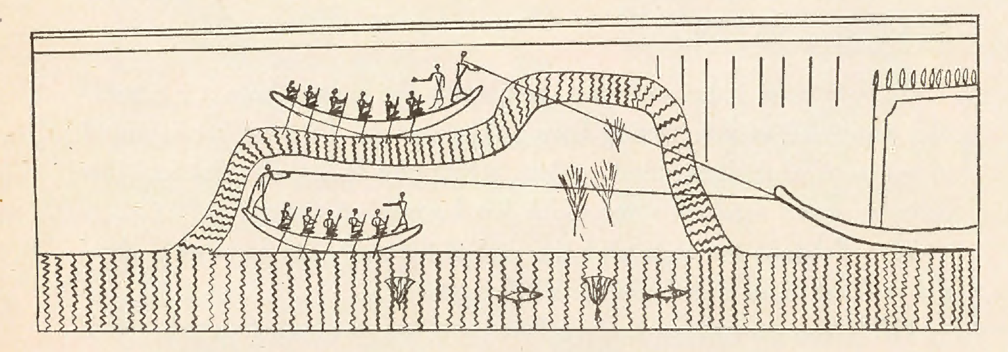


Fig. 2.

A balance is seen between them; Anubis touches the plummet while Thoth holds his reed and palette. He is represented in the usual form, i. e. having a human body and Ibis head surmounted by a [hieroglyph]. Over Anubis, the following three lines are legible : [hieroglyphs] 1 [hieroglyphs] 2 [hieroglyphs] 3 [hieroglyphs]. Behind Thoth, the owner of the tomb, together with his mother, are looking in the direction of the two gods, and in front of him are three lines of hieroglyphs containing the usual formula of addressing the heart. Over the scene of the Hall of Truth and of the towing of the boat is the hieroglyph [hieroglyph].

At each side of the entrance leading to the second chamber, is a stela cut in the rock. Half of the one to the left is broken. Both stelae were exactly of the same style though the scenes and hieroglyphs are different. The plaster and paintings have suffered badly, and though a few words are still visible, it is difficult to get any sense from them. Each of the stelae is of the usual rectangular type, surmounted by a cornice. There is a border of inscriptions at the top and sides and within this border; the face of the stela is divided horizontally into two parts. The upper half contains scenes of offering to various deities, while the lower is occupied by five lines of horizontal hieroglyphs. The border consists of two

inscriptions, each beginning from the middle of the top, and separated by an ☥. The right hand side of the right stela is legible to a certain extent, the following being still visible : ⟶

... [hieroglyphs] (sic)

On both sides of the entrance, just beside the stelae, there is a decoration composed of intersecting lines. The squares between are coloured in geometrical designs, blue, yellow, white and red. The lintel of this entrance was a separate stone which has been taken away.

VI. Between the stela and the end of the wall, the goddess ʿAnûqet sits in front of an altar laden with offerings.

VII. The painting of the southern wall has not been finished. It is occupied by the representation of the entrance of a temple, in front of which stands a man with an upright spear in one hand, the other hand being on his breast. He is looking to the right in the direction of the entrance and behind him is a man followed by a woman. In front of them are lines intended to enclose three perpendicular columns of hieroglyphs, which were never inserted. The man stands holding, from below, the elbow of his left arm in his hand. The same scene is repeated twice, and at the eastern end of the wall there is a fourth repetition with the only difference that the man has his arms half extended in the usual praying attitude.

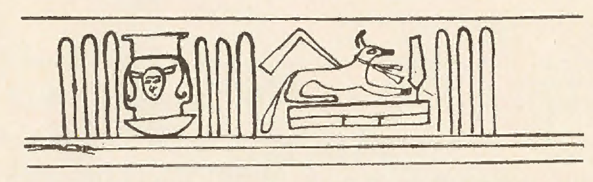


Fig. 3.

VIII. At this part of the chamber there are some drawings in yellow, but the scene was never finished.

The Friezes : The upper frieze is composed of the repetition of Anubis and the head of Ḥatḥor consecutively, separated by bars of dark blue and light blue (fig. 3). This type of frieze is known to us from some other

tombs in the Theban Necropolis; this one, however, has peculiarities of its own. For example, in tombs nos. 178 and 296, both from the nineteenth dynasty, the frieze is composed of an Anubis, three *kheker*-signs, and then a Ḥatḥor head; but here the *kheker*-signs have replaced the bars. Bars as a decoration in friezes are by no means common in the Theban tombs and are not mentioned by Mackay among his observations on the friezes (Mackay, *Ancient Egypt*, 1920, p. 119).

Fig. 4.

When I first entered this tomb, I was struck by the great resemblance between it and the tomb of [hieroglyphs] at Aswân discovered by Lady William Cecil in 1902 (Tomb no. 15 : see *Annales du Service*, IV, p. 60-64) which dates most probably from the time of Amenophis III. The style of drawing, the figures, the colouring, and even to some extent the frieze give the impression that the two tombs may be the production of one school and that their dates are not distant from one another. The lower frieze (fig. 4) is composed of straight lines and runs all round the bottom of the walls.

The columns in this chamber seem to have been left bare; at least they do not show any trace of having been covered with plaster. The ceiling was covered with plaster and decorated with paintings but wasps' nests have spoiled it so that it is now very difficult to recognize the designs.

Longitudinally across the centre of the ceiling is a broad yellow line, the hieroglyphs on which are written in blue; but they are much faded.

SECOND CHAMBER.

The paintings in this chamber are much better preserved than in the previous one. Its walls were not evenly cut.

At IX is a priest clad in a leopard skin and holding in his right hand a vase which has a jackal's head as ornamentation and a censer in his left. He is looking in the direction of the entrance. The inscriptions in front

of him are much effaced, and only the following words can be distingui-shed :

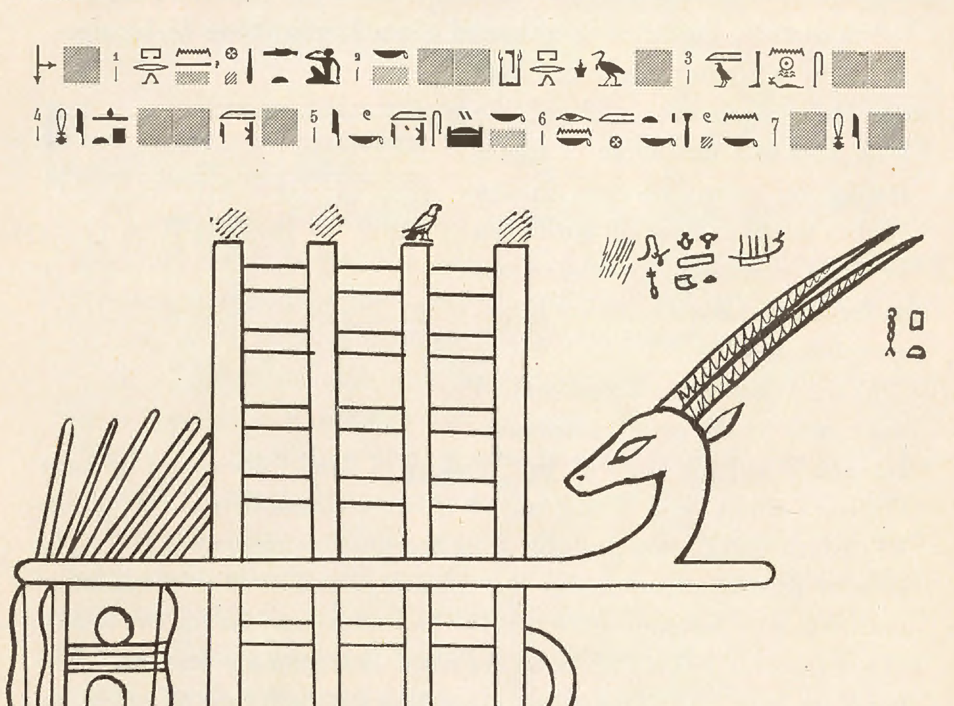


Fig. 5.

Fragmentary as this is, we can clearly understand from it more than is usual in similar prayers; indeed it is indicated that this tomb of Nakht-Min is excavated in his own town. It is a pity that the inscriptions do not offer much information about this man, who held an important office as a «high steward of the queen», and who came from this part of Nubia.

X. Behind the priest, a row of eight mourners, six women and two girls, follows shown mourning for their departed relative. Over them :

At XI the Goddess Hathor is represented as a cow coming from the mountain while two men are seen adoring her.

XII. Just after XI is a scene of Nakht-Min adoring the well known emblem of Ptaḥ-soker (fig. 5). He is bowing deeply, his back is curved

and he stretches forth both arms in a form which reminds us of the ʿAmarna style. Over Nakht-Min is a very mutilated text of which the following words are still legible :

XIII. On the same wall, a little to the right of the previous scene, and occupying the rest of the wall is the figure of the owner of the tomb and his mother seated on chairs and looking towards XII. Over them is written :

At XIV the deceased and his mother are represented adoring Osiris, who is seated with Isis and Nephthys standing behind him. In front of Osiris :

Before Osiris are the four sons of Horus represented standing on the top of a lotus flower. Above Nakht-Min is inscribed :

XV. Most of the northern wall of this chamber is occupied by a scene of Anubis in his shrine carried by eight priests. They are followed by six women and a little girl, all weeping and holding their hands to their faces.

(1) In all the tomb, there is no mention of a wife. Only in this text, the name of his mother is given as "Merger". It is difficult to say if the name is really "Merger" which is uncommon or is "Mereseger" which is a very common name in the N. E., and the 𓋴 was left out by the ancient painter.

This scene is not much mutilated and its colours are still preserved. Under the shrine, two small male figures are seen on the left and a decorated

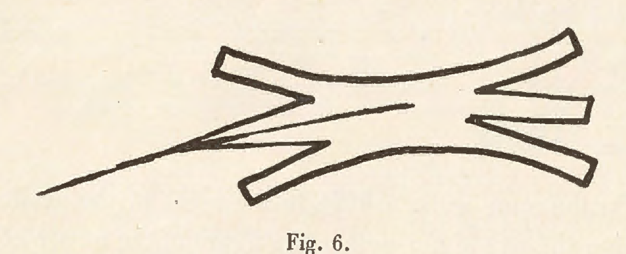


Fig. 6.

chest on the right. At the right of the door of the small undecorated chamber (XVII) and at the northern half of the eastern wall (XVI), are scenes of the *Opening of the Mouth*.

The scene begins at XVI where the mummy is supported by Anubis from behind and in front of it are three priests. The first holds a [hieroglyph] in one hand and a ram's head wand in the other. The second holds a wand surmounted by what appears to be a skin (fig. 6). It is coloured yellow and under it are four [hieroglyph] instruments. The third priest reads a papyrus roll and carries a case decorated with intersecting red lines on his back and fastened over his shoulder. Behind the last priest is the following text: [hieroglyphs]

XVII. Two women followed by a man are represented attending this ceremony.

The two pillars are painted and are similar. On two faces of each is the [hieroglyph] sign, alternating on the other two with the [hieroglyph] sign, in the upper loop of which is an eye. On both sides of the [hieroglyph] sign are the words [hieroglyph] and [hieroglyph]. Above all the [hieroglyph] and [hieroglyph] signs are figures of the god Anubis.

The friezes are decorated in the same style as in the previous chamber.

THIRD CHAMBER.

Owing to this chamber having been used as a dwelling, its walls and ceiling are covered with a thick layer of soot. Instead of the usual frieze there is a broad line of hieroglyphs. Very few words are now legible and

these give nothing of interest, being chiefly prayers. At the north-eastern corner (XVIII) the words ← [hieroglyphs] are still legible. The four walls are covered with the remains of scenes of the owner of the tomb praying to different deities. In the south-western corner of this chamber (XIX) is a very interesting and important scene of Nakht-Min holding four calves by means of ropes in his left hand while his right is half extended. Over him is written: [hieroglyphs]

Similar scenes are common in temples but not in private tombs.

The burial chamber contains no inscriptions.

Ahmed Fakhry.

Luxor, november 1934.

The German Institute in Cairo knowing, after my return from Nubia, of the imminent danger to the tomb, sent Dr. A. Hermann to take all the possible photographs, and he spent a few days at the site. I was glad to meet Dr. Hermann in Luxor before he went to Nubia and to put all my information at his disposal as well as to assist him in his arrangements. Some of the photos of the important scenes have been successfully made, and I am particularly indebted to the kindness of Professor Junker which has enabled me to get some of these photos to check certain parts of my description and to include two of them in this article. I wish, also, to express my thanks to Mr. R. Engelbach for taking the trouble to read this article and for many valuable criticisms and useful suggestions.

A. F.

INSCRIPTIONS

FROM THE STEP PYRAMID SITE [1]

BY

BATTISCOMBE GUNN.

IV

THE INSCRIPTIONS OF THE FUNERARY CHAMBER

(with 3 plates).

A number of the large blocks forming the granite funerary chamber of the Step Pyramid bear inscriptions in cursive writing, roughly and lightly incised. While working at Saqqara I made squeezes of these, which are reproduced on pls. I to III.

1 to **15** are from the upper surfaces of the blocks forming the roof of the chamber; the accompanying rough sketch (fig. 1) gives their approximate positions on the blocks. It is clear that these inscriptions were executed before the chamber was put together, for the purpose of showing the exact position which each block was to occupy in the roof [2].

On one side of the upper surface of the roof are inscriptions **1** to **9**. **1** reads *tp imntj, ʿ rśw*, "western end [3], southern side". *Tp imntj* will be an indication that this is to be the western end of the block, and *ʿ rśw* must mean that the block in question is the southernmost of the

---

[1] See *Annales du Service,* XXVIII (1928), pp. 153 sqq.

[2] For somewhat similar indications on blocks forming part of Middle Kingdom tombs see De Morgan, *Fouilles à Dahchour en 1894-1895,* p. 44.

[3] For this meaning compare the notes on **10**, **11**, **15**, below.

series [1]. The inscriptions of **2** to **9** are all of one type : *gś imntj* "western side" followed by ..... "No. 2, 3, ...9 (from) the south". The indication "western side" and the fact that **1** speaks of the "southern side", necessitate the interpretation "No. *x from* the south". The form , without feather, in most examples of the sign for "western" in **1** to **9** is abnormal, even in early times, but the feather is not essential to the sign [2]. **1** to **9** are all so placed as to be the right way up to a person standing at **9** and facing **1**.

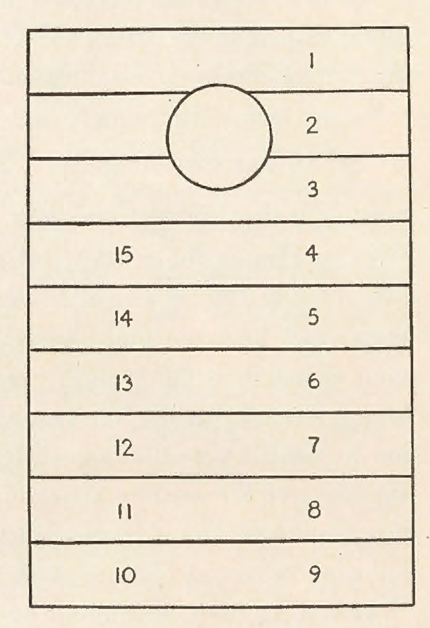


Fig. 1.

On the other side of the upper surface of the roof of the chamber is another series of inscriptions, **10** to **15**, of similar character to **1** to **9**, but much more roughly executed and more confused and obscure. **12** consists of the sign "east" or "eastern" alone. **10, 11** and **15** each contain the two signs "end" and [3] "eastern", but in either order and either horizontal direction : (•→) **10**, (←•) **11**, (•→) **15**. No doubt *tp iȝbtj* "eastern end" is to be read in **10**, **11**, **15**, conformably with *tp imntj* "western end" in **1**. **14** has a without . All these indications are so placed as to be the same way up as **1-9**. With them are combined other indications mostly written at right angles to the above, so as to be the right way up to a person standing, say, at **6**. In **13** and **14** we have incomplete -signs; in **13** the left-hand two of the

---

[1] For the sign on the right, see below.

[2] See Sethe, *Die aeg. Ausdrücke für rechts und links,* etc. in *Gött. Nachrichten, Phil.-Hist. Klasse,* 1922, p. 212.

[3] In **10** the sign has an oblique band, as in the example from a predynastic palette shown by Sethe, *op. cit.,* fig. 41.

three short strokes under the incomplete are perhaps intended to represent the neck, in **14** the short stroke under the incomplete is probably the bottom line of the latter's neck. In **11** part of a second seems to be present. The purport of these incomplete -signs is obscure to me. Under them, in **11**, **13**, **14**, and also in **15**, are indications of the positions of the blocks relatively to the north, similar to the indications relative to the south in **1-9**. **11** has "No. 3 (from) the north", the lowest stroke of falling on the vertical shaft of ; **13** has "No. 5 (from) the north", and the numeral is also written above the ; **14** has something like which may be "No. 6 (from) the north", with a strange bungling of the numeral "6"; and **15** has "No. 7 (from) the north", taking the horizontal stroke under as belonging to , of which the oblique lower part is seen below. With these must be taken the numeral of **10**, which, although not in the same direction as the "north" series of **11**, **13**, **14**, **15**, will apparently have indicated that the block on which it stands was the second from the north, since it precedes immediately the of **11**. **10** is however at one extremity of the existing series of blocks, and it would therefore seem, if my interpretation is correct, that originally the roof of the chamber was intended to consist of a series of ten "courses" of blocks[1].

11 and **13** have, in addition to the indications discussed above, signs or marks which I am unable to interpret. **11** has the remains of a sign over , and the numeral . In **13** the right-hand one of the three short strokes under is not accounted for, and there is a round mark which may be accidental, though it has not that appearance; to the left of the is a damaged sign which may be "north".

---

[1] When I was writing the above, and studying the meaning of the inscriptions, it struck me that a granite block which I remembered as lying to the south of the chamber might be the "tenth course" in question. I accordingly wrote to the late Mr. Quibell about it; he replied last April: "You are quite right in your memory that there is a tenth block fallen over at the south end..... We should be able to clear the top of it and take a squeeze; there may be an inscription though I did not see one when I looked this morning." I do not know if the clearance and squeeze spoken of were made.

It seems clear, especially in view of the overlapping in **11**, that the indications "No. x from north", and "eastern end" were placed on the blocks at different times; the former may be the later, for on the other side of the roof the "south" indications are placed behind the "north" indications on each stone.

To sum up, we have on these blocks directions as to the exact way in which the blocks were to be assembled; the eastern and western ends of the latter were shown, and also their serial order from both the north and the south.

It remains to be mentioned that the whole of the orientation of the blocks forming the roof, as originally intended, was reversed when these blocks were assembled. The "western sides" of the blocks are actually on the eastern side of the roof; the blocks bearing the indications "No. 2 . . . . . 9 (from) the south" are actually No. 2, etc., from the north; the "western end" is on the east and the "eastern ends" on the west. I have no suggestion to offer as to the motive of this reversal of the original design. Possibly the sign on the right of **1** is to be read "north" and was added when the reversal had been decided on.

One incised inscription, **16**, of similar execution to those on the roof, was found inside the funerary chamber; it is on the block on the west side of the upper course of the (actual) south wall. Like **1-15** it must have been executed before the chamber was assembled, for the right-hand end of it was originally concealed by the south butt of the long block which forms the upper course of the interior west wall of the chamber; it is only because this stone, and that which bears the inscription, meeting at the south-west corner of the chamber, are now separated by a gap of about 0 m. 05 that it was possible to record the whole inscription. The purport of the latter is quite obscure to me; I can read only "King's-house" on the right and to the left of it.

B. Gunn.

FOUILLES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS À SAQQARAH (SECTEUR NORD) (NOVEMBRE 1934-MAI 1935)

(avec 2 planches)

PAR

M. JEAN-PHILIPPE LAUER.

Cette saison de fouilles a été employée en grande partie à poursuivre le déblaiement des galeries-magasins inviolées découvertes au début de la campagne précédente sous la Pyramide à degrés, et l'extraction méthodique des innombrables vases plus ou moins morcelés qui y sont entassés. Nous avons, d'autre part, également sous la Pyramide, complété l'exploration et le dégagement de trois galeries funéraires de reines ou enfants royaux (I, II et III du plan pl. I), anciennement visitées par les voleurs.

LA GALERIE II.

C'est par le déblaiement de cette galerie que nous avons commencé nos travaux au début de novembre, préférant attendre le retour à Saqqarah de M. Lacau pour reprendre l'extraction des vases des galeries VI, VII et VIII.

La galerie II, dont nous avions précédemment reconnu le tracé, restait encombrée d'une grande quantité de déblais, surtout vers son extrémité ouest. En ce point subsistaient peut-être les restes d'un ou même deux sarcophages comme dans la galerie V (pl. I)[1], ou quelque autre vestige intéressant. Il importait de vérifier cette hypothèse.

Notre attente ne fut pas déçue, car nous n'avons pas tardé à y trouver les socles en calcaire de deux sarcophages eux-mêmes malheureusement

[1] Voir également *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXIII, p. 162-163 et pl. 1, 3.

détruits. Ces socles (voir pl. II, 2)[1] sont disposés dans le sens nord-sud, en travers de la galerie, qui s'élargit légèrement et devient ainsi la chambre funéraire. Le premier à l'ouest est à 2 m. 35 de l'extrémité de la galerie et le second à 2 m. 40 du précédent. Ils ne semblent pas avoir été déplacés par les voleurs.

Chacun de ces socles comporte un encadrement rectangulaire en saillie de 3 cm. 5 à 4 cm. 5, destiné à l'encastrement du sarcophage. Cet encadrement nous donne la longueur et la largeur maxima des deux sarcophages, dont les dimensions étaient à peu près les mêmes. Le premier à partir de l'ouest mesurait ainsi au maximum 1 m. 86 × 0 m. 83, le second 1 m. 85 × 0 m. 84. La longueur intérieure utilisable dans ces sarcophages, dont les parois avaient 12 centimètres d'épaisseur, aurait été ainsi de 1 m. 60 environ; il convient de retrancher de ce chiffre encore quelque 8 centimètres, pour l'épaisseur du cercueil de bois dans lequel reposait le corps et pour le jeu nécessaire. Il ne restait donc que 1 m. 52 environ, longueur qui n'aurait pu convenir qu'à un enfant ou à une femme de petite taille, à moins que le corps n'ait été légèrement ployé.

La longueur totale des deux socles était respectivement de 2 m. 10 et 2 m. 02 et leur largeur totale de 1 m. 04 et 0 m. 98, soit sensiblement 4 coudées × 2 coudées. Des sarcophages mêmes il ne reste qu'un grand nombre de menus fragments d'albâtre. Les voleurs se sont ainsi acharnés à les briser complètement, probablement par crainte superstitieuse de la vengeance du mort.

La présence de deux socles aussi rapprochés dans une même galerie tend à confirmer l'hypothèse que nous avions faite, il y a deux ans[2], devant la découverte analogue des deux sarcophages d'albâtre placés dans la galerie V, à savoir que l'un de ceux-ci aurait peut-être été destiné aux vases canopes. Il serait bien difficile d'admettre, en effet, que dans chacune de ces galeries on eût pu ainsi enterrer côte à côte deux personnages de la famille royale.

[1] Les différents murs maçonnés visibles sur cette planche II, 2 ont été construits par nous pour consolider la galerie.

[2] Voir *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXIII, p. 165-166.

Nous avons constaté que les parois de la galerie II avaient comporté un placage de bois comme celles de la galerie V [1]. D'autre part, nous avons retiré des déblais plusieurs fragments de bois de 4 à 5 millimètres d'épaisseur, les uns lisses, les autres ornés de petites côtes sur une de leurs faces. Certains de ces fragments comportent des trous de 3 ou 4 millimètres de diamètre pour des ligatures. Grâce aux découvertes faites dans la galerie V [2], nous pouvons affirmer que ce sont les éléments de cercueils de bois contre-plaqué.

Signalons, encore dans ces déblais, de petites plaquettes de faïence bleue émaillée, de forme et de grandeur diverses, qui devaient être des incrustations, de petites perles ou bijoux de cornaline, un fragment de bracelet en verre émaillé, de menus objets en ivoire, etc. [3], ainsi qu'un petit clou d'or ayant servi au placage d'or d'un cercueil.

LA GALERIE I.

De la galerie II, près des socles, un cheminement de voleurs se dirige vers le nord (voir pl. I). Nous l'avons déblayé et avons ainsi atteint la galerie I, dont nous ne connaissions encore que le puits (I) communiquant avec la descenderie de l'est. La galerie I, comme la précédente, présente les traces d'un boisage. Légèrement plus étroite que cette dernière, elle ne mesure que 1 m. 35 de large en moyenne, et ne comporte pas d'élargissement à son extrémité ouest pour le logement dans le sens nord-sud d'un sarcophage analogue à ceux des galeries voisines et dont la longueur varie de 1 m. 76 à 1 m. 84. Il serait cependant possible que le sarcophage placé là ait été celui d'un très jeune enfant. Nous avons, en effet, retiré du déblai de cette galerie et surtout des galeries voisines II et III des éléments d'un sarcophage peut-être plus petit que les autres et dont le couvercle aurait été plat au lieu d'être cintré. Le fait que ces éléments ont été trouvés en grande partie dans les galeries voisines n'est nullement

[1] Voir *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXIII, p. 161.

[2] Voir *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXIII, p. 163-165.

[3] Voir plusieurs de ces objets dans Firth-Quibell, *Step Pyramid*, pl. 18, 1 et 2, et l'article de Quibell ci-après, pl. II, 5.

un obstacle à cette hypothèse, car les voleurs, en explorant ces galeries, les mirent en communication entre elles en différents points et rejetèrent les déblais de l'une dans l'autre; ces opérations durent même être répétées plusieurs fois au cours des diverses explorations qui y furent faites.

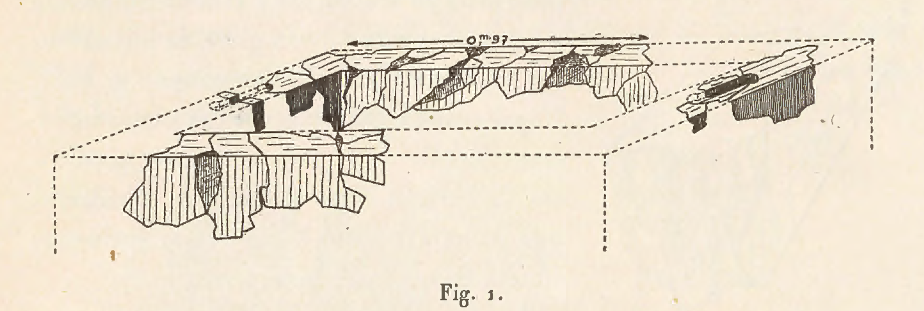


Fig. 1.

Nous avons pu reconstituer une partie de la cuve de ce sarcophage (voir fig. 1), grâce à la mauvaise qualité de son albâtre particulièrement crevassé, qui nous a permis d'en identifier les fragments. Les rebords de la cuve, qui ont 12 centimètres d'épaisseur, ne présentent pas de ressaut d'encastrement et sont simplement plans. Ils portent, par contre, sur chacun des petits côtés de la cuve deux trous cylindriques de 3 centimètres de diamètre et de 2 centimètres de profondeur, espacés de 11 centimètres et reliés entre eux par une rigole. Ces trous correspondaient évidemment à ceux du couvercle destinés au passage des cordes de manœuvre. Au moment de la fermeture du couvercle, la partie inférieure de la corde se logeait dans la rigole d'où elle pouvait ensuite facilement être dégagée. On rebouchait alors les trous du couvercle par de petits cylindres d'albâtre. Le fait que les rigoles ont été ménagées dans les rebords de la cuve au lieu de l'être à la partie inférieure du couvercle, comme dans les sarcophages de la galerie V [1], indique que le couvercle de ce sarcophage devait être moins épais que dans l'autre type, donc probablement plat plutôt que de forme voûtée.

Or, nous avons précisément retrouvé, disséminés dans les mêmes galeries, plusieurs éléments d'un couvercle plat. Parmi ceux-ci, citons un

[1] Voir *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXIII, p. 162, fig. 4.

fragment percé d'un trou cylindrique et présentant trois faces parées (voir fig. 2). Nous avons ainsi l'épaisseur du couvercle sur son pourtour, qui était de 9 cm. 5 environ. Un deuxième fragment (fig. 3) nous montre que ce couvercle présentait un ressaut de 1 centimètre destiné à l'empêcher une fois en place de glisser sur les rebords de la cuve (voir coupe fig. 4)[1]. L'épaisseur du couvercle dans sa partie recouvrant le vide de la cuve atteignait ainsi 10 cm. 5 environ. Nous constatons, d'ailleurs, que d'une extrémité à l'autre ces épaisseurs varient de quelques millimètres.

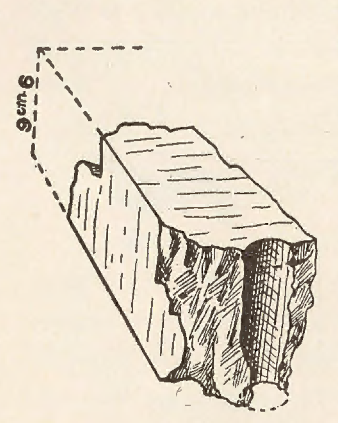


Fig. 2.

Le rassemblement des éléments de ce sarcophage nous a permis de connaître sa largeur, qui était de 0 m. 75 environ; mais nous n'avons pu malheureusement jusqu'ici déterminer sa longueur, qui était au moins de 1 m. 10.

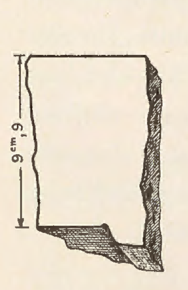


Fig. 3.

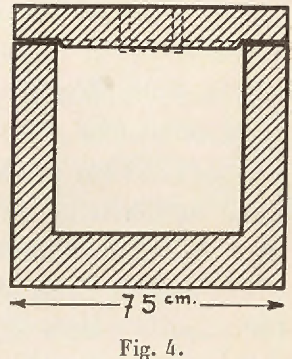


Fig. 4.

Le déblaiement de la galerie I ne fut achevé qu'au cours du mois de mars, après le départ de M. Lacau en Haute-Égypte. Dans ce déblai ne subsistaient que peu de fragments de vases de pierre, généralement en diorite; mais nous avons eu par contre la chance de retrouver le 8 mars, sur le sol de la galerie à 12 mètres de son extrémité ouest, deux charmants petits vases intacts en améthyste[2], dont l'un était encore rempli d'une matière brune durcie.

[1] Ce système est très généralement employé sous l'Ancien Empire. Voir, par exemple, au Musée du Caire, les sarcophages de la IVe dynastie, nos 60541 et 48078 du *Journal d'entrée.*

[2] Voir l'article de Quibell ci-après, pl. I, nos 14 et 16.

LA GALERIE III.

Il nous restait dans cette galerie à déblayer une longueur de 15 mètres comprise entre le point A et la chambre B (voir pl. I). Nous avons effectué ce travail en même temps que nous avions repris l'extraction des vases de la galerie VI.

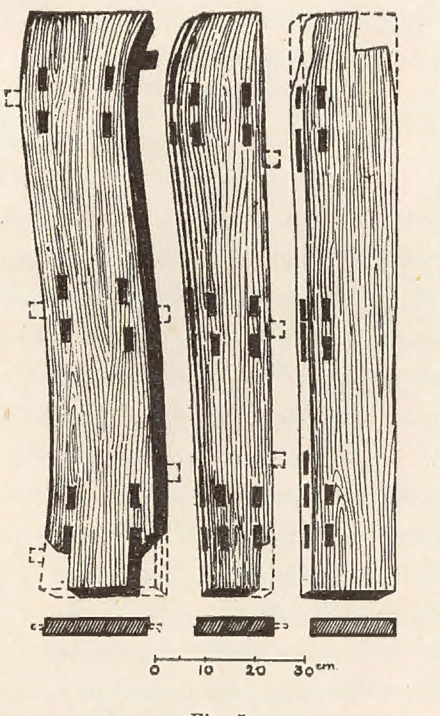


Fig. 5.

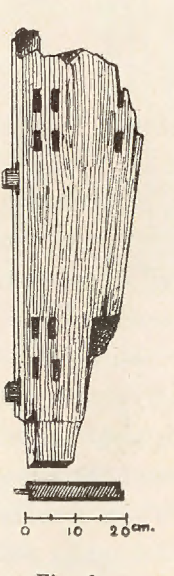


Fig. 6.

Dans ce déblai nous avons recueilli, outre de nombreux fragments de sarcophages d'albâtre et de vaisselle de pierre dure et d'albâtre, différents menus objets, tels que des perles de cornaline, de petits instruments d'os et d'ivoire, des incrustations de faïence (voir l'article de Quibell ci-après, pl. II, 5), des fragments de bois côtelé, etc., et plusieurs planches de bois très bien conservées (voir fig. 5 et 6). Ces planches comportent généralement sur

leurs tranches longitudinales une rainure d'emboîtement et des mortaises d'assemblage destinées à des tenons et à des liens de cuir reliant les planches entre elles. Le trous de sortie de ces liens se retrouvent sur une des deux faces. Quatre de ces planches qui sont complètes mesurent 1 m. 15 de long. Trois d'entre elles s'assemblent (voir fig. 5) et ont un peu moins de 3 centimètres d'épaisseur. D'autres atteignent de 4 cm. à 4 cm. 5. L'une de ces dernières, qui est cassée, comporte des mortaises jumelées (voir fig. 6). Ces mortaises devaient servir à l'accrochage par des cuirs d'une pièce longue et étroite comme un bras de brancard. Nous avons donc là probablement des éléments d'un brancard ou d'une caisse[1] destinés au transport des différents objets déposés dans ces galeries au moment des funérailles.

LA GALERIE VI.

Elle avait été vidée par nous au cours de la campagne précédente depuis G jusqu'à J (voir pl. I), soit sur une longueur de 18 mètres. Une douzaine de mètres devaient rester encore à déblayer pour atteindre l'alignement des puits sous la face est de la Pyramide. Nous avons repris en G le travail d'extraction des vases, dès le retour de M. Lacau à Saqqarah, le 15 décembre. Le 3 février, la galerie était entièrement vidée jusqu'à son puits qui est encore comblé de terre argileuse. Sous le remblai du puits (voir pl. II, 1), les vases sont réduits en très petits fragments, soit qu'ils aient été brisés ainsi par le comblement même du puits, soit qu'ils l'aient été intentionnellement en ce point, soit encore qu'on ait entassé là une notable partie de la casse produite au cours des transports. Nous avions déjà fait la même constatation à l'autre extrémité de la galerie[2].

Nous avons effectué l'extraction des vases comme précédemment, en groupant les fragments dans des caisses datées et numérotées. Le déblaiement de ces 12 mètres de galerie a ainsi nécessité près de 1400 caisses

[1] Des éléments analogues avaient été retrouvés dans le cellier du tombeau de l'enceinte sud de la Pyramide à degrés.

[2] Voir *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXIV, p. 57-58.

qui ont rempli le magasin construit dans ce but au cours de l'été d'après nos plans par Hakim Eff. Abou Seif, inspecteur du Service des Antiquités. Un nouveau magasin adossé au précédent a dû être élevé aussitôt pour permettre la continuation des travaux.

Outre les nombreux fragments inscrits recueillis et étudiés par M. Lacau, de très belles pièces sont parvenues presque intactes ou ont pu être reconstituées au fur et à mesure de leur extraction. Nous renvoyons à la description donnée ci-après par Quibell (*Stone Vessels from the Step Pyramid*), et nous signalerons en particulier deux belles imitations de vannerie en schiste bleu : un couffin et une corbeille (voir Quibell, pl. II, 3 et 4). Notons également un vase cannelé en albâtre (voir fig. 7), que nous avons pu reconstituer presqu'entièrement. Malgré ses cannelures ce vase ne semble toutefois pas imiter une colonne comme le vase que nous avions trouvé et décrit l'année dernière[1]. Il est, en effet, de proportions et de galbe tout à fait différents.

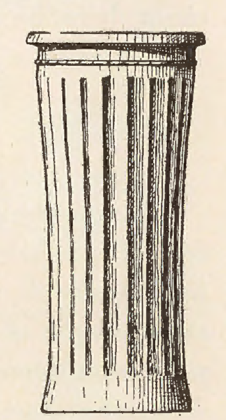


Fig. 7.

LA GALERIE IX[2].

Nous avions au cours de la campagne précédente vidé cette galerie sur une longueur de 14 mètres à partir de l'ouest. Elle ne contenait que quelques fragments de vases disséminés. Son déblaiement pouvait donc être achevé beaucoup plus facilement que celui des galeries remplies de vases; aussi avons-nous effectué ce travail tout en continuant à extraire les vases de la galerie VI.

A 4 mètres de son extrémité est, la galerie IX oblique légèrement vers le sud pour atteindre son puits encore bourré de terre argileuse très compacte.

[1] Voir *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXIV, p. 59, fig. 2.

[2] Nous avions numéroté VIII cette galerie sur notre plan des *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXXIV, pl. I. Nous réservons maintenant le n° VIII à la galerie intermédiaire que nous n'avions pu alors bien interpréter (*ibid.*, p. 61).

LA GALERIE VII.

Elle n'avait été encore déblayée que sur 7 mètres à partir de son extrémité ouest, soit jusqu'en H. Au retour de M. Lacau de Haute-Égypte nous avons repris en ce point l'extraction des vases; le travail a duré exactement un mois, de la mi-avril à la mi-mai. Nous avons progressé de 5 mètres; plus de 700 caisses ont été emmagasinées, et de belles pièces ont encore été mises à jour, en particulier de grands vases d'albâtre avec réseau de cordes sculptées (voir l'article de Quibell ci-après, pl. I, 3).

LA GALERIE VIII.

En même temps que nous dégagions la galerie VII, nous avons dû déblayer parallèlement la galerie voisine VIII à partir de H′ vers l'est sur une huitaine de mètres. La paroi de séparation entre les deux galeries s'était rompue et il importait de construire un mur pour soutenir le ciel maintenant commun aux deux galeries et dont la portée devenait ainsi dangereuse. Nous avons recueilli dans cette portion de la galerie VIII près de 200 caisses de fragments de vases. Comme elle ne contenait des fragments qu'en cet endroit où sa paroi nord trop faible avait cédé, il est clair que ces fragments ont passé de la galerie VI, en renversant cette paroi sous l'effet de la pression due à l'affaissement du ciel rocheux. La position même des fragments confirme ce fait.

Nous avons constaté en effet que, partout ailleurs où nous avons pu l'atteindre, la galerie VIII, qui s'écarte sensiblement des galeries VI et VII (voir fig. 8, coupe $\gamma\ \delta$), ne contenait qu'un remblai compact de terre argileuse. Tel est le cas à son extrémité est, sur une longueur de 3 m. 50 à partir de son puits, également à 8 mètres de ce puits en L, et enfin vers son extrémité ouest en J′.

Ces différentes percées que nous avons faites pour repérer le tracé de la galerie VIII nous ont montré qu'elle constituait une galerie indépendante de la galerie IX avec son puits propre. C'est seulement à une dizaine de mètres de ce dernier que, les deux galeries étant devenues tout

à fait tangentes, leur cloison séparatrice réduite presque à rien a été détruite (voir fig. 8, coupe $\alpha\ \beta$).

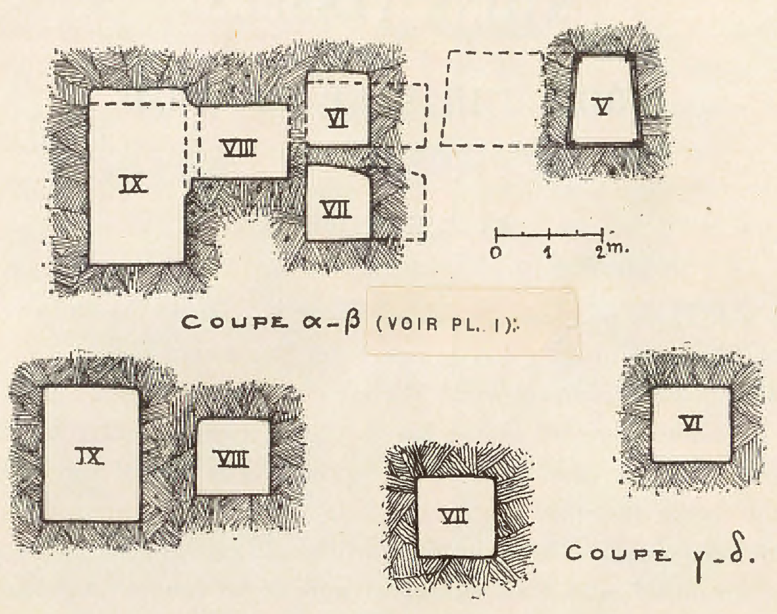


Fig. 8.

Outre ces travaux, un très grand nombre de vases ont pu être reconstitués sous le contrôle de R. Macramallah Eff. et la surveillance du reïs Maḥmoud Ali Ibrahim, tant au cours de l'été 1934 qu'au cours de la campagne même, par nos meilleurs ouvriers dressés à ce travail : Sadik Maḥmoud, Zaki Habsa, Maḥmoud Chadouf et Maḥmoud Kéreim. Les pièces les plus intéressantes ont été expédiées au Musée du Caire où elles sont actuellement exposées.

J.-P. Lauer.

STONE VESSELS

FROM THE STEP PYRAMID

(with 2 plates)

BY J. E. QUIBELL.

In vol. XXIV, pp. 70-75 a short account is given of the stone vessels which filled one of the galleries under the Step Pyramid [1].

During the summer of 1934 the work on them was not broken off; the magazines were left closed but the large stacks alabaster fragments several cubic metres in content, were given over to four of our workmen on the chance that they might be able to assemble a few vases from this discouraging mass. The result was surprisingly good. Though few vases were completed more than a hundred were so far brought together that they can be made into very presentable museum pieces. The memory that some, not all, of our best men display for shapes and colours is remarkable; their patience not less so. It has frequently happened that a man mending up a vase will remember that, a year or more ago, he saw a sherd that might complete it, fetches it and finds that his memory was correct. The method of working has not been changed. The carpenters provide 30 to 40 trays in a day. The diggers, 4 at the working face, 8 carrying, bring these trays or boxes, marked with the date and a sequence number, to the magazine. There they are examined for inscriptions and when one is found, however small, the neighbouring boxes are searched for other fragments and the dish is mended up as far as possible.

Uninscribed dishes, if broken into a few pieces only, of rare form or of specially ornamental stone, are also mended up; but the great mass,

(1) See also in the present volume of *Annales*, Lauer, *Fouilles du Service des Antiquités à Saqqarah* (*secteur Nord*), the plan pl. I.

uninscribed and of common forms, to restore which would take an unconscionable time, are left in their boxes and stacked on the shelves in the new magazines.

The extraction of vases began in mid-December 1934 and is finishing now on May 11th 1935. About 2245 boxes have been filled this season, 3116 in all. If we may suppose that on the average each contains from 4 to 5 vases in fragments some 15000 must already await reconstruction.

The greater number by far are shallow bowls and dishes, and are of alabaster. Among them are some of schist, of a red and white conglomerate, even of harder stones; but these last are curiously rare in comparison with those found in the tomb chambers and the galleries leading to them. It would appear that diorite was generally reserved for tombs. In this pantry, or whatever it was, nothing very expensive was stored.

Some small points have been noticed, bearing on the methods of manufacture. The outside of the vase was finished before the hollowing out of the block was commenced. On the shoulder of two vases we have noticed two horizontal grooves, opposite to one another, which, as Mr. Lacau observed, were probably intended to give a good hold to the tool by which the block was rotated. An amethyst vase spoilt in the making, found long ago by Firth, was finished externally, but the inside, only begun, showed a rough surface obtained by careful picking, with a point, grain by grain.

A bowl of rock crystal like that in plate I, 9 must have demanded many months of work; the artificers had no harder material to use as an abrasive.

Had the yase maker a turntable? It seems unlikely. There is no picture of one in the bas-reliefs and no part of one has been recognised. This is however but a shaky argument; there is no picture of a cylindrical drill and no such tool or part of one has been found, yet nothing is more certain that that such drills were in current use. More weighty is the argument that, with the materials at his disposal, the Egyptian of that day could not have made a turntable steady enough to stand up to the graving tool.

It seems that for dressing the outer surface the vase itself was rotated, for hollowing the inside the vase was fixed, embedded in pitch or clay.

Cylindrical drills were used and used in vasemaking; we have found cores of diorite and granite, also the ends of drill holes in alabaster and dolomite(?) But by what device the first cylindrical hole in a narrow necked vase was enlarged into the shoulder is still far from clear.

Nor is it obvious whether the vases were broken deliberately and ritually or only through the carelessness of the workmen who stacked them. That many were already broken when the gallery was closed is certain : the fall of roof blocks or earth movements will not explain the contact between the broken edge of a heavy tubular vase and the fragile dishes which lean against it : the tubular vase had been put in broken.

But the piles of dishes nested in one another, all broken but with the pieces in contact are puzzling; they seem to have given way to a not very excessive pressure exercised through a long time.

A copper dagger in good condition with traces of cloth wrapping (lining of scabbard?) was a surprising object to find among these thousands of sherds. It can hardly have been dropped accidentally for it is the second we have found.

Far the most important results obtained from all these broken vessels are the inscriptions representing already more than 200 different little texts, above 1000 in number, for many are repeated. To these Mr. Lacau has devoted himself. Most are in ink, a few incised.

Much work has also been done in the other galleries which lead from shafts sunk through the bottom step of the Pyramid. Fragments of alabaster sarcophagi, deliberately and maliciously broken, the massive limestone blocks which served as their bases, traces of wooden panelling and many small objects from burials (beads, faience inlay) were found in the northern group of these : they had been robbed before the Middle Kingdom. The southern group of tombs were apparently not attacked till later.

The last two galleries to the south had been carefully filled with clay containing nothing but a few scattered sherds of alabaster. The explanation seems to be that these galleries, meant to be parallel, had approached too close; the walls separating them were inadequate to support the roof and a disaster threatened : it was then decided to abandon and fill in the last two galleries.

PLATE I.

1. Alabaster bowl with spout.
2. An unfinished vase. The surface is rough but two vertical strips, two fingers in breadth, are polished.
3. Corded vase o m. 65 high, the finest yet found. The loops and knots are worked with great care.
4. An alabaster vase on which a trussed goose is represented in relief : its head and neek form the mouth of the vase.
5. Schist.
6. Alabaster table.
7. Alabaster dish o m. 57 in diameter. These very large and thin dishes could hardly have been used in daily life : they would break.
8. Schist. Elleptical.
9. Bowl of translucent, milky quartz. Exceptionally fine.
10. A fragment of a large vase in which the bow which finished off the cording is given with great care.
11. Alabaster dish banded in marked contrasts of colour.
12. Dark schist.
13. Alabaster. These two are of a new shape. They appear to be ''soucoupes''.
14. Amethyst.
15. Dish of fine banded chert.
16. Amethyst vase full of an unguent not yet examined.
17. A circular tray of schist carved as basket-work. The spiral and its lashings are represented in great detail.
18. An oblong tray, again in imitation of basket-work. This pattern was admired : fragments of similar trays bave been found both under the Step Pyramid and in a tomb in the north cemetery near Abusīr. They seem typical of the III[rd] dynasty.

PLATE II.

1. A tour de force in turnery, representing four dishes nested (diam. o m. 3o5).
2. A less ambitious effort in the same line.
3. Another photograph of the basket of schist shown in plate I, 17. Presumably a fruit-basket for the future life.
4. Another view of plate I, 18.
5. Specimens of the faience inlay scattered through the tomb galleries. The types are numerous. The five similar pieces high on the left are from a feather or

scale ornament, in the opposite corner are triangular pieces of the same thickness. These two types are fairly numerous but the ☥ (?) hieroglyphs and the stout floret below them are rare. In the next row come three leaves of water plants, then little bars of carnelian polished on one side, and carnelian beads (these from a burial no doubt).

To the right are rods of faience, 0 m. 06 and over in length, nearly 0 m. 01 thick, with markedly bevelled edges. Among them is what looks at first like a piece of a stone bracelet. This it cannot be : the inside channel would be worse than useless in a bracelet; moreover the object is not broken but smoothly polished at both ends. It also came from an inlay decoration.

In the lowest row under the four quadrangles come three curved slips with transverse ridges, then thicker pieces with a leaf design and, in the middle, two samples of cylinders of faience, 0 m. 052 long, half that in diameter, glazed on the outside only. They must have covered a rod of wood or metal and probably alternated with dark-coloured cylinders of some other material, to adorn a sceptre.

Lastly, on the right, are samples of thick triangular tiles which covered some conical surface. Many of these objects may be imagined in place on a vase like that of Abusir. (Borchardt, *Nefer-ir-ke;-re'*, Bl. 1, 4) but we have no wooden core to suggest the dimensions or pattern.

J. E. Quibell.



1. - Relief du Musée du Caire, *Journal d'entrée* n° 37538.



2. - Relief du Musée du Caire, *Journal d'entrée* n° 64938.



1. - Relief du Musée du Caire, *Journal d'entrée* n° 64940.



2. - Relief du Musée du Caire, *Journal d'entrée* n° 64939.



1. Foot seen from above, showing toes modelled in linen.



2. Foot seen from inner side to show edges of linen model.

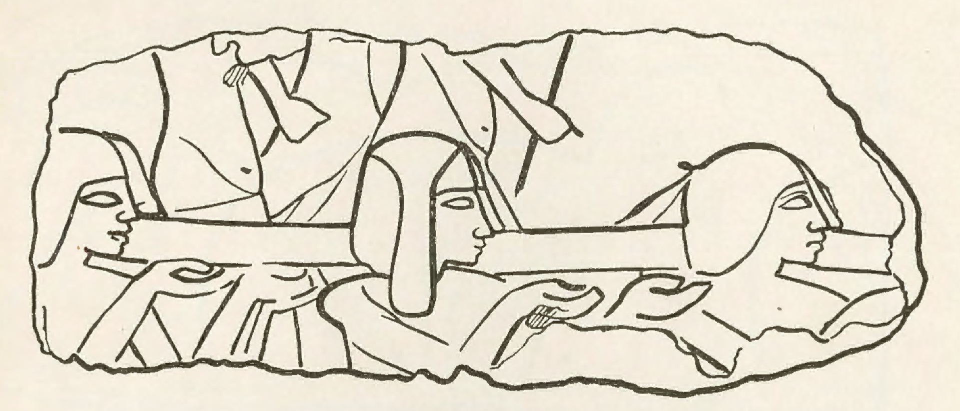


Fig. 14.

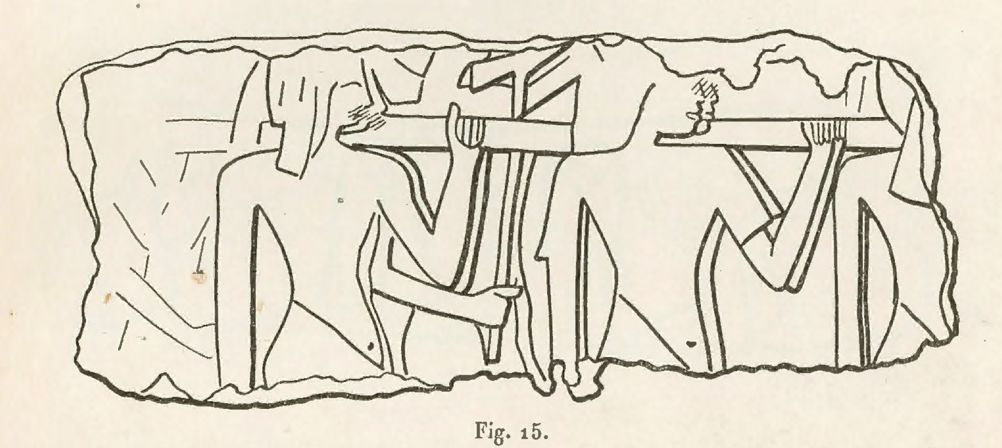


Fig. 15.

Fig. 16.

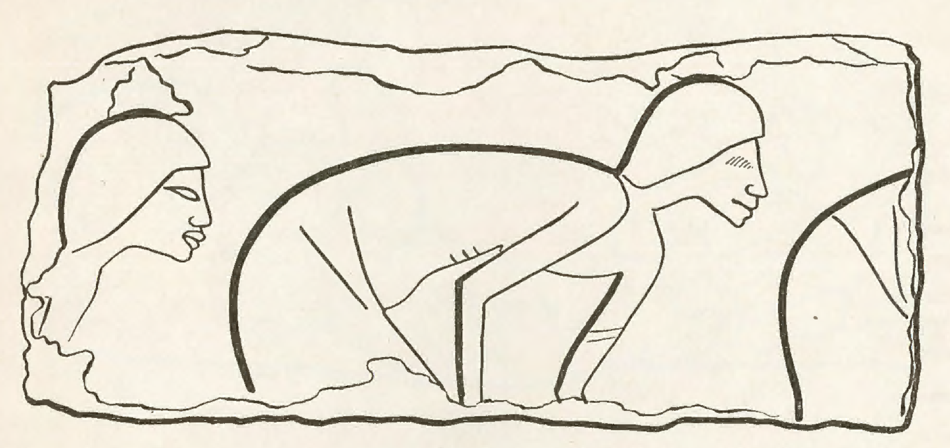


Fig. 17.

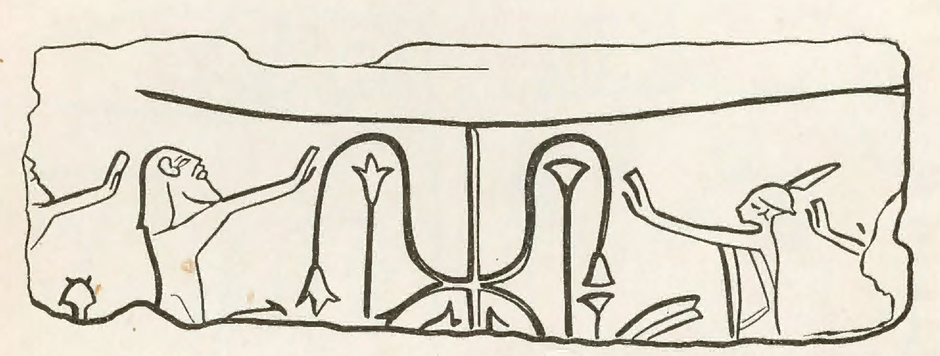


Fig. 18.

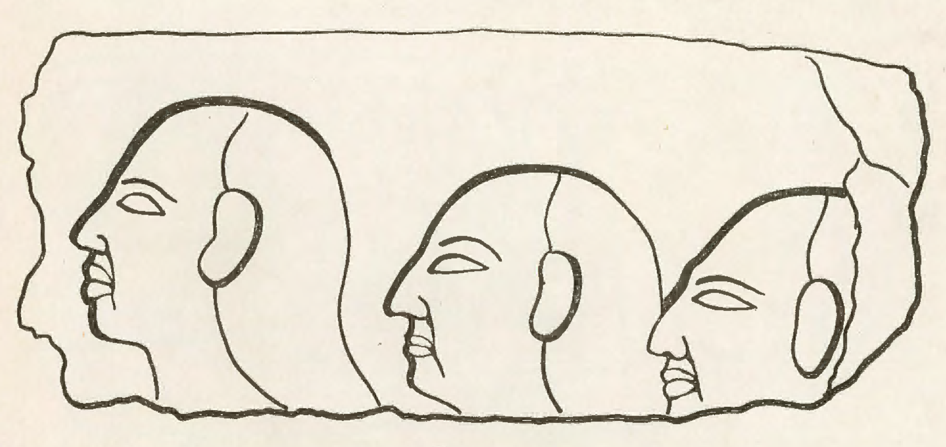


Fig. 19.

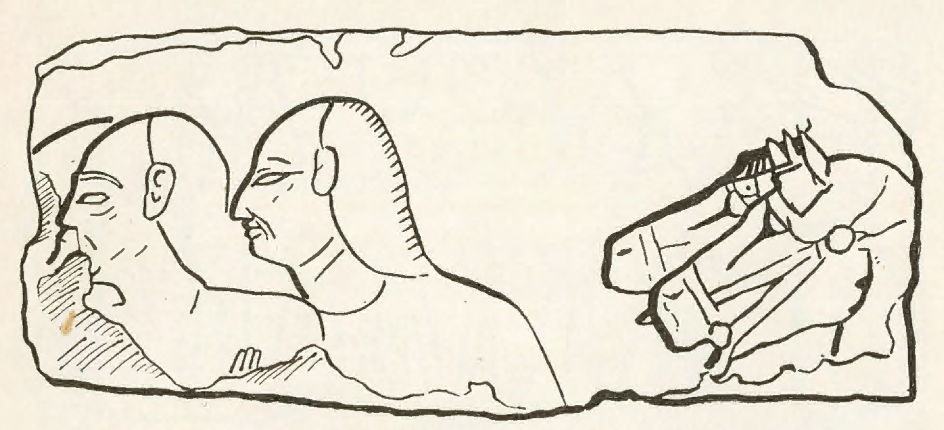


Fig. 20.

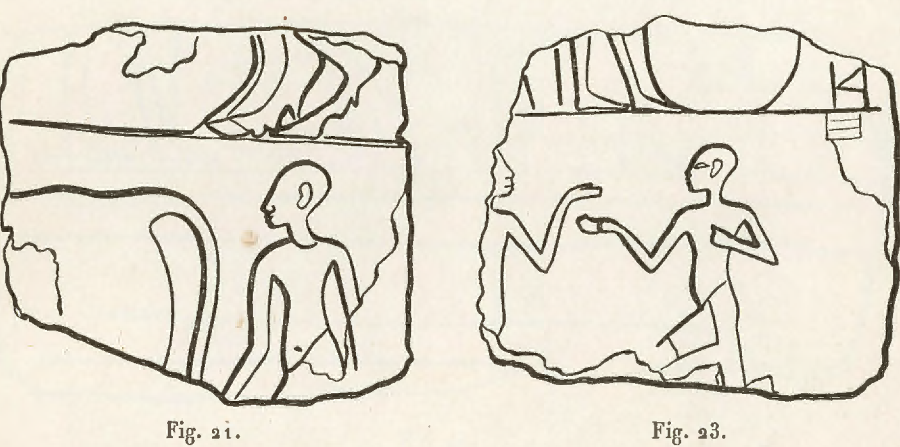


Fig. 21. Fig. 23.

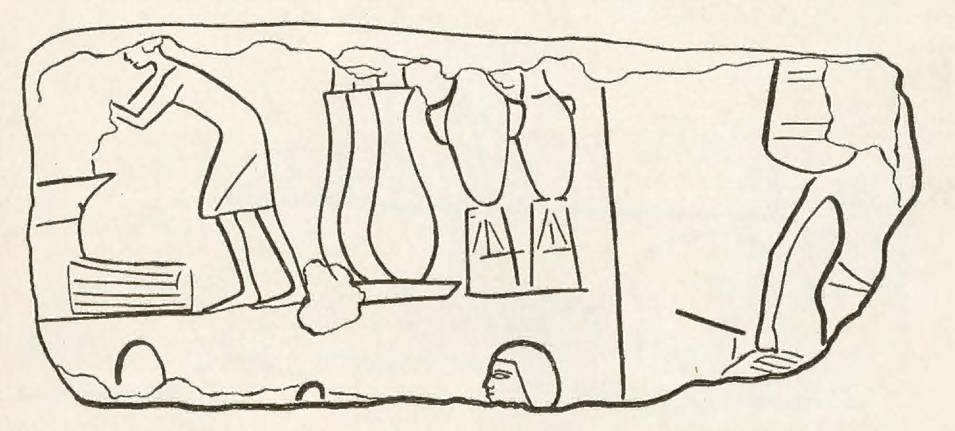


Fig. 22.

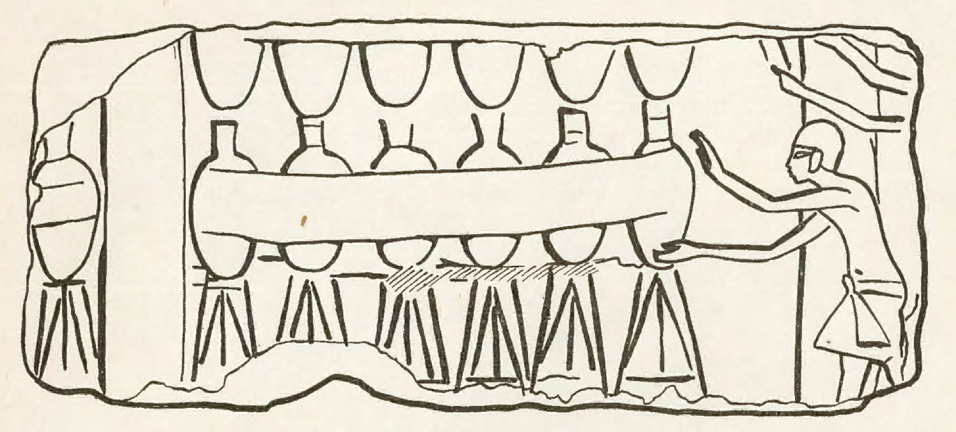


Fig. 24.

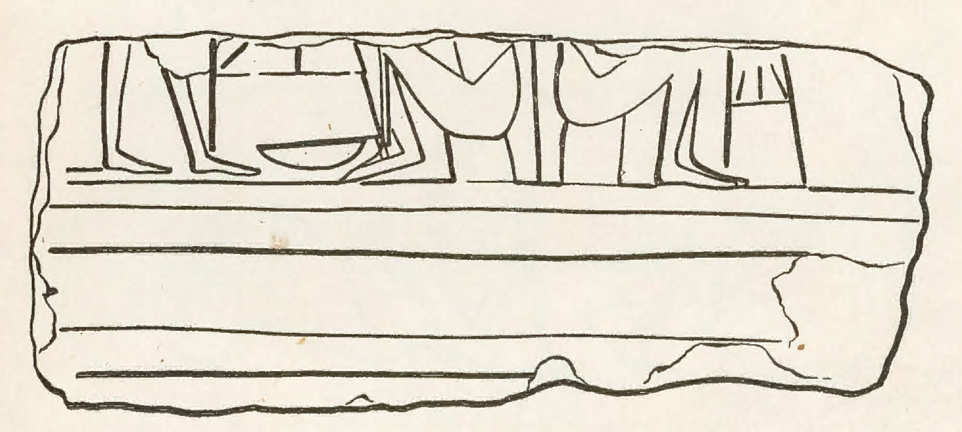


Fig. 25.

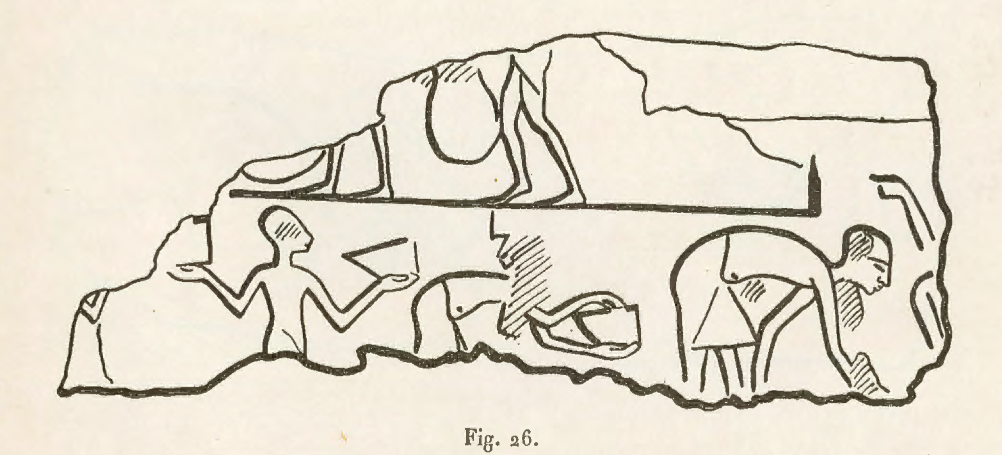


Fig. 26.

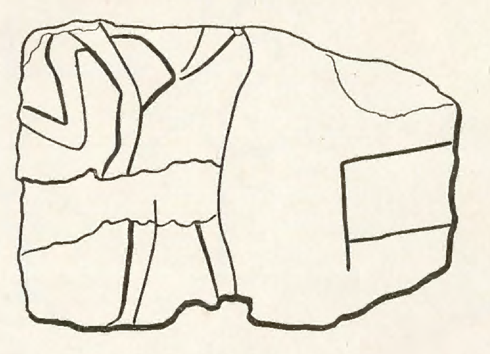


Fig. 27.



Fig. 28.

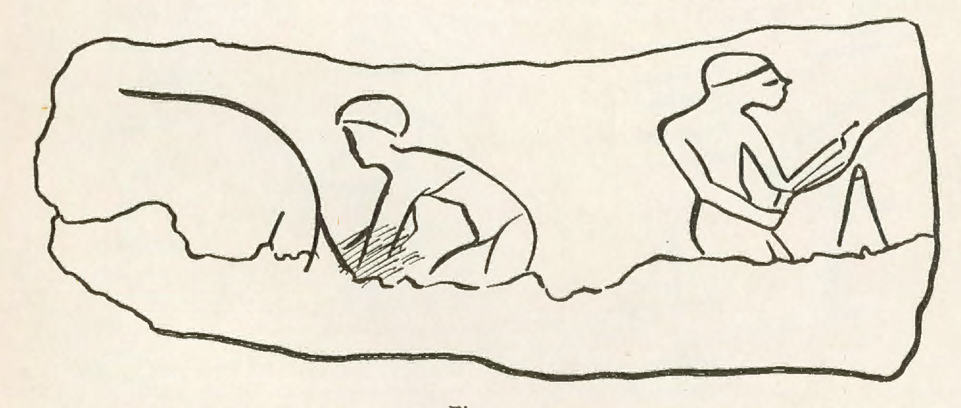
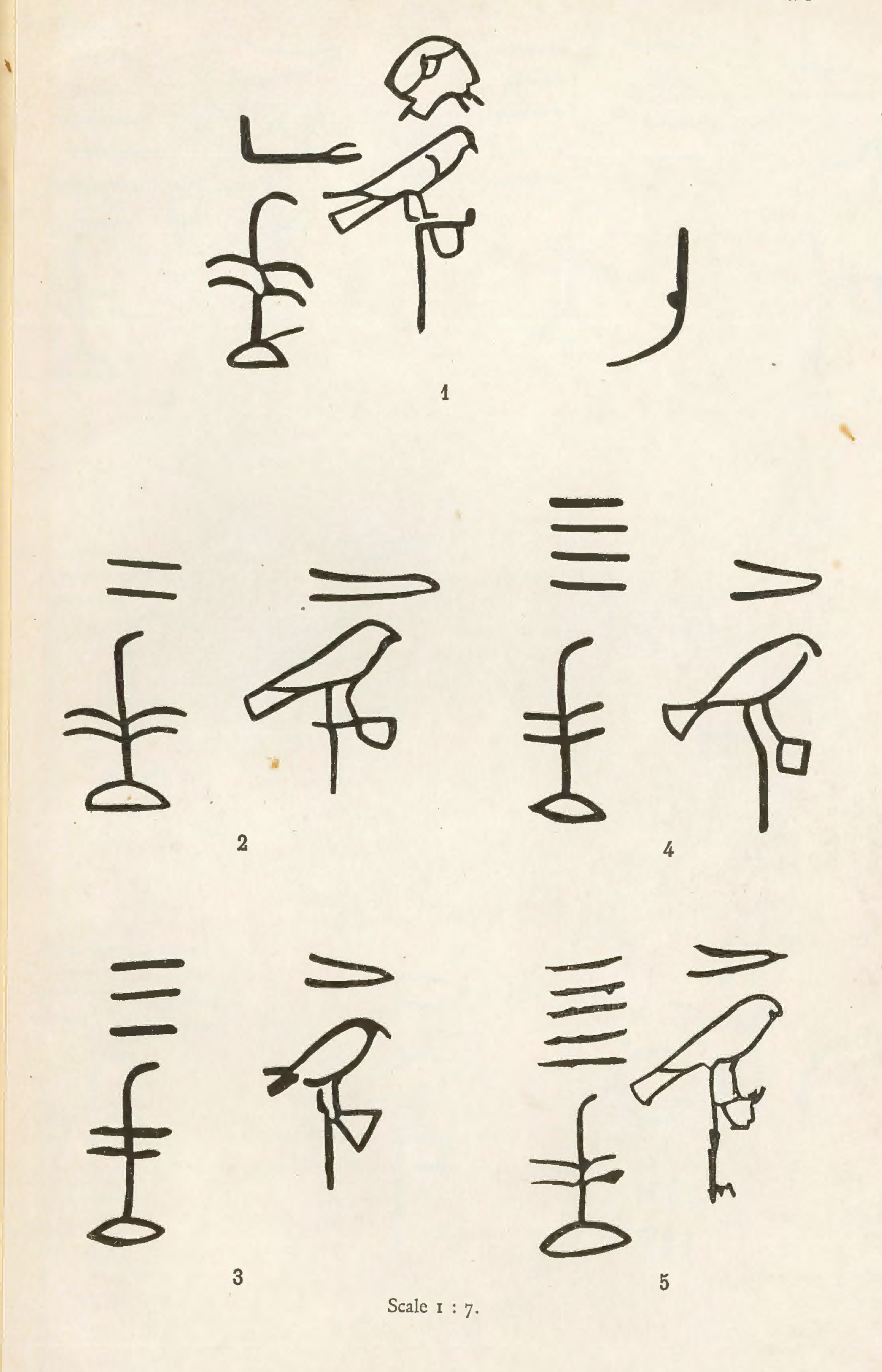
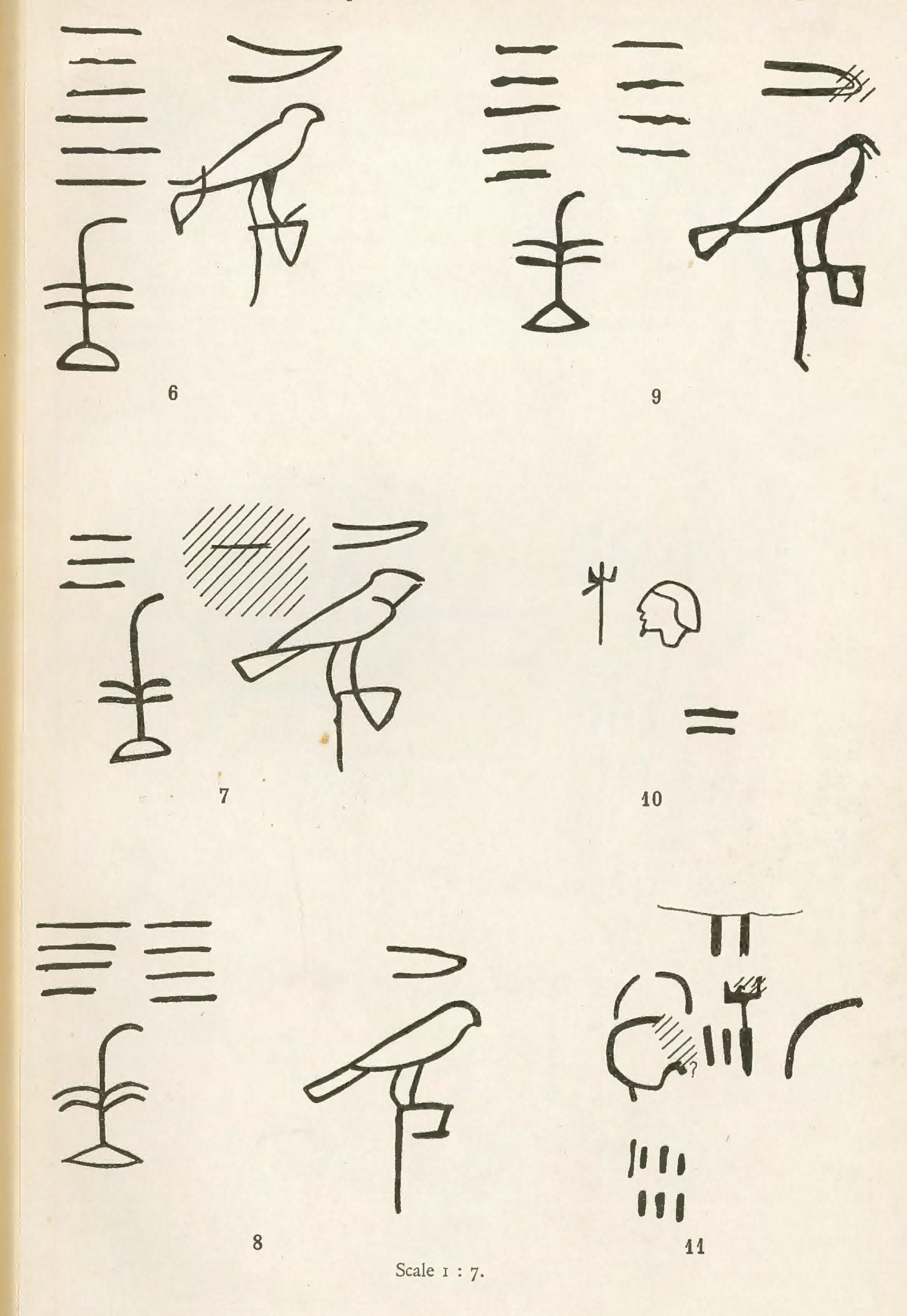


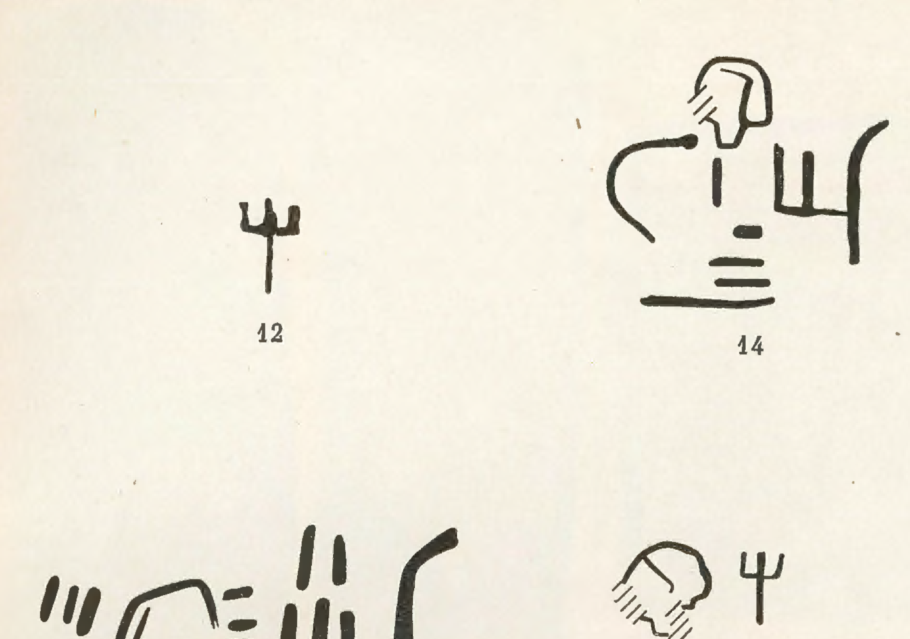
Fig. 29.



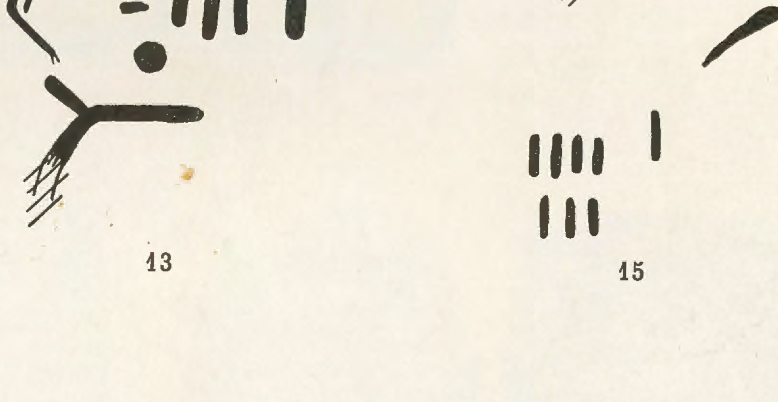
Scale 1 : 7.



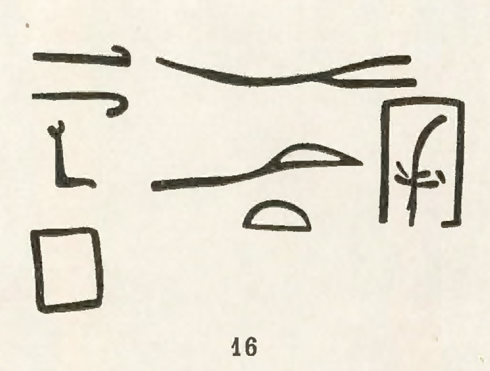
Scale 1 : 7.



12 14



13 15



16

Scale 1 : 7.

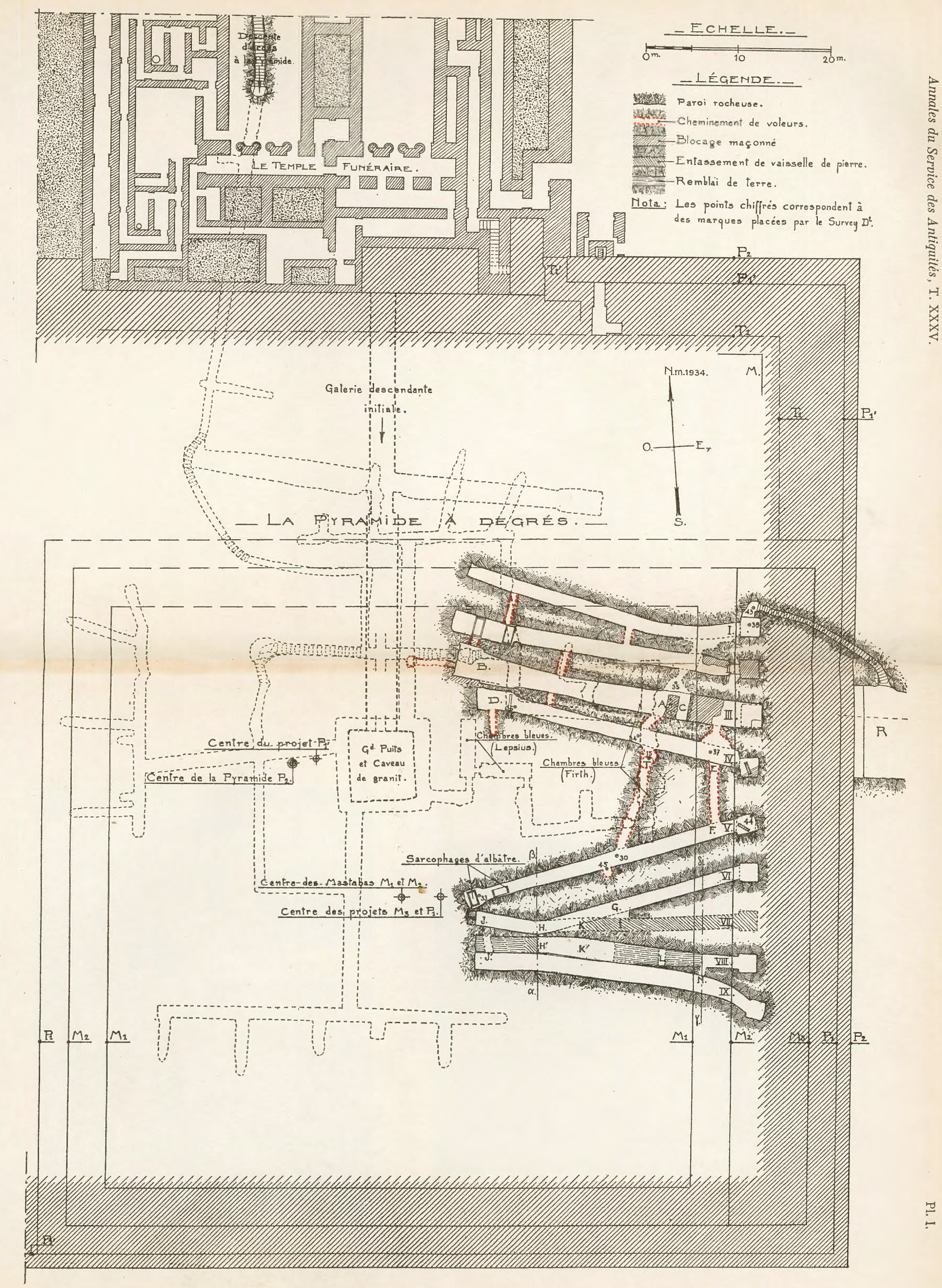


Bas-reliefs d'Akhenaton au temple de Louxor.





Scenes from the tomb of Nakht-Min at Dehmît (Nubia).



Plan des tombes des reines et enfants royaux, sous la Pyramide à degrés.



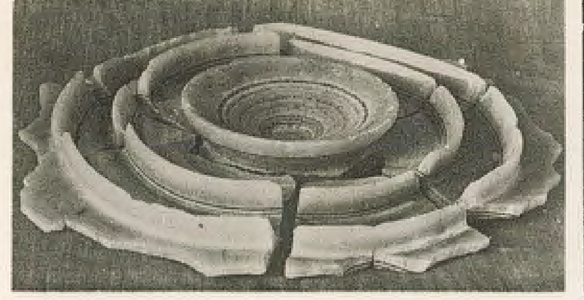
1. Couche de menus fragments de vases situés sous le remblai R du puits d'accès à la galerie **VI**.



2. Les deux socles de sarcophages de la galerie II.

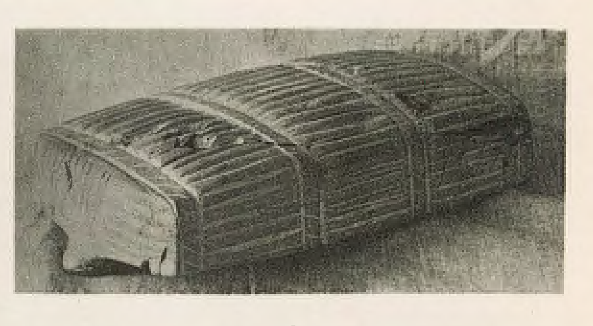


Quibell, *Stone Vessels.*


1


2


3


4


5

UN PILIER 𓊽 AU MUSÉE DU CAIRE

(avec 2 planches)

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Depuis très longtemps on pouvait voir, gisant devant la maison de l'actuel *ʿomda* (maire) du village de Saqqara, une longue pierre quadrangulaire, en calcaire, décorée sur ses quatre faces. Personne ne semblait s'être avisé de l'intérêt qu'elle pouvait présenter lorsque, un jour de février 1935, notre actif inspecteur de la région Le Caire-Saqqara, Hakim effendi Abouseif, m'en remit, pour examen, quatre photographies. Malgré l'insuffisance de ces dernières, je remarquai qu'il s'agissait d'un pilier quadriface, sur deux des côtés duquel était sculptée en relief, à l'intérieur d'un rectangle en creux et sur toute la hauteur du pilier, l'image bien connue de la *durée*[1] et aussi du dieu Osiris[2], le 𓊽 *ḏd* ou *ḏd*[3] (copte ⲦⲀⲦ), plus communément désigné sous les noms de *dad, ded, dadou* ou *didou*.

De pareils monuments étant, dans ces dimensions du moins, assez rares[4], et le Musée du Caire n'en possédant encore aucun spécimen complet[5], je chargeai Hakim effendi de négocier avec le propriétaire la remise

---

(1) «Beständigkeit, ewige Dauer» (Borchardt), «Symbole de permanence» (Maspero), «Wortzeichen der Beständigkeit» (Schäfer), «Symbol der Beständigkeit» (Sethe).

(2) Cf. Birch, *Ä. Z.*, XV (1877), p. 33-34, qui a été le premier à identifier le 𓊽 avec Osiris.

(3) Dès la XIIe dynastie, la lecture 𓆓𓆓 *ḏd* avait remplacé la lecture originelle 𓆓𓂧 *ḏd* (cf. Loret, *Studies presented to F. Ll. Griffith*, p. 304-305).

(4) Je n'en connais, à l'heure actuelle, que six autres : quatre conservés au Musée de Leyde, un conservé au Museo Civico de Bologne, et un, malheureusement fragmentaire, conservé à la Glyptothèque Ny-Carlsberg de Copenhague. — Voir ci-dessous, p. 95-96, *Note additionnelle rectificative*.

(5) Le pilier osiriaque n° 676, en calcaire blanc, originaire de la tombe de Nofirhotep à Saqqara (XIXe dyn.), outre qu'il est très mutilé, est d'un aspect fort

de cet objet au Service des Antiquités. Les pourparlers furent longs et laborieux. Ils finirent, toutefois, grâce à la diplomatie, non exempte de fermeté, de notre représentant, par aboutir. Vers la fin d'avril le pilier entrait au Musée et était inscrit au *Journal d'entrée* sous le numéro 65061.

Je commencerai par en donner une description. Je le comparerai ensuite, successivement, avec les quatre piliers similaires du Musée de Leyde, avec celui du Musée civique de Bologne, enfin avec celui de la Glyptothèque Ny-Carlsberg à Copenhague. J'indiquerai enfin, très sommairement (car il ne saurait être question de donner ici une monographie complète du ![]), la signification de ce genre de monuments.

I. — DESCRIPTION DU PILIER 65061 DU CAIRE

(VOIR PL. I).

Hauteur : 2 m. 26; largeur de chacune des faces (A, B, C, D) : 0 m. 45. La pierre dans laquelle est taillé le pilier est un assez mauvais calcaire, que l'usure du temps a rongé. La face A a, en outre, particulièrement souffert du fait qu'elle a été piétinée par de nombreuses générations. Nous ne savons rien de l'endroit où ce pilier a pu originairement se dresser, mais tout porte à croire qu'il provient de la nécropole memphite du Nouvel Empire.

1. FACE ANTÉRIEURE (A).

Cette face est divisée en deux parties, de hauteur inégale. Au bas, le propriétaire du tombeau, •—→, debout dans l'attitude adorante; il est

différent de ceux qui font l'objet du présent travail. Il semble être une combinaison du pilier ![] et de la colonne hathorienne. Le ![] sculpté sur la face antérieure (la face postérieure a complètement disparu) est, en effet, surmonté d'un chapiteau hathorien, tandis que le ![] de chacune des deux faces latérales est coiffé de plumes et surmonté d'un faucon à tête humaine (cf. Maspero, *Guide du Visiteur au Musée du Caire,* édition 1915, p. 183). Il est à supposer, toutefois, que ce pilier jouait dans la tombe de Nofirhotep un rôle analogue à celui du pilier n° 65061 du Caire, des quatre piliers de Leyde, du pilier de Bologne et du pilier de Copenhague dans les tombes auxquelles ils ont respectivement appartenu.

vêtu de la longue robe plissée de cérémonie tombant jusqu'aux chevilles et coiffé du voile également rayé et plissé; il porte un large collier et des sandales. Au-dessus de lui trois colonnes verticales •—→ donnent le texte de la prière qu'il adresse soit à Ptah memphite, soit peut-être à Osiris. Cette face ayant particulièrement souffert des ravages du temps, le texte est en majeure partie illisible :

2. FACE LATÉRALE GAUCHE[2] (B).

A l'intérieur d'une bordure large de 3 centimètres a été ménagée une surface creuse sur laquelle se détache en relief, sur toute la hauteur, un ![] sur presque toute la hauteur duquel est tracée verticalement l'inscription suivante (•—→) :

3. FACE LATÉRALE DROITE (C).

Décoration identique à celle de la face précédente, mais la ligne de texte est orientée en sens inverse (←—•) :

(1) Sur le nom propre *'Iwrḥj,* voir les références rassemblées par H. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen,* p. 18, n° 12.

(2) J'entends par face gauche celle qui se trouve à la gauche de la personne ayant devant soi la face antérieure, et par face droite celle qui se trouve à la droite de la personne ayant devant soi la face antérieure.

4. FACE POSTÉRIEURE (D).

Ici, il n'y a pas de ☥, mais un texte en deux colonnes verticales occupant toute la hauteur (←) :

Ce texte est le plus intéressant des quatre à cause de la relation qu'il établit entre le dieu des morts Osiris et Orion d'une part, entre la déesse Isis sa sœur-épouse et Sôthis (Sirius) d'autre part. Pareille relation était, d'ailleurs, déjà attestée par plusieurs textes, entre autres par les §§ 819 *c*[1], 925 *a-b*[2] et 959[3] des Pyramides[4].

L'expression «guide du ciel», faisant allusion au rôle joué par Osiris en sa qualité de constellation du ciel méridional (c'est-à-dire du ciel de la Haute-Égypte), est à interpréter, semble-t-il, dans le sens «guide des âmes des défunts dans les espaces célestes». C'est sous la forme de l'oiseau *b(j)nw*, le phénix des Grecs, que l'âme d'Osiris s'acquitte de sa mission de guide des âmes humaines.

---

(1) «Vois! il vient d'Orion, comme Osiris qui vient d'Orion.»

(2) «P. M. N. est venu et honore Orion; il guide Osiris et place les dieux sur leurs trônes.»

(3) «Lorsque tu disais, ô Seth : ce fut lui (Osiris) qui s'approcha (*s3ḥ*) de moi; d'où son nom de *s3ḥ* (Orion), au large pied, aux vastes foulées, le premier de la Haute-Égypte.»

(4) Sur Osiris-Orion et Isis-Sôthis, voir : Budge, *Osiris and the Egyptian Resurrection*, I, p. 59; — Erman, *Die Religion der Aegypter* (1934), p. 24; — Roeder, article *Sothis* in Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, IV/1, col. 1273-1280, et article *Usire*, *ibid.*, VI, col. 138; — Kees, *Religionsgeschichtliches Lesebuch Bertholet, Aegypten*, p. 31.

II. — COMPARAISON AVEC LES PILIERS DE LEYDE.

Comme il a été dit plus haut, la collection égyptienne du Musée des Antiquités de Leyde[1] possède quatre piliers analogues à celui que vient d'acquérir le Musée du Caire. Tous les quatre faisaient partie d'une tombe memphite, datant peut-être de Ramsès II[2]; celle du [hiéroglyphes] nommé [hiéroglyphes] *Ptah-mōsé*. Comme ils ont été plusieurs fois signalés et publiés[3], je n'en donne ni description ni reproduction.

Le fait que ces piliers sont au nombre de quatre[4] permet de supposer que le pilier nouvellement entré au Musée du Caire faisait également partie d'un groupe de *quatre* dans la tombe memphite, malheureusement encore inconnue, où il se dressait originairement. Des recherches appropriées permettraient peut-être de retrouver cette tombe et les trois autres piliers similaires.

Comme celui du Caire, les quatre piliers de Leyde sont taillés dans le calcaire. Leur hauteur moyenne, 2 m. 24, est un peu inférieure à la hauteur du pilier du Caire (2 m. 26); leur largeur moyenne, 0 m. 38, est également un peu inférieure à la largeur du pilier du Caire (0 m. 45).

Comme sur le pilier du Caire, les deux faces latérales de chacun des quatre piliers de Leyde sont taillées en forme de ☥, tandis que les faces

---

(1) Ancienne collection J. d'Anastasy; numéro d'inventaire : AP 51.

(2) Cette tombe a été partagée entre les musées de Leyde, du Caire et de Florence (cf. Schiaparelli, *Museo archeologico di Firenze*, p. 328 et suiv.; Petrie, *A History of Egypt*, III, p. 100).

(3) Cf. Leemans, *Descript. raisonnée des monum. égypt. du Musée d'Antiq. des Pays-Bas à Leide* (1840), 3e partie, *Monum. funéraires*, p. 142 et pl. XVII-XX (les piliers portent les numéros K 10, 11, 12 et 13); Boeser et Holwerda, *Beschreibung der aegypt. Sammlung des Niederländischen Reichsmuseums..... in Leiden*, Band IV, *Die Denkm. des Neuen Reichs*, I. Abteilung : *Gräber*, p. 7-8 et pl. XXVI-XXIX.

(4) Cf. Borchardt, *Die ägypt. Pflanzensäule* (1897), p. 55 : la colonne *ded* et la colonne *sšš* (Sistrumsäule) sont considérées comme des *Himmelstütze* (soutiens du ciel); — Maspero, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, édit. 1915, p. 341 : les *didou* (amulettes ☥) représentent *les quatre piliers du ciel*.

antérieure et postérieure portent une décoration respectivement analogue à celle des mêmes faces du pilier du Caire[1].

La disposition et la décoration de chacune des quatre faces des quatre piliers de Leyde ne sont pas respectivement identiques.

A. Face antérieure[2]. — Sur le pilier *a* le défunt est orienté ←•, tandis que sur les piliers *b, c, d* il est orienté •→. Au-dessus de lui, la prière est bien disposée en quatre colonnes sur chacune des faces, mais elle s'adresse à des divinités différentes : sur le pilier *a* à Ré, sur le pilier *b* à Osiris, sur le pilier *c* à Ré-Harmakhis, sur le pilier *d* à Osiris.

B. Face latérale gauche[3]. — Cette face est, sur chacun des quatre piliers, taillée en forme d'un [hiéroglyphe], sur toute la hauteur duquel court une colonne de texte, orientée ←•, concernant respectivement l'une des quatre formes suivantes d'Osiris : sur le pilier *a*, Osiris [hiéroglyphes]; sur le pilier *b*, Osiris [hiéroglyphes]; sur le pilier *c*, Osiris *Khonti-amentiou;* sur le pilier *d*, *Osiris Khonti-amentiou* avec mention complémentaire du dieu Harakhti.

C. Face latérale droite[4]. — Elle est, comme la précédente, sur chacun des quatre piliers, taillée en forme d'un [hiéroglyphe], sur toute la hauteur duquel court une colonne de texte, orientée •→, concernant respectivement les quatre formes suivantes d'Osiris : sur le pilier *a*, Osiris [hiéroglyphes]; sur le pilier *b*, Osiris *Khonti-amentiou;* sur les piliers *c* et *d*, Osiris *Ounnofré*.

D. Face postérieure[5]. — Cette face porte, sur chacun des quatre piliers, une longue colonne de texte[6], adoration à différentes divinités;

[1] Sur le pilier de Bologne, que nous décrivons plus loin, trois faces portent un [hiéroglyphe], tandis que la quatrième face (antérieure) montre le défunt soutenant à bout de bras un [hiéroglyphe]. Sur la face antérieure du pilier de Copenhague le défunt soutient également à bout de bras un [hiéroglyphe], tandis que les autres faces sont différentes des mêmes faces tant des piliers de Leyde que de celui de Bologne et de celui du Caire. Il n'existait donc pas, pour ce genre de piliers, un type uniforme et invariable dans la disposition et la décoration des faces respectives.

[2] Correspondant à la face A du pilier du Caire.

[3] Correspondant à la face B du pilier du Caire. Voir ci-dessus, p. 83, note 2.

[4] Correspondant à la face C du pilier du Caire. Voir ci-dessus, p. 83, note 2.

[5] Correspondant à la face D du pilier du Caire.

[6] Sur le pilier du Caire, au contraire, le texte gravé sur la face postérieure est

cette colonne est orientée •→ sur le pilier *a*, tandis que sur les piliers *b, c, d* elle est orientée en sens opposé ←•. Les divinités adorées sont, respectivement : sur le pilier *a*, *Khepri* en tant que Ré; sur le pilier *b*, *Khepri* en tant que Ptah; sur le pilier *c*, [hiéroglyphes] et Osiris [hiéroglyphes]; sur le pilier *d*, *Qta-nn*[1] et Ptah seigneur de la joie. Il est donc fait allusion sur les piliers de Leyde à trois cultes, qui se trouvaient alors intimement associés dans Memphis : ceux d'Osiris, de Ptah[2] et du dieu solaire Ré.

III. — COMPARAISON AVEC LE PILIER DE BOLOGNE (VOIR PL. II).

La confrontation du pilier du Caire avec les quatre piliers de Leyde nous a permis de conclure, malgré quelques divergences de détail, à une certaine similitude. Avec le pilier conservé à Bologne nous allons être, au contraire, en présence d'un type assez différent.

Ce pilier, dont M. le Dr Pericle Ducati, directeur du Museo Civico de Bologne, a eu l'amabilité de m'envoyer d'excellentes photographies (raccordées aussi exactement que possible sur la planche II ci-jointe) qu'il a bien voulu m'autoriser à publier, a fait partie de l'ancienne collection Parigi. Il a été décrit en 1895, mais sans illustrations, et rangé à tort, malgré son caractère funéraire évident, parmi les monuments civils[3].

Face antérieure (A). — Cette face porte, comme sur la face antérieure du pilier du Caire et des quatre piliers de Leyde, une représentation du dédicateur du pilier, debout et orienté •→. C'est un [hiéroglyphes] nommé [hiéroglyphes] *P3-Rʿ-m-ḥb*, vêtu du même costume d'apparat que les dédicateurs des piliers du Caire et de Leyde et dans la même attitude

disposé en deux longues colonnes (voir ci-dessus, p. 84).

[1] A lire peut-être *Ta-nn*.

[2] Sur la fusion, à Memphis, du dieu des morts Osiris avec le dieu local Ptah, et sur la divinité composite Ptah-Sokar-Osiris, voir, entre autres : Sethe, *Dramatische Texte*, etc..., p. 45.

[3] G. Kminek-Szedlo, *Museo Civico di Bologna. Catalogo di Antichità Egizie* (Torino, 1895), n° 1892, p. 173-175 : «Pilastro rettangolare in calcare, alto 1 m. 69, largo o m. 31. Tutte le quattro faccie sono ricoperte di iscrizioni geroglifiche disposte verticalmente su dei cosidetti nilometri chiamati *tat* [hiéroglyphe]».

adorante. Mais nous pouvons noter à Bologne une double nouveauté.

1° Le personnage soutient à bout de bras, dressé sur une natte ou un plateau, un pilier 𓊽 dont la hauteur est plus grande que celle du personnage lui-même. Ce pilier porte, sur toute sa hauteur, une colonne de texte ⟶. Il est encadré par deux autres colonnes de texte ⟶, plus longues et en hiéroglyphes plus grands que ceux de la colonne gravée sur le 𓊽[1].

2° Le dédicateur du pilier n'est pas, comme au Caire et à Leyde, le propriétaire de la tombe; rien même ne nous indique s'il était, ou non, un parent de ce dernier.

Voici les textes, qui sont conservés de façon à peu près parfaite.

1° *Colonne médiane, sur le* 𓊽[2] : ⟶

Nous sommes, on le voit, en plein syncrétisme : le pilier 𓊽, emblème à l'origine du dieu local de Bousiris, Anezti, puis d'Osiris *Khonti-amentiou*, représente, à Memphis et à l'époque du Nouvel Empire, Ptah-Sokar-Osiris, c'est-à-dire Osiris associé aux deux divinités locales de Memphis, Ptah le dieu de la ville et des vivants, Sokar le dieu de la nécropole et des morts.

2° *Colonne latérale à droite du* 𓊽 : ⟶

3° *Colonne latérale à gauche du* 𓊽 (suite du texte précédent) : ⟶

(1) Cette particularité a été décrite assez inexactement par le premier éditeur dans les termes suivants : «sostiene tre colonnette piene di geroglifici».

(2) Ce texte, ainsi que les deux autres gravés sur cette face antérieure, sont les seuls qu'ait reproduits et traduits Kminek-Szedlo. Pour les textes gravés sur les trois autres faces, il s'est borné à en donner la traduction.

Ce proscynème, adressé à Ptah memphite par le dédicateur *Pꜣ-Rꜥ-m-ḥb* en faveur du propriétaire de la tombe, nommé *Qmꜣ*, montre que le pilier de Bologne, tout comme celui du Caire et ceux de Leyde, se dressait originairement dans une tombe de Memphis. Nous verrons plus loin qu'il en était de même du pilier conservé à la Glyptothèque Ny-Carlsberg de Copenhague[1] et du pilier n° 676 du Musée du Caire[2]. Il semble donc bien établi que l'usage de ces piliers osiriaques 𓊽 fut restreint, sous le Nouvel Empire du moins (seule époque pour laquelle il nous soit attesté), à la nécropole de Memphis, ville où le culte d'Osiris avait largement influencé celui du dieu local Ptah.

Face latérale gauche[3] (B). — Sur cette face est sculpté un 𓊽 portant, sur toute sa hauteur, une colonne de textes ⟵ concernant les dieux Ptah et Sokar-Horus :

Noter la réunion des deux noms Sokar et Ounnofré, dont le dernier était plus généralement réservé à Osiris; cette association va, du reste, de soi à une époque où Osiris s'est déjà annexé le dieu local de la nécropole memphite Sokar. Noter également, toutefois, que le troisième élément du dieu unique obtenu par la fusion des trois divinités Ptah, Sokar et Osiris est ici, non pas Osiris, mais bien son fils Horus, pourvu, il est vrai, des qualités et attributs généralement attribués à Osiris.

Face latérale droite[4] (C). — Sur cette face est sculpté, comme sur la face précédente, un 𓊽 portant sur toute sa hauteur une colonne de texte concernant Osiris : ⟶

(1) Voir ci-dessous, p. 90.

(2) Voir ci-dessus, p. 81, note 5.

(3) Voir ci-dessus, p. 83, note 2.

(4) Voir ci-dessus, p. 83, note 2.

Face postérieure (D). — Cette face est constituée par un encadré de deux (ou peut-être plutôt d'un et d'un) engagés à leur base dans le cercle du monde et sur toute la hauteur desquels sont enroulées respectivement, à gauche une uræus coiffée de la couronne de la Haute-Égypte (→), à droite une uræus coiffée de la couronne de Basse-Égypte (←). Le porte sur toute sa hauteur une colonne de texte concernant le dieu Osiris-Ptah-Sokaris : ← (sic) (sic) (sic).

Les différents représentés sur le pilier de Bologne diffèrent de ceux qui sont figurés sur le pilier du Caire et sur les quatre piliers de Leyde : 1° en ce qu'ils ne sont pas, comme ces derniers, sculptés en relief dans un grand rectangle en creux; 2° en ce que les éléments horizontaux superposés ne débordent pas sur les côtés; 3° enfin en ce que ces éléments ne sont qu'au nombre de deux au lieu de quatre comme c'est, généralement, la règle.

Par contre, à Bologne comme à Leyde, le des faces latérales (B, C, D) porte une longue colonne de texte aux noms des trois dieux Ptah, Sokar et Osiris fondus en une seule entité divine. Sur le pilier de Bologne, toutefois, le contenu de ces textes a été conçu d'une façon différente. Mais sur le pilier du Caire, on l'a vu plus haut, la face postérieure (D) porte, non pas une seule, mais deux colonnes de texte.

IV. — COMPARAISON AVEC LE FRAGMENT DE PILIER DE LA GLYPTOTHÈQUE NY-CARLSBERG À COPENHAGUE.

Le motif constituant la décoration de la face antérieure (A) du pilier de Bologne se retrouve sur la même face d'un pilier en calcaire, originaire également d'une tombe memphite, dont il ne subsiste, malheureusement, que la partie inférieure à la Glyptothèque Ny-Carlsberg de Copenhague[1].

[1] Plusieurs fois publié et décrit. Cf. Valdemar Schmidt, *Det gamle Glyptothek paa Ny Carlsberg, Den Aegyptiske Samling* (1899), A. 82, p. 112-115; *ibid.*, 2e édit. (1908), E. 91, p. 154-157; *Glyptothèque Ny-Carlsberg, Choix de monuments égyptiens*, 2e série (1910), p. 27-28 et pl. XIII, fig. 27; — Maria Mogensen, *La collection égyptienne de la Glyptothèque Ny Carlsberg* (1930), p. 102 et pl. CX.

Ce pilier est décoré sur ses quatre faces. Mais la face antérieure seule nous intéresse comme élément de comparaison avec le pilier de Bologne. Le défunt, nommé [1], y est représenté ← agenouillé et soutenant de ses deux mains élevées à hauteur de sa tête un pilier sur toute la hauteur duquel est gravée une colonne d'hiéroglyphes ←[2].

Reliefs et textes sont d'une facture fine et soignée. Les parties nues du corps du défunt étaient rehaussées de couleur rouge, dont il reste encore des traces.

La décoration des trois faces autres que la face antérieure n'est pas la même sur les piliers de Copenhague et de Bologne :

a) *face latérale gauche* : à Copenhague, le défunt debout adorant, surmonté de courtes colonnes de textes; à Bologne, un avec longue colonne d'inscriptions;

b) *face latérale droite* : mêmes particularités que ci-dessus;

c) *face postérieure* : à Copenhague, un en relief, avec longue colonne de texte donnant les noms de Ramsès II; à Bologne une colonne de textes sans .

[1] Lecture Mogensen, à laquelle semble devoir être préférée la vieille lecture de V. Schmidt *'Irj-irj* (ou peut-être *'Irj-ḥj*). Valdemar Schmidt et Miss Mogensen ont rendu le titre *imj-ḫnt n nb t̠ꜣwj* porté par ce personnage par «*boulanger* (*celui qui est dans la boulangerie*) *du roi*» et ont tenté un rapprochement avec le passage de la Bible (épisode du séjour de Joseph en Égypte : *Genèse*, xl, 22) où est mentionné le «maître panetier de Pharaon». Mais *imj-ḫnt*, seul ou suivi de diverses déterminations, servait, en réalité, à désigner une haute fonction religieuse (cf. Erman und Grapow, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, I, p. 75 : nombreuses références datant du Moyen et du Nouvel Empire).

[2] Sur la représentation similaire du pilier de Bologne, ce défunt est, au contraire, debout et orienté en sens inverse (→). En outre, alors qu'à Bologne les deux mains sont rapprochées et devant le visage, à Copenhague elles sont écartées et de chaque côté de la tête; autrement dit, le défunt est représenté ici *de face*, tandis qu'à Copenhague il est figuré *de profil*.

V. — CONCLUSION.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les opinions jusqu'à présent émises, soit sur la nature de l'objet représenté par l'énigmatique 𓊽[1], soit sur la signification de ce fétiche et sur le rôle que, dès les âges les plus reculés, il a joué d'abord dans le culte d'Anezti de Bousiris, ensuite dans le culte du dieu Osiris (rite de l'érection du 𓊽 à l'occasion de l'avènement, ou du jubilé *sed*, de Pharaon[2]), soit sur sa signification solaire et céleste[3], soit

[1] Voir, sur cette question : MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I (1895), p. 130, note 6; — BUDGE, *Osiris and the Egyptian Resurrection* (1911), I, p. 48 et suiv., 212, 224; II, p. 199; — J. G. FRAZER, *Le Rameau d'or*, traduct. franç. Stiébel et Toutain, III (1911), p. 174; — MORET, *Mystères égyptiens* (1912), p. 12-14; — NEWBERRY, *Egypt as a field for anthropological Research* (*British Association*), 1923, p. 13-15; — WINLOCK, *Bas-reliefs from the temple of Rameses Ist at Abydos* (1921), p. 26 et suiv.; — MORET, *Le Nil et la civilisat. égypt.* (1926), p. 92-95; — SCHÄFER, *Djed-Pfeiler, Lebenszeichen, Osiris, Isis*, in *Studies presented to F. Ll. Griffith* (1932), p. 424-431; — MORET, *Hist. de la Nation égypt.* de G. Hanotaux, II (1932), p. 64; — ERMAN, *Die Religion der Aegypter* (1934), p. 41-42; — BUDGE, *From Fetish to God in Ancient Egypt* (1934), p. 65 et 189; — FIRTH, in QUIBELL, *Excavations at Saqqara, The Step Pyramid* (1935), p. 12. Ce dernier, dont l'interprétation proposée pour le signe 𓊽, restée longtemps inédite, est antérieure de plusieurs années à celle donnée par Schäfer, se rencontre avec le savant Berlinois : «The sign, dit-il, is no doubt derived from sheaves of rushes or similar vegetable growths, lengthened by the expedient of inserting one bundle inside another and firmly tying the neck of each sheaf to prevent the next slipping within it», et Schäfer, de son côté, écrit : «Das Zeichen enthält in seiner Gestaltung noch allerlei Rätsel, ein sicherer Gewinn ist aber, dass wir es uns nun als einen Bündelpfeiler vorstellen dürfen» (*op. cit.*, p. 425).

[2] Voir, sur ce rite : SETHE, *Dramatische Texte zu altaegypt. Mysterienspielen*, p. 97-98 et 156-160 (XIIe dyn.); — tombe de Ḥrjw-f à Thèbes : BRUGSCH, *Thesaurus inscrip. aegypt.*, p. 1190-1196 (XVIIIe dyn.); — texte de Dendéra relatif aux fêtes d'Osiris : LORET, *Rec. de trav.*, III, p. 43 seq., IV, p. 21 seq., V, p. 85 seq. (époque ptolémaïque). — Voir également, touchant le 𓊽 divinisé : JUNKER, *Die Onurislegende* (1917), p. 64 et suiv.; — SETHE, *Urgeschichte, etc.* (1930), § 19; — etc.

[3] Cf. BORCHARDT, *Die aegyptische Pflanzensäule* (1897), p. 55; — SCHÄFER, *Ägypten und heutige Kunst und Weltgebäude der alten Ägypter* (1928), et *Altägyptische Bilder der auf- und untergehenden Sonne* (in *Ä. Z.*, LXXI (1935), p. 15-38.

enfin sur les circonstances qui ont fait entrer dans l'écriture ce signe *ḏd* ou *dd* comme idéogramme de la stabilité et de la durée.

Je voudrais simplement, en matière de conclusion à la description des divers piliers 𓊽 conservés dans les musées de Bologne, Copenhague, Le Caire et Leyde, dire quelques mots concernant la raison d'être et le rôle joué par ces piliers dans les tombes memphites du Nouvel Empire, où jusqu'à présent ils ont été *exclusivement* rencontrés.

Ces piliers étaient, on le constate par ceux de Leyde, au nombre de *quatre*[1] dans chaque tombe. Des recherches méthodiques, ou simplement le hasard, feront peut-être un jour retrouver les trois frères respectifs du pilier unique du Caire, de Bologne ou de Copenhague. Ces piliers soutenaient, selon toute vraisemblance, le plafond d'une des salles de la tombe.

La face A de ces piliers, celle que j'ai appelée face antérieure, regardait, on peut du moins le supposer, le passage médian aménagé entre les deux groupes de chacun deux piliers et conduisant aux parties les plus intimes de la tombe. C'est sur cette face A que, ou le propriétaire même de la tombe, ou (comme à Bologne) le personnage chargé du culte funéraire, était représenté, en grand costume d'apparat, soit adressant simplement aux divinités locales de la nécropole memphite Ptah, Sokar, Osiris, un proscynème, soit offrant en plus à ces mêmes divinités le pilier emblème du dieu des morts. On devait, en somme, avoir un dispositif d'ensemble conforme au schéma ci-contre :

C		B
D ▩ A	↑	A ▩ D
B		C
C		B
D ▩ A		A ▩ D
B		C

S'il faut en croire une légende rapportée par Plutarque[2], ce rôle de pilier aurait été joué, dès les origines les plus reculées, à Byblos par le tronc d'un arbuste ἐρείκη (ou ἐρίκη), *erica arborea*[3]. Après que les eaux du Nil et

[1] Et non *deux* seulement au minimum, comme le pensait V. SCHMIDT, *Ny Carlsberg Glyptothek, Den Aeg. Samling*, 2e édit., 1908, p. 156.

[2] *De Iside et Osiride*, § 15. — Cf. J. G. FRAZER, *Le Rameau d'or*, traduct. franç. Stiébel et Toutain, III (1911), p. 170-171; — MORET, *La mise à mort du dieu en Égypte* (1927), p. 18 et *Hist. de la Nation égypt.* de G. Hanotaux, t. II (1932), p. 171; — H. P. COOKE, *Osiris. A Study in Myths, Mysteries and Religion* (1931), p. 9 et suiv. [l'arbuste *Erica* serait, pour cet auteur, le tamaris].

[3] Sorte de bruyère qui pousse en arbrisseau.

les courants marins eurent conduit et fait doucement échouer sur la côte phénicienne, au pied de l'un de ces arbrisseaux, le coffre contenant la dépouille d'Osiris, qui y avait été enfermé vivant par son frère et rival Seth, l'arbuste se mit à grandir rapidement, au point de recouvrir complètement le sarcophage divin et de faire corps avec lui. Un roi local, émerveillé par cette croissance prodigieuse dont il ignorait le motif et ne sachant pas que l'arbre renfermait le coffre et le corps d'Osiris, l'aurait fait abattre et l'aurait employé comme colonne pour soutenir le toit de son palais (*ἔρεισμα τῆς στέγης ὑπέστησεν*).

Peut-être donc le 𓊽, dans lequel les Égyptiens croyaient que le corps du dieu s'était entièrement dissous, qu'ils avaient même, à Memphis, divinisé comme protecteur de la nécropole, sous le nom de *ḏd šps* «auguste pilier *ḏd*»[1], doit-il être considéré comme une survivance historique du légendaire arbuste de Phénicie[2].

La conception du *ḏd* comme un pilier, loin d'être en opposition avec l'interprétation de l'objet proposée par Firth et Schäfer (voir ci-dessus, p. 92, note 1), dérive, au contraire, logiquement de la nature même de cette botte (ou gerbe) de plantes (dont l'identité est, d'ailleurs, encore à déterminer) solidement liées ensemble. Pourvu que le nombre de ces gerbes et la grosseur de chacune d'elles fussent suffisamment importants, elles étaient, en effet, capables de supporter une couverture légère, en chaume par exemple. Plus tard, lorsque les architectes égyptiens se mirent à employer la pierre pour les constructions jusqu'alors élevées en matériaux végétaux, c'est-à-dire dès la IIIe dynastie, apparurent les 𓊽 en pierre faisant office de véritables piliers capables de soutenir une couverture de poutres lourdes et rigides[3]. De circulaire (ou à peu près) qu'elle avait

[1] «Das herrliche Ḏd» (Sethe, *Urgeschichte, etc.*, 1930, § 19).

[2] Voir, sur ces questions : 1° Hugo Gressmann, *Tod und Auferstehung des Osiris nach Festbräuchen und Umzügen* (*Der alte Orient*, 23 Band (1923), 3. Heft), principalement § 13, p. 33-37, *Baum -und Sarggott*; — 2° le compte rendu de cet opuscule par Max Pieper, *Orientalist. Litteraturzeitung*, 1924, col. 321-326; — 3° l'article *Usire* par G. Roeder, in Roscher, *Ausführl. Lexicon der griech. und röm. Mythologie*, VI (1924), col. 125-140.

[3] Cf., par exemple, les linteaux ornés de 𓊽, sculptés en bas-relief dans la pierre au temple T de la pyramide à degrés à Saqqara, édifice qui, précisément, sem-

été dans le faisceau végétal originel, la section de ces nouveaux piliers 𓊽 devint, dès lors, soit rectangulaire soit le plus souvent carrée[1].

Osiris ayant été, d'autre part, dès le Moyen Empire intimement fondu avec Ré, dieu solaire et céleste, on a imaginé que la voûte céleste, considérée comme constituant le plafond ou toit du monde terrestre, était soutenue à chacun des quatre points cardinaux par un pilier 𓊽[2].

D'où, probablement, le groupe des quatre piliers 𓊽 supportant, d'une part la tombe memphite (Osiris dieu et roi des morts, protecteur de la nécropole), d'autre part le ciel des vivants (Osiris dieu solaire et céleste).

D'où, également, les piliers 𓊽 soutenant, sur certains sarcophages thébains d'époque ramesside, le baldaquin sous lequel trône Osiris[3].

Notons enfin que, à la différence des autres colonnes et piliers, les piliers 𓊽 reposent directement sur le sol même, sans l'intermédiaire d'aucune base élargie.

Le Caire, 30 septembre 1935.

NOTE ADDITIONNELLE.

Cet article était déjà mis en pages lorsque je remarquai, au Musée du Caire, deux piliers 𓊽 en calcaire, hauts respectivement de 1 m. 30 et 1 m. 33 (*Journal d'entrée*, n°s 43270 *a* et *b*). Trouvés en 1910 par Quibell dans les ruines du monastère de Jérémie (cf. *Excavations at Saqqara, 1908-9, 1909-10*, p. 145 et pl. LXXVIII), ils ont fait partie de la tombe

ble en étroite corrélation avec les rites osiriens (Firth, *Ann. Serv. Antiq.*, XXV (1925), p. 158 et pl. V, n° 3; — Quibell, *Excavations at Saqqara, The Step Pyramid* (1935), p. 12 (Firth), p. 70 et pl. 71, n° 3; — Lauer, *Fouilles à Saqqara, La Pyramide à degrés* (1935), p. 146-148.

[1] Voir Schäfer, in *Studies presented to F. Ll. Griffith*, p. 425-426.

[2] Le 𓊽 était aussi représenté soutenant le disque solaire dans sa course diurne d'une extrémité à l'autre du ciel (voir, en dernier lieu, les nombreux exemples réunis par Schäfer, *Ä. Z.*, LXXI (1935), p. 19 et suiv.

[3] Cf. Borchardt, *Die aegypt. Pflanzensäule*, p. 55-57 et fig. 87.

d'un certain et datent du Nouvel Empire. Il est probable qu'ils étaient à l'origine au nombre de *quatre*. Leur face antérieure (n°s 2 et 5 de la planche Quibell) montre le défunt agenouillé, portant, soit à bout de bras (comme sur le pilier de Copenhague), soit sur la tête, un décoré d'une colonne de texte (se rapportant respectivement à Sokaris d'Abydos et à Osiris de Bousiris). Leurs faces latérales (n°s 1, 3, 4 et 6 de la planche Quibell) portent chacune deux colonnes de texte. Quant à leur face postérieure, elle semble avoir eu une décoration analogue à celle de la face antérieure (cf. n° 7 de la planche Quibell).

H. Gauthier.

20 novembre 1935.

RAPPORT
SUR LES TRAVAUX DE KARNAK
(1934-1935)

(avec 4 planches)

PAR

M. HENRI CHEVRIER.

Le programme de cette année prévoyait normalement :

1° Grande Cour : finissage des travaux effectués aux colonnes du portique nord;

2° Déblaiement du temple d'Amenophis IV;

3° Aménagement d'un emplacement permettant d'agrandir le magasin nord («Musée») et d'y classer les blocs;

4° Pylône du temple de Ramsès III;

5° Vidage du IIIe pylône;

6° Travaux divers.

Mais sur deux points nous avons dû procéder à des travaux supplémentaires d'une façon tout à fait imprévue.

En premier lieu, le montant sud de l'avancée formant le vestibule de la Salle Hypostyle, dans la Grande Cour, avait révélé l'année dernière de petites fissures qui avaient attiré notre attention et que je trouvai aggravées à mon retour : il fallait le consolider.

En second lieu, la porte du IIe pylône elle-même, au delà de l'ébrasement où venaient s'appliquer les battants, dut être étayée d'urgence.

D'autre part, les expropriations nécessaires pour continuer les fouilles du monument d'Amenophis IV n'étant pas encore effectuées, nous ne pouvions poursuivre les travaux en cet endroit et j'en profitai pour faire déblayer les alentours du Lac Sacré, d'abord dans la partie nord-ouest pour évacuer les déblais enlevés du lac pendant l'été, puis plus tard sur le côté ouest et vers l'angle sud-ouest du lac.

GRANDE COUR.

a) *Portique nord.* — Faute de temps, nous n'avions pu, l'an passé, terminer les enduits de deux colonnes de ce portique, ni consolider la base du mur. Ce travail a été repris le 22 novembre et achevé le 15 décembre. La partie postérieure des socles sur lesquels reposent les sphinx de la rangée nord était également très attaquée par le *sebakh* : ces socles furent repris en maçonnerie de briques, et enduits.

b) *Avancée sud du vestibule.* — Les pierres de cette construction avaient été rejointoyées au mortier de *homra*, probablement par Legrain. J'ai déjà dit que l'expérience acquise depuis lors avait prouvé que ce mortier ne tenait pas longtemps à l'air libre. Sur ce montant, le rejointoiement se décollait, ce qui prouvait que les pierres avaient tendance à s'écarter; je l'avais déjà constaté avant mon départ et, à mon retour, les fissures s'étaient agrandies. Elles étaient plus importantes sur la face nord, mais on en voyait aussi sur la face sud. La solidité de ce montant, qui a une vingtaine de mètres de haut, était donc compromise. Après un examen minutieux de tout le massif de maçonnerie, il me parut que nous ne pouvions faire un travail sérieux qu'en démontant toute la partie qui menaçait de tomber. La charge étant ainsi allégée, il sera alors possible d'examiner et de consolider les fondations. Malheureusement, la présence, tout contre ce montant, du grand colosse de Ramsès II en granit rose complique le travail. Sur la partie nord de la face ouest il ne sera pas possible d'atteindre les fondations.

Un échafaudage, pour servir à la fois d'étai et de support à un pont roulant, fut établi entre le 22 novembre et le 4 janvier. Nous avons alors commencé à descendre les pierres formant les assises supérieures. Ce travail s'étendit sur treize assises, formant le parement ouest, et fut arrêté à 2 m. 80 du sol. On procéda ensuite à une consolidation très soigneuse des assises laissées en place et que je ne jugeai pas utile d'enlever. Ce travail achevé, il fallut attendre la baisse des eaux d'infiltrations pour examiner les fondations. Les eaux sont restées hautes très tard cette année, probablement à cause de la crue exceptionnelle de l'été : au moment où j'ai quitté Karnak, en mai, elles étaient encore de près de

0 m. 60 plus hautes que l'année dernière à pareille époque. Ce n'est que le 15 avril que l'on put toucher aux fondations.

Nous avons d'abord enlevé quelques pierres du dallage de la cour, puis de la terre sur 1 m. 15; nous avons alors trouvé une épaisseur de sable de 0 m. 25 environ, puis sept assises de pierres provenant du monument d'Amenophis IV, noyées dans du sable. Ces pierres débordent largement le montant et nous n'avons pu les enlever toutes, car elles sont disposées, vers l'ouest et le sud, sous l'échafaudage même, et, vers le nord, sous le colosse de Ramsès II. Parmi celles que nous avons enlevées, quatre-vingt-une sont décorées.

Les fondations mêmes du montant sont constituées par trois assises de pierres de 1 mètre chacune de hauteur moyenne, grès et calcaire mélangés; toutes sont fissurées par écrasement et en mauvais état. Sous la dernière assise se trouvaient encore deux couches de talatates d'Amenophis IV et ensuite du sable, dont je ne pus mesurer l'épaisseur. On sait, en effet, qu'il est impossible d'enfoncer un tube dans du sable sans machine spéciale. Nous trouvions l'eau à 0 m. 30 sous les talatates.

Le sable qui noyait les talatates risquait de s'ébouler en séchant et de provoquer ainsi leur chute; il fallait immédiatement construire un masque en briques sur les quatre faces de la fouille pour parer à ce danger.

C'est la présence de cette couche de sable, s'étendant peut-être très loin en surface, et en tout cas très profonde, qui compromet la solidité du montant. Nous devions trouver le moyen de le fixer en place et d'empêcher les infiltrations de le déplacer. La solution idéale aurait été de battre des pales-planches en tôle inoxydable, qui pénètrent doucement dans le sable au moyen d'un matériel spécial, et qui formeraient ainsi un bâtard absolument fixe. Mais nous n'étions pas outillés pour exécuter ce travail et il fallait chercher autre chose.

Comme nous étions dans du sable immergé, nous devions employer des caissons, pour que le sable ne s'affouille pas sous le monument même. Un premier caisson en tôle, sans fond, fut fabriqué à l'atelier : il avait 1 m. 10 de haut, dimension maximum pour assurer le travail d'un homme dans l'eau sans qu'il soit obligé de plonger la tête. On enfonçait le caisson à légers coups de masse, de 0 m. 30 à la fois, et un ouvrier enlevait le sable; le caisson était de nouveau enfoncé avant que l'extrémité de la

tôle ne fût atteinte, pour que le sable extérieur ne soit pas appelé et que la base du caisson reste ancrée. Il ne fallait pas songer à épuiser l'eau, le sable étant, comme on le sait, parfaitement perméable. Quand le haut du caisson affleurait l'eau, je faisais déposer avec précautions du béton pour éviter que le mélange de ciment, sable et cailloux soit délayé. Puis, au moyen d'un moufle et d'un treuil, on soulevait le caisson d'une hauteur un peu inférieure à l'épaisseur de la couche de béton, c'est-à-dire de o m. 30 environ à la fois. Nous pouvions alors épuiser l'eau dans le caisson en prenant soin de laisser au ciment en suspension le temps de se déposer. Le béton a été coulé jusqu'à un niveau un peu supérieur à celui de l'eau.

Le même travail était fait à un autre endroit et l'angle sud-ouest du montant fut ainsi entouré. La figure 1 donne les emplacements successifs des caissons. J'ai pu constater que le liaisonnement entre les différents massifs de béton était bien fait, car on pouvait facilement descendre le caisson tout contre le massif déjà pris et, quand on soulevait le caisson, le mortier encore liquide comblait le joint.

Mais le sable n'est ainsi maintenu que sur une hauteur de 1 m. 40 de son épaisseur au-dessous des fondations antiques.

Au-dessus du massif ainsi constitué, j'ai fait couler une semelle générale, puis établir un coffrage en bois, entourant la fondation antique sur sa moitié inférieure, aux endroits où les blocs étaient le plus cassés; et dans le béton coulé entre le coffrage et les blocs, j'ai fait placer de fortes armatures en fer embrassant l'angle du montant. La figure 2 donne la disposition de ces consolidations.

Ce travail, toutefois, n'est pas suffisant : il faudra atteindre le bon sol. Un travail préparatoire est nécessaire pour vérifier la nature du sol et nous devrons creuser une tranchée est-ouest à une dizaine de mètres au sud du montant. Il y aura lieu de déterminer toute l'étendue du bassin dont nous avons trouvé la berge orientale pendant les travaux de la Salle Hypostyle, et sa profondeur exacte. C'est, en effet, le sable qui comble ce bassin que l'on rencontre aux emplacements où nous avons travaillé cette année.

D'autre part, comme il est impossible de déplacer le colosse de Ramsès II, nous devrons en faire le tour, pour que le barrage servant à fixer

le sable soit continu; il est probable que ce travail devra s'étendre assez loin et que les faces nord du vestibule et de l'aile sud du pylône devront

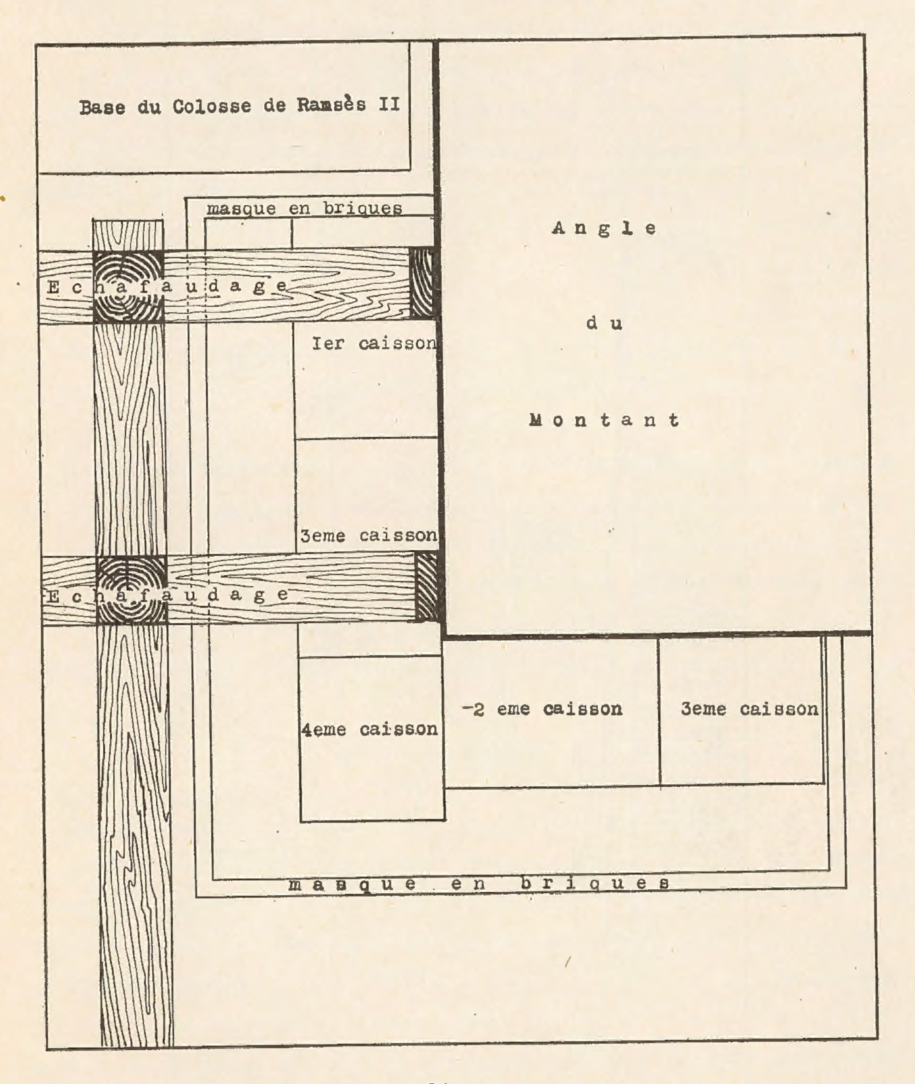


Fig. 1.

y être comprises. En prévision de cette éventualité, j'ai fait consolider tout le massif de maçonnerie formant la face nord du côté sud du vestibule. Un masque de briques, en retrait par rapport à l'ancien nu du mur, a été

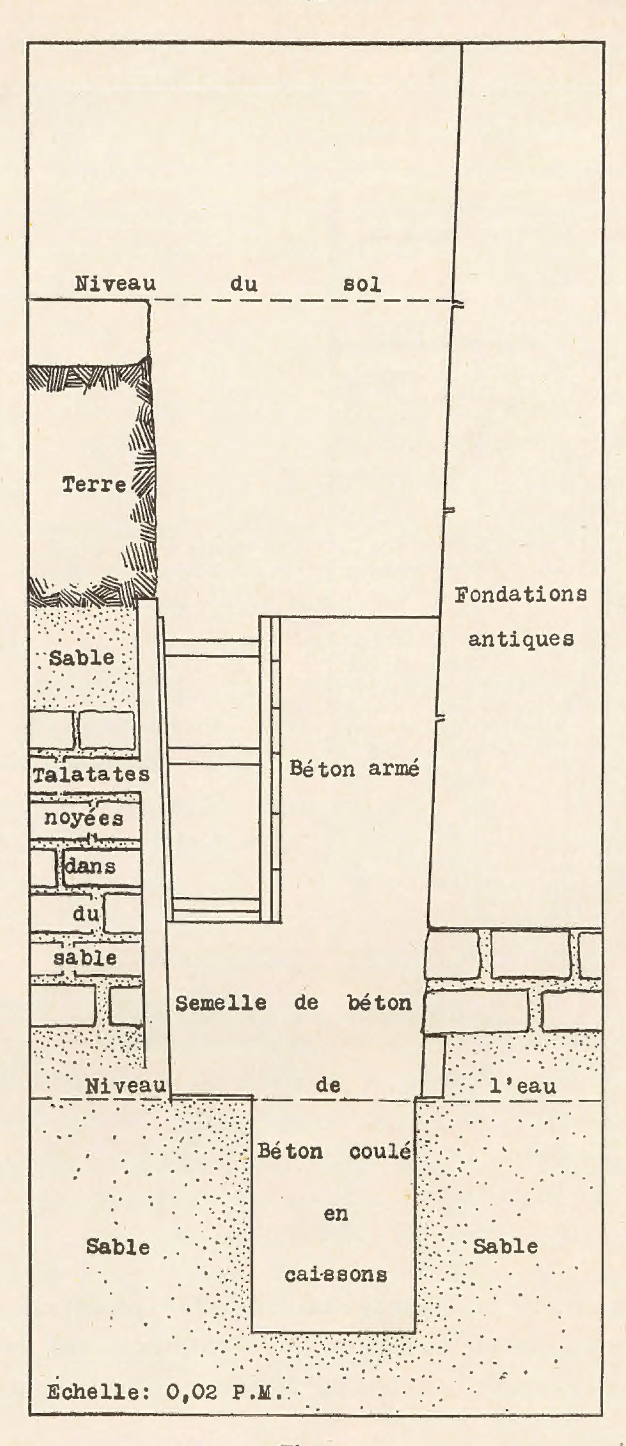


Fig. 2.

construit, à la base duquel on a ménagé plusieurs orifices correspondant à l'intersection de joints verticaux et horizontaux. Derrière ce masque, on a lavé à grande eau les joints du massif, jusqu'à ce que l'eau sortit claire par les orifices inférieurs. Ceux-ci ont été ensuite bouchés, et du lait de ciment a été injecté. Nous avons ainsi opéré, par fractions verticales de 3 mètres environ, jusqu'à plus de 18 mètres de hauteur. Quelquefois le lait de ciment est ressorti assez loin, par les joints de la porte même du IIe pylône, dans la partie orientée à l'ouest, bien que ces joints n'aient pas été atteints par l'eau de lavage. Le masque en briques subsistera et sera enduit dans le courant de la campagne prochaine d'un mortier simili-pierre.

Sur la face sud du montant (pl. II, 1), nous avons employé le même procédé pour consolider toute la partie calcinée par l'incendie des mâts du pylône.

Nous nous trouvons ici en face d'une situation assez grave. Si tout le IIe pylône est fondé sur le sable, nous serons certainement amenés à exécuter des travaux considérables le jour où nous voudrons le compléter avec tous les blocs alignés par Legrain au sud de la Grande Cour et de la Salle Hypostyle. Il faudra envisager l'acquisition du matériel nécessaire pour foncer des pales-planches et faire un barrage tout autour du pylône.

DÉBLAIEMENTS.

Quand je suis arrivé à Karnak, les expropriations nécessaires pour continuer les fouilles du monument d'Amenophis IV n'étaient pas encore faites. En attendant, je décidai d'enlever les déblais provenant du travail effectué dans le Lac Sacré pendant le mois de juin précédent. Ces déblais avaient été déposés en partie sur la berge nord, entre le lac, la descente du puits et le monument de Taharqa, et en partie à l'ouest du lac. Passant entre le grand scarabée et le lac, on posa une voie Decauville branchée sur la voie principale par un aiguillage et, en un mois, les déblais furent enlevés du côté nord. Le 1er décembre, la voie fut déplacée à partir du scarabée, et l'on commença l'enlèvement des déblais déposés à l'ouest du Lac Sacré. Élargissant le travail, nous avons dégagé jusqu'au niveau antique toute la partie comprise entre la face sud du mur de la

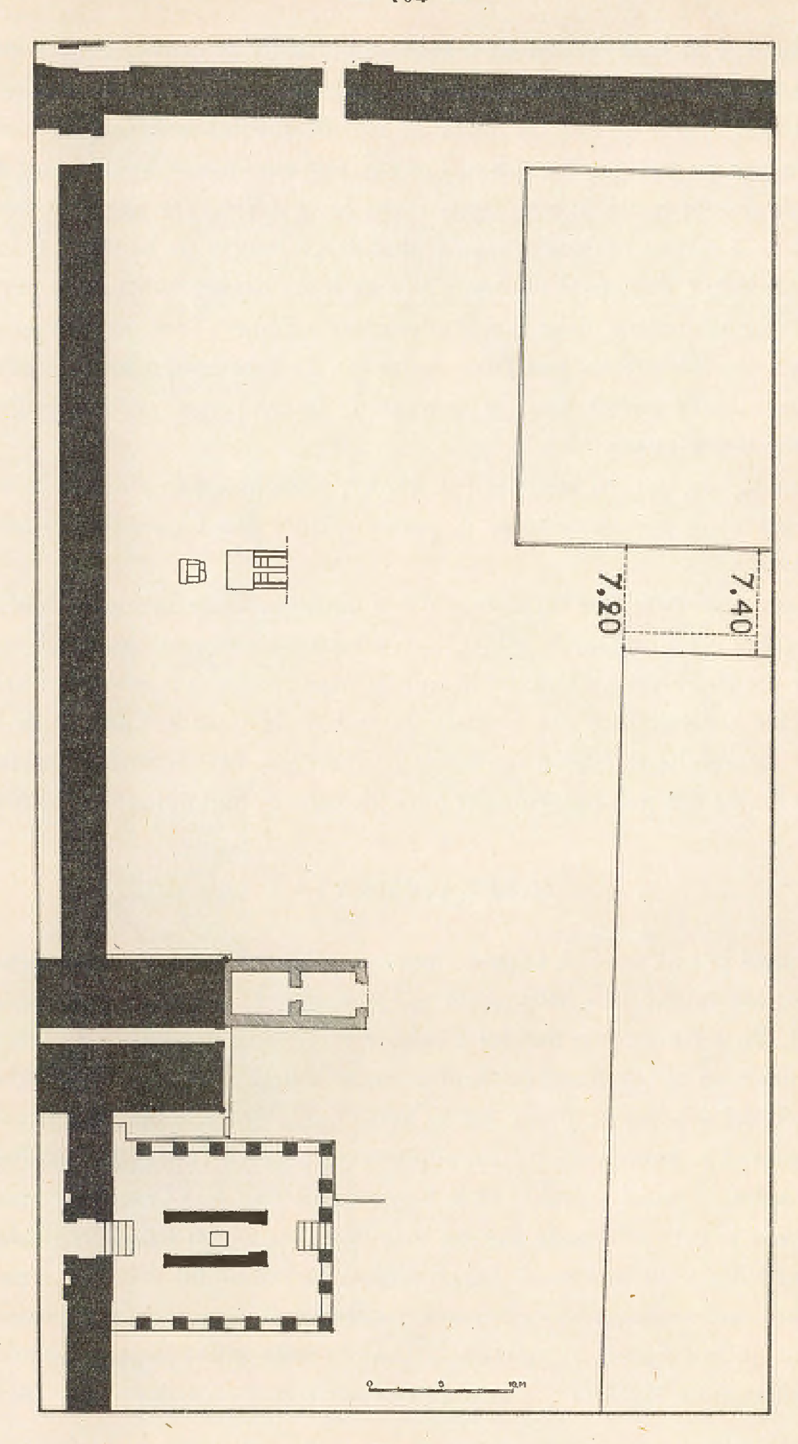


Fig. 3.

cour de la cachette, l'extrémité est du VII[e] pylône et le petit kiosque d'albâtre de Thoutmès III, d'une part et la berge du lac de l'autre (pl. I).

Jusqu'au VII[e] pylône, nous avons trouvé de nombreux fragments provenant en majorité du mur de Thoutmès III.

Nous avons mis au jour :

1° Un puits carré, situé dans le prolongement de la descente qui se dirige vers le lac et qu'on apercevait déjà avant les travaux;

2° Une construction venant s'appuyer sur la face est du VII[e] pylône, au nord de la porte de son escalier.

La figure 3 donne le plan de ces nouveaux éléments.

Entre temps nous avions reçu le locotracteur de 16 C.-V. commandé avant mon départ et qui augmenta sensiblement le rendement, et nous atteignîmes assez rapidement l'angle sud-ouest du lac, ce qui nous fait connaître exactement une de ses dimensions : 77 mètres 26, soit 150 coudées de 51 cm. 1/2.

Entre le lac et le mur qui va du VII[e] pylône au VIII[e], se trouvait une butte en partie formée de déblais provenant de la cour située entre les VIII[e] et IX[e] pylônes, en partie de terre naturelle. Sur cette butte, Legrain avait rangé des blocs de calcaire provenant notamment d'un monument d'Amenophis I[er]. Une pente douce fut aménagée pour atteindre le sommet de la butte et ces blocs ont été rangés dans le magasin sud (ancienne forge). L'angle du lac une fois largement dégagé, on s'attaqua à la butte elle-même. Le niveau supérieur de la butte étant assez élevé au-dessus de la voie, les hommes auraient perdu du temps et se seraient fatigués inutilement à monter et à descendre par une pente douce. Je fis installer des tuyaux en tôle légère munis d'une sorte d'entonnoir, correspondant chacun à un wagonnet, ce qui permit de remplir ceux-ci sans quitter le haut de la butte. On travailla par couches horizontales de 1 mètre d'épaisseur environ, jusqu'au moment où les ouvriers purent remplir directement les wagonnets.

Nous avons mis là au jour un mur de direction sud-nord, construit avec des talatates provenant toujours du monument d'Amenophis IV, mais jusqu'ici aucune d'entre elles ne porte trace de décoration. Ce mur vient

s'appuyer à la face est du VIIIe pylône par un retour à angle droit. Dans toute cette terre, nous n'avons trouvé qu'une ébauche à peine dégrossie d'un groupe de deux figures, et quelques fragments de la porte en granit du VIIe pylône. La planche III montre le travail en cours.

Entre le kiosque de Thoutmès III et le mur découvert, il subsiste encore une partie de la butte que je n'ai pu faire enlever cette année. Ce travail ne prendra que quelques jours au début de la campagne prochaine. Maintenant que la place libre a été élargie le long de la berge, nous pourrons dégager la partie du mur de soutènement du lac qui se trouve en retrait par rapport à l'alignement général, ce qui, peut-être, nous permettra de mettre au jour l'un des escaliers qui devaient exister sur chacun des côtés du lac. La partie du mur du lac qui, au delà de l'angle, retourne vers l'est, est très détruite : il ne subsiste que quelques assises mais qui suffisent à nous assurer que nous avons bien l'angle.

Il est à remarquer que les angles du lac ne sont pas droits : l'angle nord-ouest est légèrement aigu et le sud-ouest obtus.

La figure 3 montre également que le mur du lac n'est pas parallèle au mur du monument de Taharqa. J'ai indiqué sur cette figure les deux cotes qui le prouvent.

MAGASIN NORD (MUSÉE).

Les pierres extraites du IIIe pylône pendant ces dernières années avaient été naturellement placées dans l'ordre de sortie. J'avais fait un premier reclassement en 1931, regroupant en partie les blocs du monument de la Reine et ceux d'albâtre d'Amenophis Ier; nous avions aussi mis à part les éléments du monument de Sésostris Ier, dès que nous en avions eu quelques-uns. Ce dernier monument étant presque complet, il faut envisager sa reconstruction très prochaine.

Dans ce but, il y avait lieu de dégager dès maintenant l'emplacement où il sera reconstruit et de reclasser tous les blocs dans un ordre facilitant leur mise en place au moment de la reconstruction. Le terrain remblayé par M. Pillet étant devenu insuffisant, j'ai fait combler mes propres sondages, indiqués sur la figure 4, pour créer une large plate-forme,

au même niveau que le terrain du «Musée». Pour remblayer les sondages, j'ai fait prendre la terre en face, vers l'est, en creusant une tranchée qui nous servira de voie d'évacuation du côté nord du temple. Cette tranchée, parallèle au mur de Séti Ier, est à une trentaine de mètres au nord de ce mur. Le remblai a été fait lentement : pour que la terre se tasse bien dans les tranchées de sondages, je les faisais inonder. Toute la surface a été ensuite surélevée d'un mètre.

Le travail achevé, je pensais disposer d'une place suffisante pour desserrer tous les blocs du «Musée», mais M. Lacau me demanda de placer les blocs de quartzite du monument de la reine Hatšepsowet par assises, les unes à côté des autres, en respectant à peu près les dimensions du plan et en ménageant des espaces vides pour les blocs qui nous manquent encore. Ce travail fut fait sous la direction de M. Lacau et fut considérable. Il nous a prouvé que nous n'avions aucune assise complète et que pour certaines d'entre elles nous n'avons que deux ou trois pierres. En outre, nous avons des blocs que M. Lacau ne sait pas où placer et qui restent en attente. Toute la surface disponible que j'avais ménagée fut occupée par ce seul monument. Il faudra donc agrandir la plate-forme et je crois que nous devrons combler tout l'angle nord-ouest de l'enceinte.

Je dois faire observer que si nous avons fait des sondages profonds et serrés pour établir cette plate-forme (et je donne le plan de ces sondages dans la partie recomblée), il ne s'ensuit pas que le terrain soit absolument connu; nous n'avons rien trouvé d'intéressant, mais tout sondage partiel laisse des doutes; l'étalage des blocs sur cette plate-forme n'est que provisoire.

Enfin, entre les gros blocs d'albâtre provenant du vidage du IIIe pylône, placés près du mur bubastite contre la rampe qui monte au Ier pylône, j'ai ménagé la place du decauville dans le prolongement de la tranchée dont j'ai parlé tout à l'heure. L'expérience acquise dans l'établissement de la voie du sud prouve qu'il faut éviter les pentes trop fortes et les courbes à petits rayons, si on veut obtenir un bon rendement des locotracteurs : je ferai donc mon possible pour établir la nouvelle voie avec des pentes ne dépassant pas 1 °/₀. Le travail sera un peu plus long, mais le retard sera très largement rattrapé quand nous utiliserons la voie. De toute façon, au nord, nous n'aurons pas à contourner de monument

comme le temple de Ramsès III et la voie sera en ligne droite de l'est à l'ouest (fig. 4).

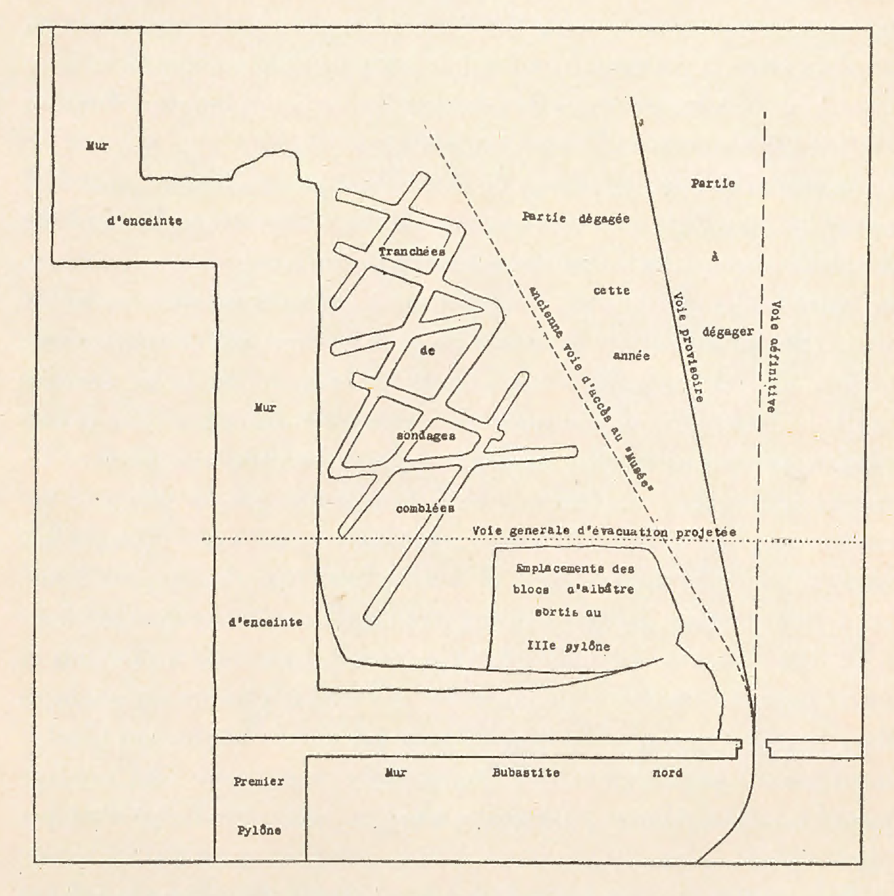


Fig. 4.

PYLÔNE DU TEMPLE DE RAMSÈS III.

Quand fut déblayée la partie de la Grand Cour située entre le temple de Ramsès III et le Ier pylône, en 1931 et 1933, j'avais fait placer tous les blocs trouvés sur ou dans les déblais devant l'aile sud du Ier pylône. J'avais indiqué à M. Nelson, Directeur de l'Institut oriental de Chicago, qui publie les scènes et les textes du temple de Ramsès III, que des blocs

pouvant provenir de ce temple avaient été transportés devant le Ier pylône. Cette année, il me signala huit blocs appartenant au pylône de Ramsès III et me donna le dessin de la reconstitution. Je l'en remercie sincèrement. Je fis remettre ces blocs en place au moyen d'une chèvre, mais il fallut auparavant consolider la base de l'angle du pylône. On voit ce travail en cours d'exécution sur la planche III, 1. Le pylône du temple de Ramsès III est donc en partie complété; mais, quoique nous ayons quelques morceaux de la corniche, nous ne connaissons toujours pas sa hauteur primitive.

IIIE PYLÔNE.

Nous avons pu achever cette année toute la partie sud des fondations dans l'angle sud-est du IIIe pylône. Nous avons encore trouvé plusieurs très beaux blocs du monument de Senouosret Ier qui viennent heureusement combler quelques lacunes. Toutefois, nous n'avons pas découvert le mur bahut intéressant que nous recherchions particulièrement : celui qui nous donnerait les quatre nomes de Basse-Égypte qui nous manquent encore.

Comme d'habitude, nous avons dû d'abord enlever la terre que nous plaçons nous-mêmes pour éviter les affouillements. Nous avons ensuite commencé le travail presque sous la porte de l'escalier. Le 20 février, nous mettions au jour une première architrave, ainsi que l'ouverture d'un puits-cachette que j'avais aperçu en 1929 : la planche IV, 2, montre cette architrave et l'ouverture du puits. Ce dernier est, chose curieuse, construit avec des pierres d'Amenophis IV. Il fut donc percé dans le seuil même de la porte, postérieurement à la construction du pylône, à travers plus de quatre mètres de pierres de fondations, avant d'atteindre le sol vierge. La margelle, c'est-à-dire la première couche de talatates, présente une usure difficile à expliquer. Des hommes descendaient-ils jusque là, à travers les fondations, et plaçaient-ils leurs pieds sur la margelle, soit pour tirer de l'eau, soit pour y jeter ce que nous y avons trouvé? Dans les VIIe et VIIIe pylônes, entre la porte et le commencement de l'escalier, se trouve également une place où la pierre manque. Nous rechercherons si, là aussi, on n'aurait pas creusé un puits.

Nous avons sorti de ce puits, les 21 et 23 février, au milieu de nombreux éclats de pierres et mélangés à de la terre sablonneuse, plusieurs objets intéressants, notamment :

deux petits oiseaux en bronze, avec des traces de dorure à la feuille, ithyphalliques, avec tête humaine et couronne d'Amon;

deux petites colonnes à chapiteau ouvert en porcelaine émaillée vert bleuté;

deux fragments d'un simulacre d'écritoire en la même matière;

deux groupes de quatre petits vases en bronze, sphériques, chacun des groupes étant fixé sur une mince plaquette carrée de métal;

deux prisonniers en terre cuite, les mains liées aux pieds derrière le dos;

une petite tête en quartzite;

des fragments de bronze appartenant, entre autres, à une couronne d'Amon;

une quantité considérable d'os de moutons et, naturellement, plusieurs couffins de débris de poterie.

La fouille fut arrêtée une première fois le 25 février, l'eau arrivant trop vite. Reprise le 25 avril, la recherche ne nous donna qu'un fragment d'Osiris en bronze. Mais l'eau ne s'était pas retirée suffisamment pour que nous puissions descendre plus bas. Il nous faudra employer une petite pompe et calfater les parois du puits pour réduire les arrivées d'eau. En attendant, il a été recomblé avec du sable et sera fouillé de nouveau l'an prochain si le niveau des infiltrations baisse et si nous avons le matériel nécessaire.

Pendant la fouille du puits, le travail se faisait de la façon suivante : deux hommes étaient dans le puits, l'un au-dessus de l'autre, et épuisaient l'eau avec des seaux, puis on remplissait les seaux avec ce qu'il y avait dans le fond et on les vidait sur un tamis à mailles assez larges pour ne retenir que les plus gros morceaux et placé lui-même au-dessus d'un second, à mailles plus fines, qui ne laissait passer que la terre. Ce travail fut fait sous la surveillance constante de M. Lacau ou de moi-même.

A gauche de l'architrave de Senouosret Ier, on découvrit une partie de l'escalier du même monument, cassé en deux morceaux. Ces deux pièces étaient trop profondément engagées pour qu'on pût les extraire avant

d'avoir consolidé le reste du mur. On construisit un contrefort dans toute la largeur comprise entre la porte et le mur de parement est, mais en laissant un vide entre la base du contrefort et celle du mur. Des bouts de poutrelles y furent encastrés pour soutenir les pierres du mur qui débordaient. Le 18 mars, on pouvait sortir l'architrave, complète, mais dont un angle a été cassé anciennement. En arrière, une seconde architrave apparaissait qui fut sortie le lendemain, puis une troisième dont on ne pouvait tout d'abord extraire qu'un fragment. Le 21 mars, on trouvait un fragment de stèle très abîmé, portant un cartouche incomplet, que M. Lacau reconnut pour être celui de Kamès. Ce fragment se raccorde avec un autre, trouvé également dans le pylône il y a quelques années. Ces deux fragments sont d'une extrême importance, car le texte inscrit sur la stèle est le même que celui de la tablette Carnarvon, ainsi que l'a reconnu M. Lacau. Ce nouveau document prouve que le récit de la tablette est un récit historique et non pas un conte. Malheureusement, la stèle est loin d'être complète, et nous avons peu d'espoir de retrouver les autres morceaux.

Le 26 mars, on sortait le reste de la troisième architrave, derrière laquelle se trouvait encore une autre architrave, mais il était impossible de la sortir de ce côté et je dus faire fouiller sur la face sud, consolidée en partie l'an passé. Le 28, elle était mise au jour derrière un des petits contreforts en briques que l'on voit sur la planche III de mon précédent rapport. On s'aperçut alors qu'elle n'était pas de Senouosret Ier, mais d'Amenophis Ier, et qu'elle doit provenir du monument — réplique de celui de la XIIe dynastie — dont nous possédons quelques fragments. Les dimensions sont identiques à celles du monument de Senouosret Ier et, à première vue on peut se tromper même sur le style, tant la copie est parfaite. La figure 5 donne, en coupe, les emplacements des quatre architraves sous le mur de parement sud.

A côté, vers l'ouest, se trouvait un mur bahut qui fut sorti avant la dernière architrave : il fait partie de la façade est et ne porte que des Nils.

Au-dessus de l'architrave, on aperçut, quand celle-ci fut extraite, un bloc dont la face inférieure était décorée d'inscriptions peintes en jaune indiquant que ce bloc appartient au grand monument de Thoutmès II

dont nous avons déjà plusieurs morceaux. On ne pouvait malheureusement pas songer à sortir le bloc tout entier. J'en fis donc détacher au ciseau la face décorée, qui sera facilement reconstituée.

Le 3 avril, par l'intérieur, on sortait le fragment de l'escalier. Il constitue les deux marches supérieures de l'escalier de l'est, alors que tous les autres fragments déjà trouvés appartiennent à l'escalier de l'ouest. Au cours de ce travail, nous avons percé de part en part les fondations du mur de parement sud.

Le contrefort intérieur montait pendant ce temps et il devenait enfin possible d'enlever les étais suspendus placés en 1928 [1]. Les étais ont été démontés au fur et à mesure que le contrefort les atteignait.

Le mur de parement est, dont les fondations avaient été vues, l'année dernière, de l'extérieur, n'était pas consolidé du côté intérieur : il restait quelques blocs de pierre à déplacer pour atteindre les briques des travaux de l'an passé et avoir la certitude qu'il ne restait plus rien. Nous avons effectivement trouvé là un bloc du monument de Thoutmès II, dont la face décorée reposait sur le sol, et quelques blocs bruts. Les maçons ont pu alors monter un mur contre la face interne du parement, mur dont la pente est sensiblement la même que la pente extérieure, mais naturellement en sens inverse. Nous avons ainsi une sécurité absolue (pl. IV, 1).

La maçonnerie étant bien prise, nous avons travaillé en partant de l'emplacement des architraves et en allant vers l'est, sous le contrefort et dans l'espace laissé libre entre ce dernier et le pied des fondations. Nous avons formé un couloir, en sortant tous les blocs que nous rencontrions, jusqu'au parement est et à l'angle sud-est du pylône; mais nous n'avons trouvé aucun bloc remployé. Dans ce couloir l'éclairage était obtenu par des réflecteurs constitués par des feuilles de papier d'étain collées sur des panneaux en contre-plaqué, qui donnaient aux hommes une lumière très satisfaisante, mais qui avaient l'inconvénient de concentrer la chaleur.

Le couloir ne fut pas rebouché complètement par de la maçonnerie, mais il a été respecté sur toute sa longueur, de façon que l'on puisse se

[1] Voir *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVIII, *Rapport sur les travaux de Karnak*, fig. 1, p. 117.

rendre compte plus tard du travail effectué. Les maçons se contentèrent de rejointoyer soigneusement les pierres et d'établir soit un muret, soit un petit massif de briques pour empêcher la terre des joints d'être déplacée par les infiltrations. Ces précautions prises, il n'était plus nécessaire de recombler la partie où nous avions travaillé, puisque toutes les parties immergées ne risquaient plus rien (fig. 5).

Nous avions rassemblé, l'année dernière, plusieurs blocs remployés, mais peu intéressants, dans la partie nord de cette aile du pylône; je jugeai utile de faire place nette et de les ranger dans le magasin nord, l'agrandissement de ce magasin rendant plus facile un classement. Nous aurons à achever là la consolidation de la base du mur ouest, entre le mur même et la base des arcs-boutants construits en 1928 (voir même Rapport que plus haut, même figure, les parties marquées I et II); puis il faudra reprendre et continuer le vidage vers le nord.

Nous avons aussi attaqué le vidage par le côté ouest du pylône, c'est-à-dire par la Salle Hypostyle. Nous avions, en effet, laissé une dalle de plafond que nous ne pouvions extraire par l'intérieur et que nous avions aperçue l'an passé. Il fallut casser le béton des travaux neufs de la Salle Hypostyle pour pouvoir l'atteindre. Heureusement, cette dalle était cassée en place, ce qui facilita grandement le travail. Le lait de ciment injecté par l'intérieur était descendu jusqu'à elle, la maintenant solidement contre le reste de la maçonnerie et il fallut plusieurs jours pour sortir les fragments ainsi fixés. Dans le prolongement, vers l'est, nous trouvions un bloc non décoré sur la face visible, mais qui avait 0 m. 52 de hauteur, soit la dimension des dalles de soubassement. Il fut également retiré et remis à sa place dans le soubassement, se raccordant avec deux autres fragments du bloc primitif sorti par l'autre côté. La place laissée vide par ces divers blocs fut remplie avec de la maçonnerie, à l'exclusion d'un passage qui nous permettra par la suite de continuer les explorations sous le mur, vers le nord. Cette partie n'a pas encore été complètement vidée.

Nous n'avons pu travailler cette année dans l'aile nord à cause des travaux urgents du II[e] pylône dont nous avons parlé plus haut, et aussi à cause de l'échafaudage qu'il a fallu placer dans la porte ouest de la Salle Hypostyle.

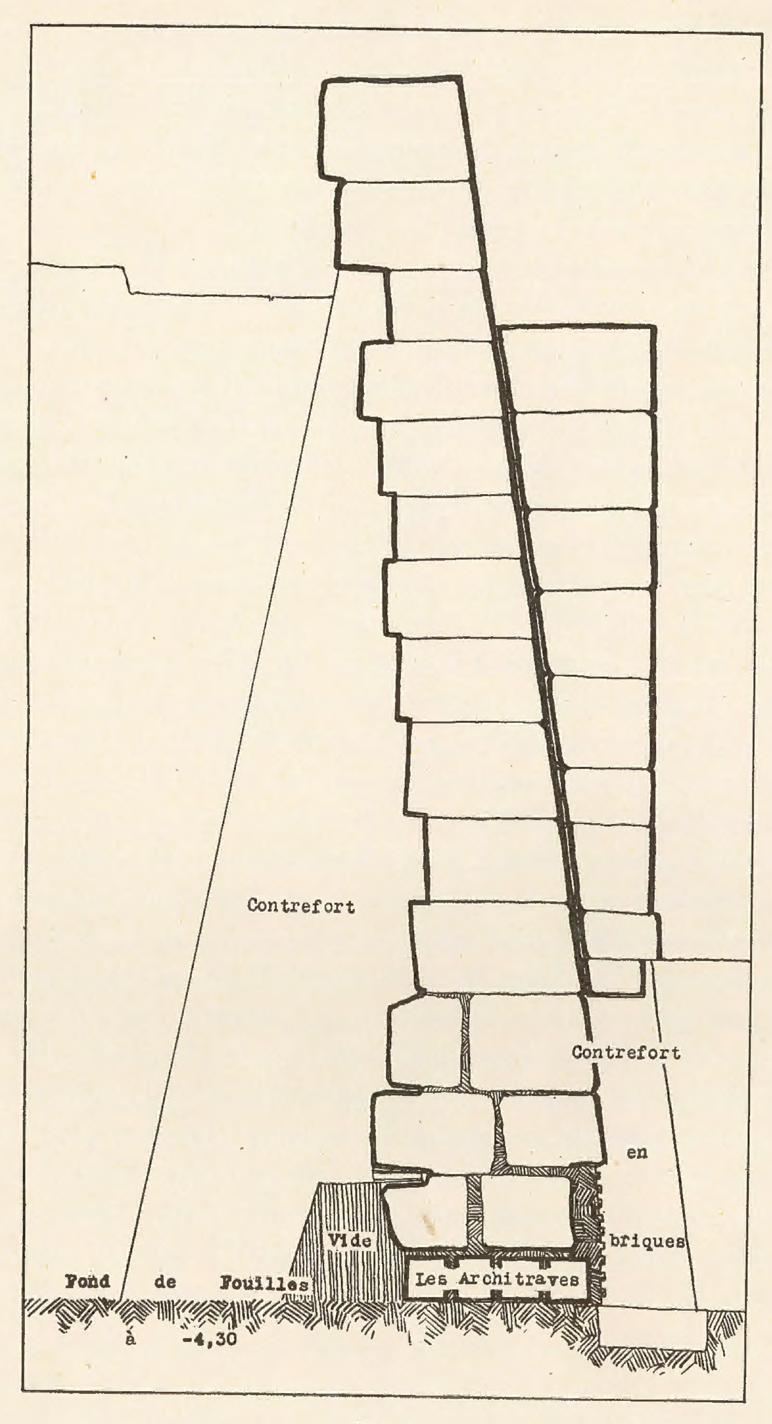


Fig. 5.

ÉCHAFAUDAGE DE LA PORTE OUEST
DE LA SALLE HYPOSTYLE.

La porte ouest de la Salle Hypostyle, surtout sur la face de l'aile sud qui regarde le nord, présente de nombreuses fissures et les pierres sont en très mauvais état. J'avais pu consolider par l'intérieur du pylône la partie calcinée par l'incendie des battants, et soulager quelques blocs qui la poussaient en avant. Des témoins avaient été placés par M. Pillet, et ils n'avaient pas bougé jusqu'alors. Le 27 février, en passant par cette porte, je remarquai un témoin cassé et, en les examinant un à un, je constatai que plusieurs se fendaient et que d'autres étaient fraîchement décollés. Le rejointoiement fait anciennement en mortier de *homra,* comme celui du vestibule, présentait également des fentes nouvelles. Un étaiement immédiat était indispensable, et j'étais en train d'examiner les bois en magasin en vue de cet étaiement quand un ouvrier vint me dire qu'un nouveau témoin s'était décollé et était tombé sur le sol. Le mouvement continuait donc et il fallait se hâter.

Je n'avais pas en magasin tous les bois nécessaires, l'échafaudage du vestibule en immobilisait une grande quantité. Je dus en commander au Caire. Il fallait attendre une dizaine de jours pour les recevoir. Pour gagner du temps, je fis constituer des sortes de poutres armées en me servant des bois de section moyenne que j'avais en magasin. Je surveillai de très près la fabrication de ces poutres, car il ne fallait pas qu'il y eût du

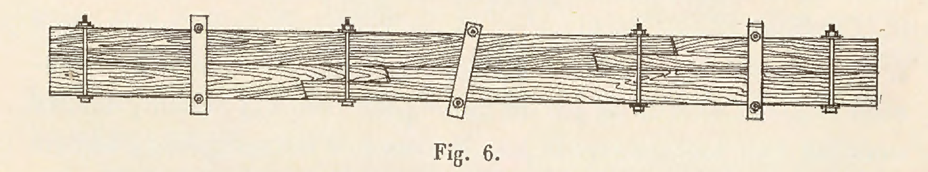


Fig. 6.

jeu dans les assemblages. La figure 6 donne le dessin d'une de ces poutres. Elles furent descendues horizontalement au moyen de palans et de treuils, et fixées par des cales. Le premier étage d'étais, comprenant huit poutres composées, les potelets et les entretoises, était déjà posé quand nous avons reçu le bois commandé au Caire et les deux autres étages ont

pu être montés plus rapidement. La planche II montre l'ensemble de l'étaiement. Pendant le montage, quand certaines pièces de bois furent forcées en place, des pierres du parement se trouvèrent repoussées, ce qui tend à prouver que nous sommes probablement en présence d'un placage de pierres de petites dimensions appliquées contre le massif.

Toutes les pièces de bois étaient assemblées par des éclisses, fabriquées à l'atelier, et l'ensemble tout entier était serré par des tirants en fer. L'étaiement était complètement terminé le 28 mars. Mais, occupé par les travaux du IIIe pylône, je n'eus pas le temps de faire quelques sondages dans le mur. Je les ferai à mon retour, en novembre.

TRAVAUX DIVERS.

1. — CONSOLIDATION DU MUR D'ENCEINTE.

Le mur d'enceinte s'effrite un peu tous les ans sous l'action du vent. En particulier, dans la partie où nous avons étalé les nombreux blocs de la reine Hatšepsowet, des masses assez considérables de briques crues restaient suspendues et menaçaient de tomber. Je fis exécuter le même travail que près du temple de Ptah. Un mur en briques crues a été construit tout près du massif et avec un fruit sensible mais comme nous avions à le faire sur une longueur considérable, j'exigeai des maçons qu'ils construisent ce mur en lits ondulés, comme le mur d'enceinte même. Je pris les mesures d'un élément à concavité tournée vers le haut, ainsi que la flèche de la courbe qui est pratiquement une parabole : il suffisait de fixer horizontalement un fil qu'on laissait pendre d'une hauteur égale à la flèche pour avoir la courbe des assises. Ce premier élément fut facilement construit. Il n'en fut pas de même pour l'élément suivant, dont la concavité était tournée vers le bas, et j'eus une certaine peine à obtenir une courbe au lieu d'un dos d'âne. Terminé en février, ce mur était complètement sec à la fin d'avril, et ne présentait aucune fissure. Les deux éléments s'étaient contractés chacun de leur côté.

Le vide entre le mur et le massif antique fut comblé avec de la terre sèche et les éboulements ne sont plus à craindre. Quand le percement du mur d'enceinte nécessaire pour le passage de la voie decauville aura été effectué, nous continuerons ce travail jusqu'au plan incliné qui monte au Ier pylône.

2. — MAGASIN SUD.

Les différents blocs de plus ou moins grandes dimensions avaient été mis en ordre dans ce magasin au cour des années précédentes. Il restait à classer les très nombreux fragments de statues, la plupart en granit noir, entassés dans la partie est de ce magasin et auxquels je n'avais jamais touché. Pour faciliter le travail, je fis établir des rayonnages solides dans le petit bâtiment qui, autrefois, abritait la forge. Il avait été couvert pendant l'été avec des plaques de fibro-ciment. Les fragments ne tenaient pas beaucoup de place en tas, mais se trouvèrent à l'étroit quand il s'agit de les disposer sur des rayons. Nous serons obligés d'agrandir le magasin et le bâtiment dans le courant de l'année prochaine et de prolonger ces constructions jusqu'à la route. Quoique cet emplacement contre le mur bubastite présente des inconvénients, nous ne pouvons envisager actuellement le déplacement du magasin.

C'est dans la partie laissée libre par le classement des fragments de statues que furent rangés les blocs provenant de la butte située à l'ouest du Lac Sacré.

3. — DRAIN.

Le quatrième côté du drain qui doit ceinturer le temple a été achevé cette année. Il passe au sud du temple de Mout et l'ensemble fait maintenant tout le tour des temples de Karnak. Quelques découvertes ont été faites et seront étudiées par Ragheb effendi Ibrahim, mais il convient, dès à présent, de signaler deux objets intéressants rapportés par des travailleurs, le 9 janvier :

1° un uræus en calcaire couronné de deux cornes entourant le disque solaire et devant lequel s'étendent les deux bras du signe 𓂓, objet inconnu jusqu'à présent (fig. 7)[1];

2° une statuette, également en calcaire, dont la forme rappelle celle d'un sarcophage égyptien coupé un peu au-dessous de la taille (fig. 8)[2].

---

(1) *Journal d'entrée* du Musée, n° 64912. — (2) *Journal d'entrée* du Musée, n° 64911.

Si nous connaissons plusieurs exemples de statuettes semblables à cette dernière, nous ne sommes pas fixés sur leur destination. Cet exemplaire



Fig. 7.

est très intéressant par la finesse du visage, à peine mutilé au nez et à la bouche. Les sourcils sont finement dessinés et les yeux, incrustés, sont cerclés de bronze.

En outre, le drain a coupé de nombreuses constructions en briques crues, et même quelques-unes en briques cuites, ce qui indique qu'une



Fig. 8.

partie de la ville antique s'étendait là. Il a, naturellement, coupé la route ancienne allant du temple de Karnak à celui de Louxor. Le dallage de cette route a été retrouvé dans le prolongement de la partie connue, de

même que le reste des socles de deux sphinx. Presque tangent au dallage de la route, se trouvait une construction circulaire en briques cuites, d'assez grand rayon, qui a pu être un puits très large. Il aurait fallu élargir considérablement la fouille, notamment sous la route actuelle, pour dégager la construction, et M. Lacau estima que nous n'avions ni temps ni crédit à consacrer à ce travail.

Pour laisser passer l'eau drainée, les dalles et les pierres des socles furent enlevées après qu'on en eut pris plusieurs photographies. Aucun bloc n'était remployé et il n'y avait pas de dépôt de fondation, ni sous la route, ni sous les socles.

CONCLUSION.

La campagne qui vient de s'achever nous a apporté un complément très intéressant du beau monument de Senouosret Ier, mais elle a comporté des alertes assez vives. Il est certain que le sol bouge sous toute l'étendue du IIe pylône. Comme je l'ai écrit à propos des colonnes qu'il a fallu étayer en 1933, on peut craindre que les nouveaux étais restent bien longtemps en place. M. Lacau se propose de demander à Son Excellence le Ministre de l'Instruction Publique les ressources nouvelles jugées nécessaires pour achever la consolidation de la Salle Hypostyle et de la porte du IIe pylône.

Les travaux du IIIe pylône ont présenté les difficultés habituelles, mais notre équipe de travailleurs est maintenant entraînée. Je n'ai toujours qu'à me louer des services rendus par le reïs Mohammed Ibrahim, qui est constamment sur la brèche; je me fais également un plaisir de citer le charpentier Abd el-Saied Chenouda, qui a fourni un sérieux effort au moment de l'établissement des étais de la porte de la Salle Hypostyle.

Le déblaiement, que je considère comme une partie très importante des travaux, s'est continué sans interruption, sauf pendant une partie de la deuxième quinzaine d'avril, période au cour de laquelle je dus suspendre tout travail, l'achat du bois pour les étais ayant absorbé une somme supérieure à mes prévisions.

L'an prochain, il suffira de quelques jours pour achever le nettoyage de toute la partie ouest du Lac Sacré. Le sanctuaire reposoir d'albâtre, la

porte située près du VIIIe pylône et dont la façade est porte des scènes relatives aux Grands Prêtres d'Amon, de même que la face est du VIIIe pylône, seront rendus directement accessibles. Si les fouilles du monument d'Amenophis IV ne peuvent être reprises, nous continuerons le dégagement des abords du lac.

Notre inspecteur de Karnak, Ragheb effendi Ibrahim, et Guirguis effendi Ghattas se sont partagé la besogne administrative. Ragheb effendi a eu, en outre, à assurer la surveillance des travaux du drain et Guirguis effendi a exécuté les travaux de photographie courants : 400 clichés ont été pris cette année, concernant principalement les blocs du Moyen Empire et ceux nouvellement rangés en magasin.

H. Chevrier.

Le Caire, le 26 juin 1935.

A SARCOPHAGUS FROM MIT-RAHÎNA

(with 2 plates)

BY

A. HAMADA

ASSISTANT KEEPER, CAIRO MUSEUM.

The subject of this article is an anthropoid sarcophagus of pink granite lately brought from Mit-Rahîna to the Cairo Museum [1]. It measures about 2 m. 25 in length, 0 m. 90 in breadth at the shoulders, and 1 m. 07 in height.

When my attention was drawn to it, I noticed it was somewhat different to other sarcophagi of the same material and period, of which there are unfortunately very few in the Museum, so it seemed to deserve publication.

It was made for a high official described in the inscriptions as a *Royal scribe, a steward in the Royal palace* and a *great Count* in Memphis, *Amenḥotpe*, who has a "beautiful name" [2], *Ḥuye* [3].

The sarcophagus is certainly of late XVIII[th]-early XIX[th] dynasties since it very much resembles those of that period, and it contains amongst its inscriptions the formula of Reʿ and the Tortoise which is inscribed on nearly all the known sarcophagi of this age [4]. The "beautiful name" Ḥuye as an alternative name with Amenḥotpe is common in the XVIII[th] and in the XIX[th] dynasties [5]. That Ḥuye was used as another name for Amenḥotpe is clearly seen in such a sentence as [6]. The late

(1) *Journal d'entrée*, n° 59128.

(2) Called in Egyptian .

(3) Ḥuye corresponds to the Babylonian *ḫaja*, after H. Ranke, *Die Aeg. Personennamen*, p. 233.

(4) See Brunton and Engelbach, *Gurob*, p. 21.

(5) Davies and Gardiner, *The Tomb of Ḥuye*, p. 1; *Miss. franç.*, I, 25; *Inscr. in Hierat. and Dem. char.*, in *Ä. Z.*, XIII, p. 124; Sethe, *Ä. Z.*, XLIV, 89; for other references see Ranke, *Die Aeg. Personennamen*, p. 30.

(6) Pierret, *Rec. d'inscr. inéd. du Musée égypt. du Louvre*, II, 47; — *Ä. Z.*, XIII, 124.

Professor Sethe was of opinion that Ḥuye is an abbreviation of Amenḥotpe [1].

There is a close similarity between our sarcophagus and those of Thuiu and Yuia [2]. Although the latter are of wood, their forms, their divisions by columns and bands of inscriptions, the figures of the deities inscribed on them and the texts themselves are much the same. It has a still closer resemblance to the stone sarcophagi of that period. For the sake of comparison, I have chosen some sarcophagi of late XVIII[th] or early XIX[th] dynasties; the first of which is that of Pa-Ramessu, from Gurob [3], the second is that of Takhaʿ, from Tûna [4], and the third is that of Ḥuye, from Esna [5]. The first, of red granite, is also anthropoid and the arrangement of the columns and bands of inscriptions is almost the same. Four deities are also represented on both sides, and even the inscriptions are nearly identical. It only differs in the sled, which is of one piece with the sarcophagus, and in the figure of the deceased on the lid. This has the arms spread out, and wears a short-cut beard instead of the long twisted one of Amenḥotpe. The second and the third are also anthropoid, but they are of sandstone. Although they differ from that of Amenḥotpe in general shape and in respect of some details, they are similar from most points of view.

The lid of the sarcophagus is well preserved, but one of the sides of the coffin has suffered some damage, doubtless caused by the robbers when they forced off the lid. Most of the inscriptions on the right side, at the head and at the feet, have been obliterated. It was a common thing to re-use a sarcophagus in ancient times, and to alter the inscriptions for that purpose; but it is difficult to explain why such a wholesale alteration as this was found necessary, and also why it was not completed.

The form of the sarcophagus and lid and the disposition of the figures

(1) *Ä. Z.*, XLIV, p. 89-90.

(2) *Cat. gén.*, n°s 51002 and 51006, pl. II and pl. IX.

(3) Cairo Museum : *Journal d'entrée*, n° 46764. See Brunton and Engelbach, *Gurob*.

(4) In the Cairo Museum under Temp. No. 22/11/24/11.

(5) In the Cairo Museum under Temp. No. 21/6/24/7.

and inscriptions are shown on the Plates rendering a detailed description of them unnecessary. There are some points, however, which deserve notice. The head of the figure representing the deceased is abnormally large in proportion to the body. Further the columns of inscriptions on the lid are interrupted by the text on the cross-bands. The latter divide the sides of the coffin into panels, each containing the figure of some god. This is the usual decoration of the period.

At the feet were seven vertical lines of inscription only the tops of which remain. Most of the inscriptions round the head were hammered out (pl. I and II), as well as most of those of the four scenes on the right side of the coffin (pl. II, B) and part of those on the left side (pl. II, A).

INSCRIPTIONS.

A. Lid. — *a*) On the top of the lid three vertical columns of text run parallel to each other to the foot end.

1. Centre, below the kneeling goddess Nut :—

Words spoken by Osiris, the Royal scribe and the great Count in Memphis Ḥuye the justified; he says : "Ho! [my mother] Nut, spread thyself over me-----".

2. Right :—

Words spoken by Nut : "I have spread myself over this son [of mine] Osiris, the great Count in Memphis Amenḥotpe the justified, in my name Nut-----".

3. Left :—

[1] The ⁓ is left out; cf. the similar column on the left side.

Words spoken by Nut : "I have spread myself over this son [of mine] Osiris, the great Count in Memphis Ḥuye the justified, in my real name 'the Heaven'---?---".

b) Round the edge of the lid on each side, a horizontal line of text runs from the head to the foot end.

1. Right (pl. II, B), with inscription from left to right :—

Words spoken by Gēb : "He is [my] son Osiris, the Royal scribe, the steward in the palace of his Horus (the King), the great Count in Memphis Amenḥotpe the justified; he is the heir of the rulership of Amentet, he is Horus born of Isis".

2. Left (pl. II, A), with inscription from right to left :—

Words spoken by Nut, the Great One, the Benificent One : "He is [my] son, Osiris, the Royal scribe, the steward in the palace of the Sovereign and the great Count in Memphis, Ḥuye the justified, in peace".

B. Lid and Coffin. — Four vertical bands of text on each side descend to the base of the coffin dividing each side into equal panels.

a) Right side (pl. II, B).

1. Band (*a*) begins from below the right hand and descends towards the coffin. The text is :—

Honoured under Imseti-----------

The panel between band (*a*) and band (*b*) contained a figure of a god (now completely disappeared) and three columns of text only the tops of which remain :—

2. On band (*b*) is the following inscription :—

(sic)

Words spoken : "Honoured under Anubis-who-is-in-Ut, Osiris_____".

The panel between this band and band (*c*) contained a figure of a god (now completely disappeared) and four columns of text, only the tops of which remain :—

3. On band (*c*) is the following inscription :—

Words spoken : "Honoured under Duamutef, Osiris, the real scribe of the King and his beloved, the great Count in Memphis, Ḥuye the justified".

The panel between band (*c*) and band (*d*) contains the figure of a jackal-headed god and four columns of text :—

Words spoken by Duamutef : "I have come to thee, Osiris, steward [in the palace of] the Sovereign, Amenḥotpe the justified___?___ connect for thee thy limbs__ amongst gods".

4. On band (*d*) is the following inscription :—

Words spoken "Honoured under Ṯhutj___?, the real scribe of the King and his beloved, the great Count in Niwt-nḥḥ (= Memphis)___" [1].

The panel between band (*d*) and the edge of the coffin contains the figure of a falcon-headed god and three columns of text :—

Reʿ liveth, the Tortoise dieth, the collar-bone is like the collar-bone, the flesh of Qebeḥsenuf_____"?

b) Left side (pl. II, A).

1. Band (*a*) begins from below the left hand and descends towards the coffin. The text is :—

Honoured under Ḥapi___________

The panel between band (*a*) and band (*b*) contains the figure of a baboon-headed god and four columns of text partly destroyed :—

1 _________ (*hammered out*).

____

_________ *the justified : "I have come to be in thy protection and to connect for thee thy head and [thy] limbs_________ enemies?, _____ thy _____ and thy head".*

2. On band (*b*) is the following inscription :—

Words spoken "Honoured under Anubis-before-his-shrine_______ the real scribe of the King and his beloved, the great Count in Niwt-nḥḥ (= Memphis) Ḥuye".

---

(1) See the end of this article.

The panel between band (*b*) and band (*c*) contains the figure of a jackal-headed god and four columns of text :—

_______ Anubis-before-his-shrine : "I am Anubis before the booth of Osiris _______ the great Count in Memphis Amenḥotpe the justified; I have travelled round [thee] _____ ? _____ the feeble limbs".

3. On band (*c*) is the following inscription :—

Words spoken "Honoured under Qebeḥsenuf _____, the real [scribe of the King] and his beloved, the steward in the palace of his Falcon (= the King) Ḥuye".

The panel between band (*c*) and band (*d*) contains the figure of a falcon-headed god and four columns of text :—

_______ his _____ : "I am Qebeḥsenuf, I am thy son Osiris, _____ the great Count in Memphis Amenḥotpe the justified; I come _______ thy protection _______ thy _____ forever".

4. On band (*d*) is the following inscription :—

Words spoken : "Honoured under Horus, protector of [his father], the real [scribe of the King] and his beloved, the great Count in Memphis Ḥuye the justified".

The panel between band (*d*) and the edge of the coffin contains the figure of an ibis-headed god and three columns of text :—

sic

Reʿ [liveth], the Tortoise dieth, the corpse unites with the earth, the bones of Osiris, the Count Ḥuye the justified unites (with the earth).

C. Coffin. — At the feet are seven vertical columns of text, only the tops of which remain. They are as follows :—

At the top of the head there are three vertical lines of text, only the tops of which remain, thus :—

The occurrence of the word [hieroglyphs] in the place where the name of Memphis is expected in the text make it of interest to tabulate, for the sake of comparison, the parallel passages in which the different titles of Ḥuye and the variants of the name of Memphis are mentioned, thus :—

10.

11.

1. , etc.
2. , etc.
3. , etc.
4. , etc.
5. , etc.
6.
7.
8.
9. , etc.
10. , etc.
11.

From the above list of variants it can be clearly seen that Ḥuye was an official of high rank (*ḥꜣtj-ꜥꜣ-wr*) at Memphis. The name of this place is written with many variants such as *inb-ḥḏ* (in 1, 2, 4, 6 and 10), *inb* (in 3 and 11) and *ḥꜣt-kꜣ-ptḥ* (in 5 and 9).

It is interesting to note that the expression "*niwt-nḥḥ*" occurs (in 7 and 8) as one of the variants. I am of opinion that the expression *niwt-nt-nḥḥ* [1], which means necropolis, is something different to our *niwt-nḥḥ* [2]. Also *ḥꜣtj-ꜥꜣ-wr* here is a title of a great personality dignified

(1) Written (Erman-Grapow. *Wörterb.*); (Gauthier, *Dict. géogr.*, III, p. 79).

(2) Perhaps with the meaning "The Eternal City" (cf. "The Great City" : Gauthier, *Dict. géogr.*, III, p. 77; and *niwt-ꜥꜣ·t*, etc.), a name which conforms with the importance of this city being a metropolis throughout nearly all the Egyptian history.

rather in the city itself and dealing with the living people and not with the dead. I have not been able to find the expression *niwt-nḥḥ* with the meaning of "necropolis".

I conclude that this expression may be considered as another variant for the name of Memphis; this, I believe, has not been previously noticed. I hope to be able to deal with this point more clearly in another article.

A. Hamada.

TOMBES DE PARTICULIERS
DE L'ÉPOQUE DE PEPI II

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Depuis la publication, en 1929, des *Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II*, j'ai continué chaque année à fouiller dans telle ou telle partie de la même nécropole et j'ai recueilli ainsi un grand nombre de renseignements qui le plus souvent ne font que confirmer les données déjà obtenues concernant le type des sépultures dans les dernières années de l'Ancien Empire, mais qui, dans certains cas aussi, apportent quelques nouveautés, soit dans les détails de l'installation sépulcrale, soit dans le dispositif général.

Ces résultats ont été consignés dans mes rapports préliminaires annuels, mais dans leurs grandes lignes seulement, aussi je crois utile de donner des notices un peu plus complètes, au moins pour les sépultures qui offrent des particularités nouvelles, de manière à compléter peu à peu notre documentation, déjà assez riche, sur un chapitre très spécial des coutumes funéraires égyptiennes.

RÉGION NORD.
N. IX.

Les sondages pratiqués au nord de la pyramide de Pepi, en vue de préparer le terrain pour y installer des déversoirs, amenèrent la découverte de toute une série de sépultures, très pauvres et complètement spoliées, dont deux seulement méritent une mention spéciale.

Celle du prince *Harshafi-Shema* (fig. 1) consiste en un mastaba en briques, de dimension moyenne et destiné à un seul occupant[1]. Un couloir

[1] Par son angle N.-E., ce tombeau touche un autre mastaba de briques beaucoup plus grand et de forme carrée, contenant 3 puits avec chambres, mais sans décoration, sans matériel et sans particularités archéologiques. Il en est de même de plusieurs autres tombes du voisinage.

protégé par un petit mur était destiné à ménager pour le culte funéraire un espace clos, espace d'ailleurs trop étroit pour permettre d'officier à plus de deux ou trois personnes à la fois.

A peu près au milieu de la face est, un petit épi en briques barre presque entièrement le couloir, marquant la place où devait autrefois se dresser la grande stèle dont il ne reste plus que de menus fragments, à la hauteur de la chambre funéraire souterraine. C'est bien là la place normale de l'offrande au mort, comme dans tous les tombeaux de l'Ancien Empire, mais ici nous avons encore un autre lieu de culte bien caractérisé : dans l'aile nord du couloir, à la hauteur de l'ouverture du puits, s'élève un petit monument bien conservé, un massif de briques supportant une table d'offrandes en pierre, du type le plus simple, et sans inscriptions, épaulée sur la droite par un ressaut du socle, en dos d'âne; dans le sol, un petit bassin en pierre était destiné à recueillir les liquides découlant de la table d'offrandes lors des cérémonies (fig. 2).

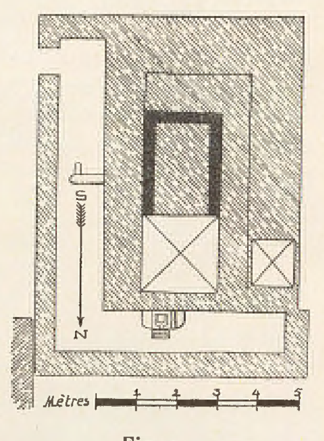
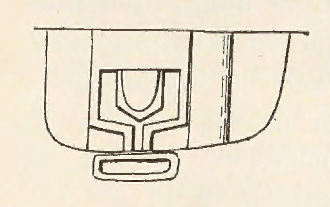


Fig. 1.



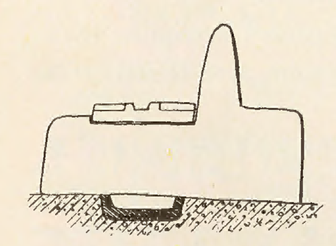


Fig. 2.

Cette disposition à double établissement cultuel n'a pas été relevée dans les tombes publiées antérieurement; le petit monument de la face nord rappelle — toutes proportions gardées — les chapelles d'offrandes qui s'élevaient sur la face nord des pyramides royales, à l'orifice du couloir, et dont l'existence n'a été révélée que tout récemment. Il s'agit là du dernier vestige d'une coutume funéraire très ancienne, selon laquelle on présentait l'offrande sur la porte même de la tombe qu'on venait de sceller, et non sur la face est du monument, en un point qui suppose une communication idéale avec le domaine des

morts, théorie qui n'a aucun caractère primitif, mais relève des dogmes solaires.

Au fond du puits, la chambre funéraire est tapissée de dalles de pierre qui n'ont été ni décorées, ni même parées. Le nom du défunt, accompagné du titre de prince royal, est gravé sur un fragment de linteau et se retrouve sur les quelques petits morceaux de la grande stèle; sur une table d'offrandes brisée on lit encore les titres , mais le nom a disparu.

N. X.

Une tombe voisine de celle-ci, aujourd'hui en très mauvais état, appartient également à la catégorie des tombeaux simples, à un seul puits, avec superstructure rectangulaire en briques, mais elle ne présente plus aucune trace d'un monument destiné au culte funéraire, même pas une stèle ou une table d'offrandes (fig. 3).

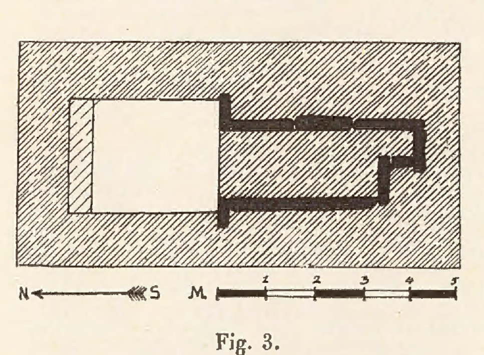


Fig. 3.

Sans être d'aussi haute naissance que son voisin, *Ankh-nebef*, propriétaire de cette sépulture, occupait un rang assez élevé à la cour, et sa chambre funéraire est ornée de peintures qui, sans sortir du type courant de l'époque, donnent certaines variantes.

L'encadrement du caveau, du côté du puits, porte l'inscription traditionnelle[1], en hiéroglyphes gris-vert, sertis de noir, avec la série complète des titres du défunt.

Linteau :

Montant droit :

Montant gauche :

[1] La seule particularité graphique de cette inscription et des autres textes du tombeau est que les ont la tête séparée du corps.

Dans la chambre, la paroi est est divisée en trois parties :

1° Le tableau d'offrandes, disposé sur deux registres, avec groupes de cinq vases alternant avec les tables basses supportant les aliments ordinaires; au-dessus, en frise :

2° Une stèle-façade, occupant toute la hauteur du panneau. Comme dans le tableau voisin, les couleurs sont presque effacées, sauf le rouge et le noir.

3° La grande liste d'offrandes, disposée sur trois rangs de vingt-huit cases chacun (fig. 4); au-dessus, en frise :

Paroi ouest, Bandeau de frise : . Au-dessous, le tableau

Fig. 4.

représente le mobilier funéraire, sur six tables basses, alternativement rouges et jaunes :

1re table[1] : quatre vases à parfums :

2e table : quatre vases à parfums :

3e table : deux colliers *ousekh*, l'un en perles, l'autre en or

4e table : un contrepoids ; deux bracelets surmontés d'une ceinture à devanteau de perles :

5e table : des étoffes jaunes, en pile; au-dessus, un ballot rond, une palette, un paquet carré (manque un objet à gauche) :

6e table : deux ballots ronds, un rectangulaire; le haut est détruit.

La moitié gauche de la paroi sud est occupée par la niche des canopes; à droite, le reste de l'inscription du bandeau de frise, , et au-dessous, cinq hauts greniers noirs à lucarnes rouges. En bas, sept tas de grains : ; ; ; ; ; ;

N. XI.

A quelque 300 mètres vers l'est un tell, formant un des points extrêmes de la nécropole et dominant l'ouadi, paraissait particulièrement intéressant par son étendue plus que par son élévation. Quelques sondages

[1] A côté de la porte, c'est-à-dire à la droite du tableau.

(novembre 1934) m'apprirent qu'il ne s'agissait pas d'un grand mastaba, mais d'un enchevêtrement de tombes sans aucun plan d'ensemble, avec puits descendant à une assez grande profondeur et superstructures en briques, presque entièrement détruites. Celles de ces sépultures que j'ai vidées étaient du type ordinaire, avec chambres funéraires en brique ou en pierre, non décorées et ne contenant plus aucun objet. La seule qui mérite une mention (N. XI) consiste en un grand puits aboutissant à une chambre en pierre dont les parois, peintes seulement, sont encore en très bon état de conservation et de fraîcheur.

Le propriétaire du tombeau, qui cumulait les titres d'ami unique, inspecteur du domaine royal, scribe de la batellerie et prêtre officiant, s'appelait en réalité *Nekht-Neferkara;* le nom de *Khetouï,* qui est employé beaucoup plus fréquemment[1], n'est autre qu'une abréviation, et celui de *Hotep,* qui d'ailleurs ne paraît qu'une seule fois, est un second nom, comme en portaient fréquemment les grands personnages de l'époque.

Contrairement à la coutume, aucune inscription n'a été gravée sur la tranche des dalles qui forme porte du côté du puits.

Les tableaux des trois parois, encadrés sur trois côtés par la bordure classique à petits carreaux multicolores, et en bas par le haut soubassement rouge, jaune, noir, sont l'œuvre d'un dessinateur habile et précis qui était en même temps bon coloriste, et peuvent se ranger parmi les meilleurs morceaux de style de la nécropole. Celui de la paroi gauche débute par la figuration des offrandes alimentaires, disposée sur trois registres où alternent, suivant la disposition habituelle en quinconce, les vases et les tables basses chargées de victuailles. Dans le bandeau de frise qui surmonte le panneau, comme dans les autres légendes du tombeau, les hiéroglyphes ne sont pas peints, mais seulement dessinés au trait :

La grande porte-façade, à l'ornementation très détaillée, qui occupe toute la hauteur du panneau, est flanquée de deux inscriptions verticales, à gauche : , et à droite : [2]

[1] 7 fois sur 9 dans les légendes.

[2] Ces trois premiers signes, communs avec le bandeau de frise surmontant la pancarte.

[hieroglyphs]

Fig. 5.

[hieroglyphs]

Le reste de la paroi est occupé par la grande liste d'offrandes, aux signes peints en noir (fig. 5) et surmontée du bandeau : [hieroglyphs]. L'espace qui suit immédiatement la dernière case de la pancarte est occupé par trois tables basses portant, l'une deux grandes aiguières, la suivante cinq vases [hieroglyphs], la dernière quatre vases [hieroglyphs].

La paroi droite du tombeau, disposée suivant le schéma de la figure 6, est consacrée au mobilier funéraire, placé sous les auspices d'Anubis, de même que de l'autre côté les aliments sont sous le contrôle d'Osiris. Sur le bandeau de frise qui surmonte le premier tableau (A) on lit : [hieroglyphs].

Les bandes verticales mentionnent sommairement le contenu du tableau : en B, [hieroglyphs]; en C, [hieroglyphs].

Les objets représentés dans les cases qui forment le grand tableau sont placés sur des tables basses et accompagnés de leurs noms :

1. Deux vases [hieroglyphs](1) : [hieroglyphs]
2. Deux vases [hieroglyphs] et [hieroglyphs] : [hieroglyphs]
3. Deux vases (type du 2) : [hieroglyphs]
4. Deux vases (type du 1) : [hieroglyphs]
5. Deux vases (type du 1) : [hieroglyphs]
6. Deux vases (type du 2) : [hieroglyphs] et [hieroglyphs]
7. Quatre sachets à fard : [hieroglyphs]...
8. Deux grands colliers multicolores : [hieroglyphs]

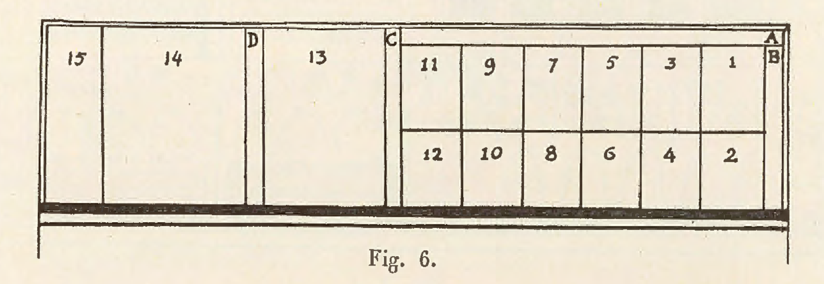


Fig. 6.

9. Un devanteau avec ceinture et pendeloques en perles, et deux périscélides : [hieroglyphs]
10. Deux *menat* et deux bracelets : [hieroglyphs]
11. Un tas de boules d'encens : [hieroglyphs]
12. Une pile de 20 *amit-ro* : [hieroglyphs]

Les deux façades (13 et 14), semblables à celle peinte au milieu de la paroi d'en face, sont séparées par une bande verticale (D) : [hieroglyphs]

Entre ces façades et l'angle de la chambre il ne reste qu'un étroit

(1) Dans ce tableau les vases ont été disposés par le peintre en groupes alternés, en vue de l'effet artistique de l'ensemble, de sorte qu'il n'y a pas lieu de tirer de leurs formes des déductions relativement à leur contenu, comme dans de nombreux autres tableaux similaires.



panneau (15), sur lequel le peintre a représenté les palettes et chevets ([hieroglyphs]) et des ballots d'étoffes [hieroglyphs]

La figuration du mobilier funéraire continue sur la moitié droite de la

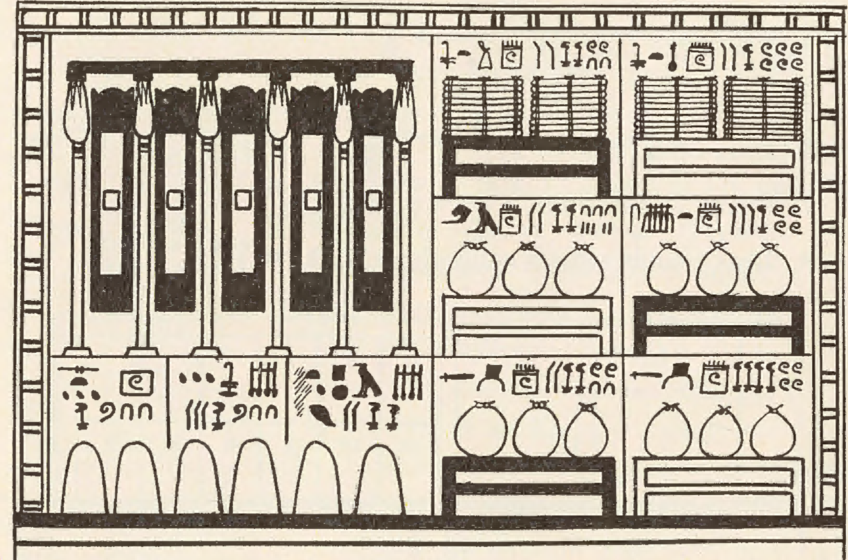


Fig. 7.

paroi du fond (fig. 7) avec la série des étoffes, les unes pliées et empilées, les autres en ballots. La moitié gauche de la même paroi est occupée par les cinq greniers sous leur péristyle et par des tas de grains, ensemble qui est en réalité le complément de la paroi gauche, consacrée à la nourriture du défunt.

RÉGION OUEST.

O. I.

Autant la nécropole est dense au nord et à l'est de la pyramide de Pepi II, autant les tombeaux se font rares sur les autres faces. Au sud, il n'y a guère à signaler qu'un seul monticule, que je n'ai pas jugé utile de fouiller puisqu'il correspond exactement aux données de Maspero relatives au tombeau dit de Rokhou[1]; à l'ouest, trois tells bien délimités, qui attiraient l'attention, furent explorés au printemps 1932.

[1] *Trois années de fouilles,* p. 194; Jéquier, *La pyramide d'Oudjebten,* p. 27.

Le plus septentrional, qui est aussi le plus important, présente des particularités architecturales très différentes de celles des autres sépultures de la nécropole. Les deux seules tombes auxquelles est consacré un espace

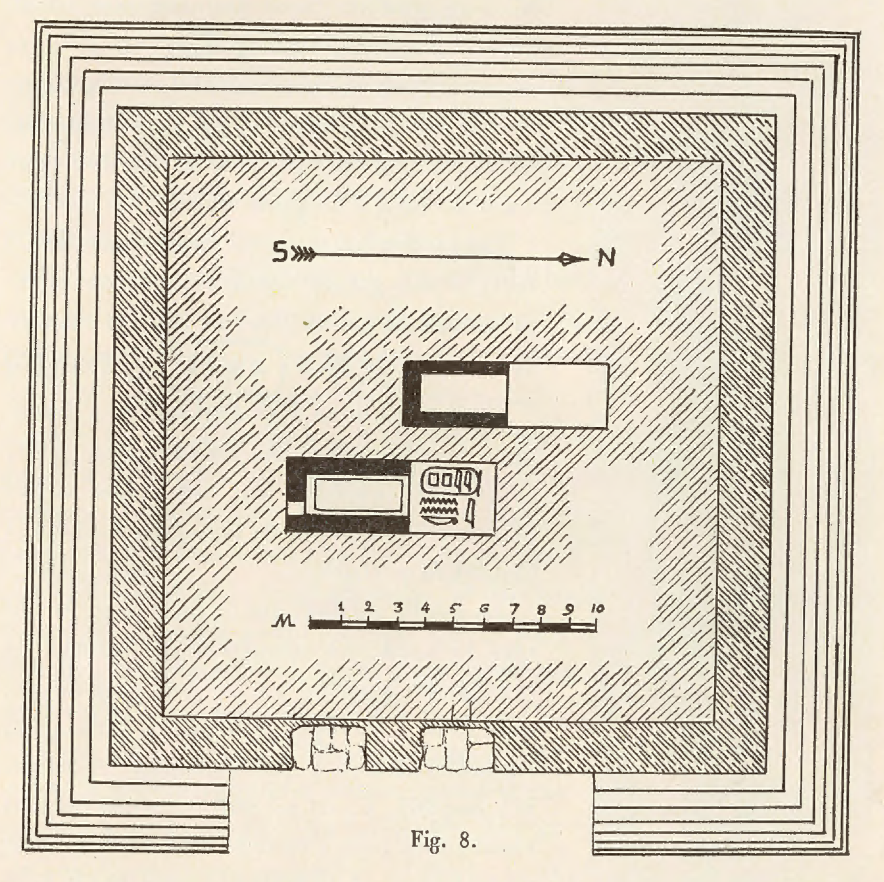


Fig. 8.

de près de 30 mètres de côté sont recouvertes par un massif carré, en matériaux grossiers, briques mélangées de gravier, avec lits de roseaux intercalés dans la maçonnerie. Ce noyau, dont les parois sont couvertes d'un enduit, est enveloppé d'une nouvelle couche de briques, épaisse de 1 m. 65 et également crépie d'argile mêlée de roseaux. Sur le tout un nouveau revêtement, épais de 3 mètres à la base, est disposé en plan incliné avec une pente de 45° qui donnait au monument un profil plus rapproché de la pyramide que du mastaba, donc tout différent de celui des autres tombeaux (fig. 8).

Le revêtement en plan incliné est interrompu au milieu de la face est, de manière à laisser paraître la façade verticale dans laquelle sont pratiquées deux niches, vides aujourd'hui, mais destinées sans aucun doute à l'encastrement de deux stèles [1]; ces niches se trouvent exactement dans l'axe transversal des deux tombes, qui consistent chacune, suivant l'usage, en une chambre s'ouvrant au fond d'un puits vertical.

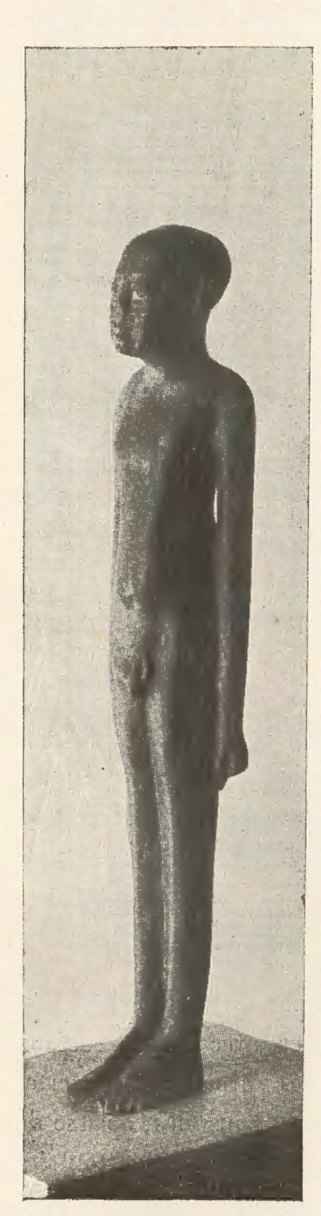


Fig. 9.

Les pierres qui tapissent encore la tombe de l'est, la plus grande des deux, portent les représentations habituelles, au nom du «maître du secret» *Pepi Ninki* dit *Nini*; il s'agit donc d'un des tombeaux découverts par Maspero et publiés par lui en 1885, et j'ai pu constater que ses copies et les planches en couleurs de Bourgoin sont d'une exactitude parfaite [2].

La tombe voisine, placée un peu en retrait vers le nord, de manière à se trouver en regard de la stèle, est un peu plus petite, sans fosse à sarcophage ni réduit à canopes; les dalles décorées qui formaient les parois ont disparu, à part un seul fragment portant encore quelques éléments du mobilier funéraire (bijoux) et de la façade, mais pas le nom du propriétaire, qui pouvait être soit la femme de Pepi-Ninki, soit un de ses proches. Le seul

[1] De la profondeur des niches on peut conclure que les stèles étaient flanquées de montants latéraux, comme dans le mastaba N. IV, par exemple (Jéquier, *Tomb. de particuliers*, p. 96 et 98).

[2] G. Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 196 et pl. III, VI, VII. Quelques-unes des pierres décorées ont disparu depuis ce temps.

objet recueilli dans les décombres est une jolie statuette en bois dur représentant un jeune homme nu [1] (fig. 9).

O. II.

Malgré son état de délabrement, qui n'a pas permis d'en faire une étude approfondie, le tombeau situé au sud-est du précédent peut être classé dans une série dont nous ne possédons jusqu'ici que très peu d'exemplaires, celle de la tombe à serdab, qui n'appartient qu'aux très hauts personnages de la cour.

Le mastaba est constitué par un mur de briques très épais, formant ceinture autour d'un espace à peu près carré au fond duquel est aménagée la tombe (fig. 10). Les briques employées pour cette construction sont de bonne qualité, mélangées de fibres végétales, et d'une dimension anormale (0 m. 50 × 0 m. 25 × 0 m. 20). Sur la face est, une niche marque la place d'une stèle aujourd'hui disparue, très probablement une stèle à montants latéraux : il a été retrouvé un fragment d'un de ces montants [2] portant sur la face interne la figure du défunt assis devant le guéridon classique et le tas d'offrandes, et au-dessus de lui, sur des tables basses, les vases à huiles sacrées; sur la tranche, le même personnage debout avec la partie inférieure d'une inscription en gros caractères donnant ses titres et son nom : [3].

L'intérieur du quadrilatère, au niveau du sol du désert, était occupé par une série de chambres voûtées, construites en briques plus petites que les autres et de qualité très inférieure, qui ne paraissent pas avoir servi de sépultures, mais seulement de pièces de décharge. Ces constructions de remplissage, non marquées sur le plan, étaient en mauvais état et se sont écroulées peu après le déblaiement.

Le tombeau proprement dit, bâti en grands blocs de calcaire, était situé plus bas, au-dessous du niveau du sol. Toute la partie nord-ouest,

[1] Musée du Caire, *J.* 58375.

[2] Il n'y a guère de doute possible sur la destination de ce fragment, qui est en tous points semblable aux montants latéraux d'autres stèles de la nécropole (*Tombeaux de particuliers*, p. 98-101).

[3] D'une seconde ligne, il ne reste plus que le nom.

soit près de la moitié de l'appartement funéraire, a disparu, de sorte que, pour en reconstituer le plan, nous devons avoir recours aux monuments

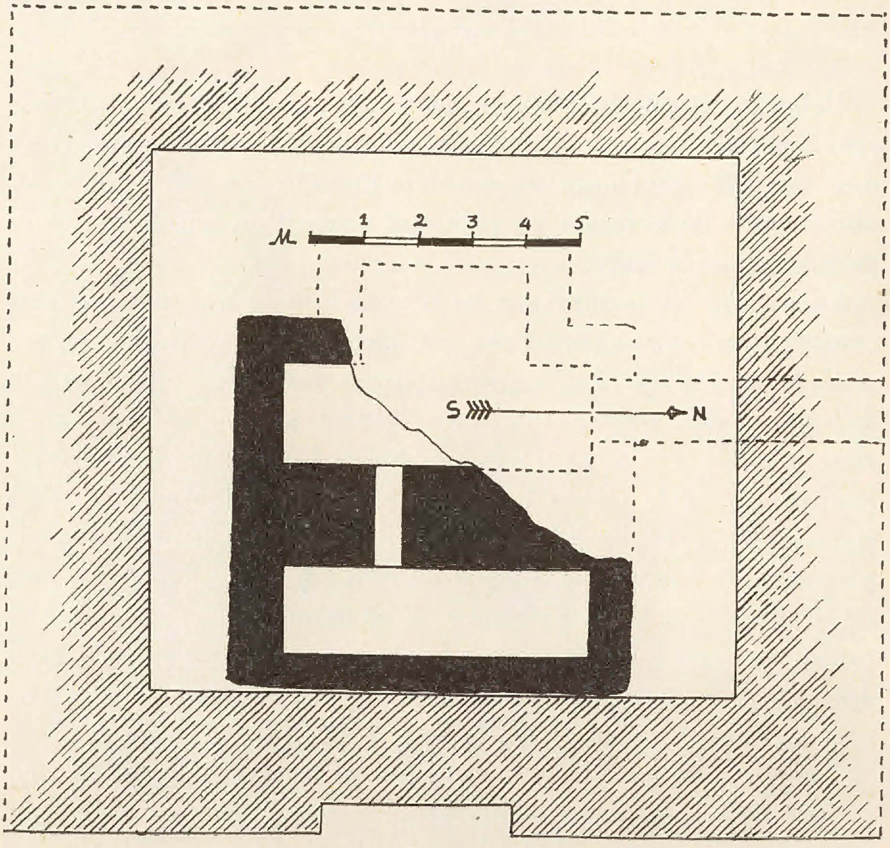


Fig. 10.

du même type, ceux du pacha Ada [1] et des vizirs Ama-Merira et Teti [2].

A l'est, un serdab long et étroit communique par une petite ouverture avec une chambre plus large que, à sa décoration murale, sculptée au trait et peinte, nous reconnaissons comme étant la chambre funéraire. Sans doute, comme dans les exemples cités ci-dessus, une grande niche devait être pratiquée dans le mur ouest, au-dessus du sarcophage, installé lui-même dans une fosse en contrebas; toute cette partie de la tombe est

[1] *Tombeaux de particuliers*, p. 12. — [2] Inédits.

détruite ainsi que le mur nord où se trouvait l'entrée, et ici nous devons supposer l'existence d'une descenderie partant du milieu de la paroi extérieure nord du monument, la possibilité d'un puits devant être écartée, vu le peu de profondeur de la salle, le manque de place entre celle-ci et le mur de briques, et enfin les autres exemples de sépultures à serdab dans la nécropole.

Ce qui reste de la décoration de la chambre funéraire est peu de chose, mais suffit pour faire voir qu'il ne s'agissait que des figurations usuelles, gravées au trait et peintes, accompagnées de légendes explicatives, le tout d'exécution très médiocre et sans valeur artistique. Seule la petite paroi du fond est entièrement conservée : un portique soutenu par quatre fines colonnes lotiformes abrite deux groupes de quatre greniers peints en noir [hieroglyphs], au-dessous desquels s'alignent seize tas de grains : [hieroglyphs]. Au haut du panneau, le bandeau de frise donne les titres du défunt : [hieroglyphs].

A l'extrémité de la paroi ouest, on distingue une petite partie de la représentation du mobilier funéraire, des étoffes et des vases; sur la paroi est, des tronçons du grand tableau des aliments, de la stèle-façade, et d'une liste d'offrandes plus développée que de coutume, empruntée au formulaire royal (fig. 11).

Le seul objet à signaler qui ait été trouvé dans les décombres est un fragment de la tête d'une statuette d'albâtre [1], sans doute celle du défunt, d'un travail soigné quoiqu'un peu conventionnel, comme presque toute la statuaire de l'époque.

Un mur d'enceinte épais de 2 m. 77 entoure le monument sur ses quatre faces, à 12 m. 50 de distance des parois; je n'ai pas rencontré dans la nécropole de Pepi II d'autre exemple d'une enceinte de ce genre.

La lecture *Khnoum* que je donne ici, faute de mieux, pour le nom du défunt, est peu satisfaisante, car elle ne tient compte que du premier

[1] Musée du Caire, *J.* 58377.

signe et non du complément, qui est tantôt , tantôt . Sa titulature soulève aussi certaines difficultés : plusieurs des dignités que le mort revêtait sont bien connues et ont appartenu également à plusieurs autres personnages ensevelis dans la nécropole, tous fonctionnaires du rang le plus élevé : pacha, ami unique, prêtre officiant en chef, inspecteur du domaine royal, prêtre de la garde-robe (?), directeur des archives royales. Le titre , qui précède les autres et leur est sans doute supérieur, paraît être celui d'un ministre, non du grand vizir dont l'appellation est toujours précédée du terme qui désigne le rôle judiciaire du titulaire, mais d'un ministre d'un rang un peu inférieur, qualifié de , un secrétaire d'État chargé d'une « direction » quelconque.

Fig. 11.

O. III.

Une légère surélévation du terrain, vers l'angle sud-est du tombeau précédent, recouvrait une construction rectangulaire en briques, massif compact bâti sur une fosse au fond de laquelle il ne reste plus que la maçonnerie en matériaux de calcaire non dégrossis, qui garnissait le vide derrière les parois de la chambre. Ces parois elles-mêmes ont disparu, mais il reste des indices suffisants pour reconstituer le tracé d'une salle longue et étroite à laquelle on accédait par une descenderie du côté nord. C'est, en plus simple, le type des tombeaux princiers situés entre les enceintes des reines Neit et Apouit[1], mais ici non plus, nous n'avons rien

[1] Jéquier, *Pyramides des reines Neit et Apouit*, p. 49.

trouvé qui puisse nous donner une indication quelconque sur la personnalité et le rang de ce haut personnage (fig. 12).

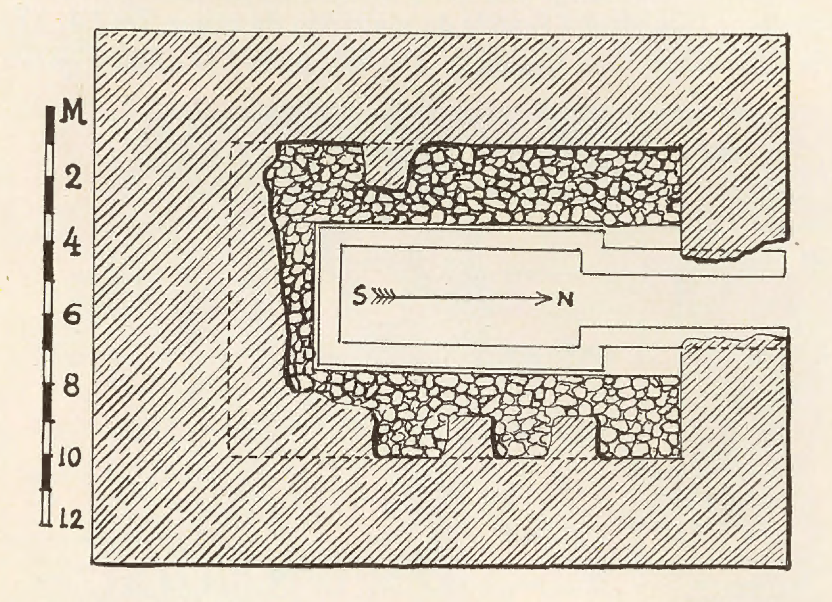


Fig. 12.

RÉGION EST.

Les tombeaux sont plus nombreux que partout ailleurs dans la partie de la nécropole située à l'est du temple de Pepi; ils se pressent dans le triangle compris entre la grande avenue et le Mastabat Faraoun et s'espacent graduellement en descendant vers la vallée; la partie la plus rapprochée du temple était la plus recherchée, et réservée aux plus grands personnages du royaume, tels ces vizirs, dont les tombes découvertes en 1933-34 donneront lieu à une autre notice, et quelques seigneurs de moindre importance, dont les sépultures présentent certaines particularités intéressantes.

M. XVI.

La construction (fig. 13) dans laquelle a été découverte la tombe inviolée d'*Anou* n'était certainement pas destinée primitivement à servir de lieu de sépulture; accrochée à l'angle sud-ouest du grand mastaba du vizir

Ama Merira (M. XIII), elle n'en était en fait qu'une dépendance dont la destination originale nous est inconnue [1]; tronquée plus tard et en partie démolie pour faire place à l'entrée du souterrain du prince *Teti* (M. XV) et à la petite chapelle qui le termine, c'est sans doute à ce moment qu'elle

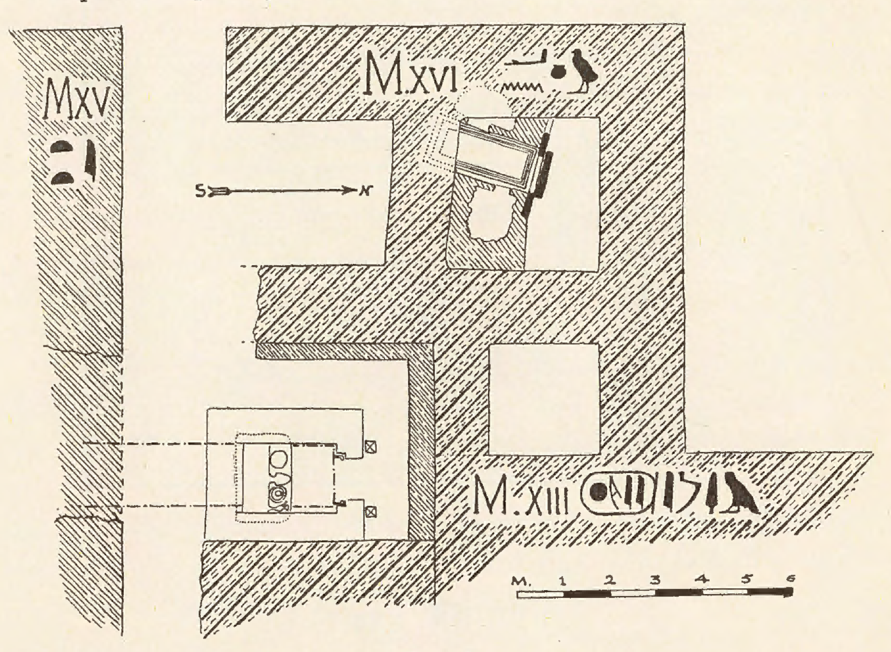


Fig. 13.

fut reprise par un des hauts dignitaires du domaine funéraire royal, qui aménagea à son profit, comme tombeau, une pièce désormais inutilisée, dans les conditions les plus économiques.

La pièce en question, encore entourée des hauts murs qui lui donnent l'apparence d'un puits, bien qu'elle soit en réalité au niveau du sol environnant, contenait une chambrette en briques élevée dans un coin, sur un axe oblique par rapport à celui de la construction et pénétrant, faute de place, sous un des gros murs, de manière à la rendre utilisable pour l'installation d'un cercueil de bois du type ordinaire; les parois étaient simplement recouvertes d'un enduit blanc et la voûte de briques, trop

[1] La maçonnerie des murs du mastaba et de l'annexe est enchevêtrée et certainement contemporaine.

faible, s'était écroulée sous le poids des matériaux de remplissage, enfonçant le couvercle du cercueil qui à son tour écrasa son contenu.

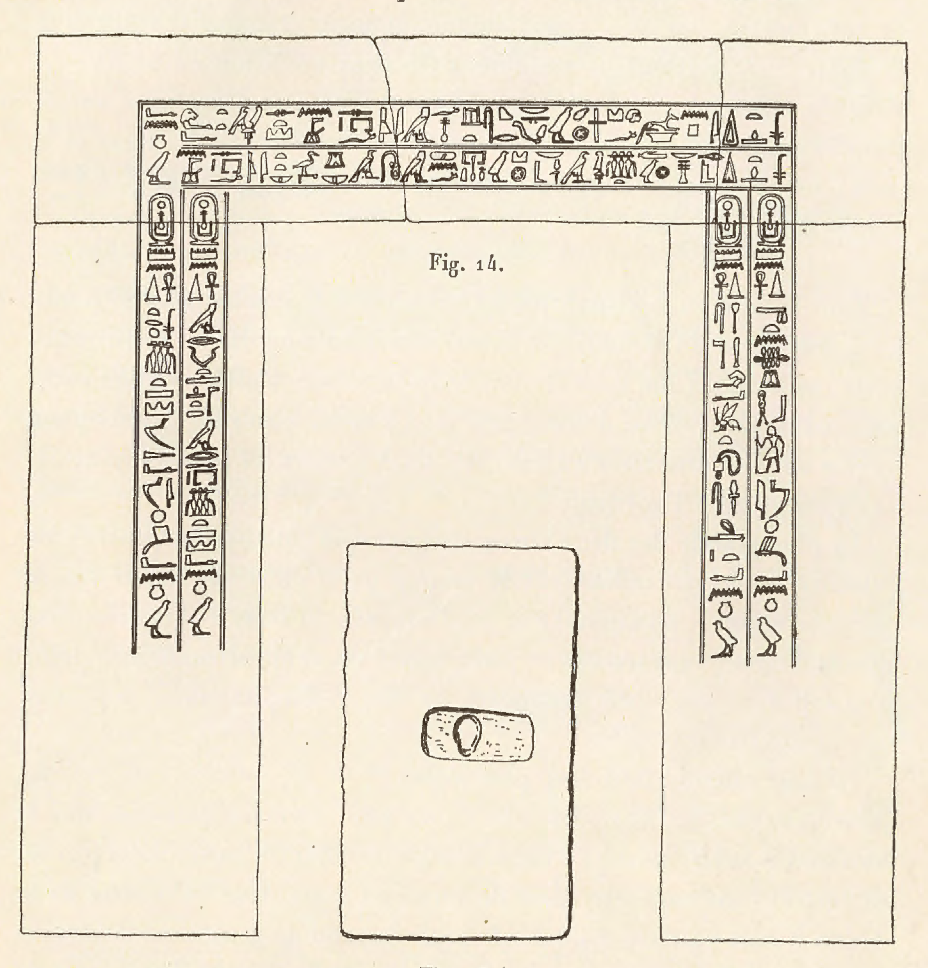


Fig. 14.

Fig. 15
(échelle moitié plus petite que celle de la figure 14).

Le seul décor de cette tombe d'apparence si misérable est peint sur la porte, formée de trois dalles minces plaquées contre l'ouverture et portant la formule funéraire aux nom et titres du défunt *Anou,* et nous apprenons ainsi que le personnage, loin d'être le premier venu, occupait de hauts postes dans l'État, et tout particulièrement dans l'administration du temple funéraire royal (fig. 14).

Au moment de la découverte la porte du tombeau était encore fermée par une grande dalle[1] appuyée contre l'ouverture (fig. 15); au milieu de cette pierre, un trou grand comme la main était bouché, du côté de l'intérieur, par une pierre plate fixée dans un logement *ad hoc.* La dalle de clôture appartenait primitivement à un autre tombeau; sur la tranche on lit encore, malgré une tentative de martelage, les titres et le nom d'un autre personnage, le chancelier *Henba :* .

Tout le fond de la chambre était rempli par le double cercueil contenant les restes du défunt; les deux caisses rectangulaires à couvercles plats, emboîtées l'une dans l'autre, sont du même modèle, en bois naturel, aux angles revêtus d'une feuille d'or à motif quadrillé[2], inscription gravée en gros caractères au haut des faces extérieures et textes plus développés peints à l'intérieur.

La plus grande des deux cuves était presque entièrement pourrie; on retrouve encore cependant sur la grande paroi de droite des traces de la légende gravée à l'extérieur et des lambeaux du texte de l'intérieur au-dessus d'inscriptions tracées en petits caractères et appartenant sans doute à la collection des textes funéraires du Moyen Empire, mais trop morcelés pour être utilisables.

La cuve interne, beaucoup plus légère[3], est mieux conservée. Sur les faces externes, les légendes aux signes profondément entaillés dans le bois sont intactes, ainsi qu'à l'intérieur les inscriptions horizontales peintes en vert et contenant une série de formules mises dans la bouche de la déesse Nouit, protectrice du mort. Seule la paroi de gauche est détériorée et on n'y distingue plus que les fins de lignes du texte et des vestiges de la porte-façade multicolore, très finement peinte près de la tête. D'autres figurations, également soignées, sont tracées sous les textes près des pieds du mort des sandales, un chevet, deux arcs et des étoffes (?) sur

(1) Dimensions : 1 m. 60 × 0 m. 92. Ouverture de la baie : 1 m. 53 × 0 m. 87.

(2) Ce motif est courant dans les cercueils de l'époque : *Tombeaux de particuliers,* pl. XVII.

(3) Les planches n'ont que 0 m. 035 d'épaisseur, alors que celles de la cuve extérieure ont 0 m. 08.

la petite paroi, puis les vases à huiles sacrées, deux colliers et deux bracelets au bout de la grande paroi de droite.

Le corps du défunt, étendu au fond du double cercueil, était à l'état de squelette, mal conservé, le crâne défoncé par suite de l'écroulement de la voûte. Sur quelques-uns des os longs, des parcelles d'étoffes fines trahissent un emmaillotement, mais il n'y a pas d'autre trace de momification que la teinte foncée des os, contrastant avec un ou deux os de bœuf trouvés dans la même tombe et complètement blanchis.

Sur la poitrine de la momie, noyées dans le déblai terreux, les perles d'un grand collier *ousekh* à têtes semi-circulaires plaquées d'or; les perles sont en faïence verte, cylindriques ou en forme de larmes.

Au bras droit, deux bracelets semblables faits d'une feuille d'or étroite, travaillée au repoussé avec traits alternativement longitudinaux et transversaux; aux deux extrémités, de petits trous permettent de passer un cordon pour fixer le bracelet.

Au bras gauche un bracelet, fait comme les précédents d'un cercle d'or plat, mais sans décor, et un fil d'or servant de support à une perle ovoïde en cornaline[1].

Il n'a été retrouvé dans le cercueil aucun autre objet qu'une petite palette à deux godets, avec calame fin et, à côté de la tête, un chevet en bois recouvert de feuilles d'or.

Sous le cercueil, du côté des pieds, dans une fosse creusée à cet effet, était logée une caisse carrée en planches minces ornée sur chaque face d'une inscription au nom du mort, gravée et rehaussée de couleur bleue :

Couvercle :

Côté nord :

Côté est :

Côté sud :

Côté ouest :

(1) Musée du Caire, *J.* 63112 à 63114.

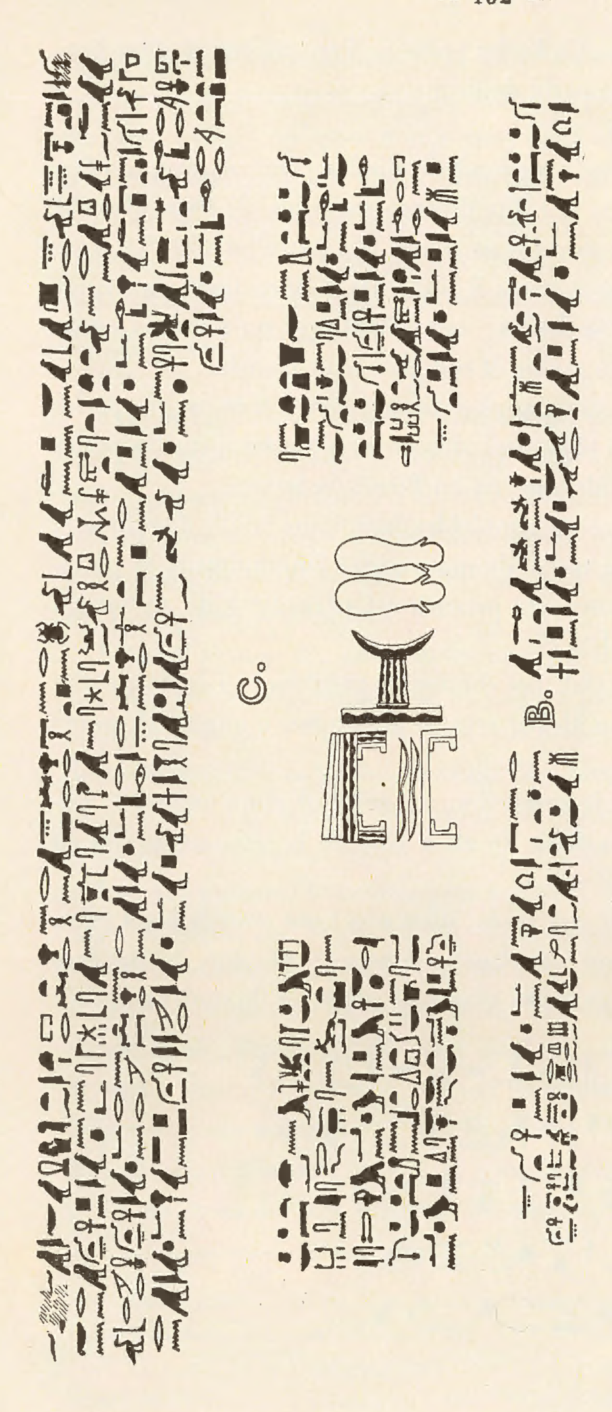


Fig. 16.

Cette caisse ne contenait pas de canopes, mais seulement une grande écuelle profonde en terre rouge et une série de modèles d'instruments en bronze, ciseaux, couteaux, haches, herminettes à manches de bois, coupelle, le tout très oxydé.

Posé sur le pied du cercueil, un modèle de maison aux parois presque complètement rongées contenait les débris de plusieurs figurines peintes dans lesquelles on reconnaît encore un scribe, un cuisinier attisant le feu, un bœuf, modèles qui devaient appartenir à la scène de préparation des victuailles destinées au défunt.

Sur ce modèle de maison était déposée une grosse barque taillée dans un bloc de bois, avec proue et poupe très allongées, fixées par des mortaises, quelques morceaux du gréement dont une vergue, mais pas trace d'emplanture de mât; le tout en très mauvais état, et sans équipage.

Les restes d'une seconde barque, à moitié brûlée, avec quelques figurines de matelots, se trouvaient dans une cavité très irrégulière pratiquée dans la paroi droite de la tombe.

Une autre niche, celle-ci avec un semblant de voûte, était ménagée dans la paroi gauche, près de la tête du cercueil, tenant lieu de serdab et contenant une statuette représentant un homme debout, vêtu d'un grand pagne recouvert d'une feuille d'or, et tenant de la main droite son bâton de commandement; le bras gauche avait disparu, sans doute avant le dépôt dans la tombe. Bien que la tête en soit d'une grosseur disproportionnée, cette statuette, remarquable par son vêtement doré, est d'un bon travail (fig. 17)[1].

Porteur de dignités qui sont parmi les plus élevées de la cour et du gouvernement, Ânou était encore pourvu d'un commandement militaire, chose assez rare à cette époque, mais sa principale fonction paraît avoir été l'administration de la pyramide royale, dont il avait à s'occuper à quatre titres différents, c'est-à-dire aussi bien au point de vue religieux que pour la gestion des revenus et la direction du personnel. Il faut croire que ces hautes fonctions n'enrichissaient guère celui qui en était revêtu,

---

[1] Musée du Caire, *J.* 63110.

puisqu'elles forment un si frappant contraste avec l'extrême pauvreté de la tombe; le fait s'expliquerait si l'on pouvait établir qu'Ânou vivait non pendant la période brillante du règne de Pepi II, mais après la mort de



Fig. 17.

ce roi, alors que la misère s'était abattue sur le pays, au point qu'un roi en était réduit à ensevelir sa mère dans les magasins d'un tombeau délaissé[1]. Malheureusement, aucun indice précis ne nous permet de vérifier

[1] *Pyramides de Neit et d'Apouit*, p. 50-54.

cette hypothèse; tout au plus pouvons-nous déduire de la situation du tombeau que l'ensevelissement d'Ânou fut postérieur à celui des vizirs Ama-Merira et Teti.

M. XVII.

A quelque distance de là, vers le sud, près de l'angle nord-ouest du mur d'enceinte du Mastabat Faraoun, le groupe des tombes des grands seigneurs est complété par un mastaba du type le plus courant : de gros murs de briques entourant un espace carré destiné à être comblé de matériaux de remplissage pour recouvrir deux tombes et une série de petites chambres construites au niveau du sol qui peuvent avoir servi de magasins ou de sépultures secondaires. Il n'a été retrouvé aucune trace de local consacré au culte funéraire, ni même une stèle ou une table d'offrandes.

Les deux puits creusés à peu près au centre du monument sont d'inégale grandeur; le plus petit, à l'ouest, aboutit à une chambre en briques, sans décor, vraisemblablement destinée à la femme du principal occupant; celui de l'est, beaucoup plus important (3 m. 30 × 3 mètres), donne accès à un tombeau dont les dimensions dépassent un peu celle de la moyenne des tombes décorées de la nécropole (3 m. 44 × 1 m. 61), tout en rentrant dans le modèle courant, avec parois sculptées et peintes, niche à canopes et fosse à cercueil occupant tout le fond de la pièce.

Il est possible que la tombe n'ait jamais été occupée, car le couvercle du sarcophage, pierre énorme qui devait à elle seule former le dallage de la chambre, n'a pas été mis en place et gît encore au fond du puits, en sa position d'attente, servant de base à deux murs de briques doublant les parois est et ouest du puits et à un mur transversal coupant le puits en deux. Ces constructions, dont nous ignorons la destination[1], sont certainement postérieures au plan primitif, puisqu'elles masquent les montants et les extrémités du linteau de la porte, déjà sculptés et peints.

L'inscription du linteau, en hiéroglyphes gravés et peints, d'une belle venue, porte les formules traditionnelles adressées à Osiris et à Anubis, dans leurs rôles de nourrisseur et d'équipeur du défunt, et suivies, en

[1] Les briques employées sont d'un modèle un peu plus petit que celles du reste du mastaba, et d'une pâte différente.

troisième ligne, d'un complément malheureusement tronqué : ←

Les trois parois de la chambre funéraire présentent un bon exemplaire sculpté et peint, bien conservé, du décor usuel de l'époque, avec quelques variantes dans les détails seulement.

Sur la paroi est, le bandeau de frise répète l'invocation à Osiris avec l'énumération de tous les titres du défunt *Sebekhotep* : ← sic [1]. Au-dessous, le tableau des offrandes, très développé, est suivi de la porte-façade aux vives couleurs qui est séparée de la pancarte (fig. 18) par une colonne d'hiéroglyphes donnant le même texte que celui qui occupe la place correspondante sur l'autre paroi (fig. 19).

Le bandeau de droite (fig. 18) fait exactement pendant à celui de gauche : ← ; cette inscription couronne, suivant l'usage, la représentation schématique du mobilier funéraire, divisée par la stèle-façade en deux parties. Le tableau de droite, divisé en 12 cases, sur 3 registres, donne d'abord la série des huiles sacrées et des fards, avec leurs noms [2] et leur attribution au défunt, puis les boules d'encens, les grands colliers d'or ou de pierres avec leurs *menat*, et l'indication de la matière, enfin les autres bijoux, un devanteau et deux bracelets . Sur le tableau de gauche (fig. 19) figure le reste du mobilier indispensable; la mention «bois de pays étrangers», qui accompagne les *Amit-ro*, aidera peut-être à la détermination de ces mystérieux objets.

Sur la paroi du fond, au-dessus et à côté de la niche à canopes, les

---

[1] Dans les inscriptions de ce tombeau, sauf de rares exceptions, les serpents ont la tête séparée du tronc ou supprimée.

[2] Ces mots ne donnent aucune variante nouvelle, pas plus que le nom et les titres de Sebekhotep.

Fig. 18.

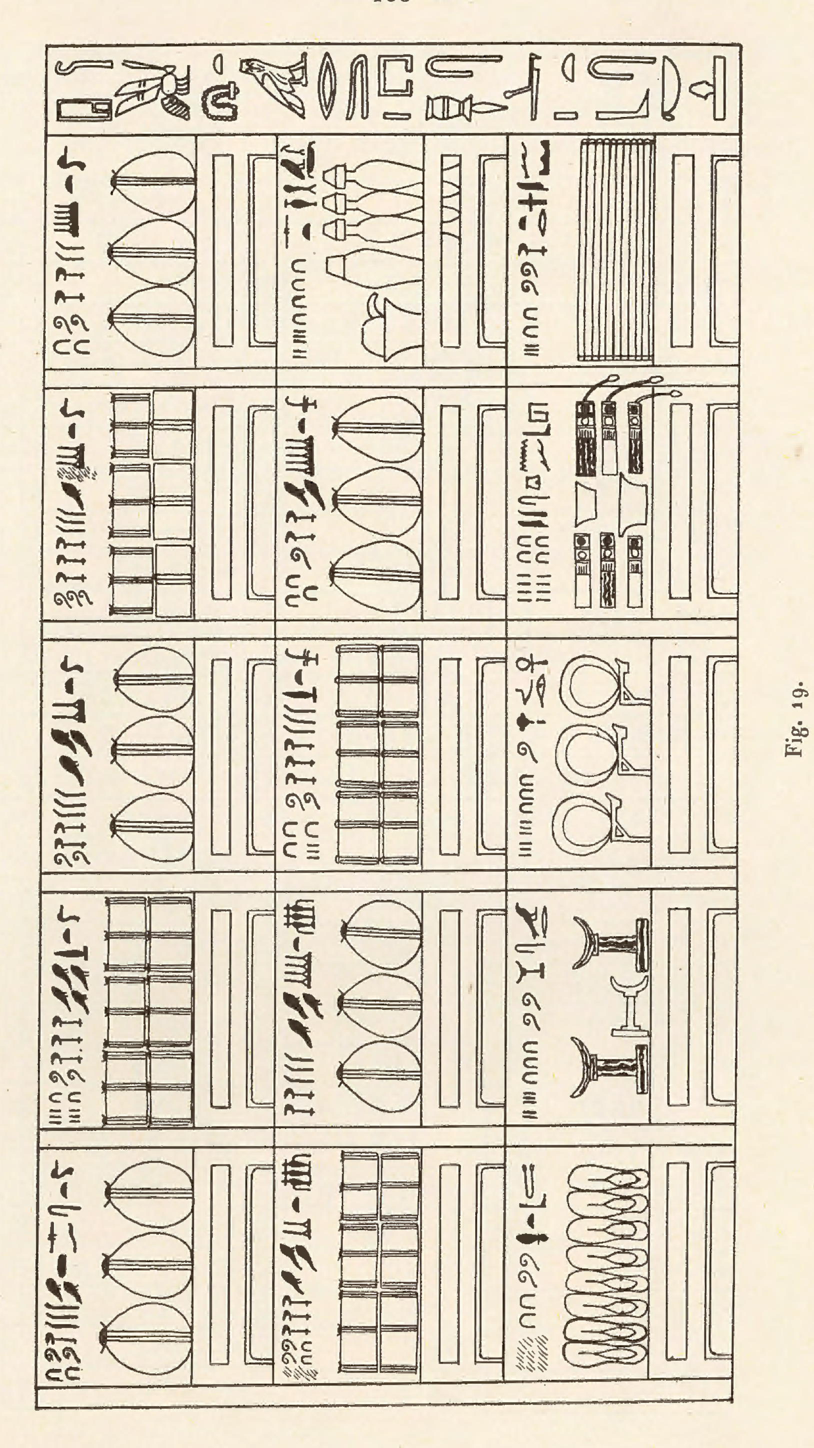


Fig. 19.

hauts greniers noirs groupés autour du portique à colonnettes sont accompagnés de tas de grains, peints de couleurs différentes, au nombre de 19, portant chacun le nom de la matière qu'il représentait. Ces légendes en hiératique sont en grande partie effacées. Aucun bandeau ne surmonte ce tableau.

G. Jéquier.

VASES DE PIERRE DE LA VIe DYNASTIE

PAR

M. G. JÉQUIER.

NOTE ADDITIONNELLE.

Une découverte imprévue, faite par M. G. Brunton dans les collections du Musée du Caire, nous permet de compléter certains vases décrits précédemment dans cette revue[1]. Il s'agit de quelques fragments d'albâtre, catalogués avec les canopes, fragments entrés au Musée du temps de Mariette et se raccordant exactement avec ceux de deux vases que j'ai recueillis dans le couloir du tombeau de Pepi II. La date d'entrée au Musée[2] correspondant à celle de l'ouverture de la pyramide de Pepi par Mariette, il ne peut y avoir aucun doute sur l'origine commune des fragments.

Les vases ainsi reconstitués sont ceux qui portent dans mon article de l'année dernière les nos 5 et 12 (fig. 8 et 11). Dans le premier des deux, le fragment nouveau constitue la presque totalité de la partie manquante de la panse et porte dans le haut une inscription soigneusement gravée, donnant le protocole de Merenra et le nom de sa pyramide :

Cette inscription est composée dans les mêmes termes que celle qui orne la bouteille de Pepi II, et sa disposition montre qu'il s'agit d'un ustensile destiné au mobilier funéraire.

Grâce à deux autres fragments, la partie supérieure du grand vase de Pepi Ier (no 12) est maintenant à peu près complète, ainsi que l'inscription qui fait le tour du haut de la panse, donnant comme la précédente un protocole royal complet en regard du nom de la pyramide :

G. Jéquier.

(1) Tome XXXIV, p. 97 à 113.

(2) 19 avril 1881. Ces fragments portent dans le *Catalogue général* les nos 5020 à 5022.



Face B. Face A. Face C., Face D.

Le pilier no 65061 du Musée du Caire.



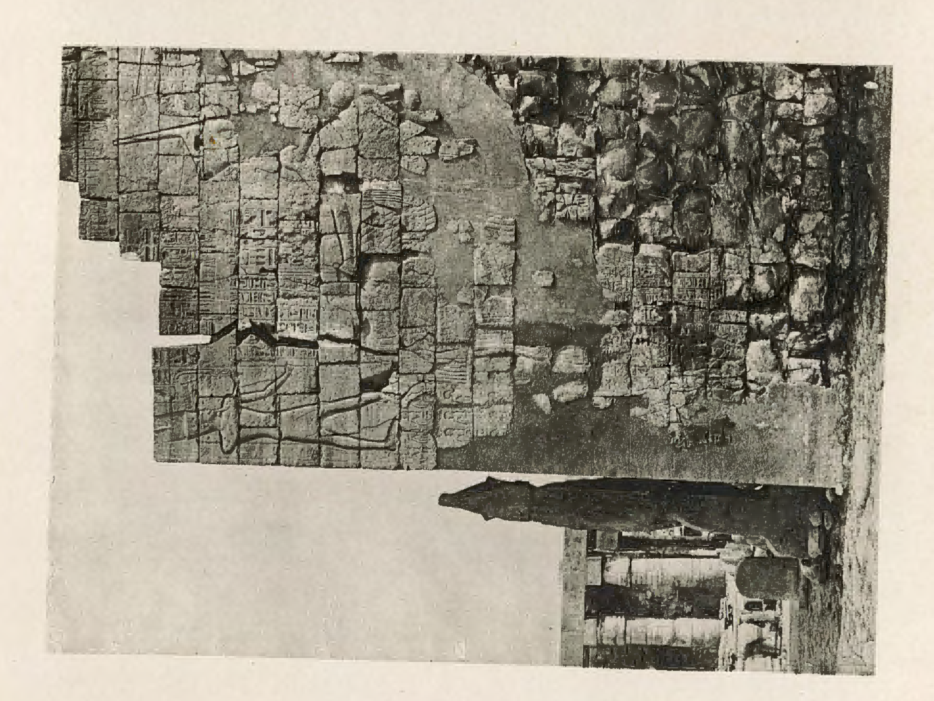
Face B. Face A. Face C. Face D.

Le pilier n° 1892 du Musée de Bologne.

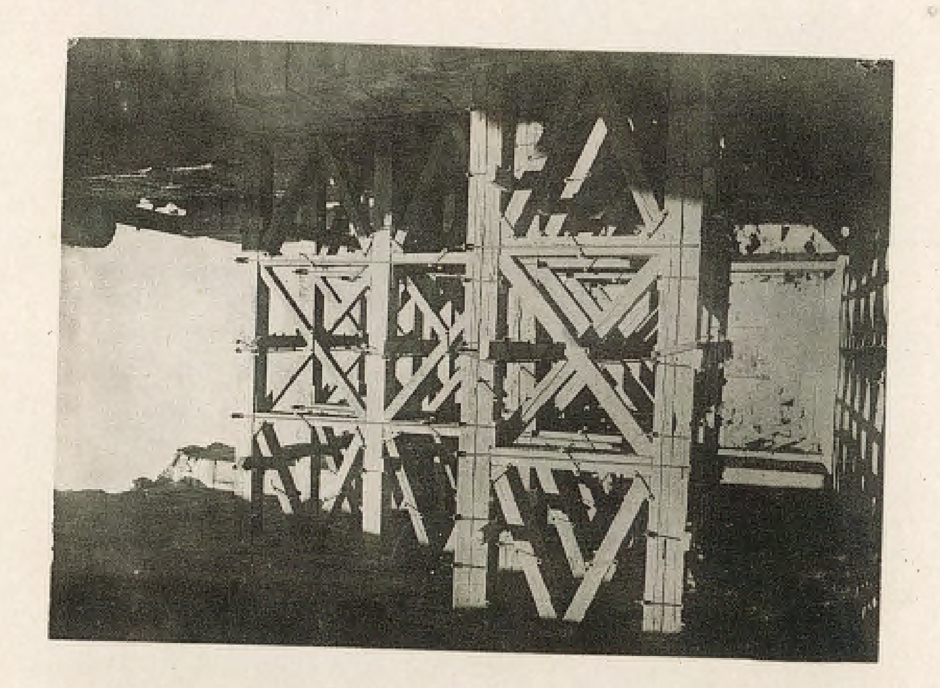




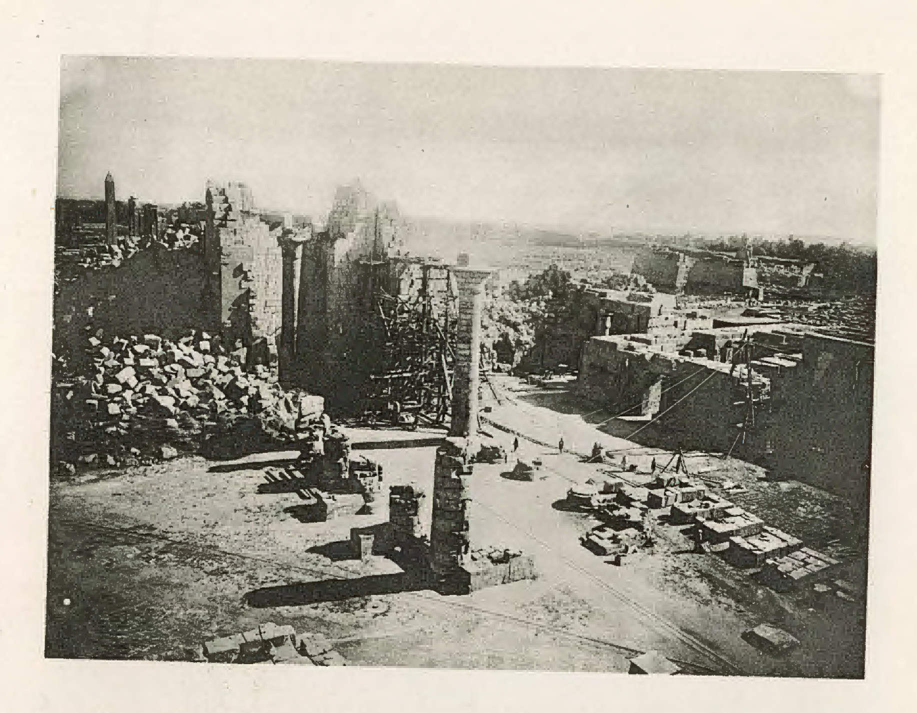
La partie ouest du lac sacré avant et après les travaux de déblaiement.



1. - Les fissures du montant sud du vestibule de la Salle Hypostyle.



2. - Étayements de la Porte ouest de la Salle Hypostyle.



1. - Grande Cour. Travaux au montant sud du vestibule de la Salle Hypostyle et à l'angle du pylône du Temple de Ramsès III.



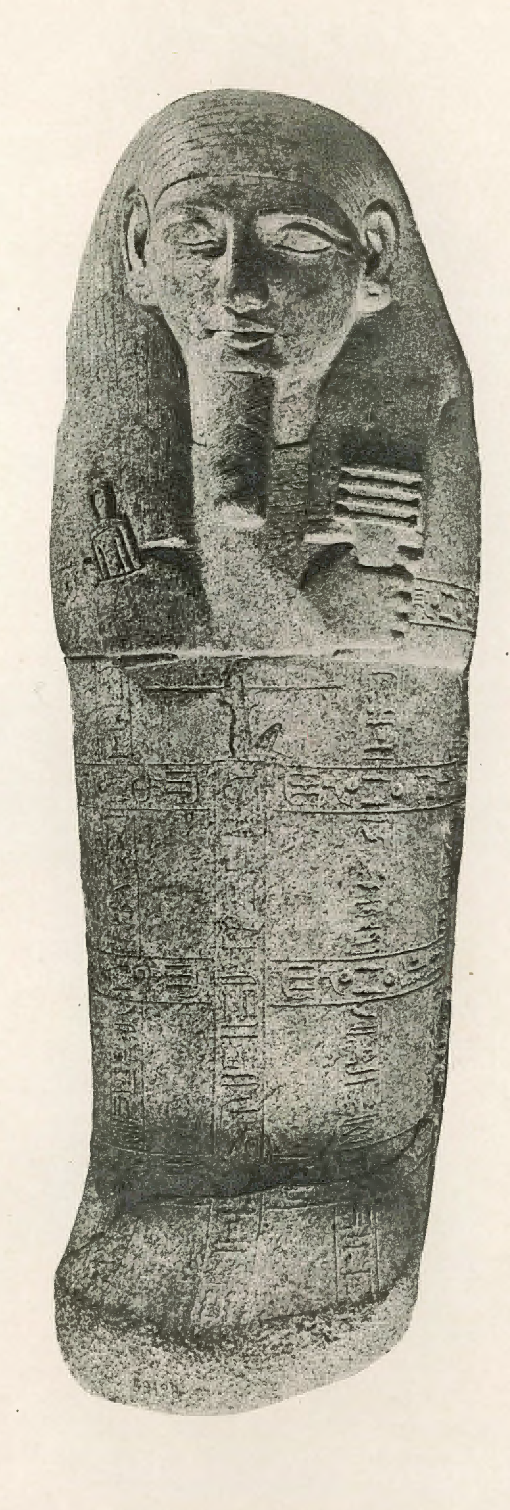
2. - Déblaiement vers l'angle sud-ouest du lac sacré.



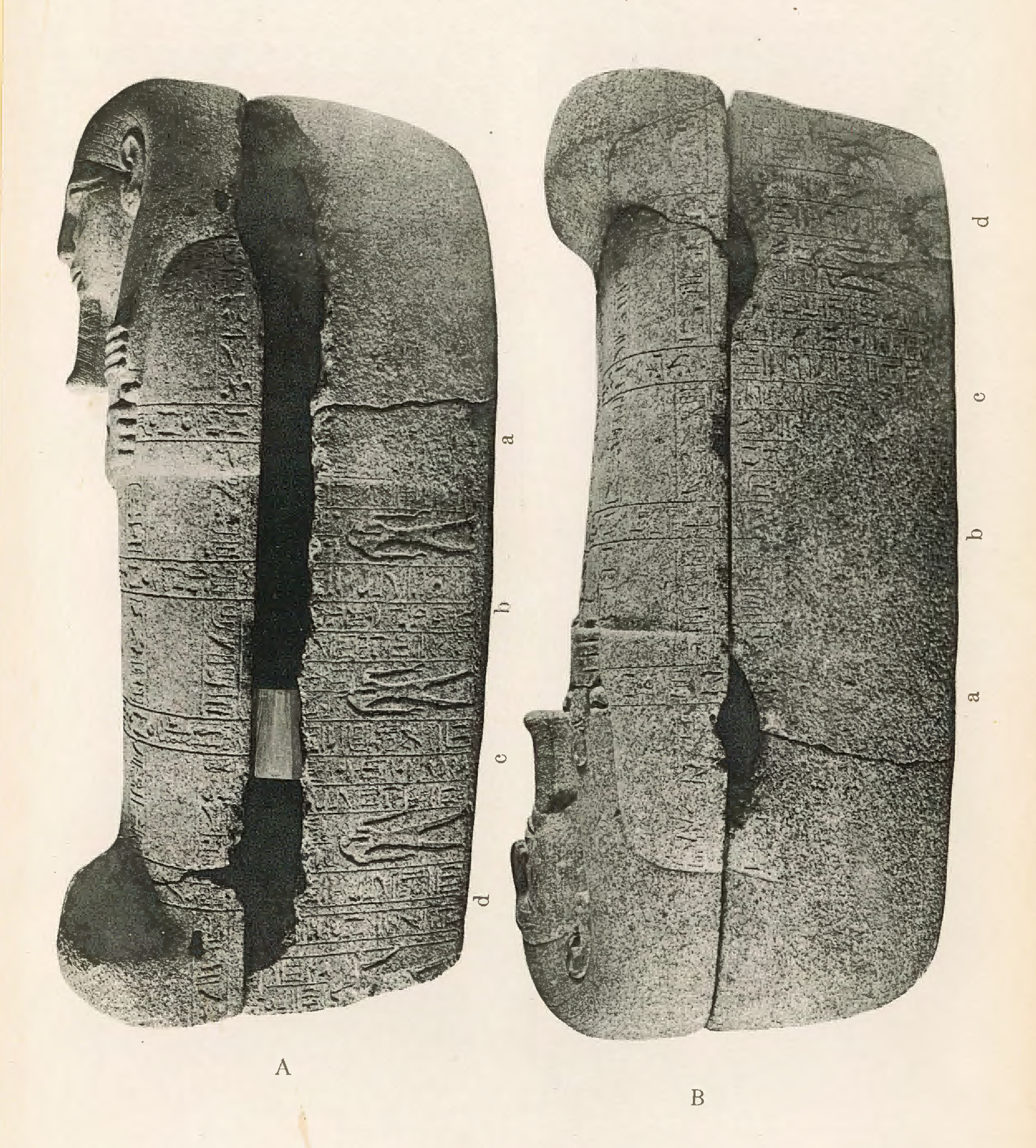
1. - III[e] Pylône. Architrave du monument de Senouosret I[er] en place. L'ouvrier indique l'emplacement du puits cachette.



2. - III[e] Pylône. Après les consolidations et l'enlèvement des étais.



Sarcophagus from Mit-Rahîna.



Sarcophagus from Mit-Rahîna.

SUR
DEUX VASES PRÉDYNASTIQUES
DE KHOZÂM

(avec 2 planches)

PAR

M. L. KEIMER.

Au mois d'avril 1932 j'ai réussi à acquérir chez un marchand de Louqsor un lot considérable (il s'agissait de plus de cent pièces) de vases prédynastiques qui, comme j'en acquis la certitude, proviennent tous de Khozâm [1]. Cet important cimetière prédynastique [2], aujourd'hui complètement détruit, est situé à 15 kilomètres environ au Nord de Louqsor. Si j'ai acheté alors toute la collection, c'est uniquement à cause de deux pièces qui me parurent à première vue très remarquables. Fort heureusement le marchand ne s'était pas rendu compte de l'importance de ces deux vases et n'en demandait qu'un prix raisonnable. Comme je ne voulais pas, d'autre part, attirer son attention sur les deux pièces sortant de l'ordinaire, je n'hésitai pas un instant à acquérir et à transporter avec moi au Caire le lot tout entier. Je soumis l'ensemble au Service des Antiquités qui, comme je l'avais prévu, choisit pour le Musée du Caire les deux vases importants, tandis que je cédai tous les autres à M. O. Menghin pour la collection de Vienne.

---

[1] Le village s'appelle Khozâm (ou Khizâm) خزام (cf. A. Boinet bey, *Dictionnaire géographique de l'Égypte*, 1889, p. 331; R. Engelbach, *Index of Egyptian and Sudanese Sites from which the Cairo Museum contains Antiquities*, 1931, p. 29; Baedeker, *Aegypten*, 8e éd., 1928, p. 226 et 232), et non pas El-Khozâm, comme l'écrivent la plupart des égyptologues, cf. par exemple Junker, *infra*, p. 165, note 1.

[2] Au sujet de ce cimetière je me contenterai de signaler le passage qui lui est consacré dans *La Faune momifiée* de Lortet et Gaillard, t. II, 3e série, 1907, p. 47 à 54.

J'aurais publié depuis longtemps ces deux monuments, si une raison sérieuse ne m'en avait empêché. Depuis 1929 je me suis intéressé à l'importante nécropole de Khozâm et j'ai rassemblé, depuis cette date, toute la documentation que j'ai pu rencontrer sur ce cimetière, aujourd'hui anéanti, comme je le disais tout à l'heure. J'ai donc noté, d'une part, tout ce que j'ai lu dans les livres d'archéologie sur cette localité et, d'autre part, lors de mes fréquentes visites en Haute-Égypte, j'ai porté tout spécialement mon attention sur les objets découverts à Khozâm et exposés chez les marchands de Louqsor. J'ai l'impression que mes observations pourraient intéresser les égyptologues, mais je ne vois en ce moment aucune possibilité de les publier. Je me contente donc aujourd'hui de mettre sous les yeux de mes collègues les deux pièces si curieuses que j'ai achetées à Louqsor en 1932, me bornant à en donner une description succincte et un bref commentaire. La publication détaillée, surtout en ce qui concerne le vase n° 2, doit être remise à plus tard, c'est-à-dire au jour où pourra, comme je l'espère, paraître mon travail d'ensemble sur Khozâm.

N° 1. — VASE À PIEDS HUMAINS (PL. I *a, b, c*).

Vase de couleur brun rouge, entièrement lustré[1-2], appartenant à la première civilisation de Petrie (*Polished Red, Sequence Dates 30-39*). Diamètre de l'ouverture 19 centim., hauteur du vase proprement dit 7 centim., avec les pieds 10 centim. *Journal d'entrée* du Musée du Caire n° 58676. État de conservation : bord du vase brisé en plusieurs morceaux,

[1] Cf. par exemple VON BISSING, *Tongefässe* (*Cat. gén.*), 1913 (abr. v. BISSING, *Tongef.*), p. 1 à 5; PETRIE, *Corpus of Prehistoric Pottery,* 1921 (abr. PETRIE, *Corpus*), pl. IX à XIV; BRUNTON and CATON-THOMPSON, *The Badarian Civilisation,* 1928 (abr. BRUNTON, *Bad. Civ.*), p. 53, pl. XXXVII; SCHARFF, *Die Altertümer der Vor-und Frühzeit Aegyptens. Erster Teil : Werkzeuge, Waffen, Gefässe,* dans *Staatliche Museen zu Berlin. Mitteilungen aus der ägyptischen Sammlung,* Band IV, 1931 (abr. SCHARFF, *Altert.,* I), p. 102 et suiv., pl. X. Sur la technique de ce lustrage voir A. LUCAS, *Ancient Egyptian Materials and Industries,* 2e éd., 1934, p. 332-33.

[2] Les plantes des pieds et la face interne des chevilles, ainsi que le dessous du récipient de Khozâm (c'est-à-dire l'endroit où sont fixés les pieds), ne sont pas lustrés.

maladroitement recollés par le marchand, plusieurs orteils manquent aux pieds, ceux qui subsistent ont été recollés. Cette forme de récipient (fig. 1) à ouverture plus ou moins évasée se rencontre souvent, réalisée en terre cuite et parfois en pierre dure, aux époques prédynastique et protohistorique. On la retrouve aussi dans des vases de terre, de cuivre, d'albâtre et de pierre dure à partir de l'Ancien Empire. Des vases de même forme et de dimensions variées étaient utilisés à cette époque pour le lavage des mains, des pieds etc. On les a souvent rencontrés, accompagnés d'aiguières munies ou non d'un bec. La base parfaitement circulaire (diamètre 7 centim. 1/2) repose sur deux pieds humains posés l'un à côté de l'autre, qui lui servent de support. Ces pieds sont assez bien modelés; les doigts, en partie seulement conservés, sont nettement séparés. Tous ces détails ressortent clairement sur les photographies *a, b, c* de la planche I.



Fig. 1. — D'après PETRIE, *Preh. Eg.*, pl. XV 56.

Par une heureuse coïncidence, alors qu'*un vase supporté par des pieds humains était pour la première fois rencontré en Égypte,* on découvrit, à peu près en même temps, à Mérimdé-Bénisalâme (Ouest du Delta), le fragment en terre cuite d'un pied humain (fig. 2) qui est actuellement conservé au Musée du Caire (*Journal d'entrée* n° 57994) et qui fut publié par M. Junker dans un de ses rapports préliminaires sur le site prédynastique de Mérimdé-Bénisalâme (longueur 56 mill., largeur 54 mill., hauteur 26 mill.). Une question se posait alors à M. Junker : comment pouvait-on restituer l'objet auquel ce pied avait appartenu? Voici les hypothèses que crut devoir émettre le savant archéologue[1] : «Wenn das Stück, wie vielleicht



Fig. 2. — Fragment de pied en terre cuite (Mérimdé-Bénisalâme).

[1] H. JUNKER, *Vorbericht über die dritte, von der Akademie der Wissenschaften in Wien in Verbindung mit dem Egyptiska Museet in Stockholm unternommene Grabung auf der neolithischen Siedlung von Merimde-Benisalâme vom 6. November*

zu vermuten wäre, von einer Menschenfigur stammt, so ergäben seine Masse (5.6 × 5.45, 2.5 Höhe) eine Statue von rund 80 cm Höhe. Eine Plastik von solchen Ausmassen ist in neolithischen parallelen Kulturen nirgends nachgewiesen. Es wäre freilich auch eine andere Deutung des Bruchstückes möglich : es könnte von dem Fuss eines Gefässes oder eines anderen Tongerätes stammen. Die Nachweise für die Nachahmung von Tierfüssen bei Stühlen, Betten und ähnlichen Gegenständen gehen in der ägyptischen Kulturgeschichte nicht allzu weit hinauf. Die ältesten Beispiele stammen aus der Frühzeit (s. Capart, *Débuts de l'art,* S. 129 f.). Auch sind Gefässe in Tierformen nicht vor der Negâda-Periode nachgewiesen, in Badâri fehlen sie vollkommen. Noch wichtiger ist, dass in Ägypten weder in der vorgeschichtlichen noch in der historischen Zeit Menschenfüsse bei Gefäss-oder Gerätuntersätzen nachgeahmt werden. Und so stellt unser Fund unter allen Umständen ein Unikum dar; dagegen sind, worauf mich Dr Bittel aufmerksam machte, Menschenfüsse in der Prähistorie des östlichen Europas als Gefässuntersätze mehrfach nachgewiesen ».

M. Junker venait de donner le bon à tirer du fascicule renfermant ce passage, lorsque je lui montrai le vase de Khozâm (pl. I *a, b, c*) qui lui permit de conclure que le fragment de pied trouvé à Mérimdé-Bénisalâme avait appartenu lui aussi à un vase à pieds humains. Il en fit mention dans un court résumé consacré aux fouilles opérées à Mérimdé-Bénisalâme en 1931-32 et admit comme probable que le fragment de pied (fig. 2) pouvait appartenir à un vase [1]. Dans le même résumé M. Junker avait

1931 bis 20. Jänner 1932, dans *Anzeiger der phil.-hist. Klasse der Akademie der Wissenschaften in Wien vom 3. Februar* (*Jahrg. 1932, Nr I-IV*), p. 69 et 70, pl. V, en haut à gauche. Cf. également Osw. Menghin, *Die neolithische Ansiedlung von Merimde-Benisalâme und ihre Bedeutung für die Entwicklung des Neolithikums in Westeuropa,* dans *Proceedings of the First International Congress of Prehistoric and Protohistoric Sciences,* Londres, 1er au 6 août 1932, p. 3, en haut (du tirage à part).

(1) H. Junker, *Die Grabungen der Akademie der Wissenschaften in Wien auf der vorgeschichtlichen Siedlung Merimde-Benisalâme,* dans *Mitteilungen des Deutschen Instituts für ägyptische Altertumskunde in Kairo,* t. III, 1932, p. 169. Voir également von Bissing, *Ägyptische Kunstgeschichte,* t. II, *Erläuterungen,* 1934, p. 10-11, § 3 *b,* et enfin le cinquième rapport préliminaire de M. Junker (cité dans la note suivante), p. 131.

par erreur attribué au vase de Khozâm (pl. I *a, b, c*) trois pieds au lieu de deux; mais cette petite inexactitude fut corrigée presque aussitôt après [1].

Le vase à pieds humains de Khozâm (pl. I *a, b, c*) fournit donc une explication suffisante du fragment de pied en terre cuite trouvé à Mérimdé-Bénisalâme (fig. 2); mais la certitude absolue que cette dernière localité connaissait, à l'époque prédynastique, des vases analogues à celui de Khozâm nous fut fournie par un autre fragment de poterie que M. Junker eut la bonne fortune de découvrir également à Mérimdé-Bénisalâme, au début de l'année 1934 : la moitié d'un vase en terre lustrée, se terminant par un pied humain [2] (*Journal d'entrée* du Musée du Caire, no 63181). Je le publie ici (fig. 3) pour la première fois, avec l'aimable autorisation de M. Junker. Longueur maximum du fragment 11 centim. 1/2, largeur maximum à peu près 11 centim., longueur du pied 87 mill., hauteur du pied 37 mill. L'examen de l'original m'a montré que ce vase avait deux pieds, placés l'un à côté de l'autre, exactement comme les deux pieds du vase de Khozâm (pl. I); mais ce fait ne ressort pas suffisamment sur


Fig. 3. — Fragment d'un vase à pieds humains (Mérimdé-Bénisalâme).

(1) H. Junker, *Vorbericht über die fünfte von der Akademie der Wissenschaften in Wien und dem Egyptiska Museet in Stockholm unternommene Grabung auf der neolithischen Siedlung Merimde-Benisalâme vom 13. Februar bis zum 26. März 1934,* dans *Anzeiger der phil.-hist. Klasse der Akademie der Wissenschaften in Wien vom 25. April* (*Jahrgang* 1934, Nr X), p. 131 : «Im Jahre 1932 hatten wir einen Menschenfuss in rotpoliertem, gebranntem Ton gefunden (*Vorbericht 1932,* S. 69 und Tafel V). Bei dem Mangel jeglichen Nachweises von Tongefässen mit Füssen dieser Art war die Vermutung ausgesprochen worden, dass das Stück von einer menschlichen Figur stamme. Aber im gleichen Jahre wurde auf dem vorgeschichtlichen Friedhof von El-Ḫuzâm bei Luxor eine rotpolierte Schale gefunden, die auf zwei Menschenfüssen ruht. Damit war auch unser Fund erklärt. Als endgültige Bestätigung kam.... die Hälfte einer rotpolierten Vase zum Vorschein, die unten in einen roh geformten Menschenfuss endet».

(2) Cf. la note précédente.

la photographie (fig. 3). Les pieds du vase en question étaient toutefois modelés d'une façon beaucoup plus grossière que ceux du récipient de Khozâm (pl. I) et même que le fragment de pied trouvé à Mérimdé-Bénisalâme et représenté à la figure 2.

Les trois petits monuments (pl. I *a*, *b*, *c* et fig. 2 et 3) dont traite cette note prouvent donc l'existence, aussi bien en Haute qu'en Basse-Égypte [1], d'un type de vases prédynastiques fabriqués en terre cuite, qui reposaient sur des supports ayant la forme de pieds humains. Les deux fragments de Mérimdé-Bénisalâme (fig. 2 et 3), comme le remarque M. Junker lui-même, sont lustrés, mais leur lustrage me semble être assez imparfait et a en grande partie disparu. Celui du vase de Khozâm est, au contraire, beaucoup plus parfait et totalement conservé. Peut-être avons-nous là un indice, comme le croit par exemple M. Junker [2], permettant de supposer que les couches les plus profondes des sites et cimetières du Delta (Mérimdé-Bénisalâme, Hélouân [mais non pas Maâdi]) et du Fayoum sont plus anciennes que la civilisation de Négadah. Nous savons, en tous cas, pour ce qui concerne la poterie prédynastique de la Basse-Égypte et du Fayoum, qu'elle était généralement travaillée d'une façon tout différente qu'en Haute-Égypte [3].

Les trois seuls exemples jusqu'à présent connus de vases à pieds humains ont pris place tous ensemble dans les collections du Musée du Caire, fait que je signale ici avec satisfaction.

---

[1] Cf. von Bissing, *Aegyptische Kunstgeschichte*, 1934, t. II, *Erläuterungen*, p. 10. M. von Bissing, parlant du vase de Khozâm et du fragment de Mérimdé-Bénisalâme, s'exprime de la façon suivante : «übrigens ein neuer Beweis für Beziehungen der oberägyptischen Kultur zu der in Beni Salame gefundenen.»

[2] M. Junker dans les différents rapports préliminaires sur Mérimdé-Bénisalâme (*passim*) et dans Junker und Delaporte, *Die Völker des antiken Orients*, 1933, p. 9 : «Die oberägyptische, jungsteinzeitliche Kultur, die in den Schichten von Badāri und Negāde vorliegt, ist von der des Nordens verschieden und offenbar jünger».

[3] M. Junker dans les différents rapports préliminaires sur Mérimdé-Bénisalâme (*passim*); voir également Caton-Thompson and Gardner, *The Desert Fayum*, 1934 (*passim*).

N° 2. — VASE À GIRAFE (PL. II *a*, *b*).

Coupe ovale et peu profonde, lustrée et ornée à l'intérieur de figures peintes en couleur blanche. Les vases de ce genre [1], appelés par Petrie *White Cross-lined*, remontent à la première civilisation (*Sequence Dates 30-39*), suivant la classification de cet archéologue, comme le groupe *Polished Red* du même auteur, mais la classe des vases dits *White Cross-lined* a une aire d'extension assez restreinte, car elle ne dépasse pas Badâri au Nord et Khozâm au Sud. Les quelques rares exemples rencontrés en Nubie sont sans grande importance. La forme que présente cette coupe se rencontre très souvent, avec diverses variantes, chez les vases du même groupe prédynastique [2] (cf. par exemple fig. 8); ils ne sont décorés qu'à l'intérieur. Ces décorations se répartissent en deux catégories : décorations purement ornementales et représentations figurées (hommes, animaux, plantes, scènes de chasse, etc. [3]). Le vase à girafe a été brisé en plusieurs morceaux, puis recollé, comme on le voit sur la planche II. Deux petits fragments insignifiants font seuls défaut. La surface interne est endommagée, ce qui a effacé le dessin en plusieurs endroits. Longueur 24 centim., largeur 16 centim. *Journal d'entrée* du Musée du Caire, n° 58677.

Description des objets représentés :

a) La girafe.

Elle a la tête tournée à droite et occupe la plus grande partie de l'intérieur de la coupe. Le contour de l'animal est grossièrement tracé et son corps couvert de lignes parallèles en zigzag. Nous connaissons un assez

---

[1] Cf. par exemple v. Bissing, *Tongef.*, p. 19 à 24; Petrie, *Preh. Eg.*, pl. X à XVIII; Petrie, *Corpus*, pl. XX à XXV; Brunton, *Bad. Civ.*, pl. XXXVIII, p. 54-55; Scharff, *Altert.*, I, pl. XI, p. 113 à 121.

[2] Cf. par exemple v. Bissing, *Tongef.*, pl. VII, n°s 2073 et 2074; Petrie, *Preh. Eg.*, pl. X 3, 4, 5, pl. XV 49, pl. XVI 60, 63; Petrie, *Corpus*, pl. XX 2, 3 B, 3 M, 5 M, XXIII 70 E, XXX 70 M; Brunton, *Bad. Civ.*, pl. XXXVIII, XLVIII 6, p. 54; Scharff, *Altert.*, I, pl. XI 225, p. 116, fig. 34; le vase au chasseur, de Moscou, cf. *infra*, p. 178, note 1 et p. 180, note 2.

[3] Cf. la bibliographie mentionnée dans les deux notes précédentes.

grand nombre de vases *White Cross-lined* qui présentent la même particularité, comme par exemple une coupe semblable à la nôtre conservée à Londres [1] (représentant un crocodile et plusieurs hippopotames) et une jarre sur laquelle sont figurées deux girafes avec d'autres animaux (un bouquetin et un mouflon à manchettes) (fig. 4) [2]. Ces deux girafes ne



Fig. 4. — D'après Petrie, *Preh. Eg.*, pl. XVIII 73 = *Corpus*, pl. XXV 99.

dénotent chez l'artisan aucune préoccupation de réalisme, tandis que celle de la coupe de Khozâm (pl. II *a*, *b*) est assez bien observée. Le cou de l'animal est toutefois trop court. La position horizontale du cou, si caractéristique chez la girafe de Khozâm, se retrouve sur les six girafes (trois grandes et trois petites) d'un vase de la même catégorie représenté à la figure 5. Malgré la longueur du cou de ces animaux, qui interdit tout doute sur leur identité, divers égyptologues ont voulu y voir des chèvres ou des antilopes [3]. Cette erreur, inconcevable au premier abord, me paraît devoir s'expliquer par la photographie de la pièce (fig. 5), où les deux protubérances frontales («cornes»?, oreilles?) des trois grandes girafes

[1] Petrie, *Preh. Eg.*, pl. XVI 63 = Petrie, *Corpus*, pl. XX 5 M = Capart, *Débuts*, 1904, p. 107, fig. 74.

[2] Petrie, *Preh. Eg.*, pl. XVIII 73 = Petrie, *Corpus*, pl. XXV 99 = Capart, *Débuts*, 1904, p. 108, fig. 75, à droite.

[3] *Burlington Fine Arts Club. Catalogue of an Exhibition of Ancient Egyptian Art* (texte de Newberry), 1922, p. 3, n° 9 : «three goats, two with kids», pl. XXXIV, n° 9; Steindorff, *Die Kunst der Aegypter*, 1928, p. 324 (265 *a* : Ziege mit ihren Jungen»); Farina, *La pittura egiziana*, 1929, pl. II (à gauche); Scharff, *Altert.*, I, p. 113 : «Antilopen mit ihren Jungen». Ce vase est actuellement conservé au Museo Pigorini à Rome. Notre figure 5 n'est pas très nette.

paraissent prolongées par deux lignes courbes qui leur donnent l'apparence de cornes de chèvres ou d'antilopes. Mais ces lignes font, en réalité, partie de l'ornementation linéaire du rebord du vase.



Fig. 5. — D'après Steindorff, *Die Kunst der Ægypter*, p. 324.

Dans une étude sur la girafe dans l'ancienne Égypte, qui sera annexée à l'ouvrage que je me propose d'écrire sur le cimetière de Khozâm, je montrerai combien sont nombreuses et en même temps curieuses les représentations de girafes que l'on peut relever sur les monuments pré- ou protodynastiques et tout particulièrement sur les rochers (gravures rupestres). On peut se référer pour le moment à un petit livre de Berthold Laufer sur la girafe à travers les âges. Cet aperçu, à peine connu des égyptologues, consacre quelques pages à la girafe dans l'ancienne Égypte [1]. Je me borne à citer ici, comme chef-d'œuvre d'observation, la superbe girafe martelée sur un rocher de Nubie (fig. 6) [2]. La girafe de la coupe de Khozâm est loin d'être aussi réaliste, mais elle offre une particularité curieuse dont nous parlerons tout à l'heure. Avant d'aborder cette question, insistons encore sur le fait que la partie de la girafe que l'on prendrait au premier coup d'œil pour une jambe en mouvement est, en réalité, une des rames du bateau dessiné au-dessous de l'animal.

Fig. 6. — D'après Weigall, *Report ..... Lower Nubia*, pl. LXVII 8.

Ce qui me paraît donner une importance particulière à cette girafe, c'est la forme de sa tête. Elle n'est pas tout à fait complète et je ne saurais dire si l'artiste a voulu indiquer les oreilles, les protubérances («cornes»), ou bien ces

[1] Berthold Laufer, *The Giraffe in History and Art* (*Field Museum of Natural History. Department of Anthropology*), Chicago, 1928, p. 15 à 25.

[2] Arthur E. P. Weigall, *A Report on the Antiquities of Lower Nubia*, 1907, pl. LXVII, 8 (Tôchkeh) et p. 127 (en bas).

deux parties à la fois. Tout égyptologue qui verrait cette tête serait certainement frappé par la ressemblance presque absolue qu'elle offre avec de nombreuses représentations de l'animal mystérieux [1] du dieu Seth (fig. 7) [2] et se souviendrait peut-être que parmi les très nombreux essais d'identification [3] figure également la girafe. M. von Bissing l'a proposée, il y a longtemps déjà [4], sans toutefois convaincre, paraît-il, les autres égyptologues [5], et tout dernièrement et indépendamment de ce savant, un zoologiste danois, M. Jensen, s'est prononcé en faveur de la même identification [6]. Comme le problème est très complexe et que nous ne sommes pas encore en possession d'une explication suffisante de cet animal sacré (déjà très stylisé à partir de l'époque protohistorique), je crois qu'il est préférable, en dépit de la ressemblance

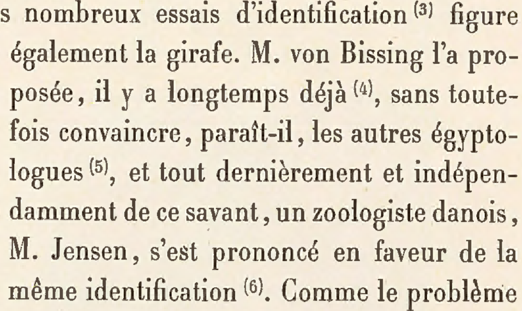


Fig. 7. — D'après Schweinfurth, *Das Tier des Seth*, dans *Annales*, t. XIII, p. 273.

---

[1] Keimer, *Quelques hiéroglyphes représentant des oiseaux*, dans *Annales du Service*, t. XXX, 1930, p. 18, note 1.

[2] D'après Schweinfurth, *Annales du Service*, t. XIII, 1914, p. 273, fig. 3.

[3] Ils ont été réunis à plusieurs reprises, par exemple par Rœder (*Tiere und Symbole des Set*, dans Roscher, *Lexikon d. Mythol.*, t. IV, 1915, p. 776 à 781), Kees (*Seth* dans Pauly-Wissowa-Kroll-Witte, *Real-Encyclopädie*, t. IV, 1923, col. 1897 à 1902), Paton (*Animals of Ancient Egypt*, 1925, p. 25 à 31), Newberry (*The Pig and the Cult-Animal of Set*, dans *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XIV, 1928, p. 211-225), Sethe (*Urgeschichte und älteste Religion der Aegypter*, 1930, § 87, p. 73, note 2), Erman (*Die Religion der Aegypter*, 1934, p. 38-39) etc. La plus complète de ces énumérations est celle de Paton, mais, autant que je puisse m'en rendre compte, elle ne mentionne pas l'identification avec la girafe.

[4] Fr. W. von Bissing, *Lesefrüchte, n° 31. Zum Seththier*, dans *Rec. de trav.*, t. XXXIII, 1911, p. 18-19, et compte rendu de M. Mogensen, *La Glyptothèque Ny Carlsberg. La collection égyptienne*, 1930, dans *Berliner Philolog. Wochenschrift*, 1932, n° 5, col. 141-6.

[5] Scharff, *Altert.*, I, p. 150 : «von Bissing hat. . . . , wie mir scheint, ohne ausreichende Begründung, die Vermutung geäussert, dass diese Giraffen [c'est-à-dire les girafes représentées sur le vase de Berlin n° 15129, cf. Scharff, *op. cit.*, pl. XIV 337] möglicherweise mit dem Tier des Gottes Seth identisch seien».

[6] Dans M. Mogensen, *La Glyptothèque Ny Carlsberg. La collection égyptienne*, 1930, p. 16-17.

vraiment frappante qu'offre la tête de la girafe du vase (pl. II *a*, *b*) avec celle de l'animal du dieu Seth (fig. 7), de considérer cette similitude comme purement fortuite. Cette ressemblance, accidentelle mais bien curieuse, nous démontre une fois de plus avec quelle prudence on doit procéder quand on entreprend d'identifier certaines représentations stylisées de l'ancienne Égypte. L'erreur de M. Scharff [1], qui a pris pour l'animal du dieu Seth un âne figuré sur un vase appartenant au groupe dont traite cet article (n° 2), doit nous inciter à la prudence.

b) La barque.

La girafe se tient ou paraît se tenir debout sur une barque. Cette constatation peut donner lieu à bien des remarques. Insistons tout d'abord sur le fait bien connu que les plus anciens dessins relevés en Égypte (les fameuses peintures provenant d'une tombe de Kôm el-Aḥmar [2], les dessins blancs sur les vases dont un spécimen nous occupe ici, les dessins brun rouge sur un autre groupe de vases prédynastiques et les plus anciennes gravures rupestres) représentent souvent l'un à côté de l'autre des objets qui n'ont aucun rapport entre eux [3]. On y voit, par exemple, des barques au milieu d'un paysage peuplé de lions, d'antilopes, de gazelles etc., paysage que l'on ne saurait expliquer autrement que comme une figuration du désert. Nous pouvons donc dire que tous ces anciens dessins,

---

[1] Scharff, *Vorgeschichtliches zur Libyerfrage*, dans *Zeitschr. f. ägypt. Spr.*, t. LXI, 1926, p. 23; cf. également *Altert.*, I, p. 23, note 5. Je reviendrai sur cette question dans mon livre sur Khozâm. Je dois toutefois mentionner que M. Scharff a depuis corrigé son erreur, cf. *Altert.*, I, p. 118 (n° 258).

[2] Cf. Quibell and Green, *Hierakonpolis*, 1902, t. II, pl. 76. Interprété tout dernièrement encore par M. von Bissing, *Aegypt. Kunstgeschichte*, 1934, t. I, *Text*, p. 15, note 8, et t. II, *Erläuterungen*, p. 11 (t. III, *Tafeln*, pl. III 12). M. von Bissing fait erreur quand il prétend (*Text*, p. 15, note 8) que l'original de ces peintures s'est perdu au Musée du Caire. Sans doute le limon du Nil sur lequel ces figures sont peintes s'est détaché en un grand nombre de fragments dont beaucoup se sont réduits en poussière, mais M. Brunton a réussi à reconstituer l'ensemble en se basant sur la planche de Quibell and Green, *Hierakonpolis*, pour mettre en place les fragments conservés au Musée du Caire (numéro provisoire $\frac{1}{31}|\frac{2}{1}$ A B C).

[3] Cf. von Bissing, *Aegyptische Kunstgeschichte*, 1934, t. I, *Text*, p. 16; t. II, *Erläuterungen*, p. 11.

qui se ressemblent beaucoup entre eux, représentent souvent des barques dans un paysage situé loin du Nil ou plus précisément en plein désert [1]. Le dessin de la girafe figuré à l'intérieur de la coupe de Khozâm (pl. II *a, b*) n'a donc probablement rien à faire avec le bateau qui se trouve au-dessous de l'animal. C'est le manque de place, et surtout le désir de décorer complètement l'intérieur du vase qui ont amené l'artiste à juxtaposer arbitrairement une girafe et un bateau.

Fait curieux, outre divers dessins rupestres montrant des girafes dans le voisinage immédiat de barques, nous connaissons une autre représentation figurant une girafe placée sur un bateau. J. de Morgan l'a mentionnée dans son *Catalogue des monuments* [2]. Voici ce qu'il dit à ce sujet : «Monsieur le Professeur A. H. Sayce a bien voulu nous communiquer les graffiti qu'il avait lui-même recueillis sur les deux rives du Nil entre Assouan et Kom Ombos..... 'I. Sur les rochers en arrière de Rharb Assouan, à deux milles 1/2 au nord d'Assouan, sur la rive occidentale du Nil : ....A gauche est un bateau, au milieu duquel se tient debout une girafe; à droite est une gazelle'». J. de Morgan et A. H. Sayce ne donnent

[1] Je me borne à citer quelques-uns des très nombreux dessins rupestres représentant de scènes de ce genre : G. W. MURRAY and O. H. MYERS, *Some Predynastic Rock-drawings*, dans *Journ. of Egypt Archaeol.*, t. XIX, 1933, pl. XX 3 (bateau au-dessous duquel se voient plusieurs bouquetins et autres quadrupèdes); Arthur E. P. WEIGALL, *A Report on the Antiquities of Lower Nubia*, 1907, pl. XXXVII; les dessins rupestres représentés sur un rocher («temple mystérieux») de Nubie (cf. *infra*, p. 173, note 1); les gravures d'El-Kâb (cf. *infra*, p. 176, note 2; au-dessus de la barque plusieurs quadrupèdes [éléphant? etc.]). Parmi les vases, en dehors de ceux appartenant au groupe dit *Decorated Ware*, cf. fig. 10 du présent article (cf. *infra*, p. 174, note 1; barque et lion?).

[2] A. H. Sayce, dans J. DE MORGAN etc., *Catalogue des monuments*, Ire série : *Haute-Égypte*, t. Ier : *De la frontière de Nubie à Kom Ombos*, 1894, p. 203, note 1 (il ne faut pas confondre ces graffiti avec ceux que Sayce a copiés aux environs de Silsilah, cf. *Annales du Service*, t. VIII, 1907, p. 101-2 : «Shatt es-Seba' Rigâla..... Immediately to the S. of the cemetery, the rocks are covered with prehistoric pictures of giraffes intermingled with antelopes and other animals. In one place an Egyptian boat with triangular sail has been cut over them». Cette barque paraît donc être plus récente que les autres graffiti : cf. à ce propos CAPART, *Débuts*, 1904, p. 195, note 1 [Schweinfurth]).

malheureusement aucun croquis de ce dessin rupestre nous permettant de comparer cette figure avec celle du vase de Khozâm. Des girafes et des bateaux sont également gravés sur un rocher situé dans le désert de Nubie à la hauteur d'Amada ou d'Abou Simbel, rocher que les indigènes ont pris longtemps pour un temple. Ce «temple mystérieux», auquel Breasted rendit visite en 1906, est couvert sur un de ses côtés de nombreuses figures prédynastiques, parmi lesquelles Breasted et Maspero signalent expressément deux bateaux, deux girafes, deux autruches et une quantité de petits animaux [1]. Les deux girafes, «in all probability.... the oldest representations of giraffes in the world», comme le croyait à tort B. Laufer [2], sont représentées dans son petit livre sur la girafe. Mentionnons enfin les barques et les girafes qui se trouvent figurées sur quelques rochers de Gerf Hussein en Nubie [3].

Les représentations de bateaux sont très rares sur les vases du groupe *Cross-lined* de Petrie. M. Scharff n'en connaît que deux [4], qui sont reproduites ici aux figures 8 [5] et 9 [6]. Ces barques offrent une analogie

[1] G. MASPERO, *Sur l'existence d'un temple mystérieux dans le désert, à l'ouest du Saïd*, dans *Annales du Service*, t. II, 1901, p. 146 à 153 (= *Études de myth. et d'archéol.*, t. VIII, dans *Biblioth. égyptol.*, t. XL, 1916, p. 265 à 278; cf. CORDIER, *Bibliographie des œuvres de G. Maspero*, 1922, p. 125); — *Suite de la note sur un temple mystérieux qui existerait dans le désert à l'ouest du Saïd*, dans *Annales du Service*, t. X, 1909, p. 1 à 4; — *Un temple mystérieux du Saïd*, dans *La Bourse égyptienne*, mercredi 14 avril 1909; — BREASTED, *First Preliminary Report of the Egyptian Expedition*, dans *The American Journal of Semitic Languages*, t. XXIII, 1906, p. 35, et *The Origins of Civilization*, dans *The Scientific Monthly*, 1919-1920, p. 300-302, fig. 12; — J. CLÉDAT, *Sur un temple mystérieux qui existerait au désert. Lettre à M. Gaston Maspero*, dans *Annales du Service*, t. X, 1910, p. 238-39. — Sur les légendes fantaisistes qui concernent les temples imaginaires de Nubie voir SCHARFF, *Storchjagd in Nubien*, dans *Orientalistische Literaturzeitung*, 1928, n° 11, col. 935-36.

[2] Berthold LAUFER, *The Giraffe in History and Art* (*Field Museum of Natural History. Department of Anthropology*), Chicago, 1928, p. 19, fig. 5.

[3] Arthur E. P. WEIGALL, *A Report on the Antiquities of Lower Nubia*, 1907, pl. XXXVII, p. 83.

[4] SCHARFF, *Altert.*, I, p. 114, et *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XIV, 1928, p. 264.

[5] PETRIE, *Preh. Eg.*, pl. XV 49; — *Corpus*, pl. XXIII 70 M; SCHÄFER, *Von ägypt. Kunst*, 3e éd., 1930, p. 176, fig. 147 (à droite) et p. 55 (en bas).

[6] Très souvent représenté, par exemple : VON BISSING, dans L'*Anthropologie*,

frappante avec celle de la coupe de Khozâm (pl. II *a, b*). Dans ces trois exemples (pl. II *a, b* et fig. 8 et 9) les rames ont une forme identique.

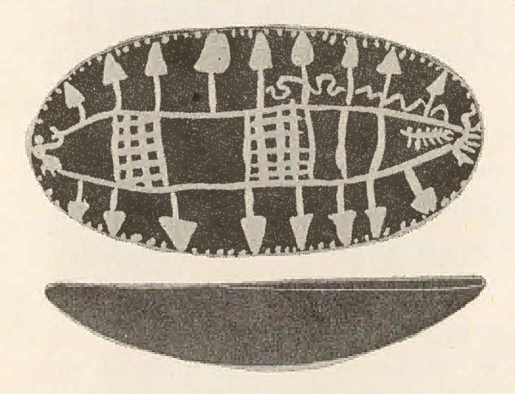


Fig. 8. — D'après Petrie, *Preh. Eg.*, pl. XV 49 = *Corpus*, pl. XXIII 70 M.



Fig. 9. — D'après Petrie, *Preh. Eg.*, pl. XXIII 2.

Le bateau de la figure 8 est représenté vu d'en haut, celui de la figure 9 est vu de côté comme c'est aussi le cas pour le vase de Khozâm. Un autre

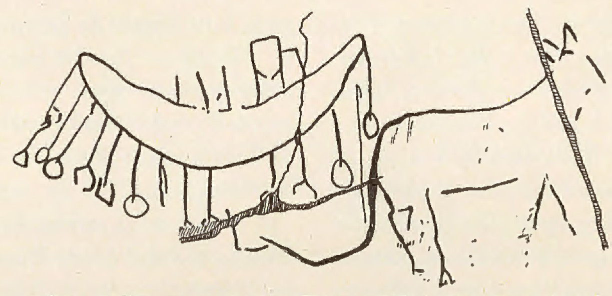


Fig. 10. — D'après Edgerton, *Ancient Ships and Shipping*, dans *American Journal of Semit. Languages*, t. XXXIX, p. 111.

vase prédynastique, appartenant cette fois au groupe *Rough Class* de Petrie, porte incisé sur sa panse un bateau (fig. 10)[1] offrant beaucoup

t. IX, 1898, pl. III, fig. 2; — *Einführung in die Gesch. d. ägypt. Kunst*, 1908, pl. I, fig. 3; *Aegypt. Kunstgesch.*, 1934, t. III, *Tafeln*, pl. II 11, et t. II, *Erläuterungen*, p. 11, note 3; Capart, *Débuts*, 1904, p. 109, fig. 76; Petrie, *Preh. Eg.*, pl. XXIII 2; Scharff, dans *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XIV, 1928, p. 264, fig. 3, et *Altert.*, I, p. 27, fig. 11.

(1) Edgerton, *Ancient Egyptian Ships and Shipping*, dans *The American Journal of Semitic Languages*, t. XXXIX, 1922-23, p. 111-12 et note 1 (p. 111), fig. 1 et 2. Sur le *Rough Class* voir, par exemple, Scharff, *Altert.*, I, p. 167 et suiv. Les figures incisées représentant des scènes entières sont très rares sur les vases de ce groupe prédynastique. M. Scharff n'en connaît qu'un seul exemple, le vase de Berlin n° 14336, cf. Scharff, *op. cit.*, pl. XVII 406 et p. 170, fig. 68 : «Einen Topf der groben Ware mit ähnlich reicher Ritzverzierung kenne ich sonst nicht». Ce vase représente parmi une dizaine d'autres animaux du désert un félin (fig. 68 de Scharff) qui ressemble beaucoup à celui figuré à côté du bateau sur le vase de Chicago (fig. 10 de cet article).

d'analogie avec celui de Khozâm (pl. II *a, b*) et avec les bateaux des figures 8 et 9. Ce vase (fig. 10), actuellement conservé sous le numéro 10542 au Haskell Museum de Chicago, fut acheté à Louqsor par Breasted à Moharreb eff. Todrous, marchand d'antiquités qui possédait, en ces derniers temps encore, nombre d'objets provenant de Khozâm et qui furent

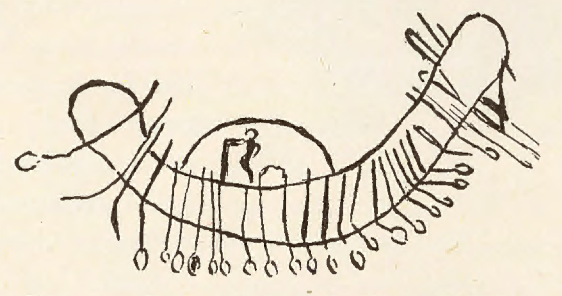


Fig. 11. — Dessin rupestre de Gerf Hussein (Nubie).

vendus en partie au Musée de Berlin[1]. Ce vase peut donc provenir lui aussi de Khozâm; en tout cas, il a été trouvé aux environs de Louqsor.

Les dessins rupestres nous fournissent, au contraire, de très nombreuses figurations de bateaux qui se ressemblent plus ou moins entre eux, mais où les rames font parfois défaut[2], comme c'est également le cas pour les

(1) Scharff, dans *Zeitschr. f. ägypt. Spr.*, t. LXI, 1926, p. 16; — *Neues aus dem vorgeschichtlichen Saal der ägypt. Altertümer*, dans *Berichte aus den Preuss. Kunstsammlungen*, XLVIII, 1927, p. 56 à 61; — dans *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XIV, 1928, p. 267; — *Altert.*, I, cf. Index p. 266. — Moharreb eff. Todrous m'a raconté en 1933 que son père et lui recevaient, il y a déjà soixante ans, des antiquités de Khozâm. Un bon nombre d'objets prédynastiques trouvés, d'après Moharreb eff. Todrous, à Khozâm et achetés chez lui, sont conservés actuellement à la Section Historique du Musée Agricole Fouad Ier.

(2) G. W. Murray and O. H. Myers, *Some Predynastic Rock-drawings*, dans

bateaux représentés sur les peintures de Kôm el-Aḥmar[1]. Nous possédons en revanche d'autres représentations de barques, martelées sur les rochers de Nubie, munies d'une quantité exagérée de rames[2] (fig. 11)[3], comme nous sommes habitués à le voir sur les vases prédynastiques à fond jaunâtre ou rose et à dessins brun rouge, c'est-à-dire les vases appartenant au groupe *Decorated Ware* de Petrie (fig. 12)[4]. Mais ces dernières barques

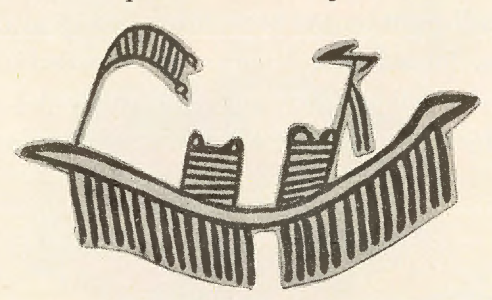


Fig. 12. — D'après Petrie, *Prehist. Egypt*, pl. XXI 45 M.

Journ. of Egypt. Archaeol., t. XIX, 1933, p. 129, fig. 2; Engelbach, *Notes of Inspection*, pl. I, dans *Annales du Service*, t. XXXI, 1931 (cet exemple ne paraît remonter qu'aux débuts de l'époque historique). Cf. également Bénédite, *Le couteau de Gebel el-'Arak*, dans *Monum. Piot*, t. XXII, p. 9-12 (plusieurs exemples).

(1) Cf. *supra*, p. 171, note 2.

(2) Cf. par exemple A. H. Sayce, dans J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I, 1896, p. 164, fig. 492; F. W. Green, *Notes. Prehistoric Drawing of a Boat at El-Kab*, dans *Proceed. Soc. Bibl. Archaeol.*, t. XXV, 1903, p. 371-2, avec une planche (reproduite à plusieurs reprises : cf. par exemple : Capart, *Débuts*, 1904, p. 198, fig. 145 et p. 196; Breasted, *The Origins of Civilization*, dans *The Scientific Monthly*, 1919-1920, p. 305, fig. 16. Ce bateau montre sur son côté droit de nombreuses rames à peine visibles, car elles sont à la fois beaucoup trop courtes et trop minces); Arthur E. P. Weigall, *A Report on the Antiquities of Lower Nubia*, 1907, pl. XXXVII.

(3) Croquis fait d'après Weigall (cf. la note précédente), pl. XXXVII, n° 11, et d'après une photographie de ce dessin rupestre (Gerf Hussein) mise à ma disposition par M. Seele (n° 513 des photographies de M. Seele). Le dessin de Weigall est inexact en ce qui concerne les rames, car les pelles arrondies, nettement visibles sur la photographie, manquent presque entièrement sur le dessin de Weigall. Je ne veux pas passer sous silence le petit personnage qui est figuré sur la barque de Gerf Hussein (fig. 11). Un personnage semblable se voit également sur le vase représenté à la figure 8, personnage qui peut être pris pour le pilote de l'embarcation.

(4) D'après Petrie, *Preh. Eg.*, pl. XXI 45 M. En ce qui concerne la similitude entre les barques figurées sur les vases prédynastiques et celles des dessins rupestres de Nubie, M. Boreux (*Les poteries décorées*, 1908, p. 12) a fait la remarque suivante : «Que le dessin reproduit ci-contre (dessin rupestre relevé par M. Sayce entre Assouan et Kom-Ombos. D'après J. de Morgan, *Catalogue des monum.*, 1894, I, p. 203 [L. K.]) représente un bateau, personne ne saurait le contester; et que ce bateau soit absolument du type des bateaux de Negadeh, il suffit d'un coup d'œil pour s'en assurer». Cf. également Capart, *Débuts*, 1904, p. 194.

montrent uniquement les manches des rames[1] et non pas les pelles (fig. 12), tandis que les bateaux pourvus de nombreuses rames, que l'on relève parfois parmi les gravures des rochers nubiens, indiquent au contraire très distinctement ces deux parties de rames (fig. 11)[2]. M. Scharff[3] a beaucoup insisté (peut-être même trop) sur les différences que présentent entre eux les bateaux peints sur les deux groupes de vases prédynastiques :

α) Vases lustrés et décorés d'ornements en couleur blanche (*Cross-lined. Sequence Dates 30-39* de Petrie). Aux deux exemples de bateaux figurés sur ce genre de poteries et connus de M. Scharff (fig. 8 et 9), on devra ajouter désormais la barque presque semblable dessinée à l'intérieur du vase à girafe de Khozâm.

β) Vases de couleur grisâtre, jaunâtre ou rouge clair, et à dessins brun rouge (*Decorated Ware* de Petrie) et un peu plus récents (deuxième civilisation du même savant) que ceux appartenant à la poterie *Cross-lined*. Sur les vases de ce groupe, qui apparaissent vers *Sequence Date 40*, des représentations de bateaux d'une forme toute particulière (fig. 12) sont extrêmement fréquentes. On connaît, cependant, un exemple de vase du groupe dit *Cross-lined* qui est orné d'un bateau, peint en blanc, comme il faut s'y attendre, mais qui présente absolument la même forme que les barques caractéristiques des vases *Decorated Ware*. Ce vase, conservé au Musée Britannique de Londres et publié par M. Scharff[4], mérite d'être

(1) Par exception, un très petit nombre de ces barques montrent quelques rames (gouvernails?) munies de pelles à côté des rames beaucoup plus nombreuses qui n'en possèdent pas. Cf. p. ex. Petrie and Quibell, *Nagada and Ballas*, 1896, pl. LXVII 14 = Scharff, dans *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XIV, 1928, p. 263, fig. 2 = *Altert.*, I, p. 27, fig. 11 (en haut) et p. 25-26 (dans ces deux passages M. Scharff écrit par erreur *Nagada*, pl. LXVI 4, au lieu de LXVII 14).

(2) Voir la note 3 de la page précédente.

(3) Scharff, dans *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XIV, 1928, p. 264, et *Altert.*, I, p. 114.

(4) Scharff, dans *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XIV, 1928, pl. XXVI, et *Altert.*, I, p. 26, fig. 10; *Brit. Mus.* n° 53881.

signalé ici comme un cas intéressant de transition entre le premier groupe de vases (*White Cross-lined*) et le second (*Decorated Ware*).

c) Les motifs ornementaux.

Le bord du vase (pl. II *a*, *b*) est décoré de plusieurs ornements géométriques.

α) On voit au-dessus de la girafe quatre triangles alternant avec un ornement que l'on explique généralement (et sans doute avec raison [1]) comme un arbre stylisé (par exception deux arbres stylisés sont dessinés entre le dernier triangle de droite et la tête de la girafe). Chaque triangle en contient encore deux autres plus petits, dont la base se confond avec celle du premier. Cet ornement (fig. 13) apparaît assez souvent sur les vases à dessins blancs (fig. 19, *a*, *c*) [2] avec ou sans les arbres ou bran-

[1] Cf. par exemple SCHARFF, *Grundzüge*, 1927, p. 21 : «Baumzweige»... «auf einem Bilde steht zwischen zwei Bäumen offenbar der Jäger». Cf. également le fameux vase du groupe *Cross-lined* qui représente une scène de chasse (le chasseur tient en laisse trois lévriers). Le paysage est indiqué par plusieurs arbres qui ont presque la même forme que l'ornement en question. Ce vase, soulignons-le ici, ressemble beaucoup, quant à sa forme et aux dessins y figurés, à la coupe à girafe de Khozâm. Il fit partie autrefois de la collection Golénischeff (n° 2947) et est actuellement conservé au Musée de Moscou. M. Golénischeff m'a raconté, il y a quelques années, qu'il l'avait acheté, entre 1880 et 1890, à Moharreb Todrous ou à son père à Louqsor et qu'il se souvenait très bien qu'on lui avait indiqué Khozâm comme lieu de provenance. Souvent publié : par exemple SCHARFF, dans *Zeitschr. f. ägypt. Spr.*, t. LXI, 1926, pl. II 2; — *Grundzüge*, 1927, pl. VI *b*; — dans *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XIV, 1928, pl. XXVII 4; HILZHEIMER, dans *Zeitschr. f. Hundeforschung*, t. I, 1er et 2e fasc., avril 1931, p. 10, fig. 11 (en anglais dans *Antiquity*, décembre 1932, p. 411 à 419); Albert HOUTART, *Les chiens dans l'ancienne Égypte*, dans *Chronique d'Égypte*, n° 17, 1934, p. 29, fig. 1 (d'après Hilzheimer).

[2] D'après PETRIE, *Preh. Eg.*, pl. X 11 et XV 56; cf. également pl. X 10, 12, pl. XVI 64, et de nombreux exemples sur les planches X à XVI; PETRIE, *Corpus*, pl. XX à XXIII (nombreux exemples); SCHARFF, *Altert.*, I, pl. XI (263, 254 *a*, 254 *b*, 255, 250), pl. XXXIII (254 *a*) et p. 116, fig. 34; REISNER, *The Archaeological Survey of Nubia, Report for 1907-1908*, t. I, planches, pl. LX, *b*, 8 (autant que je sache, seul vase intact de ce groupe trouvé en Nubie).

ches d'arbres qui constituent un des motifs ornementaux les plus fréquents [1] de ce genre de vases; mais je ne connais que de très rares



Fig. 13. — Motif ornemental du vase de Khozâm n° 2.

(Sur la pièce, les lignes du dessin sont peintes en blanc sur fond rouge; même remarque pour les figures 15, 16, 17 et 18).

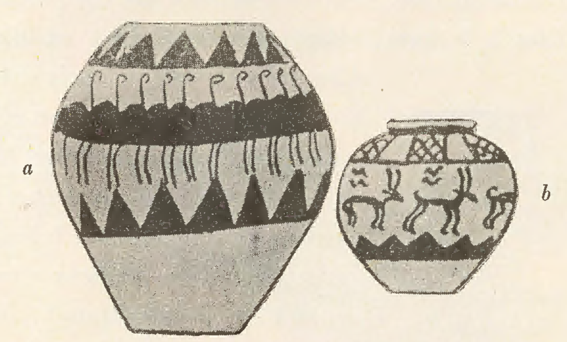


Fig. 14. — D'après PETRIE, *Corpus* : (*a*) pl. XXXV 55; (*b*) pl. XXXIV 49 B.

exemples où les triangles aient, comme ici (pl. II *a*, *b* et fig. 13), leur pointe dirigée vers le bord du vase [2-3]. On le constate très souvent, au contraire, sur les vases *Decorated Ware* (fig. 14 [4]) et certains [5] ont voulu y voir à tort [6] des représentations de monticules.

β) Entre la tête de la girafe et l'avant de la barque on aperçoit un triangle dont une cassure a supprimé la base. Le triangle, qui en renferme un ou peut-être deux autres, à la pointe dirigée vers l'intérieur du vase (fig. 15).

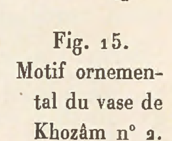


Fig. 15. Motif ornemental du vase de Khozâm n° 2.

γ) Au-dessous de la barque on reconnaît une série de triangles plus ou moins bien conservés. Deux sont nettement visibles, un

[1] Cf. par exemple PETRIE, *Preh. Eg.*, pl. XV, XVI (61), XVII, XVIII.

[2] Cf. par exemple PETRIE, *Corpus*, pl. XXIII 64 S.

[3] De fait M. Scharff ne signale que des triangles à pointe dirigées vers le bas : cf. *Grundzüge*, 1927, p. 21 : «Dreieckmuster...., die vom Rande aus nach dem Inneren der Schale vorspringen».

[4] PETRIE *Corpus*, XXXV 55 (= fig. 14 *a*), XXXIV 49 B (= fig. 14 *b*).

[5] Cf. par exemple AYRTON and LOAT, *Pre-dynastic Cemetery at El-Mahasna*, 1911, p. 35, 13 : «hills of the desert, or clouds» (cette dernière explication me paraît tout à fait fantaisiste), pl. XXXVII 13, et Junker dans JUNKER und DELAPORTE, *Die Völker des antiken Orients*, 1933, p. 12 : «Berge».

[6] SCHARFF, *Altert.*, I, p. 143.

troisième est presque effacé, un quatrième occupait peut-être l'espace actuellement vide à gauche. Ces triangles ont leur pointe dirigée vers le centre du vase. Leur intérieur est occupé par une série de lignes, parallèles à la base, allant par conséquent en diminuant vers le sommet. Chaque intervalle compris entre les triangles est rempli par une des rames fixées au côté droit de la barque. Par exception, l'intervalle entre les deux premiers triangles de droite en contient deux (fig. 16). Ce motif ornemental est assez rare sur les autres spécimens de poteries de ce groupe : le meilleur exemple en est un vase représentant des combattants [1]. Mais on rencontre parfois une figuration combinée des motifs α (fig. 13) et γ (fig. 16). Tel est le cas du vase au chasseur du groupe *Cross-lined*, actuellement conservé à Moscou et qui paraît provenir du même atelier que le vase à girafe. Il fut probablement trouvé, lui aussi, à Khozâm [2]. La figure 17 représente ce motif ornemental.

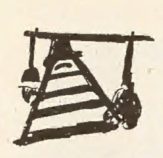


Fig. 16. Motif ornemental du vase de Khozâm n° 2.

δ) Au-dessous de la barque, à l'arrière, est dessiné un ornement semblable aux arbres qui alternent avec les triangles mentionnés plus haut (α), mais dont les branches sont plus longues et plus nombreuses. L'axe médian de cet arbre stylisé a presque disparu (fig. 18). Des exemples de cet ornement, avec ou sans axe médian, sont assez nombreux sur les vases du groupe *Cross-lined* [3].

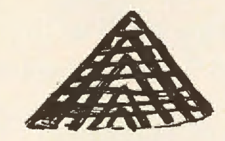


Fig. 17. Motif ornemental du vase au chasseur de Moscou.

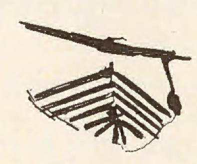


Fig. 18. Motif ornemental du vase de Khozâm n° 2.

Qu'il me soit permis, en terminant, de signaler ici un fait assez curieux. J'ai constaté, il y a quelques années, qu'il existe encore aujourd'hui en Haute-Égypte une espèce de poterie ornée de dessins absolument semblables à ceux qui décorent les vases du groupe *Cross-lined*. La figure 19 montre quelques spécimens de ces vases, que l'on peut comparer avec divers exemples de cette céramique moderne représentée à la figure 20. Les dessins, tracés en couleurs blanches, sont presque identiques et on y remarque la même association de triangles et de branches d'arbres; mais dans la série moderne ils décorent des vases travaillés au tour et non façonnés à la main. Quelques spécimens de ces vases, plus jeunes d'au moins cinq à six mille ans que leurs prototypes prédynastiques, sont exposés au Musée Ethnographique de la Société Royale de Géographie d'Égypte [1].

(1) Capart, *Débuts*, 1904, p. 35, fig. 13 et p. 36; Petrie, *Preh. Eg.*, pl. XVIII 74; — *Corpus*, pl. XXV 100 M; Scharff, *Grundzüge*, 1927, pl. VI *d*; — *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XIV, 1928, p. 267, fig. 4; — von Bissing, *Aegyptische Kunstgeschichte*, t. III, *Tafeln*, 1934, pl. II 10.

(2) Cf. *supra*, p. 178, note 1.

(3) Cf., par exemple, Petrie, *Preh. Eg.*, pl. XII 24, 25, XI 17, 23.

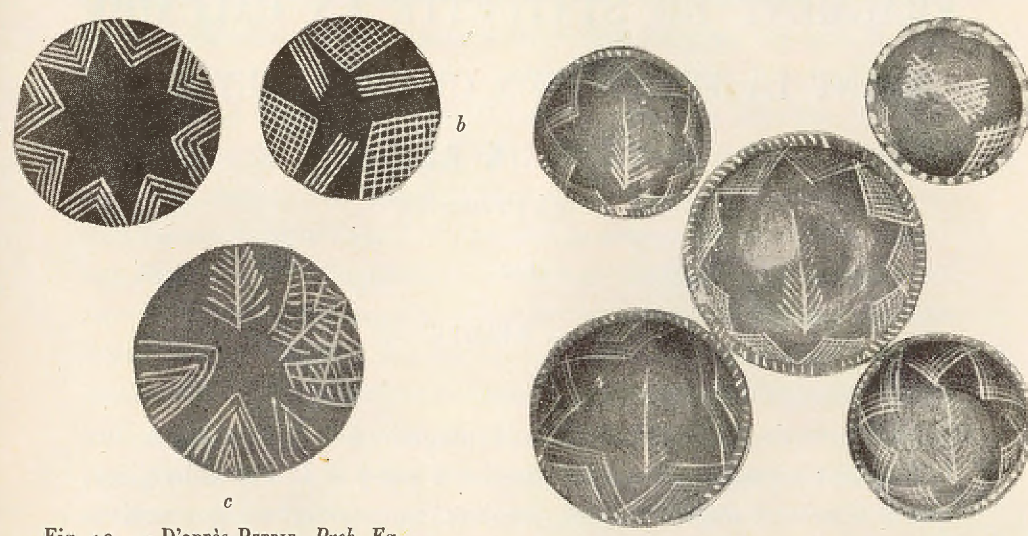


Fig. 19. — D'après Petrie, *Preh. Eg.*, *a* = pl. X 11. — *b* = pl. XII 30. — *c* = pl. XV 56.

Fig. 20. — Poterie moderne d'Armant (Haute-Égypte).

L. Keimer.

Le Caire, 31 décembre 1935.

(1) H. Munier, *La Société Royale de Géographie d'Égypte. Guide du visiteur*, 1934, p. 30 : «(Remarquer les vases d'Armant que leur ornementation apparente à ceux de l'époque prédynastique)». Le R. P. P. Bovier-Lapierre, *Rapport sur le Musée d'Ethnographie égyptienne*, dans *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Égypte*, t. XVIII, 1934, p. 289 : «.......les vases striés de lignes blanches disposées en dessins géométriques, que le Dr L. Keimer nous a rapportés d'Armant, et que l'on pourrait croire sortis d'un tombeau de la même époque».

SUR UN
FRAGMENT DE STATUETTE EN CALCAIRE
AYANT LA FORME D'UN OISEAU (VAUTOUR?)
À TÊTE DE REINE

(avec 4 planches)

PAR

M. L. KEIMER.

Vers la fin de l'été 1934 M. Tano, l'antiquaire bien connu, me montra le fragment reproduit ici sur les planches I *a* et *b* et II *a* et *b*. La pièce, que ce marchand venait d'acheter, aurait été trouvée tout récemment dans le Delta sans que M. Tano ait pu me donner des détails plus précis. Il l'a mise pendant plusieurs semaines à ma disposition pour me permettre de l'étudier. Lorsque M. Lacau revint d'Europe, j'attirai son attention sur cette pièce qui me paraissait très remarquable. M. Lacau en fit l'acquisition pour le Musée des Antiquités égyptiennes où elle porte aujourd'hui le numéro 64770 du *Journal d'entrée.*

Le fragment mesure 0 m. 24,5 dans sa plus grande longueur; sa matière est un calcaire de couleur jaunâtre. La tête représente un personnage royal féminin, comme il ressort clairement de la présence de l'uræus (pl. II *b* et *a*, pl. I *b*). Elle est assez bien conservée dans son ensemble, sauf mutilation du nez, de la bouche, de l'œil gauche et quelques autres petites détériorations qui s'expliquent par la nature friable de la pierre.

Sans vouloir m'étendre trop longuement sur le style de cette tête, je crois ne pas me tromper en la classant dans la même catégorie qu'un certain nombre de têtes féminines remontant toutes à la XIIe dynastie. Mentionnons, en premier lieu, une petite tête en diorite conservée depuis

longtemps à la Bibliothèque Nationale de Paris [1] (pl. I *e* et *f*). Viennent ensuite les têtes des deux statues de la reine Nofret, épouse de Sésostris II, provenant de Tanis et actuellement conservées au Musée du Caire [2], enfin une statuette de femme en bois trouvée par M. Engelbach à Harageh (pl. I *c* et *d* et II *c*) [3]. Comme ces pièces, le fragment qui fait l'objet de notre étude remonte certainement au Moyen Empire, car tous les détails de la tête (expression générale, forme du crâne, coiffure [4], diadème, etc.) trouvent leur analogue parmi les monuments de cette époque. Particulièrement significative à cet égard est la forme de l'uræus dont les nombreux replis, plus larges et plus serrés que sous l'Ancien Empire, sont caractéristiques de la XIIe dynastie. Je renvoie sur ce sujet le lecteur aux études de MM. Engelbach [5], Evers [6] et Gauthier [7]. La stylisation de l'uræus est tout à fait semblable à celle qui caractérise l'époque des rois Sésostris Ier et Sésostris II (voir les représentations de Nofret [8], épouse de Sésostris II). La petite tête conservée à la Bibliothèque Nationale (pl. I *e* et *f*) ne présente pas de véritable diadème comme celui que nous observons sur la tête de la pièce que nous étudions (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*). L'uræus royal est simplement fixé à la bandelette qui entoure le front;

---

(1) Publiée par J. Capart, *Documents*, t. I, 1927, pl. 24, p. 18, et par H. G. Evers, *Staat aus dem Stein*, t. I, 1929, pl. 76; c'est d'après cette dernière publication que sont reproduits les numéros *e* et *f* de la planche I du présent article.

(2) Souvent publiées : voir, par exemple, Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, t. II, 1925, pl. 60, n°s 381 et 382 (*Cat. gén.... du Musée du Caire*); Capart, *L'art égyptien*, t. II, 1911, pl. 132; Evers, *Staat aus dem Stein*, t. I, 1929, pl. 72 à 75.

(3) Engelbach, *Harageh*, 1923, pl. 1 et 18; c'est d'après ces planches que sont reproduits les numéros *c* et *d* de la planche I et le numéro *c* de la planche II du présent article. La statuette est actuellement conservée au Musée de Cleveland, Ohio, U. S. A.

(4) Il ressort clairement des représentations de ces coiffures qu'il s'agit ici de perruques : cf. von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Skulptur*, 1914, pl. 21 et 22, texte.

(5) *The so-called Hyksos Monuments*, dans *Annales du Service*, t. XXVIII, 1928, p. 20 et suiv., pl. IV.

(6) *Staat aus dem Stein*, t. II, 1929, p. 26 et 27.

(7) *Une nouvelle statue d'Amenemhêt Ier*, dans *Mém. de l'Inst. franç.*, t. LXVI (*Mélanges Maspero : Orient ancien*, I), 1934, p. 45.

(8) Cf. *supra*, note 2.

sur notre pièce, au contraire, il fait partie d'un véritable diadème en tous points semblable à nombre d'autres exemplaires du Moyen Empire [1], superposé lui-même à la bandelette frontale (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*).

Mais ce qui donne à ce fragment une importance particulière, c'est le fait que la tête de la reine se continue par un corps d'oiseau. Les plumes des ailes, dont la partie supérieure est conservée, sont très soigneusement exécutées (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*). Une tresse de cheveux retombe de l'occiput sur le dos (de l'oiseau). Au lieu de descendre verticalement, comme c'est naturellement le cas dans les représentations féminines (pl. II *c*), elle fait avec la verticale un angle d'environ 45° à cause de la saillie du dos de l'oiseau. Au contraire, la petite tête de la Bibliothèque Nationale (pl. I *e* et *f*) est sans aucun doute détachée d'un sphinx, comme le prouvent les rainures parallèles tracées sur l'épaule droite [2] (la seule conservée). Nous nous trouvons donc en présence de deux têtes appartenant à des épouses royales et apparentées à tout un groupe de têtes féminines du Moyen Empire. Ces deux têtes, qui présentent entre elles des ressemblances frappantes, diffèrent pourtant d'une façon essentielle, car l'une surmonte un corps d'oiseau (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*) et l'autre un corps de lion (pl. I *e* et *f*). D'autre part, le Musée de Vienne possède un petit sphinx féminin [3]

[1] Par exemple : NEWBERRY, *El Bersheh*, 1892, t. I, frontispice et pl. XXIX; LEEMANS, *Aegyptische Monumenten van het Nederlandsche Museum.... te Leyden. Monumenten behoorend tot het burgerlijke Leven*, pl. 34 = *Beschreibung der ägyptischen Sammlung des Niederländischen Reichsmuseums in Leiden. Denkmäler der Zeit zwischen dem Alten und Mittleren Reiche und des Mittleren Reiches, Abt.* 2, pl. 18 = SCHÄFER und ANDRAE, *Die Kunst des alten Orients* (*Propyläen-Kunstgeschichte*), 1925, p. 294, 4 (et 2e édition, p. 307, 4).

[2] Cf., par exemple, ces mêmes rainures visibles sur le sphinx de Vienne représenté à la planche IV *b*.

[3] En ce qui concerne le sphinx féminin dans l'art égyptien on peut se référer à VON BISSING, *Denkmäler*, 1914, pl. 37, texte, note 19. Selon cet auteur, des sphinx féminins existaient probablement déjà à l'époque de la IVe dynastie (Abou Roâch). «Überhaupt ist in Aegypten die Sphinx nur eine Variante des männlichen Sphinx, des Abbildes des Königs». — Au sujet du sexe du sphinx égyptien voir SPIEGELBERG, *Der oder die Sphinx?*, dans *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philosoph.-hist. Abt.*, année 1930, fasc. 8, p. 1 à 7, surtout p. 4; voir également le compte rendu de cet article de Spiegelberg publié par M. W. Wolf dans l'*Orientalistische Literaturzeitung*, 1932, col. 550-51.

portant le nom du roi Amenemhêt III (pl. IV *b*) [1]. La tête fait malheureusement défaut, mais les deux spirales formant l'extrémité des tresses sont bien visibles, ce qui prouve que la tête était celle d'une femme et plus particulièrement d'une reine de la XIIe dynastie, comme par exemple Nofret, épouse de Sésostris II [2], comme la reine-sphinx dont est détachée la tête de la Bibliothèque Nationale (pl. I *e* et *f*), comme enfin la reine-oiseau du fragment du Caire (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*). On pourrait donc, pour se faire une idée d'un sphinx féminin du Moyen Empire [3], dont il n'existe aucun spécimen intact, compléter le petit sphinx en granit de Vienne portant le nom du roi Amenemhêt III (pl. IV *b*) par la petite tête en diorite de la Bibliothèque Nationale provenant, elle aussi, d'un sphinx (pl. I *e* et *f*).

* * *

Pour revenir au fragment récemment entré au Musée du Caire (pl. I *a* et *b*, pl. II *a* et *b*), on doit se demander à quelle espèce appartenait cet oiseau à tête de reine. L'examen de la pièce elle-même ne semble pas permettre de conclusion formelle, car seule la partie supérieure du corps est conservée, et les plumes dont elle est recouverte n'offrent rien de bien caractéristique. Nous regrettons aussi l'absence des membres inférieurs, qui auraient pu nous fournir des éléments précieux d'identification. Mais la comparaison de notre fragment avec un autre monument, conservé lui aussi au Musée du Caire, nous permettra, du moins, d'émettre une hypothèse vraisemblable.

Il s'agit d'un oiseau colossal en calcaire, malheureusement décapité,

[1] D'après EVERS, *Staat aus dem Stein*, t. II, 1929, pl. XIV, fig. 68. Trouvé à Mitrahîne; longueur 0 m. 62.

[2] Cf. *supra*, p. 183, note 2.

[3] Un joli petit sphinx à tête féminine, mais bien postérieur au Moyen Empire, a enrichi dernièrement les collections du Musée du Caire : voir R. ENGELBACH, *Recent Acquisitions in the Cairo Museum*, dans *Annales du Service*, t. XXXI, 1931, p. 128, III, *Sphinx of a Queen* (pl. II, n° 2). Ce petit monument, long de 0 m. 284, est d'époque douteuse. M. Engelbach hésite entre la XVIIIe et la XXVe dynastie tout en donnant la préférence à la XVIIIe. Quant à moi, je l'attribuerais plutôt à la plus basse de ces deux époques.

que Petrie découvrit à Coptos en 1894 [1] et dont le socle [2] porte inscrits le nom et les épithètes d'Amenemhêt III [3], ce qui nous reporte à la même époque, car c'est le roi dont le nom se lit sur le petit sphinx de Vienne (pl. IV *b*). Nous avons affaire à un rapace, comme le prouvent les griffes; l'allure générale évoque immédiatement un vautour. On pourra comparer l'oiseau de Coptos (pl. III *a*) avec le dessin d'un véritable vautour (pl. IV *c*) [4]. Une question se pose alors : comment était constitué le vautour de Coptos? Portait-il une tête d'oiseau ou une tête humaine? Pour répondre à cette question on doit se demander tout d'abord ce que représente l'objet en forme de mantelet que l'on voit sur le dos du vautour de Coptos (pl. III *a*). J'avais pensé un moment qu'il s'agissait ici de la perruque stylisée d'une tête féminine. Dans ce cas, le vautour aurait porté une tête de femme, comme le fragment en calcaire (oiseau à tête de femme) qui fait l'objet de notre étude (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*), comme le sphinx de Vienne pourvu d'une tête de reine (pl. IV *b*) ou comme la tête en diorite de la Bibliothèque Nationale (pl. I *e* et *f*) qui est détachée du corps d'un sphinx. Mais cette explication me paraît inadmissible, car l'objet en forme de mantelet, si distinctement dessiné en relief sur le dos du vautour (pl. III *a*), imite, à mon avis, une particularité du plumage de cet oiseau. Si l'on compare le dos du vautour de Coptos avec celui d'un véritable vautour reproduit à la planche IV *c* [5], on sera amené à conclure que l'artiste

[1] Petrie, *Koptos*, 1896, pl. XI, 1 et p. 11 et 12; Evers, *Staat aus dem Stein*, t. I, 1929, pl. 119 et 126.

[2] A la face supérieure du socle, devant les pattes de l'oiseau, à peine visible sur la planche III *b*.

[3] Petrie, *Koptos*, 1896, pl. XI, 1 et p. 11.

[4] D'après Charles Whymper, *Egyptian Birds*, 1909, planche en face de la page 20 (*Neophron percnopterus*). Nous connaissons trois vautours égyptiens : *Gyps fulvus* et *Otogyps auricularis*, qui sont les deux grands vautours d'Égypte, et *Neophron percnopterus*, beaucoup plus petit que les deux précédents. *Neophron percnopterus* a servi de prototype à la lettre ; la divinité vautour *Mw·t*, au contraire, a la forme de *Gyps fulvus*. Le fragment de Coptos représente probablement cette dernière espèce. La forme générale est à peu près la même pour tous les vautours, et c'est pour cette raison que j'ai rapproché ici la statue de Coptos d'un *Neophron percnopterus*, n'ayant pas à ma disposition de dessin ou photographie aussi caractéristique du *Gyps fulvus*.

[5] D'après Charles Whymper, *Egyptian Birds*, 1909, planche en face de la page 20.

égyptien en a simplement schématisé le plumage. J'ai retrouvé dans mes notes concernant la représentation et la stylisation des oiseaux dans l'art égyptien bien des exemples qui prouvent que les sculpteurs et peintres, à partir de l'époque protohistorique, ont tendance à simplifier le plumage des oiseaux [1]. Le bas-relief du Nouvel Empire reproduit à la planche IV *a* [2] montre clairement la manière dont on schématisait le plumage d'un oiseau (vautour, *Gyps fulvus*), bien qu'il ne s'agisse pas exactement de la même région du corps. Nous pouvons donc dire que le vautour de Coptos (pl. III *a* et *b*) portait vraisemblablement jadis une tête d'oiseau.

L'existence de la statue d'un vautour remontant au Moyen Empire nous autorise donc à penser que l'oiseau du Caire à tête de reine (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*) pourrait être également un vautour. Un indice me paraît plaider en faveur de cette hypothèse : la poitrine de l'oiseau se présente comme une surface couverte de saillies irrégulières que je ne considère pas comme le produit d'une mutilation éventuelle. J'ai étudié soigneusement cette région, pensant y découvrir les vestiges d'une amulette ou d'un collier, mais je n'ai rien constaté de semblable. J'incline fort à y voir l'indication du cou dénudé d'un vautour.

Si nous admettons, au moins comme possible et vraisemblable, l'hypothèse d'un vautour à tête humaine, le fragment du Caire en recevra un surcroît d'importance et d'intérêt aux yeux des égyptologues, car son symbolisme serait éclairci par ce que nous apprennent le vautour de Coptos et son inscription (cartouche d'Amenemhêt III).

Voici, en effet, comment s'exprime Petrie [3] au sujet de sa trouvaille : «Of Amenemhat III a colossal vulture was found, lying in a hole in the basal clay. It bore on the upper surface of the pedestal a long cartouche containing the whole title with the name. 'Live Horus, great of spirits,

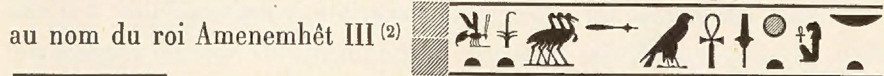
[1] Voir, par exemple, les vautours et corbeaux de la palette protohistorique en schiste, dite palette de la bataille (cf. F. Legge, *S. B. A. Proceed.*, 1909, pl. XLII = *Journal of Egyptian Archaeology*, t. II, 1915, pl. 14), ou le faucon de la fameuse stèle du roi Wénéphès-Ezôjet trouvée à Abydos et actuellement conservée au Musée du Louvre (cf. G. Bénédite, *Mémoires de la Fondation Piot*, t. XII, pl. 1).

[2] Conservé au Musée Agricole Fouad Ier, Section Historique. Bas-relief acheté à un marchand de Louqsor.

[3] Petrie, *Koptos*, 1896, p. 11-12, § 21.

King of Upper and Lower Egypt [Ne-maat-ra], beloved of Sekhmet, mistress of Ankhtaui'. This goddess was the consort of Ptah of Memphis, and mother of Imhotep; and it is singular that the maternal emblem, the vulture, should have been dedicated to this fierce goddess, so well known in the lion-headed form. It is one of the earliest sculptures of divine animals that we know».

Ce passage de Petrie me suggère plusieurs remarques : il est bien connu que Sekhmet est une divinité memphite, qui ne joue aucun rôle important en Haut-Égypte avant le Nouvel Empire, époque où, à Thèbes, la déesse-vautour Mout est souvent représentée, comme Sekhmet, avec une tête de lionne [1]. Il est donc étrange que le nom de la déesse Sekhmet apparaisse déjà sur un monument remontant au Moyen Empire et découvert en Haute-Égypte (Coptos). Le vautour de Petrie serait-il d'origine memphite? Petrie s'étonne («it is singular») «that the maternal emblem, the vulture, should have been dedicated to this fierce goddess» (c'est-à-dire Sekhmet). La question est, à mon avis, mal posée, car il n'existe aucune relation entre l'oiseau colossal de Coptos, emblème de la déesse Mout, et le nom de la déesse Sekhmet contenu dans une épithète accolée au nom du roi Amenemhêt III [2]



. Petrie mentionne encore, dans le passage cité plus haut, le dieu Imhotep, mention assez peu justifiée, car cette divinité n'apparaît que très tard, dans la triade Ptah-Sekhmet-Imhotep [3].

Si donc le vautour de Coptos symbolise la déesse Mout, le fragment du Caire représenterait vraisemblablement une reine combinée avec cette même déesse-vautour, combinaison dont je ne connais pas d'autre exemple [4].

---

[1] Roeder, article *Sekhmet*, dans Roscher, *Lexicon der.... Mythologie*, IV, col. 590-591, et Sethe, *Urgeschichte*, 1930, p. 20, § 23.

[2] Petrie, *Koptos*, 1896, pl. XI, 1, et Gauthier, *Le Livre des Rois*, t. I, n° LXXVI (*Mém. de l'Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. XVII, 1907, p. 332).

[3] Sethe, *Urgeschichte*, 1930, p. 24, § 29.

[4] M. G. Brunton a pourtant attiré mon attention sur quelques petites amulettes très schématisées et remontant à l'époque intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire, qui auraient d'après lui la forme d'un rapace à tête de femme. Mais si l'on reconnaît sans peine la forme d'un oiseau, il est impossible d'en déterminer l'espèce. Voir Guy Brunton, *Qau and Badari*, t. II, 1928, pl. XCVI, n° 29 (il les appelle ici «sphinxes», mais dans une conversation avec moi il a remplacé cette explication par celle d'oiseaux à tête de femme), et Naville and Peet, *The Cemeteries of Abydos*, t. II (1911-1912), 1914, pl. X, 9, au milieu.

Répondons sans attendre à une objection possible. On pourrait être tenté de croire que cet oiseau à tête féminine représente l'*âme* d'une reine, comme l'oiseau *b3* représente l'âme d'un mort en général. Je ne crois pas cette opinion soutenable, car cet oiseau-âme à tête humaine n'est connu qu'à partir du Nouvel Empire. L'âme apparaît tout d'abord sous la forme d'un oiseau. Cet oiseau, *b3*, est à l'origine, un échassier [1] et non pas un rapace, et c'est pour cela que le *b3* à tête humaine porte très souvent, dans les exemples nettement dessinés, les pattes allongées d'un échassier [2]. Tel est le cas du croquis ci-joint relevé sur un des cercueils des prêtres d'Amon conservés au Musée du Caire (XXIe et XXIIe dynasties).

On pourrait être tenté aussi de rapprocher la reine-oiseau du Caire de la représentation de l'âme (*b3*) d'Osiris sous la forme d'un faucon surmonté d'une tête royale masculine, représentation que l'on rencontre dans les temples de l'époque romaine [3]. Mais toute assimilation est

---

[1] Keimer, *Quelques hiéroglyphes représentant des oiseaux*, dans *Annales du Service*, t. XXX, 1930, p. 8 et suiv.

[2] Voir, par exemple, les deux oiseaux-âmes représentés sur un bas-relief de la XIXe dynastie conservé à Munich (cf. Keimer, *Sur un bas-relief en calcaire représentant la déesse dans le sycomore*, etc., dans *Annales du Service*, t. XXIX, 1929, pl. II; voir également p. 85, fig. 1 et 2 du même article).

[3] Cf., par exemple, Hermann Junker, *Das Götterdekret über das Abaton*, 1913, p. 58 fig. 20, p. 61 fig. 21, p. 65 fig. 23, p. 66 fig. 24. Voir également une représentation du dieu Khnoum sous forme d'un faucon portant une tête de bélier, figurée au temple de Dendérah (cf. Ad. Erman, *Die Religion der Aegypter, ihr Werden und Vergehen in vier Jahrtausenden*, 1934, fig. 137, p. 325). Une stèle qui figure dans l'ouvrage intitulé *Collection Hoffmann*, Paris, 1894, pl. V, n° 14, p. 6, et appartenant à la basse époque, montre un oiseau à tête humaine coiffée de la haute couronne d'Amon-Rêʿ.

également impossible, car le fragment du Caire (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*) remonte au Moyen Empire, époque où n'existait même pas encore la représentation de l'âme humaine sous forme d'un oiseau.

La reine-oiseau du Caire (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*) pourrait donc s'expliquer fort bien comme la représentation d'une reine sous la forme de la déesse-vautour, divinité féminine qui depuis une époque très ancienne personnifie la maternité.

* * *

Tirons brièvement la conclusion des faits qui précèdent :

1° Le fragment qui a la forme d'un oiseau (vautour?) à tête de reine (pl. I *a* et *b*, II *a* et *b*) remonte au Moyen Empire; la tête ressemble étrangement à la petite tête d'une reine détachée d'un sphinx et actuellement conservée à Paris (pl. I *e* et *f*).

2° Le petit sphinx de Vienne (pl. IV *b*) inscrit au nom d'Amenemhêt III portait jadis une tête de femme (reine). On pourrait donc, pour se faire une idée de l'apparence de ce sphinx, le compléter par la tête de la Bibliothèque Nationale (pl. I *e* et *f*), qui appartenait également à un sphinx. Ces deux monuments (sphinx de Vienne et petite tête de Paris) sont donc étroitement apparentés.

3° Nous ne connaissons pas l'analogue de l'oiseau (vautour?) à tête de reine conservé au Caire, car le grand vautour de Coptos (portant sur son socle le nom d'Amenemhêt III) avait probablement une tête d'oiseau et non de femme. Pour compléter le fragment du vautour (?) à tête de reine, on pourrait le juxtaposer théoriquement au *corps* du vautour de Coptos.

L'oiseau foule aux pieds un ennemi vaincu. Une stèle identique à celle de la collection Hoffmann se trouve à Copenhague, mais «l'authenticité de la pièce est douteuse» d'après Mlle M. Mogensen. Cf. Marie Mogensen, *La Glyptothèque Ny-Carlsberg. La Collection*, 1930, pl. XCII, A 748, p. 103 : «Cette pièce [c'est-à-dire celle de la collection Hoffmann] est identique comme sujet à celui du relief de la Glyptothèque. Toute la vigueur du premier fait défaut chez le second.»

4° Deux exemples du groupe de monuments qui nous intéressent ici, le sphinx de Vienne (pl. IV *b*) et le vautour colossal de Coptos (pl. III *a* et *b*), portent le cartouche d'Amenemhêt III. Étant donné que le premier avait la tête d'une femme (reine) et que le second représente une divinité maternelle, on peut conclure, avec une certaine vraisemblance, qu'une reine du Moyen Empire, et plus spécialement une épouse du roi Amenemhêt III, se faisait volontiers représenter sous la forme soit d'un sphinx [1] à tête de femme, soit d'un vautour [1], soit enfin d'un vautour [1] à tête de femme. Le fragment d'oiseau (vautour?) à tête de reine appartiendrait probablement aussi à cette même reine.

Nous arriverions donc à la date même assignée par M. Evers [2] à la petite tête de la Bibliothèque Nationale (tête qui ressemble le plus à celle de notre fragment), c'est-à-dire à peu près à l'époque du roi Amenemhêt III.

* * *

Si nos suppositions sont suffisamment fondées, le Musée du Caire posséderait donc la représentation d'une reine ayant probablement vécu vers la fin de la XIIe dynastie. Ce fait nouveau porte au nombre de trois les têtes plus ou moins intactes de reines de la même époque. D'après M. Evers [3] on n'en connaissait jusqu'à présent que deux : la petite tête

[1] Cf. Evers, *Staat aus dem Stein*, t. II, 1929, p. 110, n° 700 : «Dass unter Amenemhet III. die Tierdarstellung ganz plötzlich sich zu grosser Eindringlichkeit und Naturnähe erhoben hat, wird ausser durch den Geier auch durch die Statuen des Sobk und anderer Tiergottheiten Petrie, *The Labyrinth*, t. 24, 25, 27, und Petrie, *Riqqeh und Memphis VI*, t. 53, 4, und weiter durch die Stelen, § 567, bewiesen.»

[2] *Staat aus dem Stein*, t. I, 1929, pl. 76 : «Daher wird dieses Köpfchen etwas, aber nicht viel später als die Statuen der Nofret anzusetzen sein.» Nofret était une épouse de Sésostris II. Si donc la petite tête de la Bibliothèque Nationale est un peu plus récente que les deux statues de cette reine, nous descendons à peu près jusqu'à l'époque du roi Amenemhêt III, second successeur de Sésostris II. On pourrait objecter, il est vrai, que l'uræus de notre fragment a plutôt la forme caractéristique de l'époque de Sésostris I et de Sésostris II (cf. *supra*, p. 3), mais rien ne s'oppose à ce qu'une forme ancienne ait survécu sous les règnes suivants.

[3] *Staat aus dem Stein*, t. I, 1929, pl. 76, texte.

de la Bibliothèque Nationale et une statuette du Musée de Berlin[1]. Nous laissons évidemment de côté les têtes de reines un peu plus anciennes (comme Nofret, épouse de Sésostris II), qui remontent au début ou au milieu de la XIIe dynastie.

L. Keimer.

Le Caire, 30 septembre 1935.

[1] Hedwig Fechheimer, *Die Plastik der Aegypter*, 1922, p. 57 et 58.

FOUILLES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS À TELL EL-AMARNA EN 1934

(avec 1 planche)

PAR

MOHARRAM KAMAL.

Le tombeau du roi Akhenaten à El-Amarna est situé dans une vallée que les habitants de la région appellent Darb el-Hamzaoui ou Darb el-Melek et qui s'ouvre à l'Est, à 11 kilomètres environ de Tell el-Amarna, entre les groupes d'hypogées Nord et Sud.

La petite vallée conduisant à ce tombeau ayant été partiellement déblayée dans le passé, l'Egypt Exploration Society a eu l'obligeance, sur la demande du Service des Antiquités, d'y reprendre les travaux pendant la saison 1931-32.

Le résultat fut la découverte de fragments de statuettes funéraires (*shawabti*), de sarcophages et d'un coffre en albâtre[1]. Ces fragments ont été inscrits au registre provisoire du Musée Égyptien sous le numéro $\frac{7}{32}\big|\frac{4}{1}$, puis au *Journal d'entrée* sous les numéros 59381 à 59454.

Les habitants des villages situés près de l'ancienne ville Akhit-Aten (El-Till, Hagg-Qandil, El-Hawata etc.) étant connus pour leur commerce illicite des antiquités, il n'est pas étonnant que des fouilles clandestines se soient plus d'une fois renouvelées dans cette région, causant au Service des Antiquités de graves préjudices.

Vers la fin d'avril 1934, étant alors Inspecteur en Chef de la Moyenne-Égypte, je reçus de l'Inspecteur de Minieh deux rapports présentés par les ghaffirs de Tell el-Amarna et de Hagg-Qandil, signalant que cinq fouilles illicites avaient été effectuées dans la vallée conduisant au tombeau du Roi. Ces fouilles se trouvaient à une distance de 35 à 40 mètres du dit tombeau.

[1] Voir *Annales du Service des Antiquités*, t. XXXI, p. 123-125.

Un double obstacle empêchait une surveillance efficace de ces fouilleurs clandestins :

1° L'impossibilité pour nos ghaffirs de quitter leur poste et d'assumer la garde du tombeau;

2° L'éloignement dudit tombeau par rapport aux villages habités.

Aussi adressai-je un rapport à la Direction générale du Service indiquant ce double empêchement et demandant d'effectuer au plus vite les travaux nécessaires de sondage et de déblaiement dans le but de vider de son contenu cette vallée pour l'abandonner ensuite. C'est ce qui fut fait du 23 au 28 mai 1934.

Le premier jour l'inspecteur de Minieh, procédant à l'examen du terrain à l'entrée du tombeau, découvrit, à une distance d'environ 30 mètres de cette entrée, quelques fragments de pierres sans aucune inscription, ainsi que des fragments de pieds appartenant à des statuettes en grès rouge et en granit. En continuant l'examen du terrain on trouva, vers le milieu de la petite vallée, les têtes des statuettes et quelques objets cachés derrière de grosses pierres s'opposant au courant pluvial. La plupart de ces objets ont été trouvés en divers endroits, distants de 30 à 70 mètres de l'entrée du tombeau, dans des terres dont la profondeur ne dépassait pas 20 centimètres, ce qui facilita considérablement la tâche des ouvriers. Mais là ne se sont pas bornées nos recherches. Creusant toujours, nous pûmes atteindre une profondeur de 1 mètre, examiner jusqu'au 28 mai 1934 les moindres recoins de la vallée et les chemins qui y accédaient. Quant au reste du terrain situé au nord de l'entrée de la tombe, des sondages y furent pratiqués, mais ils n'aboutirent à aucune découverte.

Les objets les plus importants provenant de ces fouilles, qui sont tous à présent au Musée du Caire et inscrits au Registre provisoire sous les numéros $\frac{9}{34}\big|\frac{8}{1}$, $\frac{9}{34}\big|\frac{8}{2}$ et $\frac{9}{34}\big|\frac{8}{3}$, sont les suivants :

1. Tête d'un *shawabti* du roi Akhenaten en grès rouge; hauteur o m. 058.

2. Tête d'un *shawabti* du même roi, en grès, d'un modelé délicat. Hauteur o m. 053.

Toutes deux possèdent cette caractéristique que les moindres traits du visage émacié y sont mis en relief.

3. Un buste (partie supérieure d'un *shawabti*) d'Akhenaten, en calcaire cristallin, entièrement conservé. Il porte d'une main le *ḥḳ3t*, de l'autre le *nḫḫw*, au bas desquels sont gravés les mots ...... Hauteur : o m. 123.

4. Un torse de *shawabti*, en calcaire cristallin, représentant le roi, les bras croisés portant le et le . On lit : . Hauteur : o m. 111.

5. Fragment d'un torse, en calcaire cristallin. Les cartouches sont gravés verticalement ..... Hauteur : o m. 064.

6. Torse d'un *shawabti*, en grès rouge. Les bras sont croisés sur la poitrine. Le roi porte le sceptre et le ; suit une inscription verticale : . Hauteur : o m. 147.

7. Fragment d'un torse de statuette funéraire d'un roi [(1)], probablement Akhenaten, en faïence bleue. Les bras sont croisés, tenant deux signes . Il n'y a pas d'inscription. Hauteur : o m. 058.

8. Un buste de *shawabti* en albâtre, dont le visage est en partie endommagé. Le roi a les bras croisés et tient dans chaque main le . Les deux mots ainsi que le commencement du cartouche royal sont lisibles. Hauteur : o m. 153.

(Ce buste ne figure pas sur la planche jointe au présent article.)

9. Partie inférieure d'un *shawabti* d'Akhenaten, en grès rouge. L'inscription, verticale, est : . Hauteur : o m. 135.

10. Partie inférieure d'un *shawabti* du roi, en calcaire cristallin, avec les inscriptions (partie du cartouche d'Akhenaten) verticales suivantes : . Hauteur : o m. 117.

11. Partie inférieure d'un *shawabti* du roi, en granit rose; une ligne verticale au nom du roi : . Hauteur : o m. 073.

---

(1) Cf. *Journal d'entrée*, nos 65400 et 65401.

12. Partie inférieure d'un *shawabti* du roi, en calcaire cristallin, avec une partie du cartouche d'Akhenaten : . Hauteur : o m. o58. — A remarquer que quelques signes ont été omis : le n'existe pas (le signe avant le est une partie du cartouche même), le n'est pas lisible.

Ces divers fragments de *shawabtis*, ainsi que d'autres moins importants (petits morceaux avec ou sans inscriptions), ont été inscrits au Registre provisoire du Musée du Caire sous le numéro $\frac{9}{34}|\frac{8}{1}$.

Il est à noter que ces fragments sont semblables aux autres *shawabti* trouvés en 1932 par l'Egypt Exploration Society au même endroit (vallée conduisant au tombeau du roi) et inscrits au *Journal d'entrée* du Musée sous les numéros 59391 à 59411. Comparer aussi les têtes des *shawabti Journal d'entrée*, n°s 65042 et 65043, provenant des fouilles de l'Egypt Exploration Society en 1934-35 au tombeau royal, ainsi que les fragments de statuettes funéraires du roi Akhenaten *Journal d'entrée*, n°s 29819 (= *Catalogue général* n°s 48549, 48550, 48551, 48552, 48553, 48554, 48556, 48557, 48558, 48559, 48561, 48564, 48565, 48566, 48567 et 48568), *Journal d'entrée* n° 57171, *Catalogue général*, n°s 48548, 48555 (*Journal d'entrée*, n° 28037), 48562, 48563, 48569, 48570 et 48571 exposés actuellement dans la salle P 12 N 5, vitrine U.

Les autres objets trouvés dans nos fouilles consistent en fragments d'un sarcophage en granit rose (inscrits au Registre provisoire sous le numéro $\frac{9}{34}|\frac{8}{2}$), et en fragments divers (en faïence et en pierre) inscrits au même registre sous le numéro $\frac{9}{34}|\frac{8}{3}$, entre autres un couvercle de vase *ḥs* en faïence bleue (comparer *Journal d'entrée*, n° 59415), enfin en quelques petits vases brisés également en faïence bleue (comparer *Journal d'entrée*, n° 59420).

A la fin de la campagne 1934-1935, la petite vallée où se trouve la tombe royale a été complètement fouillée par l'Egypt Exploration Society pour le compte du Service des Antiquités, à cause de bruits qui circulaient sur l'existence d'une autre tombe. L'Egypt Exploration Society a fait savoir, dans son rapport présenté au Service des Antiquités, que ces bruits étaient dénués de tout fondement.

M. Kamal.

TITHOËS, TOTOËS
ET LE SPHINX PANTHÉE

PAR

M. HENRI SEYRIG.

Le sphinx panthée, que les monnaies et les bas-reliefs égyptiens représentent à partir du début du IIe siècle après J.-C., a déjà fait l'objet de maintes études. MM. Mallon [1], Cumont [2], Perdrizet [3], Vogt [4] et Guéraud [5] en ont publié et commenté de nombreuses variétés, et l'on peut en regarder le sujet comme éclairci dans ses grandes lignes.


Fig. 1.
Tithoës sur une monnaie alexandrine.

Je ne ferai plus la description du monstre, dont l'image donne une idée suffisante (fig. 1), et dont les variantes sont parfaitement étudiées dans les articles que je viens de citer. M. Guéraud a eu le mérite d'assurer par deux preuves décisives la lecture du nom divin Tithoës : outre le texte difficile où M. Perdrizet l'avait découvert le premier, ce nom se rencontre deux fois dans une inscription de Coptos [6], et figure dans les listes royales de Manéthon [7]. A ces rapprochements je voudrais en joindre un troisième, tiré d'un lieu inattendu.

(1) Mallon, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 169-179.

(2) Cumont, *Catalogue des sculptures des Musées du Cinquantenaire*, n° 57.

(3) Perdrizet, *Terres cuites grecques de la collection Fouquet*, p. 79 et suiv., pl. 55.

(4) Vogt, *Alexandrinische Kaisermünzen*, I, p. 83-84, pl. 5. — J'ai eu à m'occuper moi-même du sphinx panthée, à propos de Némésis et du serpent solaire : *Syria*, 11, 1930, p. 59.

(5) Guéraud, *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 35, 1935, p. 4-24.

(6) Preisigke, *Sammelbuch*, n° 305.

(7) Syncell., p. 18 c (Müller 2, p. 531).

M. Perdrizet a publié jadis un dessin (fig. 2) vraiment extraordinaire, exécuté par Cousinéry à Amphipolis devant un bas-relief déjà fort usé sans doute, et qui semble bien avoir disparu depuis lors [1]. Le croquis représente une sorte d'âne, dont le garrot donnerait naissance à une tête humaine; la queue se termine par la tête d'un serpent; deux autres serpents s'enroulent autour du corps et des jambes du monstre; enfin deux serpents encore rampent par terre, avec deux scorpions, près de deux couteaux dressés. Une dédicace, dont M. Perdrizet a amélioré la lecture, accompagne cette image; elle a pour auteur un certain P. Clodius Seleucus, et est libellée : *Τοτοητι θεοδαίμονι ὕπνῳ, κ.τ.λ.*

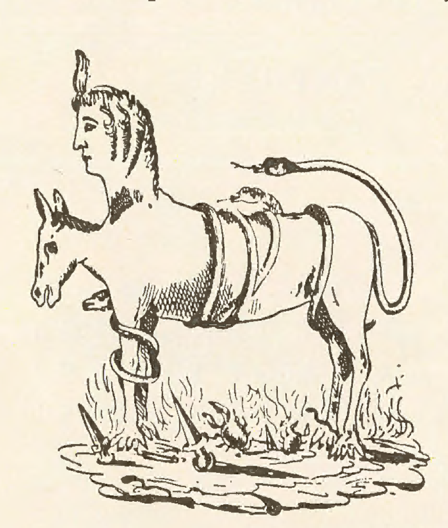


Fig. 2. — Totoës sur un bas-relief d'Amphipolis, dessiné par Cousinéry.

Personne n'hésitera, s'il compare les sphinx panthées de l'Égypte au dessin de Cousinéry, à restituer sa vraie figure au relief d'Amphipolis. C'est justement un sphinx panthée, dont le nom, Totoës, n'est qu'une variante de celui de Tithoës, qui accompagne ce monstre en Égypte. La tête d'âne est celle du crocodile Sobek, peut-être déformée par un sculpteur macédonien; les serpents enroulés autour du corps peuvent être les sautoirs [2]; les couteaux, les scorpions et les autres serpents sont ceux qui accompagnent souvent le sphinx panthée; on reconnaît même dans le dessin de la tête humaine le *klaft* égyptien et les vestiges d'un diadème rituel. Des deux épithètes qui accompagnent le nom du dieu, la seconde paraît avoir

[1] Perdrizet, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 19, 1895, p. 532; 22, 1898, p. 350 et suiv.; Baege, *De Macedonum sacris*, p. 181 et suiv.; Hoefer, *Theodaimon* (Roscher's *Lexikon*); Preisendanz, *Totoes* (*ibid.*); Schwenn, *Theodaimon* (Pauly-Wissowa). M. Collart, qui vient de parcourir la région d'Amphipolis, veut bien me dire qu'il y a cherché en vain le relief de Totoës.

[2] Voir le bas-relief du Musée de Berlin, publié par M. Vogt, *loc. cit.*

trait, comme le suppose M. Perdrizet, à l'oniromantique. Quant à la première, il semble malaisé de lui nier tout rapport avec celle de *ἡμίθεος*, que Manéthon donne à son Tithoës : je dois laisser aux égyptologues le soin de l'expliquer, en même temps qu'ils décideront si la forme du nom est égyptienne. Les rapprochements auxquels on s'est livré tant que Totoës a pu passer pour un dieu thrace paraissent aujourd'hui caducs.

Ainsi donc le bas-relief d'Amphipolis devra être rangé désormais parmi les monuments qui attestent la vogue des cultes égyptiens en Macédoine [1], et sans doute le prêtre éponyme nommé dans l'inscription est-il, plutôt que celui de Tithoës, celui du sanctuaire des dieux égyptiens à Amphipolis.

M. Guéraud s'est efforcé de retrouver dans les monuments de l'Égypte pharaonique les divers traits qui composent la figure hybride du sphinx panthée, et il a montré que le motif du sphinx ailé, celui du sphinx tenant un couteau, celui du sphinx marchant sur un serpent, celui des attributs ammoniens, celui de Bès acolyte du sphinx, se rencontrent dès une date fort ancienne dans la vallée du Nil. Seul le rapprochement qu'il fait entre les sautoirs du sphinx panthée et la sangle de consécration me paraît, je l'avoue, plus fragile, car cette sangle a subsisté elle-même, sans altération, jusqu'à la fin du paganisme [2], et l'idée de M. Perdrizet, qui voyait dans les sautoirs deux cordons magiques (*περιάμματα*), me semble encore la meilleure lorsqu'il s'agit d'un dieu que ses fonctions apotropéiques recommandaient de mettre lui-même à l'abri de tout maléfice. — A quoi il faut ajouter peut-être que l'idée de transformer la queue du sphinx en serpent est venue elle aussi aux Égyptiens longtemps avant l'invention du sphinx panthée. Sans doute ne remonte-t-elle pas à la plus haute antiquité : elle ne se manifeste guère, autant que j'aie pu m'en assurer,

[1] Sur ce sujet, voir Perdrizet, *Bull. de Corresp. hellén.*, 18, 1894, p. 417 et suiv.; Seyrig, *ibid.*, 51, 1927, p. 228 et suiv.; Lemerle, *ibid.*, 59, 1935, p. 140 et suiv.; Tod, *Annual of the British School*, 23, 1918/1919, p. 86; Picard, *Rev. de l'histoire des religions*, 86, 1922, p. 180 et suiv.; Brady, *Reception of the Egyptian Cults, etc.* (University of Missouri, 1935).

[2] S. Reinach, *Répertoire des peintures*, p. 156, 3 (mosaïque d'Italica); monuments du culte dolichénien : A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 614, 616, etc.

avant l'époque perse, où elle apparaît, selon M. Garstang, sur une stèle de la XXVIIIe dynastie[1]. Et c'est probablement de Syrie qu'elle est venue en Égypte, car elle se rencontre couramment sur les reliefs de Carchemich et de Sindjirli[2].

En revanche le type d'un sphinx à plusieurs têtes ne semble pas avoir été connu des Égyptiens avant l'apparition du sphinx panthée. Le fait que

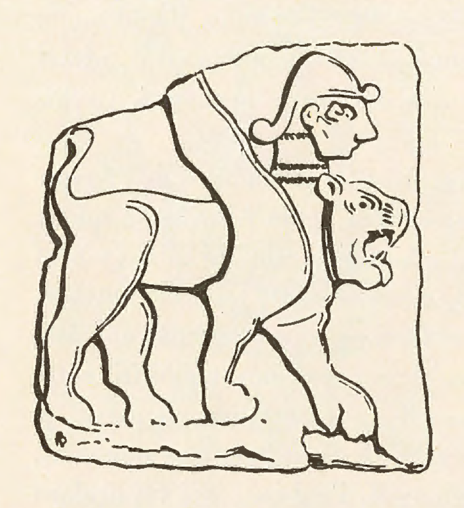




Fig. 3. — Bas-reliefs de Sindjirli et de Carchemich (d'après la *Revue biblique*, 35, 1926, pl. 9).

les têtes supplémentaires de ce monstre sont celles du crocodile Sobek et du bélier d'Ammon, accompagnées parfois de la bipenne qui caractérise en Égypte un certain dieu asiatique[3], prouve certainement que les sculpteurs ont voulu exprimer par là le syncrétisme auquel s'adonnait leur époque, et il n'est pas impossible que ce type composite ait été véritablement créé par eux pour donner corps à une conception religieuse. On ne saurait pourtant se dissimuler que l'art de l'Orient a connu, en des temps plus reculés, certains types dont l'analogie au sphinx panthée est telle, qu'il paraît difficile de la passer complètement sous silence. La tête de bélier qui se dresse sur le garrot du monstre, sur certains reliefs, rappelle singulièrement la tête de chèvre qui orne le dos de la Chimère hellénique, et je ne serais pas éloigné de croire que le souvenir de cet animal fabuleux était présent à l'esprit du sculpteur égyptien. Mais un autre monstre semblerait, à priori, avoir fourni un modèle encore bien plus immédiat : c'est le sphinx composite qui figure sur divers reliefs hittites (fig. 3) de Carchemich[1], de Sindjirli[2] et de Tell Halaf[3]. La tête humaine de ce sphinx porte, comme celle du sphinx panthée, la coiffure divine, qui est ici la tiare à cornes des dieux hittites; sa queue se termine, comme celle du sphinx panthée, par une tête de serpent; et sa poitrine donne naissance, comme celle du sphinx panthée, à une autre tête, qui n'est assurément pas celle du crocodile Sobek, mais bien celle d'un lion. Et cette tête de lion exprime simplement d'une façon plus naïve, si l'on y réfléchit, le côté léonin de la nature du sphinx. Cette analogie est-elle fortuite? Je ne me dissimule pas que huit siècles au moins séparent les deux groupes de monuments, et que la ressemblance qui les unit suppose, si

[1] Il s'agit d'une stèle conservée à Liverpool, et qui est seulement citée par M. Garstang, *Hittite Empire*, p. 270, note 1.

[2] Pottier, *Syria*, 1, 1920, p. 280, fig. 27; p. 282, fig. 29; 2, 1921, p. 26, fig. 67, 1; p. 27, fig. 68, 2, etc.

[3] Je pense au relief du Musée de Berlin, reproduit par M. Vogt, *Alexandrinische Kaisermünzen*, I, pl. 5 (cf. p. 84). La bipenne que brandit le monstre n'a pas seulement l'objet pratique que lui assigne M. Vogt, elle est l'attribut d'un dieu cavalier que représente une fresque de Pompéi, où ce dieu accompagne Isis (S. Reinach, *Répertoire des peintures*, p. 159, 8). Sur ce dieu et ses autres représentations : Rostovtzeff, *Aegyptus*, 13, 1933, p. 493 et suiv. On peut rapprocher de ces images diverses tessères palmyréniennes d'un dieu militaire armé de la bipenne, et dont l'une a été publiée par Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, 3, p. 152. Cf. encore un relief égyptien du Musée de La Haye : Bissing, *Philologische Wochenschrift*, 1932, p. 265 et suiv.

[1] Hogarth, *Carchemish*, I, pl. B 14; O. Weber, *Kunst der Hethiter* (*Orbis pictus*, 9), pl. 14; Pottier, *Syria*, 1, 1920, p. 280. Il se peut que la queue du monstre se termine, sur ce relief, en dard de scorpion, ce qui prouverait l'origine babylonienne de ce trait.

[2] Luschan, *Ausgrabungen in Sendschirli*, pl. 43; Pottier, *Syria*, 2, 1921, p. 33, fig. 75. — Sur les monstres de cette catégorie, voir Dhorme et Vincent, *Revue biblique*, 35, 1926, p. 356 et suiv.; Moortgat, *Die bildende Kunst des alten Orients und die Bergvölker*, p. 46.

[3] Oppenheim, *Der Tell Halaf*, pl. 34 *a*.

elle est due à un emprunt, que quelque monument hittite ou syrien, peut-être même quelque amulette portative, aurait échoué un jour en Égypte pour inspirer l'artisan qui créa le prototype du sphinx panthée. L'avenir résoudra peut-être cette question : je crois qu'elle mérite d'être posée.

Henri Seyrig.

Beyrouth, décembre 1935.

STATUETTE-GROUP, FROM KÎMÂN FÂRIS,

OF SEBEKḤOTPE AND HIS WOMENFOLK

(with 1 plate)

BY R. ENGELBACH.

In March, 1911, a grey granite group, consisting of a seated man with four standing women on his right (Plate) was received from Kîmân Fâris (Madînet el-Fayyûm). It is registered in the *Journal d'entrée* under no. 34094. Beyond this the Museum records give no information whatever, and it has not, to my knowledge, ever been published. Its width is 0 m. 32.

From the point of view of modelling, details of dress and from the inscriptions themselves, the group could well be of the XII[th] dynasty; indeed I would hesitate to date it much later. Although it is not of the highest artistic merit, the workmanship shows little of the gross crudeness which characterises that of the Second Intermediate Period.

The figures themselves are dressed to a dull polish, the rest has not been polished at all.

The inscriptions are as follows (←) :

Man. Wife. Maternal Aunt. Mother. Maternal Grandmother.

(1) The three signs queried have been damaged, probably on purpose, but is almost certain. , as entered in the *Journal*, is out of the question.

Man. — *Honoured one, the* iry smꜣt, *Sebekḥotpe, child of Sit-Ḥatḥor.*

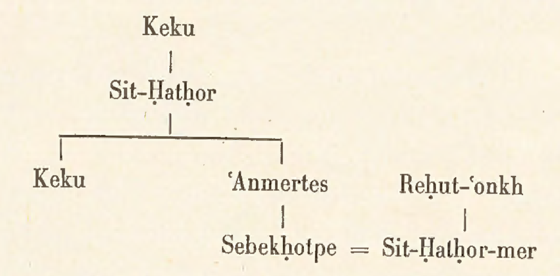
Wife. — *His beloved wife, the matron, Sit-Ḥatḥor-mer, child of Reḥut-ʿonkh.*

Maternal Aunt. — *The sister of his mother, Keku, child of Sit-Ḥatḥor, true of voice.*

Mother. — *His mother, ʿAnmertes, child of Sit-Ḥatḥor, true of voice.*

Maternal Grandmother. — *The mother of his mother, Sit-Ḥatḥor, child of Keku.*

Disregarding, for the moment, the inscription on the man's figure, his genealogy, on the distaff side, is perfectly clear :



An explanation, however, has to be found for the statement, on the figure of the man, that he is the child of Sit-Ḥatḥor. Although in the genealogies on monuments of the Second Intermediate Period the most careless mistakes are frequent, there is little evidence of carelessness on this group. Further, it is not likely that the mother had two names, Anmertes and Sit-Ḥatḥor. The most probable explanation is that, on the man's figure, the expression *ir n*, used almost indiscriminately in the Middle Kingdom to express 'begotten by' and 'born of', is used in the present case to apply to the grandmother, perhaps as the senior or the most important member of the family. Another possibility is that the feminine termination is an error on the part of the sculptor and that Sebekḥotpe's father's name was Si-Ḥatḥor. It will be noticed that both the mother and the maternal aunt are described as *mꜣʿ·t ḫrw*, while the man, his wife and his grandmother are not. It is very unsafe, however, to draw conclusions as to who was alive and who was dead from this expression, which is often omitted after the names of those obviously

dead and inserted after the names of dedicators of monuments who, it might reasonably be presumed, would have been alive. The presence or absence of the offering-formula is also no proof as to whether the person to whom it refers is alive or dead.

Most of the names on the group are well-known in the XII[th] dynasty [(1)]. Sit-Ḥatḥor and Reḥut-ʿonkh [(2)] are common and ʿAnmertes and Keku not rare. The only occurrence of the name Sit-Ḥatḥor-mer known to Ranke is on a sarcophagus at Dahshûr, where it is spelt [(3)].

The nature of the title 'He who is attached to the *Smaꜣ·t*' is unknown. Since the name Ḥôtep is as common as Sebek-ḥotpe, there is a possibility that this was the man's name and that the title is 'He who is attached to the *Smꜣ·t* of Sobk'.

R. Engelbach.

---

(1) References for all these can be found in Ranke, *Die ägyptischen Personennamen.*

(2) The first element of this name occurs spelt with figures of men, women and gods, also completely spelt out.

(3) De Morgan, *Fouilles à Dahchour en 1894-1895*, p. 75.

UN PILIER 𓊽 AU MUSÉE DU CAIRE.

NOTE ADDITIONNELLE[1]

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

M. le Dr L. Borchardt a eu l'amabilité, et je l'en remercie bien vivement, de me signaler cinq fragments de piliers 𓊽 qui, décrits pourtant depuis longtemps, m'ont échappé. Ils proviennent, comme tous ceux que j'ai pu rassembler, de Saqqara, ayant appartenu à la tombe d'un «*scribe de la maison blanche* (trésorerie) *de Ptah*» nommé [hiéroglyphes] *Mś* (XVIIIe ou XIXe dynastie).

Achetés au Caire en 1862 par Sir Charles Nicholson, ils sont aujourd'hui conservés au Musée de l'Université de Sidney (Australie).

Présentés le 4 janvier 1865 par leur acquéreur à la *Royal Society of Literature* de Londres, ils ont été publiés l'année suivante dans les *Transactions* de ladite société [2], puis à nouveau en 1891 dans un volume spécial réunissant, sous le titre *Aegyptiaca,* divers travaux de Sir Charles Nicholson [3].

Miss B. Porter et Miss R. Moss les ont signalés dans leur excellente *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings* (Oxford) [4].

H. GAUTHIER.

---

[1] Voir ci-dessus, p. 81 et suiv.

[2] Deuxième série, vol. VIII (1866), p. 308-325, avec 4 planches : *On some funereal hieroglyphic Inscriptions found at Memphis.*

[3] Pages 93-112, avec 4 planches.

[4] Vol. III (1931), p. 129 : «Fragments of bas-relief from pillars».

UN

AUTEL CONSACRÉ À LA DÉESSE MEḤIT

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

Notre Inspecteur de Sohag nous a signalé récemment un autel en granit rose se trouvant près du Deir el-Abiad, ou Couvent Blanc, à quelques kilomètres à l'ouest de cette ville. Deux de ses quatre faces ont seules conservé leur décoration, la face antérieure et une des faces latérales. Sa hauteur est d'environ 1 mètre et la largeur de sa face antérieure, dont il manque d'ailleurs quelques centimètres à gauche, était d'environ 1 m. 40. En voici, d'après deux photographies, insuffisantes pour être utilement reproduites, la description.

I. — FACE ANTÉRIEURE (?).

La face antérieure (ce qualificatif n'a, d'ailleurs, qu'une valeur incertaine car, l'autel n'étant pas *in situ,* cette face peut tout aussi bien avoir été la face postérieure) est surmontée d'une corniche décorée du disque solaire aux ailes horizontalement déployées et flanqué de deux uræus. Au-dessous du tore formant saillie, un registre à deux tableaux occupe toute la largeur. Enfin la partie inférieure, séparée du bas du registre par trois bandes horizontales, est décorée d'un motif architectural de [hiéroglyphe] juxtaposés.

Le disque ailé flanqué d'uræus surmonte l'ensemble du registre. Son nom est écrit à chacune des extrémités, complet à droite, mutilé à gauche : [hiéroglyphes].

Au milieu du registre une colonne encadrée sépare, sur toute la hauteur, les deux tableaux :

Le dieu bon, maître des Deux-Terres . . . . (. . . . . *Ré*), *aimé de* [*Meḥit*] *la grande, maîtresse de* Bḥd·t.

Il est impossible d'identifier le roi dont il s'agit. Quant à la déesse, c'est très probablement léontocéphale, qui, d'ailleurs, n'est représentée ni sur l'une ni sur l'autre des deux faces encore lisibles de notre autel.

Tableau de gauche. — Le tableau de gauche montre le roi, vêtu du devanteau plissé et empesé, portant à la ceinture la longue queue de taureau, coiffé du voile et de l'uræus, présente les vases à vin. Aucune divinité ne lui fait face, mais les deux colonnes de textes tracées devant lui et décrivant la scène montrent qu'il s'agit de la déesse Meḥit.

Au-dessus du roi, quatre colonnes verticales non encadrées :

Le dieu bon Whm-ib-Rʿ, *fils de Ré* Psmṯk, *doué de toute vie, toute stabilité et puissance comme Ré éternellement.*

Il s'agit donc d'un roi de la XXVIe dynastie, dont le premier cartouche est *Whm-ìb-Reʿ* et le second *Psmṯk*)[1].

Plus bas, devant le roi, deux autres colonnes également non encadrées :

[*Présenter*] *le vin à* Mḥ(j)t *habitant à* Bḥd·t, [*pour qu'*]*il fasse le don de toute vie, stabilité, puissance comme Ré éternellement.*

Une longue bande verticale était tracée derrière le roi, à l'extrémité gauche du registre, symétriquement à la bande de droite; mais elle a disparu.

---

(1) Un pareil roi nous était jusqu'à présent inconnu (voir ci-dessous).

Tableau de droite. — Parfaitement symétrique au précédent, ce tableau représente le roi, identique à celui du tableau de gauche et offrant également les vases à vin à une divinité qui n'est pas figurée mais qui est encore la déesse Meḥit. Il s'agit, comme à gauche, de Psamtik II, comme le montrent les quatre colonnes non encadrées tracées au haut du tableau :

(même texte que sur le tableau précédent et même association de deux cartouches qui n'ont jamais encore été relevés associés dans le protocole d'un seul et même roi).

Devant le roi deux autres colonnes non encadrées indiquent le sujet de la scène : (il s'agit, comme sur le tableau de gauche, de l'offrande du vin à la déesse Meḥit de Beḥd·t).

Enfin, tout le registre, y compris le disque ailé qui le surmonte et la partie inférieure du monument, est encadré à droite d'une longue colonne :

L'Horus «parfait de cœur»[1], *seigneur des deux diadèmes «Vigoureux de bras», Horus d'or «Embellisseur de l'Égypte», le roi du sud et du nord* Whm-ib-Ré, *fils de Ré* Psmṯk (II), *vivant à jamais, aimé de la déesse* Meḥit *qui habite à* Bḥd·t, *doué de vie comme Ré.*

La confusion que nous avons observée dans les trois précédentes titulatures royales se répète ici, en se compliquant encore : les trois premiers éléments du protocole appartiennent au Pharaon Psamtik II[2]; le cinquième élément (cartouche nom Psmṯk) peut aussi avoir été celui de Psamtik II; mais le quatrième élément (cartouche donnant le nom

---

(1) Dans le texte d'époque saïte publié et traduit par Bénédite (*Monuments Piot*, XXV, p. 9-10), le titre n'est pas à traduire «le prophète d'Horus, l'homme parfait», mais «le prophète de l'Horus *mnḫ-ìb* (c'est-à-dire du roi Psamtik II divinisé).»

(2) Voir mon *Livre des Rois*, IV, p. 92 sqq., et *Ann. Serv. Antiq.*, XXXIV, p. 129 et suiv.

d'intronisation) désigne le roi Néchao (II), successeur de Psamtik Ier et prédécesseur de Psamtik II[1]; le nom d'intronisation de Psamtik II, en effet, n'était pas *Wḥm-ib-Rˁ*, [hiéroglyphes], mais bien *Nfr-ib-Rˁ*, [hiéroglyphes][2].

Cet autel pose donc une curieuse énigme historique, analogue à celle que j'ai signalée jadis concernant un mystérieux roi de cette même XXVIe dynastie, Amasis-Psamtik[3], et que je ne suis pas plus en état de résoudre que je n'ai résolu la précédente. On peut difficilement admettre que le graveur ait à trois reprises confondu entre eux les signes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe].

II. — FACE LATÉRALE.

Le registre unique, entre le tore saillant du haut et le motif linéaire du bas, représente une procession de trois dieux-Nils ←— portant, sur un plateau, les offrandes usuelles et décrits par les inscriptions habituelles. Ce sont les Nils du nord ([hiéroglyphes]), apportant à la divinité ([hiéroglyphes] *sic*) toutes les bonnes choses de la Basse-Égypte ([hiéroglyphes]). Cette face de l'autel était donc probablement la face nord, et nous sommes autorisés à penser que l'autre face latérale, opposée à celle-ci, était la face sud et portait, symétriquement, trois Nils du sud —→ apportant les produits de la Haute-Égypte.

Le pronom masculin [hiéroglyphe] surprend sur un monument où la seule divinité dont il soit question est une *déesse*. C'est là une anomalie de plus venant s'ajouter à celle que nous avons déjà observée concernant les noms du Pharaon sous le règne duquel fut consacré cet autel.

* * *

La déesse Meḥit, lionne d'abord ([hiéroglyphes], [hiéroglyphes]), puis simplement léontocéphale ([hiéroglyphes]) et parfois assimilée à Sakhmet, est bien connue comme ayant été, depuis la plus haute antiquité, la compagne du dieu *'In-ḥrt* (Onouris), lequel avait remplacé à Thinis (métropole du VIIIe nome de Haute-Égypte) le vieux dieu de l'air Chou, fils de Ré[4]. En sa qualité

(1) *Livre des Rois*, IV, p. 86 sqq.

(2) *Ibid.*, p. 92 sqq.

(3) Cf. *Ann. Serv. Antiq.*, XXXI, p. 187-190.

(4) Cf. Brugsch, *Religion und Mythologie*, p. 491; Sethe, *Das Grabdenkmal des Königs Sahureˁ* II, p. 100; *Untersuchungen*, V, p. 141 et suiv.; *Urgeschichte*, § 9; Junker, *Die Onurislegende*, p. 49-53 et 56-57; Drioton, *Monuments Piot*, XXV, p. 14, etc.

De la région de Thinis son culte passa, ainsi que celui de son compagnon Onouris, à Sébennytos-Samannoud (métropole du 12e nome de Basse-Égypte) : cf. Naville, *The Mound of the Jew*, p. 26 et pl. VI; Edgar, *Ann. Serv. Antiq.*, XI, p. 92 et 93; Junker, *Die Onurislegende*, p. 57-59; Sethe, *Urgeschichte*, § 63.

de compagne de Chou, elle semble avoir été la personnification du vent du nord [hiéroglyphes] *mḥjt*[1], et aussi une forme de la sœur et épouse de Chou, la déesse Tafnout (également léontocéphale). Brugsch[2] et Lanzone[3] ont recueilli quelques textes où nous voyons cette déesse en relation étroite ([hiéroglyphe] *nb·t* «maîtresse de», ou [hiéroglyphes] *ḥrj·t ib* «habitant à») avec une localité nommée, soit, le plus souvent, simplement [hiéroglyphes] *Bḥd·t*, soit, plus rarement, *Bḥd·t orientale*[4]. Cet endroit, qui sur notre autel est toujours nommé simplement *Bḥd·t*, ne doit pas être confondu avec ses homonymes *Beḥdet* (*du nord*) = Damanhour et *Beḥdet* (*du sud*) = Edfou[5]. Brugsch avait déjà correctement observé qu'il s'agissait d'une localité du nome Thinite, probablement assez proche de la métropole de ce nome, This ou Thinis. Cette localité était probablement identique à [hiéroglyphes] *Pr-Mḥ(j)t* «la demeure de [la déesse] Meḥit» mentionnée sur le glossaire Golénischeff (V, 1) entre [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes][6]. Daressy a identifié *Pr-Mḥjt* à Mechâïkh (plus correctement نجع المشايخ *Nagaˁ el-Machâïkh*), sur la rive droite du Nil et exactement à l'est de Guirga[7]. Pareille localisation sur la rive orientale est, en effet, parfaitement admissible si, d'une part, on admet l'identité [hiéroglyphes] = [hiéroglyphes], et si, d'autre part, on se réfère à l'épithète [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], qui

(1) Sethe (*Untersuchungen*, V, p. 143, et *Urgeschichte*, § 23) a, toutefois, préféré à cette étymologie du nom de la déesse une autre, empruntée à une autre racine *mḥ* [hiéroglyphes] (emplir, remplir), et il a rendu *Mḥjt* par «die Volle», c'est-à-dire «l'œil solaire plein» (cf. Junker, *Die Onurislegende*, p. 51 et 144-145 «die volle Sonnenauge»).

(2) *Dict. géogr.*, p. 1268. — Voir aussi Erman-Grapow, *Wörterbuch, etc.*, II, p. 127.

(3) *Dizionario di Mitologia Egizia*, I, p. 325-326.

(4) Voir Junker, *op. cit.*, p. 49-53.

(5) Voir mon *Dictionn. géogr.*, II, p. 27-29.

(6) Sur [hiéroglyphes], Voir mon *Dictionn. géogr.*, II, p. 88.

(7) *Rec. de trav.*, X, p. 141. Voir mon *Dictionn. géogr.*, II, p. 28.

accompagne parfois le nom de cette localité [1]. Daressy a identifié Nagaʿ el-Machâïkh avec la Lepidotonpolis ou Lepidotum gréco-romaine, et cette identification a été généralement acceptée (par exemple, par Steindorff [2], Kees [3] et moi-même [4]). Kees a, en conséquence, admis que le 8ᵉ nome ou nome Thinite, sur le territoire duquel se trouvait le sanctuaire propre de la déesse Meḥit, débordait assez largement sur la rive droite entre le Gebel Toukh et le Gebel el-Târif, ajoutant même qu'à l'époque gréco-romaine Lepidotonpolis appartenait encore au nome Thinite [5]. Si cette localisation sur la rive droite venait à être démontrée de façon irréfutable, il nous faudrait renoncer définitivement à la vieille identification de Brugsch, assimilant [hiéroglyphes] à [hiéroglyphes] *Smꜣ-bḥd·t* et à la ϹⲘⲘϩⲰⲞⲨⲦ des Coptes, aujourd'hui سمهود *Samhoud,* sur la rive gauche, entre Baliana et Abou Ticht et non loin de la gare d'Abou Choucha [6].

Le fait que l'autel saïte érigé en l'honneur de la déesse Meḥit se trouve aujourd'hui sur la rive gauche, près du Deir el-Abiad voisin de Sohag, ne prouve absolument rien ni pour ni contre telle ou telle localisation de [hiéroglyphes], car il n'a pas été découvert *in situ*. Il se peut qu'il se soit originairement dressé à Nagaʿ el-Machâïkh, sur la rive droite; mais nous ne pouvons ni l'affirmer ni le nier.

H. Gauthier.

Avril 1936.

[1] Voir Junker, *Die Onurislegende,* p. 49-50 et p. 50 note 1, et mon *Dictionn. géogr.,* II, p. 28. — C'est probablement aussi la même localité qu'un naos de Domitien au Musée du Caire appelle [hiéroglyphes] *Ḥt-Mḥ(j)t* (cf. Daressy, *Ann. Serv. Antiq.,* XVI, p. 125 et 127, et mon *Dictionn. géogr.,* IV, p. 76).

[2] In Karl Baedeker, *Ägypten und der Sûdân,* 1928, p. 223.

[3] *Horus und Seth als Götterpaar,* II (*Mitteil. der Vorderasiat. Gesellsch.,* 1924, p. 72), et les articles *Lepidotonpolis* et *Thinis* in Pauly-Wissowa, *Real Encyclopädie,* XII/2 (1925), col 2066, et VI A/1 (1936), col. 282.

[4] *Bull. Inst. franç. d'archéol.,* IV, p. 88 et X, p. 128.

[5] Pauly-Wissowa, *Real Encyclopädie,* VI A/1, col. 282. Il ne présente, d'ailleurs, aucune référence à l'appui de cette affirmation.

[6] Voir mon *Dictionn. géogr.,* II, p. 28, et V, p. 33. — Nous ne pouvons, d'ailleurs, alléguer aucun argument en faveur de l'identité *Beḥdet* = *Smabeḥdet.*

«PESESH-KEF» AMULETS

BY

GUY BRUNTON.

In the course of my work in the Cairo Museum I happened one day to notice a small and rather insignificant object in the Jewel Room, apparently a hitherto unrecorded example of the rare *pesesh-kef* amulet (Register 47314). As very little is known either of the form or significance of these curious little charms, it seemed worth while to collect and publish together all the examples known to me. They appear to have some connection with magical funeral ceremonies, and they should be of interest to those who study such matters.

The five amulets, arranged in probable order of date, are as follows, all shown actual size in the figures.

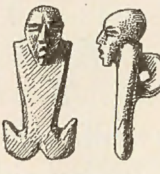


Fig. 1.

No. 1. (Fig. 1). Material green glazed steatite. Found in the unplundered grave 970 at Qau [1]. This was of an adult female. The amulet was at the neck with a few beads and three button-shaped seal-amulets. These, with the pottery and alabaster vase also found in the grave, date the burial to the VIᵗʰ Dynasty, or very shortly after. Cairo, Register 47624. Drawn by my wife from the original.

Fig. 2.

No. 2. (Fig. 2). Material faience. Found in grave A4 at Qurna [2]. No details of the interment are published, and the sex is not recorded; but judging from the objects found in the group it was almost certainly of a female. There were various other small amulets with the burial, one of which, a split *Nassa* shell, is usually of the VIᵗʰ Dynasty. On the other hand, the alabaster

[1] Brunton, *Qau and Badari I,* p. 27, *II,* pl. XCIII, 1w9.

[2] Petrie, *Qurneh,* p. 3, pl. XII, 5 (the number is omitted from the plate).

and faience vases, suggest a X[th] or XI[th] Dynasty date, and that is probably the true period. Present location unknown. Drawn by my wife from the publication.

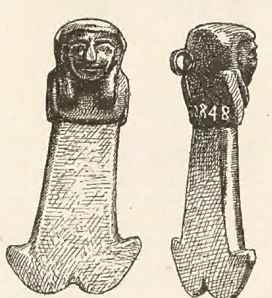


Fig. 3.

No. 3. (Fig. 3). A splendid example : head gold, blade carnelian. Found in grave Y61 at Hu [(1)]. No details of the burial are published. The date is given by the discoverer (A. C. Mace) as probably X[th] Dynasty, judging apparently from associated burials. British Museum, Register 30848. Drawn by my wife from a photograph very kindly supplied by the Keeper of the Department of Egyptian Antiquities.

No. 4. (Fig. 4). Head silver, blade iron, as tested by Mr. A. Lucas. Vernier [(2)] erroneously describes the blade as silver. Only a fragment of the blade, less than half a millimetre thick, remains; but there can be little doubt that its original shape was similar to Nos. 1, 2, and 3. Dr. C. H. Desch F. R. S. has examined a scrap of the blade sent to him by Mr. Lucas. He writes : «The fragments of iron, although so small, were enough for a micro-chemical analysis for nickel, and nickel was found in the approximate ratio of 1 nickel to 10 iron. The iron is therefore clearly meteoric». The amulet was found in the tomb of Princess Aashait of the XI[th] Dynasty at Deir el Bahari [(3)]. Cairo Register 47314. Drawn by my wife from the original.



Fig. 4.

Fig. 5.

No. 5. (Fig. 5). Head gold, blade copper. Mr. H. E. Winlock in a letter to me describes it as follows : «The human bust is repoussé gold work with a flat sheet gold back soldered on. The interior was filled with a dark brown material which looked exactly like iron rust. There

(1) Petrie, *Diospolis Parva,* p. 41, pl. XXV; *Amulets,* p. 16.

(2) Vernier, *Catalogue Général, Bijoux et Orfèvreries,* p. 262, n° 52773.

(3) Winlock, *Bull. of the Metropolitan Museum of Art,* Nov. 1921, Part II, p. 50.

was a green material noticeable inside, mixed with the brown». An analysis by Arthur H. Kopp of the Metropolitan Museum is as follows :

Green material :

32 per cent copper (partly as basic carbonate, partly basic chloride)
29 — silver (as chloride)
Balance — non-metallics (chlorine, oxygen, carbon dioxide, water)

Brown material :

20 per cent fat (S. P. 38 deg. C., corresponding to beef tallow)
20 — silica
30 — copper (corrosion product from tang of implement)
5 — iron (as oxide)
Balance — non-metallics.

The green material would appear to have once been a silver-copper alloy, from which probably more copper has migrated than silver. Kopp suggests that the original alloy was about one-third silver and two-thirds copper. The brown material Kopp suggests is a cement, the high content of copper being metal which has migrated from the tang itself.

The amulet was found in tomb 954 at Lisht [(1)], north of the pyramid-temple of Amen-em-het I, and is dated to that period. There were 13 adult burials in the tomb, and the amulet was with burial L. The sex could not be determined, but as eight of the other burials were of females or very probably so, and only three were of males, the tomb seems to have been preponderantly for women and the chance is therefore strong that L was also a female. Metropolitan Museum of Art, Accession No. 22.1.279. Drawn by L. F. Hall from the original. I am much indebted to Mr. Winlock, the Director, for sending me the above details and drawing, and for permission to publish them.

It will be observed that four of the heads wear headdresses or wigs, the other head is bare (No. 1). The two knobs of No. 5 perhaps represent the rivets which we may suppose to have been sometimes used for

(1) Mace, *id.* Dec. 1922, Part II, p. 9, fig. 6.

fixing the blade in the head, though this method was not used in any of our examples. They may also be compared with the two disks round which the ends of the tresses were curled in the well-known manner of the XII[th] Dynasty and on heads of Hathor. As this amulet is the latest in date of the five it may have varied from its prototypes owing to the maker having misunderstood the original form and meaning. No. 2 with its projecting upper part is obviously copied from one with a metallic bust such as 3 or 4. All things considered, it seems more likely that a wig was intended to be represented rather than a headdress.

Although the general appearance of these heads is certainly female, we must not forget that male gods were shown in early times with hair falling down over the shoulders on each side of the face (1). And when we come to consider No. 1, which is the earliest of the five, the head is surely intended to be male.

Of the five amulets, two were definitely found with female burials, two with burials which were probably female. This however need have no particular significance, as it was the practice, at the period in question, to bury amulets with women while the men, almost without exception, were given none. The rarity of this particular amulet would indicate that the belief attaching to it was not of much importance or that it was applicable only in unusual cases. An interesting point, however, is that one, No. 4, was found with a princess; this shows that we are not here dealing with some popular superstition which was confined to the lower classes of society.

As to the meaning of the amulet many questions arise; it is not possible to deal with these in this article. This *pesesh-kef* instrument is well known in its connection with the ceremony of the Opening of the Mouth (2). The similarity of its form with that of the Predynastic fish-tailed flint knives (the so-called «lance-heads») has led to the suggestion that that was its origin (3). But it would be unreasonable to suppose that these Predynastic objects were for any such ritual use. They are found

(1) Borchardt, *Ne-user-re'*, p. 93, and pl. XVI.

(2) Reisner, *Mycerinus*, pl. LXV.

(3) Wainwright, *Journal of Egyptian Archaeology*, XVIII, p. 6; Myers, *id.*, XIX, pl. XI; Petrie, *Amulets*, p. 16.

deliberately broken in untouched graves like other tools or weapons (1); as many as five have been found with a single burial (2); and there is no continuity with historic times, for the majority are of the Amratian period and none occurs after S. D. 63.

Actual *pesesh-kef* instruments are, I believe, only found in the Old Kingdom, as also are the models. If our amulets are, as they certainly appear to be, derived from the *pesesh-kef*, it would seem that they indicate a survival and were used to induce the «re-birth» or whatever other benefit the Opening of the Mouth ceremony was thought to confer. The personification of the implement by the addition of a human or divine head in its amuletic form is very strange; but personification of sacred emblems is not unusual.

A point of considerable interest is the occurrence of iron in No. 4. This not only adds a perfectly dated specimen to the very meagre list of early iron objects in Egypt (3), but it also provides additional evidence of the connection between meteoric iron and the ceremony of the Opening of the Mouth which has been pointed out by Wainwright (4).

Guy Brunton.

(1) Brunton, *Badarian Civilisation*, pl. LVII, 1, grave 154.

(2) Randall-MacIver, *El Amrah and Abydos*, pl. VII, 1, p. 19, grave 296.

(3) Wainwright, *Antiquity*, X, p. 8.

(4) Wainwright, *J. E. A.*, XVIII, p. 6.

TABLE DES MATIÈRES.

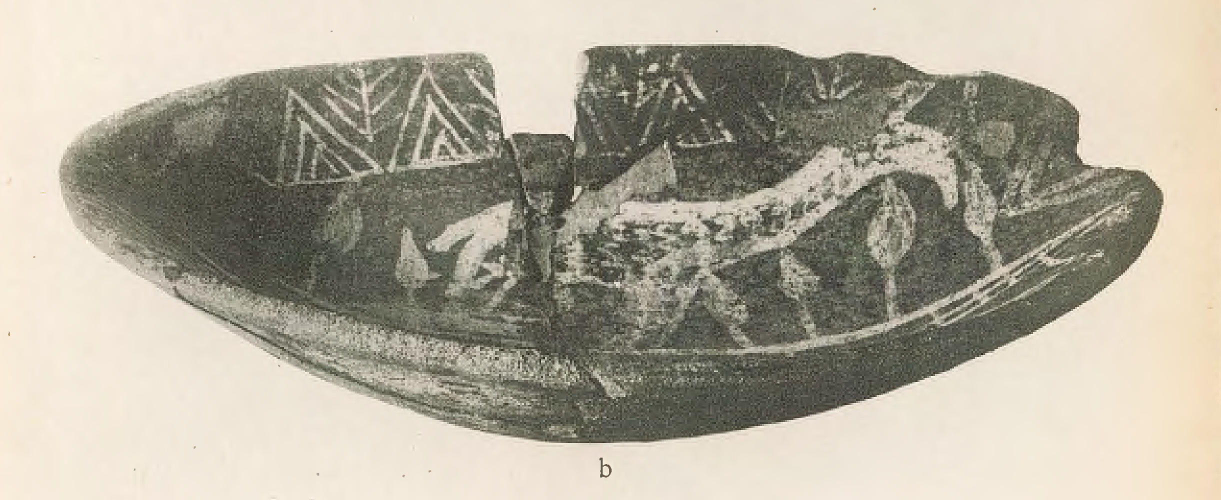
		Pages.
Ahmed Fakhry....	Blocs décorés provenant du temple de Louxor (avec 6 planches) (*suite*)...........................	35- 51
—	The Tomb of Nakht-Min at Dehmît (with 1 plate)...	52- 61
Brunton (Guy)...	*Pesesh-kef* amulets...........................	213-217
Chevrier (H.)....	Rapport sur les travaux de Karnak (1934-1935) (avec 4 planches)............................	97-121
Engelbach (R.)...	Statuette-Group, from Kîmân Fâris, of Sebekḥotpe and his Womenfolk (with 1 plate)...............	203-205
Gauthier (H.)....	Un pilier ╪ au Musée du Caire (avec 2 planches)....	81- 96
—	— — Note additionnelle....	206
—	Un autel consacré à la déesse Meḥit.............	207-212
Guéraud (O.)....	Notes gréco-romaines (avec 2 planches)..........	1- 24
Gunn (B.).......	Inscriptions from the Step Pyramid site. — IV. The inscriptions of the Funerary Chamber (with 3 plates).	62- 65
Hamada (A.).....	A Sarcophagus from Mit-Rahîna (with 2 plates).....	122-131
Jéquier (G.).....	Rapport préliminaire sur les travaux exécutés en 1934-1935 dans la partie méridionale de la nécropole memphite.............................	31- 34
—	Tombes de particuliers de l'époque de Pepi II.......	132-159
—	Vases de pierre de la VIe dynastie. Note additionnelle.	160
Keimer (L.).....	Sur deux vases prédynastiques de Khozâm (avec 2 planches)...............................	161-181
—	Sur un fragment de statuette en calcaire ayant la forme d'un oiseau (vautour?) à tête de reine (avec 4 planches).................................	182-192
Lauer (J.-P.)....	Fouilles du Service des Antiquités à Saqqarah (secteur Nord) (novembre 1934-mai 1935) (avec 2 planches).	66- 75
Lauer (J.-P.) et Derry (Dr D. E.).	Découverte à Saqqarah d'une partie de la momie du roi Zoser (avec 1 planche).........	25- 27
Derry (Dr D. E.)..	Report on human remains from the granite sarcophagus chamber in the Pyramid of Zoser..............	28- 30
Moharram Kamal..	Fouilles du Service des Antiquités à Tell el-Amarna en 1934 (avec 1 planche).....................	193-196
Quibell (J. E.)...	Stone vessels from the Step Pyramid (with 2 plates)...	76- 80
Seyrig (H.)......	Tithoës, Totoës et le Sphinx panthée..............	197-202



Vase à pieds humains.



a



b

Vase à girafe.



Keimer, *Vautour à tête de reine.*

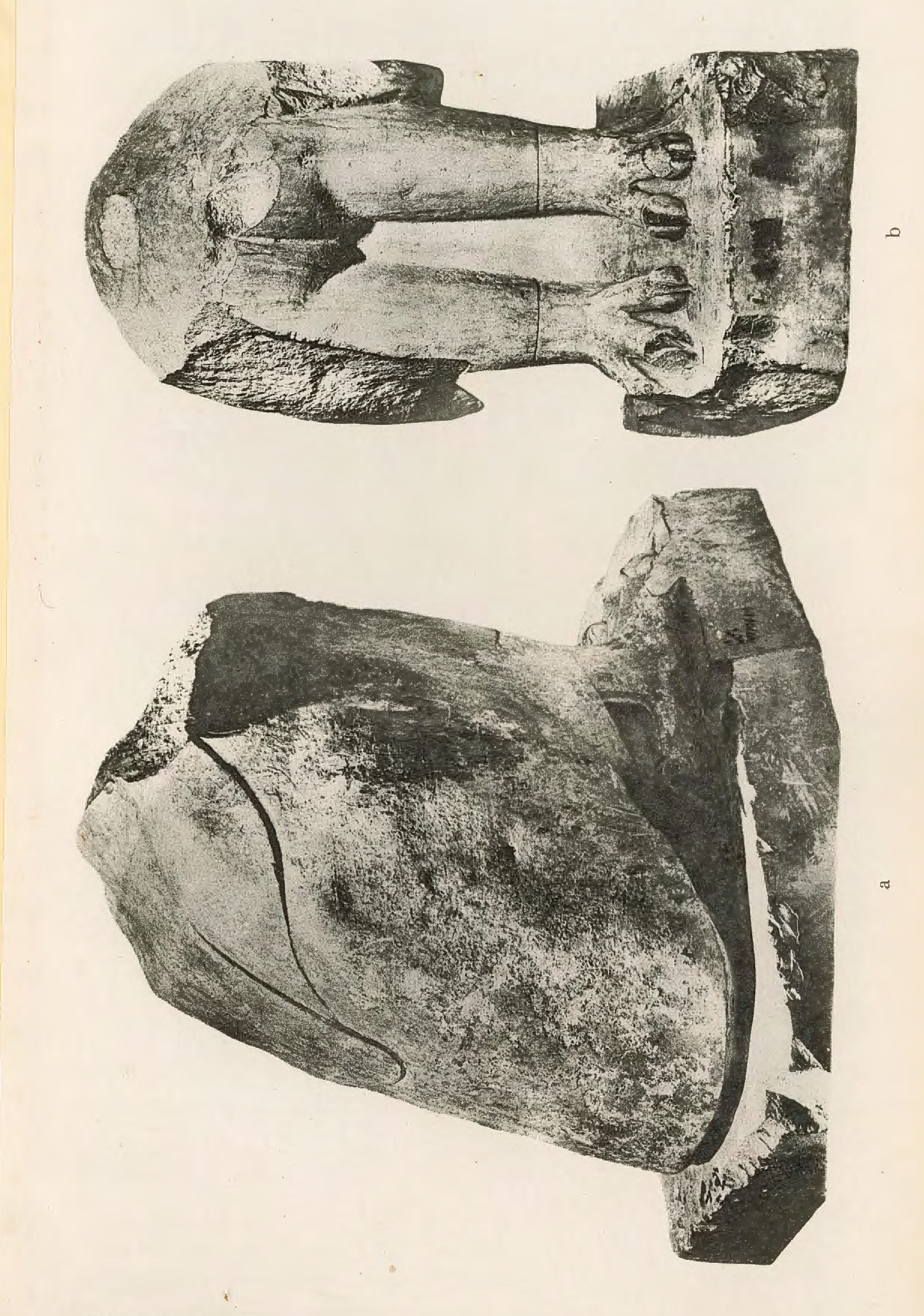


a



b c

KEIMER, *Vautour à tête de reine.*



KEIMER, *Vautour à tête de reine.*



c



a b

Keimer, *Vautour à tête de reine.*





Grey granite group of Sebekḥotpe and his womenfolk.
Kimân Fâris. Width, 0.32 m.